EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

73e ANNEE — No 19 | QUEBEC, MARDI 19 JANVIER 1954 | PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques
Beau, moins froid ce soir, demain.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

L'impôt foncier a atteint son maximum à Québec

La ville devra chercher d'autres sources de revenus pour répondre aux besoins d'expansion de ses services, a déclaré aujourd'hui le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, dans un mémoire présenté à la Commission Tremblay — Mémoire de l'Association forestière québécoise.

Son Honneur le maire Wilfrid Hamel a déclaré aujourd'hui devant la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels que l'impôt foncier a atteint son maximum dans la Cité de Québec qui doit trouver d'autres sources de revenus pour répondre aux besoins d'expansion de ses services. Répondant aux questions des commissaires, M. Hamel a remarqué que l'administration municipale se voit dans l'obligation de différer certaines réalisations nécessaires par suite de l'insuffisance de ses revenus actuels. Il a mentionné spécifiquement la demande d'expansion des services municipaux par les promoteurs d'intéressants projets d'habitation dans nos murs, disant que la Cité hésite à envisager des entreprises qui dépassent actuellement ses moyens. M. Hamel a affirmé en terminant, que l'insuffisance des revenus de la Cité menace d'entraver son développement.

Dans le mémoire dont le maire Hamel a donné lecture à la Commission Tremblay, il souligne la situation difficile dans laquelle se trouve la ville de Québec, du fait que sur une évaluation globale de $283,000,000, 64.03 pour cent seulement soit imposable. Comme moyen d'améliorer la situation financière des municipalités, il a suggéré notamment le dégrèvement des budgets municipaux du fardeau de l'assistance publique et l'abolition des taxes payables aux gouvernements supérieurs sur les matériaux, l'essence et tous les item sujets à telles taxes.

Deux mémoires furent soumis à la commission royale à sa séance d'ouverture ce matin. En outre de la Cité de Québec, les commissaires ont en effet entendu l'Association Forestière Québécoise Inc., interprétée par M. Jules-A. Breton, son gérant général. Cet après-midi, l'Association patronale des Services Hospitaliers, interprétée par M. Louis Bilodeau, son secrétaire, et l'Ecole Normale des Frères du Sacré-Coeur de la province de Québec, représentée par le R. Frère Jean-Roméo, directeur des études, présentent aussi des mémoires.

Tous les échevins de même que plusieurs chefs de services ont assisté à la présentation du mémoire de la Cité de Québec. Le maire Hamel, M. C.-R. Fontaine, trésorier, M. Cyrille Bélanger, assistant-trésorier de la Cité, et Me Benoit Pelletier, chef du Contentieux municipal ont répondu aux questions des commissaires après la présentation du mémoire.

Me Emery Beaulieu, C.R., attaché à la commission royale, a demandé à M. C.-R. Fontaine quelle forme d'octrois il y aurait lieu de suggérer pour permettre à la ville d'équilibrer son budget. M. Fontaine a répliqué que la ville ne demandait pas d'octrois, y voyant un danger pour son autonomie. Ce que nous désirons, dit-il, c'est un pouvoir de taxation. Il a souligné notamment la taxe qui frappe les touristes dans plusieurs grandes villes américaines en considération des services dont ils bénéficient. Il a rappelé aussi le projet de taxes sur les billets d'admission au théâtre, projet qui fut écarté par une décision de la Cour.

M. Cyrille Bélanger a expliqué la suggestion du mémoire de la Cité à l'effet que l'Etat assume dans la proportion de 75 pour cent les frais d'administration de la commission scolaire, laissant la responsabilité de 25 pour cent aux propriétaires fonciers. M. Bélanger a remarqué qu'une bonne partie de la population écolière se recrute en dehors des limites de la ville. Il estime que ce fait justifierait une contribution de l'Etat.

MEMOIRE DE LA VILLE

Monsieur le Président,
Messieurs les Commissaires,

Au nom du Conseil de ville et en ma qualité de chef de l'administration municipale, je suis heureux de déclarer ici toute la satisfaction que nous éprouvons à comparaître devant votre commission. Les membres distingués qui la composent sont pour nous un gage assuré que les problèmes que nous vous soumettons seront l'objet d'une étude attentive, suivie de recommandations appropriées.

Vous avez devant vous le Mémoire du Conseil de notre cité. Nous croyons avoir touché les principaux points qui, dans notre opinion, doivent être soulignés et que nous tenterons maintenant de résumer.

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Prisonniers remis par les gardes indiens

Les 22,039 prisonniers anticommunistes sont remis aux forces des Nations Unies — Les communistes ne reprendront pas possession des 349 prisonniers pro-communistes.

Panmunjom, 19. (PA) Les communistes ont annoncé ce soir au commandement indien qu'ils ne reprendront pas possession des 349 prisonniers procommunistes qui doivent recouvrer leur liberté demain. On remarque parmi ces prisonniers 21 Américains et un Britannique.

Les Indiens ont annoncé qu'ils vont quand même transférer à la garde des Nations Unies les 22,039 Coréens et Chinois anticommunistes.

Dans une lettre de neuf pages au commandement indien, les communistes s'indignent contre la décision indienne de retourner tous les prisonniers non rapatriés à ceux qui les ont capturés. On doit les libérer à compter de 9 h. demain matin (7 h. ce soir, en Amérique).

La lettre refuse carrément d'admettre le point de vue indien. Les Indiens soutiennent que même si certaines conditions de l'armistice n'ont pas été remplies, les troupes indiennes ne peuvent garder les prisonniers, mais seulement les retourner à ceux qui les ont capturés.

Samedi, le commandement de l'ONU a annoncé aux Indiens qu'il accepterait les prisonniers communistes.

Les communistes posent deux conditions sine qua non avant de reconnaître que les Indiens puissent se défaire des prisonniers : (1) que tous les prisonniers entendent les explicateurs et (2) qu'une conférence de paix décide de leur sort.

Le lieutenant général K.-S. Thimayya, de l'Inde, président de la Commission de rapatriement, composée de nations neutres, a déclaré antérieurement que les prisonniers anticommunistes quitteraient leurs enclos de la zone neutre de la Corée pour se diriger vers le sud, que les communistes le veuillent ou non.

Il a déclaré dans une conférence de presse que les Chinois et Coréens anticommunistes ont manifesté une très grande joie en apprenant mardi qu'ils allaient retourner sous la garde de l'ONU.

Le général John-E. Hull, commandant des Etats-Unis et de l'ONU en Extrême-Orient, a quitté aujourd'hui son quartier général de Tokyo en avion pour se rendre en Corée. Il a déclaré qu'il considérerait les prisonniers anticommunistes comme "civils, où qu'ils soient, à minuit, vendredi soir".

Le commandant a ajouté qu'on va procéder à leur licenciement dès qu'ils arriveront.

Il est parti pour la base avancée de l'ONU à Munsan avec le général Maxwell Taylor, commandant de la 8e Armée américaine. Ils veulent être là quand le flot de prisonniers commencera. Le secrétaire américain de l'Armée, M. Robert-T. Stevens, doit les y rejoindre.

(Suite à la page 12, 6e col.)

300 tailleurs de Toronto entrent en grève malgré leurs dirigeants

Toronto. (PC) — Plus de 300 tailleurs et garnisseurs employés dans des fabriques de vêtements de Toronto ont quitté leur travail hier contre l'avis des dirigeants de leur syndicat. Ces derniers ont qualifié le walkout d'irresponsable, de décision dénuée de bons sens.

Sol Spivak, gérant du local 212 du syndicat des ouvriers amalgamés du vêtement (COI-CCT), a dit que les syndiqués ont été prévenus de l'illégalité de leur décision.

Le local réclame un nouveau contrat prévoyant une majoration de 50 cents l'heure du taux de base actuel de $1.75.

Isaac Calmus, secrétaire international du syndicat à Toronto, a dit que des "fomentateurs de troubles", n'appartenant pas au syndicat, sont partiellement responsables de l'arrêt de travail.

"Le local 212 n'est pas communiste", a-t-il dit, "mais il comprend quelques membres que nous croyons communistes".

On croit qu'un arrêt de travail prolongé placerait les manufacturiers de Toronto dans une situation fort désavantageuse vis-à-vis les fabricants du Québec en ce qui concerne la production des vêtements d'été.

Des dirigeants du syndicat ont signalé que Richard Brazier, un vice-président du syndicat, arrivera aujourd'hui de New-York pour faciliter le règlement du différend.

La province emprunte à un taux avantageux

Le gouvernement provincial de Québec a vendu ce matin une émission de $25,000,000 à un syndicat financier dirigé par la Banque de Montréal et la Banque Royale. Le taux d'intérêt équivaudra à 3 et trois quarts pour cent, alors que toutes les autres provinces canadiennes qui sont venues récemment sur le marché des obligations ont été obligées de payer 4 pour cent.

Deux groupes avaient présenté des soumissions : celui de la Banque de Montréal et de la Banque Royale, et celui du Crédit Interprovincial, Limitée, associé à la Banque de Toronto et à la Banque Dominion.

Les soumissions ont été ouvertes en présence du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, et du ministre des Finances, l'hon. Onésime Gagnon qui ont déclaré, par la suite, que c'est grâce au bon crédit de la province si le gouvernement a obtenu des conditions aussi avantageuses.

Le groupe dirigé par la Banque de Montréal a offert un prix de $97.578 tandis que le Crédit Interprovincial offrait $97.539, soit 4 sous de moins par 100. Le sous-ministre des Finances, M. J.-H. Bieler, assistait à l'ouverture des soumissions avec d'autres officiers supérieurs du ministère. L'hon. Maurice Duplessis a annoncé qu'il fera une déclaration plus tard aujourd'hui au sujet de cet emprunt.

Point de saturation atteint au Canada par les achats à crédit

Ottawa (PC) Une autre hausse des achats à tempérament a porté à un nouveau sommet, $1,772,000,000, le crédit aux consommateurs canadiens en date du 30 septembre dernier.

Il semble cependant que la vague d'achats à tempérament qui s'est produite à la suite de l'abolition des restrictions sur le crédit, en avril 1952, ait presque atteint son point de saturation.

La hausse des achats à crédit, au cours du troisième trimestre de 1953, entre le 30 juin et le 30 septembre n'a s'est élevée qu'à $51,000,000, selon un relevé publié hier par la Banque du Canada. Durant le deuxième trimestre, la hausse a été de $175,000,000. Au cours du troisième trimestre de 1952, elles s'était chiffrée par $143,000,000.

Durant les 12 mois terminés le 30 septembre dernier, le crédit au consommateur a accusé la plus forte hausse de l'histoire. Cette hausse a atteint $400,000,000 par suite de la multiplication des achats d'automobiles, d'objets ménagers, de vêtements, etc., selon un mode de paiement plus facile.

Ce fort volume d'achats à crédit a causé de l'inquiétude, l'an dernier, parmi les spécialistes financiers. Les banquiers, en particulier, ont donné l'avertissement que les marchands vendaient peut-être trop d'objets à tempérament. En temps de crise, ont dit les banquiers, les marchands pourraient avoir quelque difficulté à délier la bourse de leurs débiteurs et à se faire payer leurs comptes.

Le relevé de la Banque du Canada, publié dans le sommaire statistique de décembre, indique que les comptes courants ont légèrement fléchi, durant le troisième semestre de 1953, pendant que les achats à tempérament et les prêts d'argent personnels augmentaient.

Les comptes courants sont passés de $435,000,000 au 30 juin à $433,000,000 au 30 septembre. Ils accusaient toutefois une hausse de $22,000,000 comparativement au 30 septembre 1952. Dans ce domaine, le sommet a été atteint au 31 décembre 1953: $449,000,000.

Les achats à tempérament ont continué d'augmenter. Au 30 septembre, ils s'élevaient à $792,000,000 contre $759,000,000 au 30 juin et $513,000,000 au 30 septembre 1952.

Les sociétés de financement ont enregistré la plus forte tranche de la hausse. Au 30 septembre, elles avaient fait $544,000,000 de crédit comparativement à $516,000,000 au 30 juin. Les ventes à tempérament chez les détaillants se sont accrues de $5,000,000, atteignant $248,000,000 contre $243,000,000 au trimestre précédent.

Les prêts aux personnes ont connu un nouveau sommet de $547,000,000 au 30 septembre, soit une hausse de $21,000,000 comparativement au 30 juin.

Vote final demain au Sénat des Etats-Unis sur la canalisation

Washington, 19. (PA) Le Sénat aujourd'hui aborde ce qui pourrait bien être le stade final du débat sur la législation autorisant les Etats-Unis à collaborer avec le Canada pour l'aménagement et la canalisation du Saint-Laurent.

Le leader de la majorité, le sénateur William Knowland, républicain de la Californie, a annoncé qu'il proposera que tout discours portant sur le projet controversé soit strictement limité aux faits, dès demain midi.

Si la proposition Knowland est acceptée par le Sénat, et qu'aucun autre amendement n'est soumis, le vote final pourrait bien se prendre dès demain. Jusqu'ici, il n'y a qu'un amendement à l'étude.

Les adversaires d'une voie fluviale Atlantique-Grands-Lacs pourraient présenter d'autres amendements, en plus de celui du sénateur Russell Long, démocrate de la Louisiane. En ce cas, le vote pourrait être retardé jusqu'à jeudi.

Si le projet est accepté au Sénat, il faudra qu'il soit ensuite étudié par la Chambre des représentants. Les adversaires du projet concentre-

(Suite à la page 12, 5e col.)

Les troupes du Commonwealth restent en Corée

Séoul, 19. (Reuters) Les troupes du Commonwealth demeureront en Corée pendant encore assez longtemps, a souligné aujourd'hui le major-général Horatius Murray.

Le général Murray, qui commande la division du Commonwealth, a précisé qu'il n'est pas question pour le moment de retirer aucune unité de sa division de Corée.

"Tout dépend de la situation politique mais j'ai l'impression que des troupes du Commonwealth seront affectées en Corée pendant plusieurs années à venir... même si ce n'est que deux soldats et un drapeau", a-t-il affirmé.

La guerre de Corée a été provoquée par le retrait prématuré des armées américaines après l'occupation et les alliés ne feront certainement pas la même erreur une deuxième fois.

Le général a également exprimé l'avis qu'il est très "peu probable" que le conflit reprenne en Corée.

"Les Etats-Unis ne veulent certainement pas que les hostilités reprennent et je doute que les Chinois y tiennent aussi. Il ne reste que l'attitude douteuse de la Corée du sud. On ne peut rien prédire quant à l'attitude du président Rhee."

Le général a exprimé l'avis que la division est en excellent état même si certains "militaires sont très jeunes".

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	22-23
Bridge	10
Chronique ouvrière	5
Décès	23
Echos mondains	6 et 15
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	18 et 23
Mots croisés	8
Pascale France	16
Patrons	6 et 15
Questions et réponses	7
Rive-Sud	2 et 15
Spectacles	14
Sport	19 à 21
Température	13

2e éruption du Merapi, 25 morts, 66 blessés

Jakarta, Indonésie, 19. (PA) Des milliers de Javanais effrayés ont fui leur maison aujourd'hui devant une nouvelle éruption du volcan Merapi. Cette éruption qui s'est produite au coeur d'une région où la population est extrêmement dense, a fait 25 morts et 66 blessés. Une première éruption avait fait des victimes hier.

EXPULSE DUNE ENQUETE DE McCARTHY : Nathaniel Mills, un employé suspendu de la compagnie General Electric, a été expulsé d'une salle de Boston où le sénateur Joseph McCarthy préside les audiences d'un sous-comité sur les activités antiaméricaines. Mills a scandalisé toute l'assemblée quand il s'est levé pour accuser M. McCarthy de "conspiration avec la compagnie pour enlever les situations des employés de la General Electric". L'employé suspendu est soupçonné de communisme.

Mort étrange de Henri Séguin

A peine une heure avant le moment fixé pour sa pendaison dans la prison de Cornwall — Il s'affaisse en convulsion — Une enquête.

Cornwall, Ont. (PC) — Henri Séguin qui devait être pendu la nuit dernière pour le meurtre de Leonard Hurd, est mort à 11 h. 15 hier soir.

Le journalier âgé de 29 ans s'est évanoui et est mort dans des convulsions juste une heure avant l'heure où il devait être pendu.

Le bourreau attendait dans une chambre de la prison pour effectuer la première pendaison à la prison de Cornwall depuis 28 ans quand Séguin éclata en sanglots, s'affaissa en convulsions et mourut alors qu'un prêtre et un gardien de la prison se trouvaient dans sa cellule.

Le Dr J.-A. McGuire, médecin de la prison, a constaté la mort. Les autorités ont annoncé qu'une autopsie et une enquête seront tenues.

Une fosse avait déjà été creusée dans la cour de la prison, en prévision de la pendaison de Séguin.

Des officiers de la Gendarmerie royale de la Colombie-Britannique l'avaient interrogé au cours de la journée en marge de la disparition de deux personnes avec qui Séguin aurait vécu avant d'être capturé en Colombie-Britannique. Les gendarmes n'ont pas voulu préciser s'ils avaient pu obtenir des informations du condamné.

Séguin a été condamné à mort le 29 octobre dernier, plus d'un an après qu'on eut trouvé le corps de Hurd, la tête et la poitrine percées de balles, dans un de ses taxis près de Maxville, Ontario. On avait découvert le cadavre de Hurd le 26 octobre 1952. Hurd était âgé de 41 ans.

Le condamné a passé ses derniers jours à écrire un long manuscrit. Le contenu de ce manuscrit n'a pas encore été révélé, mais on laisse entendre que c'est la transcription de ses pensées et de sa philosophie au temps où il vivait à l'ombre de la potence. Ce manuscrit, à ce qu'on dit, serait adressé à sa soeur, pour qui il semblait avoir la plus haute estime parmi ses parents.

Les autorités de la prison et les gardes disent que Séguin ne leur causa aucun ennui pendant qu'il attendait en vain un sursis en grâce.

(Suite à la page 12, 8e col.)

Forte résistance des Canadiens aux pressions exercées par les E.-Unis

Toronto (PC) — Si les Etats-Unis sont fins, ils vont se rendre compte que le Canada envoie des signaux annonçant la tempête, a déclaré hier M. George Ferguson, rédacteur en chef du Star de Montréal.

"Ce n'est pas qu'un accès subit de nationalisme nous monte à la tête ou que nous soyons devenus du jour au lendemain un voisin malcommode", a-t-il dit. "Nous agissons comme nous l'avons toujours fait historiquement. Nous réagissons contre la pression que nous ressentons le plus directement".

Le Canada résiste aujourd'hui à la pression américaine comme il a autrefois résisté à la pression britannique, a signalé M. Ferguson dans une allocution préparée à l'adresse du Canadian Club de Toronto.

"Si la réaction paraît étrange à nos voisins, ce sont eux, plutôt que nous, qui devraient se corriger."

Les Indiens et les Pakistanais ont abandonné leurs craintes des Britanniques pour entretenir des doutes envers les Etats-Unis. Si le Canada, un ami de ces deux pays asiatiques, pouvait leur montrer qu'il est possible de vivre à côté des Etats-Unis "sans devenir un satellite, il serait peut-être en mesure de les encourager à tenter la tâche ardue de rechercher un rapprochement étroit et amical du même genre".

Quand un sous-comité du sénat américain a proposé vers la fin de 1953, qu'Igor Gouzenko soit mis à

(Suite à la page 12, 7e col.)

Les Etats-Unis peu satisfaits de l'aide qu'ils ont reçue en Corée

Washington. (PA) — Le secrétaire d'Etat Dulles a dit hier que les Etats-Unis "auraient été justifiés" de livrer la guerre de Corée sans l'aide des alliés des Nations Unies si cela avait été nécessaire.

"Si nous avions dû le faire, nous aurions été justifiés de le faire seuls", a dit Dulles à un sous-comité sénatorial de relations étrangères, au cours d'une séance publique.

Dulles n'est pas "totalement satisfait" de l'aide que son pays a reçue en hommer, en argent et en munitions des autres alliés des Nations Unies dans le conflit coréen. Mais, en faisant la guerre seuls, il en aurait coûté aux Etats-Unis "plusieurs fois ce que notre contribution financière aux Nations Unies nous coûte".

Dulles fut le premier témoin entendu par le sous-comité, qui a commencé ses séances publiques en vue d'étudier des amendements possible à la charte des Nations Unies.

Dulles a fait une allusion directe à la Chine communiste en déclarant qu'aucun gouvernement ne devrait appartenir à l'ONU à moins que cette nation respecte "les décences élémentaires de la conduite internationale".

Au sujet des amendements possibles à la charte de l'ONU, Dulles a proposé un "organisme spécial" qui pourrait s'occuper du projet soumis par le président Eisenhower de mettre en commun les ressources internationales d'énergie atomique au service de la paix. Cette agence pourrait "s'occuper de façon permanente du problème des armements, qui comporte une si affreuse menace aux espoirs des peuples exprimés dans le préambule de la charte".

Dulles a dit qu'il doit admettre que les grands espoirs de ceux qui ont fondé l'ONU à San-Francisco en 1945 n'ont pas été réalisés. Il y voit deux raisons: le surcroit d'optimisme de la part de tous au début et le manque de coopération des Soviets au point de violer "l'esprit et la lettre de la charte".

Toutefois, a ajouté le secrétaire d'Etat, les Nations Unies ont accompli des choses remarquables.

La "plus grande faiblesse" de la charte, d'après Dulles, est "l'incapacité du conseil de sécurité de s'acquitter de sa responsabilité primordiale de maintenir la paix et la sécurité internationales". Cela provient surtout, dit-il, de l'usage fréquent du droit de veto par les Soviets.

L'intolérance contre 2 religieuses d'Hawkesbury dénoncée à Hamilton

Hamilton (PC) Une motion dénonçant le ministre de l'Instruction publique de l'Ontario pour avoir ordonné à des religieuses catholiques de cacher leurs crucifix sous leurs vêtements lorsqu'elles font la classe a été présentée hier, à la réunion du conseil des Eglises de Hamilton, qui représente toutes les églises protestantes de la région.

La motion a été ajournée à la prochaine assemblée du conseil, le 15 février. La motion déclare que le conseil "condamne sans équivoque le geste du Dr William Dunlop, ministre ontarien de l'Instruction, qui a ordonné aux religieuses enseignant dans un nouveau high school de Hawkesbury — où il n'y a que deux élèves protestants dans leurs classes — de cesser de porter leurs crucifix à un endroit où ils peuvent être vus et d'utiliser leurs noms véritables plutôt que leurs noms religieux, avec l'appellation de "soeur".

"Le conseil des Eglises regarde ce geste comme étant d'une intolérance et d'un arbitraire absolument contraires à l'esprit de tolérance religieuse qui est le principe vita des Eglises chrétiennes prêchant la foi réformée au Canada."

Le rév. Frobes Thompson a demandé qu'avant de prendre toute décision à ce sujet un amendement devrait être présenté qui déterminerait si les religieuses doivent avoir la permission d'enseigner dans les écoles publiques.

Le rév. Calvin McQuesten, qui a présenté la motion, a affirmé que le geste du ministre de l'Instruction était "choquant".

Sénateur décédé

Ottawa (PC) Le sénateur William Henry Dennis, fils d'un cultivateur de la Nouvelle-Ecosse qui devint éditeur du Halifax Chronicle-Herald et du Halifax Mail Star, est décédé subitement hier à l'âge de 66 ans.

Sa nomination au Sénat en 1932 par le premier ministre conservateur R.-B. Bennett fit du sénateur Dennis le plus jeune membre de la Chambre haute à 44 ans.

Un bloc asiatique puissant est le seul moyen d'éviter une 3e guerre

Nouvelle-Delhi, (PA) Le premier ministre de Ceylan, sir John Kotelawela, a demandé hier soir aux peuples du sud-est de l'Asie d'unir leurs forces contre "la hideuse forme de communisme qui attend à notre seuil." Il a promis l'appui complet de son pays à la lutte aux communistes.

Parlant à une séance publique du Parlement indien, le premier ministre visiteur a dit: "Le communisme réussit parce que nous, des pays démocratiques, respectons les libertés de nos citoyens et le communisme est entièrement étranger aux traditions religieuses, culturelles et sociales de nos peuples."

Cette déclaration a soulevé les acclamations de l'auditoire, parmi lequel on remarquait le premier ministre Nehru, les membres de son cabinet et plusieurs diplomates étrangers.

Ceylan a été critiqué aux Etats-Unis à cause de son commerce avec la Chine communiste, mais Kotelawela a soutenu que ces relations sont purement économiques et n'impliquent aucune amitié de sa part.

Kotelawela, qui vient de terminer une conférence de trois jours avec Nehru, à la suite d'entretiens semblables avec le premier ministre du Pakistan, Mohammed Ali, veut réunir les chefs de cinq pays du sud-est asiatique le printemps prochain afin de discuter les problèmes qui les confrontent, dont l'expansion du communisme.

"De la coopération des pays asiatiques dépend le sort de l'Asie," a dit Kotelawela.

"Alors que le monde est divisé en deux camps, la formation d'un bloc asiatique que les deux parties pourraient respecter et écouter pourrait bien être le seul moyen d'éviter une troisième guerre mondiale.

"La voix de 600,000,000 d'habitants du sud et du sud-est de l'Asie est la voix d'un quart de la population du globe terrestre."

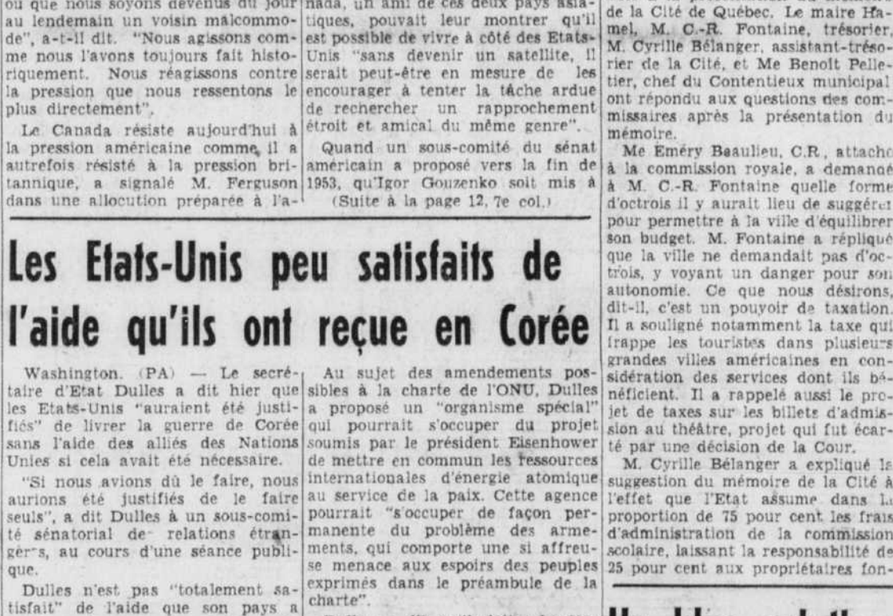

LA CONFERENCE DE BERLIN : Ces quatre personnages ont commencé ces jours derniers à Berlin les pourparlers préliminaires qui ont conduit à la conférence des ministres des Affaires étrangères qui sera tenue le 25 janvier. Comme on s'y attendait, il y eut mésentente sur le site de la conférence, et ces messieurs ont remis toute l'affaire à leurs gouvernements qui viennent d'en arriver à une décision. De gauche à droite, les commandants MANCEAUX-DEMIAN (France), S. E. DENGIN (Russie), THOMAS S. TIMBERMAN (Etats-Unis) et CHARLES COLEMAN (Grande-Bretagne). (Central Press)

Une délégation au sujet des bills 19 et 20

Il se peut que des amendements soient apportés par le Conseil législatif aux bills 19 et 20 si certaines suggestions faites aujourd'hui au premier ministre Duplessis et au ministre du Travail Barrette par des délégués de deux grandes unions ouvrières sont acceptées.

L'une des principales aurait trait aux procédures à prendre. Les unions sont d'avis que l'initiative des poursuites devrait être laissée au procureur-général au lieu de la Commission des Relations ouvrières.

La délégation, qui fut présentée au premier ministre par le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, se composait de MM. Claude Jodoin, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec, Robert Levesque, secrétaire de cette fédération, Harry Bell, Edouard Larose, D.-A. Vanasse et Marcel Franck.

A l'issue de l'entrevue, M. Roger Provost a déclaré que le premier ministre leur avait ménagé une réception très cordiale. M. Provost a refusé de faire une déclaration précise sur les sujets qui ont été discutés avec le premier ministre et M. Barrette. Il préfère en faire part en premier lieu aux chefs des unions qui se réuniront demain après-midi en la salle des Charpentiers-Menuisiers à Montréal.

L'hon. E. Asselin a été blessé dans un accident de ski

Montréal, 19. (PC) L'honorable Edouard Asselin, leader de l'Union nationale au Conseil législatif de la province de Québec, a subi une intervention chirurgicale aujourd'hui. Il s'était fracturé le bassin dans un accident de ski survenu dimanche. Le conseiller est âgé de 60 ans.

Les médecins disent que M. Asselin devra prendre un repos de plusieurs mois. L'accident est survenu près de St-Alphonse de Joliette, 50 milles au nord de Montréal.

St-Laurent n'agira pas comme médiateur

Ottawa (PC) Le ministère des Affaires extérieures a nié hier que le premier ministre St-Laurent agira comme médiateur entre l'Inde et le Pakistan afin de diminuer la tension résultant de l'aide militaire américaine projetée aux Pakistanais.

"L'épargne est une vertu qui est de mode à tous les âges"

En marge de la présente Semaine de l'Epargne qui se poursuivra jusqu'au 22 janvier, la direction du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon, qui a organisé cette campagne sur la rive sud, nous prie de reproduire le texte suivant qui illustre bien le but de cette semaine de l'Epargne.

"Une campagne qui s'imposait"

"Le Jeune Commerce a été bien inspiré de lancer une semaine de l'Epargne. C'est un geste qui est de nature à encourager et à soutenir ceux qui sont déjà des convertis à l'idée de l'épargne, les épargnants pratiquants, mais surtout une action propre à faire réfléchir les gaspilleurs et à en convertir le plus grand nombre. On peut admirer cette initiative et en féliciter les responsables, mais on ne doit pas en rester là. Il est offert à tout le monde une belle occasion de se décroiser les bras — et la langue — de se montrer actif pour une fois et chacun a le devoir de participer à cette campagne de l'Epargne.

"Lancé par les jeunes, le mot d'ordre de la présente semaine s'adresse d'abord et spécialement aux jeunes; mais il ne faudrait pas croire que l'épargne, comme la prière, est une bonne chose pour les femmes, les enfants, la jeunesse, et que le reste de l'humanité peut s'en passer. L'épargne est une vertu qui est de mode à tous les âges et à tous les moments de l'existence.

"Pourquoi épargner?"

"Il n'est pas besoin de regarder bien longtemps comment les gens se comportent pour se demander s'il est utile et nécessaire de recommander l'épargne. Le coût de la vie serait, il nous semble, déjà assez élevé pour qu'on se dispense de surenchérir en gaspillant ses dollars à toutes sortes de frivolités. Cela ne veut pas dire non plus que nous sommes contre les loisirs, les divertissements sains qui sont nécessaires au travailleur. Non! en cela comme en tout, la vertu réside dans le juste milieux, dans le partage raisonnable que l'on fera de son argent. L'important c'est de penser à faire la part de l'épargne dans son budget. C'est si facile de dépenser; tandis qu'épargner cela demande de la volonté, de l'effort, et surtout, cela demande que l'on se refuse aujourd'hui tel plaisir, tel voyage, tel objet, toutes choses qui sont bonnes en elle-même, en prévision de l'avenir.

"On se plaint que la jeunesse est frivole et gaspilleuse; peut-être, mais peut-on dire qu'elle reçoit des adultes l'exemple d'une vie ordonnée et raisonnable sous ce rapport?

(Suite à la page 15, 1ère col.)

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE —
T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus : 7-1921

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE : 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE : 7-5936

AVIS AUX CAMIONNEURS

Contrat de charroyage de bois de pulpe avec chaque achat d'un camion aussi : Auto - neige, "Bombardier" parfait état.

LEVIS MOTORS LTD.

VOTRE FAMILLE MERITE LES PRODUITS

Bilopage

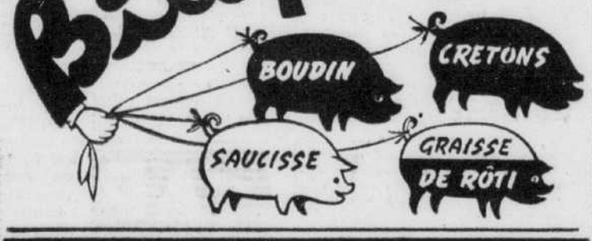

VENDEUR DEMANDÉ AUTOMOBILES G. M.

auto fournie

assurances: groupe, maladie et vie. Très bonnes conditions de travail. Expérience nécessaire, références exigées. S'adresser :

Casier Postal No 3179 LE SOLEIL.

LEVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

LE "WELCOME WAGON" SUR LA RIVE SUD : Photographie prise lors de l'inauguration officielle du service "Welcome Wagon" sur la Rive Sud. L'hôtesse lévisienne, Mme J. H. Walsh, visitait alors les mairesses des trois principaux centres de la région, qui s'étaient réunies à la résidence de Son Honneur le maire J.-Adélard Bégin, de Lévis. On remarque, de gauche à droite, Mme J.-ADELARD BEGIN, de Lévis ;Mme LOUIS-PHILIPPE GUAY, de Lauzon; Mme J.-RAOUL GAGNON, de Saint-David; Mme J. H. WALSH, et Mme CHARLES LAMBERT.

Réunion de commissaires

Une réunion spéciale des membres de la Commission scolaire de Bienville aura lieu, ce soir, à 8.30 heures, à la salle de l'école Saint-Dominique de Bienville.

Collecte hebdomadaire pour le centenaire

St-Romuald. (DNC) — Tel qu'annoncé récemment au prône, et par le comité des fêtes du centenaire de St-Romuald Inc., des enveloppes seront distribuées cette semaine dans tous les foyers par les Enfants de Marie de la paroisse. Ces enveloppes recueillies à toutes les semaines, serviront d'obole pour les citoyens de la paroisse.

Avec la bienveillante coopération de Monsieur le curé, cette collecte hebdomadaire remplacera celle de "L'Aide à l'Eglise et au Recrutement Sacerdotal".

L'organisation va bon train, et a la coopération de tous, St-Romuald ne cédera en rien, aux autres paroisses qui ont aussi fêté leur centenaire.

Que le mot d'ordre pour tous d'ici juillet soit:

Tous à l'action pour le centenaire . . .

Hockey intermédiaire à Lauzon

Le "Lévis" recevra la visite du "Saint-Grégoire", ce soir, à 8 h. 30, à la patinoire municipale de Lauzon, où aura lieu une joute régulière de la ligue de hockey intermédiaire Québec-Côte de Beaupré.

Le "Lévis", qui n'a pas encore subi de défaite depuis le début de la saison, vient de remporter deux autres victoires au pointage de 6 à 3, contre le "Lauzon" et le "Saint-Pascal". Ces deux dernières parties furent jouées jeudi et vendredi soir dernier.

Pratique de hockey à Ste-Bernadette

Ce soir, de 7 à 8 h. 30, tous les joueurs de hockey de Lauzon ne figurant pas dans les circuits intermédiaire et junior, sont invités sur la patinoire de Ste-Bernadette pour une pratique. On fera alors le choix des joueurs qui figureront dans la ligue paroissiale de hockey de Ste-Bernadette, cette saison.

Noces d'argent de M. et madame Hon. Gaudreault

St-Romuald. (DNC) — Récemment ont eu lieu à St-Romuald chez M. et Mme Honoré Gaudreault une fête-surprise marquant le vingt cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Lorenzo Morency.

Pour cette circonstance les jubilaires reçurent une magnifique coutellerie, présentée par leur fils, Michel au nom de leurs enfants, de leurs parents et amis.

M. Morency remercia l'assistance en son nom et au nom de son épouse pour ce témoignage de reconnaissance.

Ont pris part à cette fête, outre M. et Mme Honoré Gaudreault, parents de Mme Lorenzo Morency, MM. Lauréat Gaudreault, M. et Mme Honoré jr, Gaudreault, de Lévis, Jean-Paul Auger, d'Arvida, Henri Devillers, de New-Liverpool, Roland Cadoret, de Détroit, Mich., MM. Michel, Claude et Bernard Morency, Yvon Boulanger, Miles Monique Drolet, Colette Tremblay, Murielle Huard, Noëlla, et Henriette, et Francine Devillers, Louisa Morency.

Létourneau en tête des compteurs au patronage de Lévis

Armand Létourneau détient présentement la première place chez les compteurs de la ligue de hockey senior du Patronage de Lévis. Noël Garneau est le gardien de buts qui a réussi jusqu'ici à conserver la meilleure moyenne. Ce dernier, n'a toutefois, joué que 3 parties. La première position de la ligue est détenue par l'équipe Plante. Voici maintenant une compilation complète des statistiques de la ligue après les joutes de dimanche dernier.

Les meilleurs compteurs

	P.J.	B	A	Tot
Létourneau, Armand	7	9	9	18
Vien, Jean-Paul	8	3	14	17
Maranda, Jean-Charles	8	12	4	16
Picard, Roger	7	10	4	14
Plante, Raymond	9	1	11	12
Dumas, Grégoire	8	7	3	10
Boutin, Gérard	9	3	6	9
Morin, André	5	8	1	9
Guay, Jean	8	2	7	9
Blouin, Lucien	7	6	3	9
Lemieux, Antoine	7	5	3	8
Sauvageau, Robert	7	3	5	8
Carrier, Raymond	6	4	4	8
Pellerin, Jean-Marc	6	3	4	7
Labbé, Richard	7	6	1	7

Position des gardiens de buts

	P.J.	B	Moy
Garneau, Noël	3	7	2.33
Maranda, Georges	9	24	2.74
Jobin, Gérard	6	17	2.83
Chouinard, Raymond	7	32	4.57

Classement des équipes

	PJ	PG	PP	PN	Tot
PLANTE	9	6	2	1	13
CARBONNEAU	8	3	3	2	8
PELLERIN	8	2	4	2	6
CARRIER	7	2	4	1	5

Jean-Charles Maranda est le joueur qui a enregistré le plus grand nombre de buts et Paul-Henri Vien, le plus grand nombre d'assistances. Georges Maranda est le seul gardien a obtenir un blanchissage.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Funérailles de Mme Vve Philippe Carrier

Les funérailles de dame Aurore Hough, épouse de feu sieur Philippe Carrier, avaient lieu, le lundi 11 janvier dernier. Mme Carrier est décédée, le 8 courant, à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Elle était âgée de 63 ans.

M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Notre-Dame de Lévis, procéda à la levée du corps. Le service fut ensuite chanté, en l'église de Notre-Dame de Lévis, par M. l'abbé Jean-Marie Beauchemin de l'Evêché de Québec, neveu de la défunte. Ce dernier était assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Landry Chandonnet, vicaire de Notre-Dame de Lévis, et de M. l'abbé Laurent Proulx, ecclésiastique au Grand Séminaire de Québec. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Edgar Gosselin, chanta la messe des morts. M. Christophe Gagnon accompagnait la chorale et les solistes à l'orgue. On voyait dans le choeur du sanctuaire: M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Notre-Dame de Lévis; MM. les abbés Laurent Nicole et Jacques Langlois, vicaires de Notre-Dame de Lévis; M. l'abbé Gérard Fortier, directeur des anciens du collège de Lévis; les Révérends Pères Samson, Laperrière, Jacques et Tétrault ainsi que les Révérends Frères Gagnon et Aubin, de la Congrégation Saint-Vincent de Paul.

La croix était portée par M. Oscar Emond qui était accompagné de son épouse. Une délégation des Dames de Sainte-Anne, dont la défunte faisait partie, escortaient la dépouille mortelle. Le deuil était conduit par le fils de la défunte: M. Paul-Emile Carrier; son gendre: M. Gabriel Villeneuve; son petit-fils: M. Michel Carrier; son frère: M. Achille Hough; son beau-frère: M. Henri Carrier; ses neveux: MM. Benoit, Clément, Maurice, Charles-Henri et Paul-Eugène Carrier, etc., etc.

On remarquait dans le cortège: MM. Henri Gauvin, Louis Falardeau, Aimé Cloutier, Nazaire Simoneau, Jean-Marie Dumont, Thomas Bernier, Eugène L'Hébreux, Alexandre Léveillé, Jos Mecteau, Arthur Beaudoin, J.-C. Tanguay, René Bernier, Albert Goulet, Onésime Beaudoin, J.-T. Fournier, J.-Albert Turgeon et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent transportés au cimetière Mont-Marie de Lévis par la maison Maurice Gilbert de Lévis qui avait la direction des funérailles.

Nous réitérons à la famille cruellement affligée par ce deuil nos plus sincères condoléances.

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER

dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Funérailles de M. H. Rochette

St-Romuald. (DNC) — Mercredi matin avait lieu en l'église de St-Romuald, les funérailles de M. Honoré Rochette, époux de dame Berthe Rochette, décédé le 11 janvier à l'âge de 53 ans et 7 mois.

La levée du corps fut faite par le chanoine E. Alfred Dupont, curé et le service a été chanté par M. l'abbé Henri Lemire, assisté des abbés Edmond Simard, aumônier des Soeurs Grises, et M. A. Proulx, du collège de Lévis, qui agissaient comme diacre et sous diacre.

Dans le choeur on remarquait: M. le chanoine E. Alfred Dupont; MM. les abbés J. M. Ruel, de St-Romuald, A. Demers, et J. Nolin, du Collège de Lévis.

Suivaient la dépouille mortelle, ses fils: Roland Guy, Lucien, Gilles; son beau-père, M. Alfred Rochette; ses frères: MM. Alphonse et Joseph Rochette; son beau-frère: M. Antoine Gosselin; ses cousins: MM. Philippe Rochette, Cyrille Rochette, Jacques Rochette, Robert Rochette, Marcel Rochette, Albert Hains. Venaient ensuite: M. Albert Samson, ex-député du comté de Lévis, MM. Honoré Cadoret, Guy Cadoret, Jean-Louis Gosselin, Renald Roberge, Alphonse Demers, Antoine Morin, Jean-Claude Roberge, Georges Samson, maire de St-Romuald; MM. Edmond Robitaille, Xavier Brisson, Roméo Roberge, Albert St-Hilaire, Louis-Philippe St-Hilaire, Donald Slater, Paul A. Rochette, Joseph Carrier, Etienne Dumont, Roméo Roberge, Aimé Demers, N. P. Henri Lemelin, Paul Hains, Paul Robitaille, Emile Hallé, Albert Robitaille, Marcel Paquet, Philippe Chamberland, Gédéon Guay, Alphonse Demers, William Lee, Raymond Gosselin, Lionel Marcheterre, Philippe Genest, M.D.; Hilarion Gagné, Emile Hallé, Camille Lacroix, Léopold Tremblay, Tancrède Boucher, Marcel Robitaille, Bob, Shannon, W. Robitaille, A. Couture, R. Roberge.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Georges Marcoux & Fils, de St-Romuald.

Tournoi de tennis sur table

Un tournoi de tennis sur table sera joué prochainement au chalet du club de ski "Faucon Blanc" de Lévis. Tous les résidents de la rive sud qui veulent prendre part à ce tournoi, sont invités à donner leurs noms le plus tôt possible au chalet du club, situé sur l'avenue Bégin, à Lévis, ou bien à l'un des organisateurs suivants: MM. Jean-Paul Carrier Ladrière Samson ou Gilles Bernier. Le tirage des noms se fera demain soir, et l'on procédera ensuite à la préparation de la cédule des rencontres qui débuteront probablement jeudi soir. Le gagnant de ce tournoi recevra un magnifique trophée, emblème du championnat de la rive sud.

Clinique et immunisation

Une clinique dentaire aura lieu, au cours de la journée de demain, à l'école de Christ-Roi. Demain après-midi, de 1 h. 30 à 3 h., il y aura clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche, à l'école de Chaudière Bassin.

Léger accident

Un camion et un automobile se sont heurtés, vers 4 h. 30, hier après-midi, sur la rue Saint-Laurent, à Lévis. Les véhicules ne furent pas considérablement endommagés dans cet accident.

BOEUF DE QUALITÉ

Rôti ..... .33
Steak Surlonge ..... .69
Steak Filet ..... .63
Steak Fin-Ronde ..... .49
Steak Club SANS OS ..... .79

Saucisson au Céleri..... 10c paquet ½ lb
Jambon Pressé, Tranché 33c paquet ½ lb

Jambon Cuit Tranché 1.07
Jambon Cuit Haché .... 57c moule 12 on.

Saindoux Pur ..... 17c paquet 1 lb
Chaudière de 20 lb..... 2.99

W. E. BEGIN
436 ST-JEAN, TEL 4-5271 — 142 DE LA SALLE, TEL 5-8195

MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*

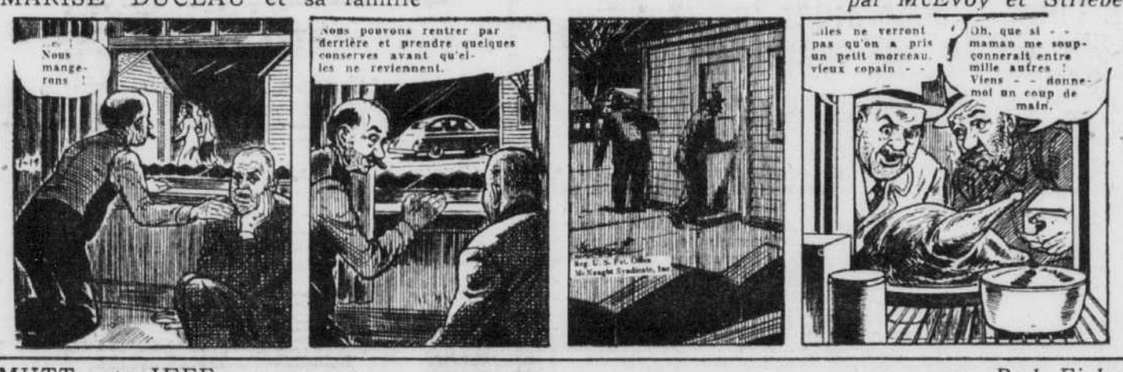

LES AVENTURES DE PAULINE

MUTT et JEFF — *par Bud Fisher*

LES JUMELLES CLAREAU — *par Dick Brooks*

Après dix ans de bagne

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 33

De son poste d'observation, Blaise scruta la cime rocheuse des collines avoisinantes. Vasquez avait suivi, sans doute, le sentier venant directement de Calabasas lorsqu'il fit enlever André pour le conduire à son repaire. Il aurait donc été visible juste au dessous de l'endroit où se dissimulait, en ce moment, Blaise.

Bientôt, quelqu'un franchit un étroit passage pour apparaître dans le paturage avoisinant. C'était bel et bien l'envoyé de Vasquez dont Blaise distingua le fusil accroché à sa selle. L'individu ne se donne même pas la peine de s'assurer s'il pouvait bien être épié. Il se dirigea vers un ruisseau desséché, au lieu de traverser le paturage conduisant aux deux défilés qui avaient confondu Blaise, à sa première visite à cet endroit. Il suivit, plutôt, le lit du ruisseau tari et d'rut de vue.

Blaise en demeura très surpris. Sautant vitement de selle, il quitta son poste d'observation et emprunta, lui aussi, le lit du ruisseau. Il s'arrêta pour baliser son passage et poursuivit son chemin avec précaution afin de n'être pas découvert par celui qu'il pourchassait, des buissons clairsemés le cachant à sa vue dans le ravin serpentant vers un vaste paturage.

Arrêtant sa monture à quelques pas du pâturage, Blaise aperçut de nouveau l'individu se dirigeant vers une muraille rocheuse. Comme il surveillait ses agissements, Blaise perçut un appel distant et vit quelqu'un remuer au sommet de la muraille. Un homme s'y tenait visiblement. L'envoyé de Vasquez répondit à cet appel en saluant de la main et poursuivant sa route. Il disparut enfin, dans un passage étroit. La sentinelle ne pouvait mieux surveiller tout étranger qui s'aventurerait dans le pâturage dont il avait la garde.

Si cette sentinelle pouvait être supprimée sans donner l'alarme, pensa Blaise, les hommes du Ranch des Montagnes auraient la voie facile pour pénétrer dans le repaire de Vasquez. Sautant de selle, il attacha son cheval à bonne distance du ravin et regarda de l'autre côté du pâturage, portant la main à son Colt avant de s'aventurer plus avant.

Marchant avec précaution dans le ravin, il perçut tout à coup un bruit venant de sa droite et se dissimula dans les buissons. Un autre individu venait d'apparaître non loin de la sentinelle. Celui-ci se leva aussitôt tandis que s'approchait le nouveau venu, armé également d'un revolver et d'un fusil.

— Il était grand temps que tu arrives, reprocha la sentinelle. Tu es en retard d'une heure !

— Martinez est de retour, dit l'autre. Vasquez a annoncé que nous recevrons bientôt beaucoup de pesos.

— J'ai vu passer Martinez, il y a quelque temps. Ainsi, ils sont disposés à payer la rançon exigée !, nouvelle qui rendit à la sentinelle sa bonne humeur. Comment va-t-on s'y prendre? demanda-t-il, s'étirant

— Nous partirons tous demain matin. Le paiement de la rançon, qui doit être discuté, serait effectué aussi facilement que ça !, dit l'homme de relève claquant ses doigts. Scrutant le vallon, il ajouta: Rien d'extraordinaire ne s'est produit ?

— Non, si ce n'est la brise légère qui a fait bouger les buissons ! La sauce chiri est-elle prête ?

— Oui, et je te la recommande... Au revoir, Raphaël !

Blaise vit tout près de lui, sur le sentier, une roche de grès qu'il ramassa, après l'avoir soupesée. Mesurant de l'oeil la distance qui le séparait du poste de la sentinelle dont il distinguait le sombrero, les muscles tendus, il la lança avec force sur sa cible vivante. Son lancer porta juste et la sentinelle s'affaissa En un rien de temps, Blaise s'était précipité sur elle, lui appliquant sur la nuque un solide coup de la crosse de son revolver. La sentinelle en avait pour son compte !

Penché et surveillant attentivement les alentours, Blaise se mit hâtivement au travail. Il saisit le Colt et le fusil de sa victime et les lança en bas du rempart escarpé de la colline. Déchirant en bandes étroites la chemise de la sentinelle, il en fit des lanières dont il se servit pour en lier les mains et les pieds, joignant les bouts des lanières à la tête qu'il encercla solidement.

Blaise perçut des pas de chevaux en arrière de lui, se retournant vivement dans cette direction. Le bruit s'accentuant, il saisit son fusil. Un premier cavalier apparut au tournant du sentier, puis un autre. Suivis par Ringuet et Auger, Prévost et André conduisaient la parade. Le père de Reine se porta à la rencontre de Blaise.

— L'avez-vous trouvée, enfin?

— Le repaire de Vasquez n'est pas éloigné. Voici l'une de ses sentinelles que j'ai lié comme un saucisson ! Nous n'avons plus qu'à entrer.

— Dieu soit loué ! soupira Prévost. Nous avons eu, cependant un peu de difficulté à suivre vos traces.

Blaise les devança à travers le pâturage, et jusqu'à l'entrée étroite du repaire. Personne n'intervint pour les empêcher de franchir le sentier qui devait les conduire dans un vallon. Mais ils ne s'y montrèrent qu'à la brunante. Arrêtant sa monture, Blaise dit à Prévost :

— Nous bloquons leur unique porte de sortie. Reine est quelque part, dans l'une des cabines que vous apercevez un peu plus loin. Il est préférable que j'y aille seul, afin de ne point perdre inutilement de temps à la chercher.

— Je t'accompagne, s'offrit André.

— Non. Il vaut mieux que tu prennes le commandement de notre groupe. S'il survenait quelque chose d'insolite, tu sauras exactement quoi faire. Je ne serai pas absent longtemps, d'ailleurs."

Quittant ses compagnons, Blaise disparut bientôt de vue. A quelque cent verges de la cabine la plus rapprochée, Blaise sauta de selle et attacha solidement son cheval. Saisissant son fusil il allait de l'avant, se tenant courbé.

Des hommes allaient et venaient près d'un gros feu de camp. Il pouvait facilement les entendre causer, tellement ils parlaient ouvertement. L'un d'eux jouait de la guitare et il perçut quelques éclats de rire. Blaise venait d'atteindre la première cabine. S'en approchant sans bruit, il jeta un coup d'oeil par la fenêtre. Quatre hommes étaient attablés, jouant au poker. Blaise se dirigea vers la cabine suivante. La fenêtre en était close, cette fois, avec des planches brutes. Il en explora des doigts les fissures. Quelqu'un bougea et Blaise perçut un faible cri de frayeur.

(à suivre)

La loi fédérale du logement

Sous le titre de "Loi favorisant la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions d'habitation et de vie", le gouvernement fédéral soumet actuellement au Parlement canadien de nombreux changements à la loi fédérale du logement. Nous avons déjà expliqué les plus importantes modifications que contient cette nouvelle loi mais, à cause de son importance, nous commençons aujourd'hui la publication du texte entier de ce bill qui, en abrégé peut être cité sous le titre de "Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

Voici donc le texte da la loi ainsi que des explications citées dans le bill même :

Après son adoption, le bill remplacera la LOI NATIONALE SUR L'HABITATION, actuellement en vigueur. Une grande partie des dispositions de cette loi sont ici reproduites. Cependant, il s'écarte, sur un point important, des principes contenus dans le texte actuel. Le régime de prêts conjoints établi par les lois antérieures sur l'habitation prendra fin et sera remplacé par un système d'après lequel la Société centrale d'hypothèques et de logement assurera les prêts consentis pour aider au financement de nouvelles maisons d'habitation.

Article 2

Les définitions données dans cet article sont sensiblement celles de la LOI NATIONALE SUR L'HABITATION. En conséquence de la définition, le terme "prêteur" remplace l'expression "institution prêteuse". La portée du mot s'étendra aux banques.

2. Dans la présente loi, l'expression

(1) "organisme agréé de crédit à tempérament" signifie une corporation, autre qu'une banque, autorisée à prêter de l'argent à un acheteur de marchandises ou à acheter des obligations représentant des prêts ou avances à un acheteur de marchandises, et agréée par le gouverneur en conseil pour consentir des prêts visés par la Partie IV;

(2) "prêteur agréé" signifie un prêteur agréé par le gouverneur en conseil pour consentir des prêts aux termes de la présente loi;

(3) "prêt approuvé" signifie un prêt à l'égard duquel la Société s'est engagée conformément au paragraphe (2) de l'article 6;

(4) "banque" signifie une banque à laquelle s'applique la **Loi sur les banques** ou la **Loi sur les banques d'épargne de Québec**;

(5) "frais des emprunteurs" signifie les frais prescrits par le gouverneur en conseil, avancés par un prêteur agréé conformément aux pratiques usuelles en matière d'hypothèque pour sauvegarder les intérêts du créancier hypothécaire et de la Société;

(6) "constructeur" désigne une personne qui construit des maisons destinées à la vente ou à la location;

(7) "projet" coopératif d'habitations" signifie un projet constitué en corporation selon les lois du Canada ou d'une province;

(8) "Société" signifie la Société centrale d'hypothèques et de logement établie par la **Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de Logement**;

(9) "coût de construction" signifie l'ensemble

(i) du coût ou de la valeur prisée du terrain, selon le moindre des deux montants, ou, dans le cas d'un terrain acquis par donation ou legs, la valeur prisée du terrain,

(ii) des honoraires d'architecte, des frais juridiques et autres ainsi que des frais d'administration nécessaires pour achever la maison ou le projet d'habitations,

(iv) lorsque les travaux sont exécutés par le propriétaire, du montant que la Société peut fixer comme valeur desdits travaux, et

(v) des frais d'utilisation du terrain et des frais d'administration;

(10) "coût de construction d'un logement familial" signifie la portion du coût total de construction d'un projet d'habitations, qui est attribuable au logement particulier, le coût total étant réparti entre les divers logements familiaux sur la base des facilités relatives d'habitation qui sont fournies par chaque logement;

11) "coût de transformation" signifie l'ensemble

(i) des frais d'acquisition du terrain et de l'immeuble, ou leur valeur prisée, selon le montant le moins élevé,

(ii) des dépenses réelles occasionnées par la transformation de l'immeuble en projet d'habitations, et

(iii) des honoraires d'architecte, frais juridiques et autres frais nécessaires pour achever le projet;

(12) "logement familial" signifie un logement où une famille peut vivre, dormir, manger, préparer les aliments et avoir des facilités sanitaires, avec ou sans autres facilités essentielles partagées avec d'autres logements familiaux;

(13) "famille à faible revenu" signifie une famille recevant un revenu familial global qui, de l'avis de la Société, est insuffisant pour lui permettre de louer des facilités de logement proportionnées à ses besoins, au taux courant des loyers dans la région où la famille habite;

(14) "ferme" signifie un terrain utilisé pour toute culture du sol, y compris l'élevage des animaux de ferme, l'industrie laitière et la fructiculture;

(15) "prêt garanti pour l'agrandissement de maisons" ou "prêt garanti pour l'amélioration de maisons" signifie un prêt destiné à l'agrandissement de maisons ou un prêt destiné à l'amélioration de maisons, consenti en conformité de l'article 24;

(16) "prêt destiné à l'agrandissement de maisons" signifie un prêt ou un achat d'obligations représentant des prêts ou avances de deniers consentis par une banque ou un organisme agréé de crédit à tempérament, aux fins de financer le remaniement d'une maison existante ou l'établissement d'additions y afférentes, pour y ajouter un ou plusieurs logements familiaux, mais ne comprend pas un prêt destiné aux améliorations agricoles, défini dans la **Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles**;

(17) "prêt destiné à l'amélioration de maisons" signifie un prêt ou un achat d'obligations représentant des avances ou prêts consentis par une banque ou un organisme agréé de crédit à tempérament, aux fins de financer les réparations, remaniements et additions apportées à une habitation, mais ne comprend pas un prêt destiné aux améliorations agricoles, défini dans la **Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles**, ni un prêt destiné à l'agrandissement de maisons;

(18) "maison" signifie un immeuble, avec le terrain sur lequel il est situé, destiné à être habité par des êtres humains et renfermant au plus deux logements familiaux;

(19) "projet d'habitations" signifie un projet, y compris le terrain où il est situé, comportant une ou plusieurs habitations à famille unique, ou une ou plusieurs habitations à familles mlutiples ou une combinaison d'habitations à famille unique et à familles multiples, avec une place publique, des moyens de récréation, un espace à destination commerciale et autres immeubles appropriés au projet;

(20) "prêt assuré" signifie un prêt

(Suite à la page 6, 6e col.)

UNIVERSAL AUTO OBTIENT UN CERTIFICAT DE MERITE : La Chrysler Corporation of Canada décernait hier un certificat de mérite à Universal Auto Limited, à l'occasion du 30e anniversaire de cet établissement. Sur notre photo, prise au Château Frontenac, on peut voir, de gauche à droite, MM. W. T. BYRNE, gérant du département du gros; J.-A. BROCHU, trésorier; PAUL TREMBLAY, gérant du district de Québec de la Chrysler Corporation; ROLAND GUILLEMETTE, président d'Universal Auto; P. J. MELVIN, gérant régional des ventes de la Chrysler Corporation; ROBERT POULIOT, vice-président d'Universal Auto; J.-E. MALOUIN, gérant des ventes, et GEO.-MICHEL GIROUX, secrétaire. (Photo du "Soleil")

Lettre d'Ottawa

Motion d'un député socialiste au sujet de l'exemption des frais médicaux — Actuellement on peut soustraire seulement ce qui dépasse trois pour cent du revenu — Arguments de l'Opposition et du Gouvernement.

(Par Gérard MORIN)

Ottawa, 19. Avec le temps, le gouvernement fédéral en arrivera à exempter les Canadiens de tous les frais médicaux qu'ils ont à solder, quand ils font leur impôt sur le revenu. Et cela même si la motion de M. Stanley Knowles, socialiste, a été défaite à la Chambre hier.

Actuellement, le contribuable canadien peut soustraire de son montant imposable tout ce qui dépasse en frais médicaux trois pour cent de son revenu.

On se souvient que cette limite au-dessous de laquelle on n'avait pas d'exemption a déjà été de cinq pour cent, puis elle est graduellement descendue à quatre et à trois pour cent. C'est la tendance vers zéro que l'on peut déceler dans la tactique du gouvernement, à mesure que le pays est plus prospère et que les mesures de sécurité sociale prennent de l'ampleur.

Il est impossible de tout obtenir à la fois. Mais il semble indubitable que cette tendance vers zéro va faire son chemin.

Et si elle ne fait pas lentement son chemin, c'est que nous aurons peut-être avant des années l'assurance-santé sur un plan national, ce qui réglerait le cas de l'exemption des frais médicaux à l'impôt sur le revenu.

La résolution de M. Knowles, au programme de la Chambre, hier, demandait au gouvernement "d'étudier l'à-propos de présenter un projet de loi visant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu afin de rayer la restriction de trois pour cent des dispositions de l'article qui prévoit la déduction de frais médicaux aux fins de l'impôt sur le revenu".

Les ministériels en bloc ont voté hier contre la motion Knowles, alors que toute l'opposition s'est prononcée en faveur du projet socialiste.

En 1952, les libéraux avaient voté en faveur de cette résolution rédigée dans le même sens. Et M. Knowles a annoncé hier que si sa résolution était battue au vote, il la présenterait de nouveau l'an prochain, et les années suivantes, jusqu'aux prochaines élections fédérales, pour montrer au peuple canadien ou le gouvernement prenait position, en face d'une mesure aussi importante pour le petit peuple.

Tout le monde à Ottawa connaît la ténacité inlassable, et d'ailleurs la compétence indiscutable de M. Knowles en toutes matières parlementaires. Dès que la CCF a besoin d'un expert pour traiter d'une question, n'importe laquelle, c'est M. Knowles qui se lève pour la dé-

(Suite à la page 6, 3e col.)

L'abbé Pierre Gravel a traité hier de divers problèmes

Le bonheur se forge en améliorant son sort, sans haine, dans un esprit d'épargne et de travail. Ainsi s'exprimait M. l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel, lors d'un concert-causerie donné hier soir au collège St-Roch, sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste, section St-Roch.

M. l'abbé Gravel parla longuement de la question d'un drapeau national. Il traita certaines questions syndicalistes, des grèves, du communisme, etc, et il exhorta les membres de la St-Jean-Baptiste à s'unir pour la défense de leur foi, de leurs traditions et de leur langue.

"Nous devons nous unir sur la question du drapeau. Il n'est plus temps de ressusciter le vieux drapeau de Carillon. Le conférencier a souhaité que notre futur drapeau national garde une grande croix dans le centre, signe de la chrétienté des deux éléments qui composent le Canada, une fleur de lys, signe des Canadiens de langue française, les premiers occupants du pays. Enfin, M. l'abbé Gravel s'est dit en faveur de voir dans ce nouveau drapeau un signe propre à l'élément anglais.

Le conférencier agrementa sa causerie de ce que nous pourrions appeler la petite histoire de Boischatel. Il rappela une foule de souvenirs sur ce pittoresque coin de la province de Québec. Il souligna aussi les difficultés qu'il a dû surmonter par suite des révélations d'un de ses paroissiens qui abandonna le parti communiste. Il rappela brièvement l'histoire de Pat Walsh. "J'aime mieux la sincérité de cet homme que les mensonges des autres. Pat Walsh s'est occupé de questions syndicalistes, mais en prenant la part des ouvriers et en

(Suite à la page 6, 4e col.)

PANNEAU D'AILE d'ambulance Cadillac perdu
Samedi, vers 6 heures p.m. de la barrière de Stoneham à Québec.
Toute information : Tél. : 2-4088.

MAINTENANT . . . la clarté des appareils auditifs est grandement améliorée. Le nouvel appareil Zenith-T* à 3-transistateurs fait mieux entendre. Fonctionne tout un mois complet avec une batterie de 18c. Seulement $140.
NOEL GUY
8 rue St-Joseph, Québec.
TEL.: 2-4553
Service pour tous genres d'appareils

Epuisement Nerveux ?
La tension nerveuse cause 75% des maladies, particulièrement l'insomnie, l'agitation et l'irritabilité. Prenez une bonne nuit de sommeil et calmez vos nerfs durant le jour avec un sédatif non-toxique. Plus de ¾ de million de boîtes de comprimés Sedicin ont été vendus dès les premiers 18 mois qu'ils ont été mis sur le marché. Aucune prescription nécessaire. Vendus par les pharmaciens seulement. Argent remboursé si les Sedicin ne vous soulagent pas.

TAPIS
TOUTES MARQUES
Grande variété de dessins
POSAGE • NETTOYAGE
MUR à MUR • SUR PLACE
méthode *méthode*
SMOOTHEDGE • SHAMPOO-
AUSSI
LINOLEUM et TEXTILES
ROCHETTE & FILS
552 ST-VALLIER TEL 2-5233

BIRKS
pour votre montre "Challenger"

CHARBON
E.J. CHARTIER & CIE, ENR.
22 RUE ST-ROCH. TELEPHONE 2-6895

APPARTEMENT A VENDRE
Revenu brut annuel $41,000.
Comptant requis $125,000, balance hypothèque,
14% net sur capital investi,
transigé confidentiellement avec le propriétaire.
ECRIRE CASE 3178 LE SOLEIL

A L'ASSOCIATION DES EPICIERS DU COIN : Les membres de cette association se sont réunis hier soir au Palais Montcalm pour tenir leur assemblée annuelle. Le même bureau de direction a été réélu au complet. Les grandes questions discutées à l'assemblée d'hier furent la vente de la bière et le projet d'un achat en coopérative pour les épiciers faisant partie de l'association. Ci-dessus, on voit sur la première rangée, de gauche à droite : MM. EDGAR BOURET, ARTHUR BARON et GAUDIAS BLOUIN, directeurs; GEORGES DION, trésorier; Mme A. TRUDEL, vice-présidente; MM. J.-B. ST-GERMAIN, président; LOUIS PARADIS, secrétaire; dans l'assistance, MM. ADJUTOR PARADIS, E. BEAUPRE, LOUIS BEAUDOIN, LUDOVIC ROY, BENOIT MOREAU, ADOLPHE GAGNON et BENOIT THERRIEN, directeurs; RAYMOND PARIS, secrétaire adjoint. (Photo du "Soleil")

Des projets des Epiciers du Coin pour garder la vente de la bière

L'Association des Epiciers du Coin a tenu hier soir sa réunion annuelle générale au Palais Montcalm Une grande partie de l'assemblée a été consacrée à discuter d'un moyen pour enrayer le coupage des prix dans le commerce de la bière.

Les membres ont aussi procédé à la réélection de leur ancien bureau de direction et on a mis à point un projet d'achat en coopérative pour les membres de l'association.

La vente de la bière

Les épiciers faisant partie de l'association des Epiciers du Coin sont résolus à enrayer le coupage des prix de la bière et ils désirent, par la formation d'une commission neutre et indépendante de tout gouvernement, faire établir un contrôle sur les prix de la bière actuellement vendue par les épiciers indépendants. Dans son allocution, le président réélu, M. J.-B. St-Germain, a démontré à l'auditoire le grand danger qui menace les épiciers indépendants de perdre la vente de la bière: "Le gouvernement provincial veut s'en emparer et il est clair que si la chose se produit, 75 p.c. des petits épiciers devront fermer leurs portes.

"Le premier ministre Duplessis disait autrefois qu'il ne toucherait jamais au commerce de la bière, mais aujourd'hui, il a cessé de le dire Nous estimons que cet état de chose est occasionné par la récente déclaration du cardinal Léger et par les moyens déloyaux des compagnies à favoriser leur commerce en donnant gratuitement un grand nombre de caisses de bières à certains épiciers. "M. St-Germain a dénoncé ce favoritisme en citant des chiffres: l'an dernier, il se serait ainsi distribué quelque 5,000 caisses de bière gratuitement. Ces dons contribuent grandement à miner le commerce de la bière au détriment de ceux qui veulent le pratiquer dans toutes les lois de la libre concurrence. Mêmes les chauffeurs de taxi reçoivent en cadeaux des caisses de bière qu'ils revendent ensuite de façon illégale.

Une commission neutre

"Comment faire pour conserver le commerce de la bière?" demande M. St-Germain. "Je propose que nous formions une commission neutre et indépendante du gouvernement pour faire observer la loi, qui fixera le prix de la bière et qui possédera l'autorité nécessaire pour sévir sévèrement en cas d'infraction. Le permis de vendre de la bière s'obtient actuellement au montant de $25, au détriment du marchand."

Le président des Epiciers du Coin désire que ce montant soit porté à $100, afin de diminuer la concurrence. "Cinquante dollars iraient au gouvernement et $50 à la commission neutre. "Selon M. Germain l'honorable Duplessis est forcé de s'emparer du commerce de la bière parce qu'il en est prié par le haut clergé, par la ligue du Sacré-Coeur et par les sociétés de tempérance.

La commission neutre que veut voir établie l'association des Epiciers du Coin servirait à punir ceux qui enfreindraient la loi, soit en vendant en-dessous du prix réglementaire, soit en vendant sans permis. "Ca ne peut pas marcher quand la bière est vendue même dans des comtés où la loi Scott est votée : si nous ne nous rallions pas, nous périrons. Vendre de la bière à $3 la douzaine pour un petit épicier n'est pas du tout payant. Les gouvernements ont bien fixé les prix du beurre, je ne vois pas pourquoi on ne fixerait pas le prix de la bière, qui est un alcool et non une liqueur.

Sur ce, l'un des plus vieux membres de l'association, M. J.-A. Smith, s'est levé pour dire que les Marchands détaillants veulent la destruction des petits marchands. "Ils veulent vivre, mais ne veulent pas

(Suite à la page 6, 4e col.)

Des cinq pêcheurs disparus, deux sont saufs

Windsor, Ontario, (PC) Deux des cinq pêcheurs isolés sur des îles glacées dans la rivière Detroit ont été retrouvés hier mais le sort des trois autres est inconnu.

A la Commission scolaire

Témoignage d'estime

M. le chanoine Israel Laroche, curé de la paroisse de St-Joseph de Québec et membre de la Commission des Ecoles de Québec, a reçu hier soir un éloquent témoignage d'estime de la part de ses collègues à l'occasion de sa récente nomination au canonicat. L'hon. Cyrille Delâge, président de la Commission, s'est fait l'interprète des autres membres de la Commission scolaire de Québec pour déclarer que la nomination de M. le chanoine Laroche était un témoignage public des plus mérité. M. Delage a fait l'éloge de M. Laroche et a mis en évidence ses qualités d'éducateur, et de pasteur. Sa nomination, dit-il, est un honneur pour sa famille, particulièrement pour sa vieille mère, pour la classe ouvrière avec qui il a toujours vécu et pour la Commission elle-même, dont il est un membre des plus dévoués. M. le chanoine a remercié l'hon. Delâge de ses touchantes paroles et surtout de la pensée magnifique qu'il a eue à l'égard de la mère du nouveau chanoine.

Travaux surveillés

A l'avenir, le contremaître consultant de la Commission Scolaire, M. Joseph Pedneau, surveillera tous les travaux entrepris par la Commission Scolaire même les constructions où un architecte est censé, de par les contrats, surveiller. Cette résolution a été passée hier soir par la Commission Scolaire, sur proposition de M. Henri Giguère.

$449,000 à disposer

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec peut encore disposer d'une somme de $449,000 sur le montant global de $1,500,000 qu'elle avait été autorisée d'emprunter par la Législature en vue de la construction de nouvelles écoles.

Contrat accordé

La maison Barnabé et Fils a obtenu le contrat de la nouvelle école de la partie nord de St-Pascal de Maizerets pour le prix de $450,543. Huit soumissions ont été ouvertes hier soir par les membres de la Commission Scolaire. Il s'agit d'une école de dix-huit classes pour une moyenne de 30 enfants par classe. La bâtisse neuve s'élève sur la 25e rue, entre les rues Bardy et Champfleury. Les plans sont des architectes Joseph Marchand et Germain Chabot. Les entrepreneurs seront invités à construire d'abord les classes pour que les enfants puissent y entrer en septembre ou octobre prochain. La résidence pourra être érigée plus tard. Les travaux débuteront au début du mois d'avril.

Les nouvelles écoles

Les problèmes d'érection de nouvelles écoles ou d'agrandissement d'écoles, à la Commission Scolaire de Québec, ne concernent pas seulement les nouvelles paroisses. Hier soir encore, les Commissaires ont été saisi d'un projet qui intéresse les citoyens de la paroisse de Notre-Dame de la Paix, soit l'agrandissement à l'école Lagueux et des changements souhaités à l'école des filles de la rue St-Vallier, dans la même paroisse.

Une délégation de l'Association des Parents et Maitres de cette paroisse, à laquelle s'étaient joints une trentaine de représentants de différents corps consultatifs, s'est présentée devant les membres de la Commission Scolaire de Québec pour protester contre une demande de cession de terrain à la maison Bizier et Caron, marchands de la rue St-Joseph. Cette firme avait fait une demande d'achat d'une lisière de terrain à proximité de l'école Lagueux. M. Bizier, qui a été lui aussi entendu hier soir, a proposé de faire l'acquisition d'un terrain de 25 par 40 ou 50 pieds pour ériger une bâtisse dont le troisième étage pourrait être mis à la disposition des Frères comme résidence.

Les délégués, accompagnés du R.-P. Maximim, directeur de l'Ecole Lagueux, ont proposé de faire construire une bâtisse sur pilotis, de trois étages, pour servir de résidence aux Frères; au premier étage: cuisine, salles, résidences pour les aides; au deuxième étage: une chapelle; au troisième étage: un dortoir. Le porte-parole de la délégation était M. Omer Blouin; on remarquait également dans l'assistance M. Elzéar Poitras, de l'Association des Parents et des Maitres de Notre-Dame de la Paix, M. l'échevin Paul Mecteau, qui a remercié les Commissaires de s'occuper du cas soumis par les résidents de N.-Dame de la Paix.

Les Commissaires ont déclaré se préoccuper depuis bien longtemps du cas de l'école Lagueux et de l'école des filles de N.-Dame de la Paix. Le pire obstacle, c'est le manque d'espace dans les limites de la paroisse. Tout de même, les démarches ne s'arrêteront pas là et l'on cherchera par tous les moyens à donner satisfaction à tout le monde: tant aux enfants, qu'aux parents et aux maitres.

Protestation

Un citoyen de la rue Roosevelt, M. J. Tardif, a protesté auprès des membres de la Commission Scolaire contre l'existence de corps de cadets devenus des filiales des forces militaires dans certaines écoles. Les Commissaires ont chargé le secrétaire de la Commission de demander des précisions à l'auteur de la lettre, avant de prendre position.

Universal Auto Limited de Québec décroche un enviable témoignage

"Universal Auto Limited se place au premier rang des vendeurs d'automobiles Chrysler et Plymouth et de camions Fargo dans la province de Québec", déclarait hier M. P.J. Melvin, gérant régional des ventes pour la Chrysler Corporation dans l'est du Canada, à l'occasion de la remise d'un certificat de mérite à cet établissement progressif de notre ville.

Universal Auto, qui célèbre cette année sa trentième année d'existence, a obtenu ce certificat chaque année depuis 1949. C'est aussi le seul dépositaire de la province de Québec à qui la Chrysler Corporation ait décerné cet honneur significatif.

C'est M. Roland Guilmette, président d'Universal Auto, qui reçut ce certificat de mérite des mains de M. Melvin, lors d'un déjeuner servi au Château Frontenac. Le certificat, présenté en deux copies, l'une anglaise et l'autre française, se lit comme suit : Ceci atteste qu'Universal Auto Limited est reconnu pour l'année 1953 parmi les dépositaires qui, plaçant l'intérêt de leurs clients au-dessus de tout, se sont conformés aux normes élevées de représentation progressive que nous avons établies pour nos dépositaires." Ces normes ont trait à l'ampleur et à la propreté des locaux, à l'administration générale, à l'efficacité du service des ventes, à la bonne tenue du service des réparations, à l'équipement moderne et approprié, en un mot à tout ce qui est susceptible d'apporter le maximum de satisfaction à la clientèle.

M. Melvin était accompagné de M. P.-P. Tremblay, gérant du district de Québec de la Chrysler Corporation. M. Roland Guilmette était entouré de son conseil d'administration, formé de MM. J.-R. Pouliot, vice-président, Geo.-Michel Giroux, notaire, secrétaire d'Universal Auto, J.-A. Brochu, trésorier J.-E. Malouin, gérant des ventes et W.T. Byrne, gérant du département de gros.

Dans son allocution, M. Melvin a rappelé la mémoire de M. Ferdinand Guilmette, fondateur d'Universal Auto et père du président actuel. M. Roland Guilmette a répondu aux voeux de M. Melvin en reportant l'honneur de ce certificat de mérite sur ses employés qui l'ont gagné jour après jour et sur la nombreuse clientèle qui n'a cessé de faire confiance à son entreprise. Il a terminé en soulignant la confiance que met dans l'avenir du Canada la Chrysler Corporation, qui vient d'investir 54 millions de dollars pour le développement de l'industrie de l'automobile au Canada.

M. Fleming chez M. Duplessis

Le premier ministre Hugh Fleming du Nouveau-Brunswick et le premier ministre Duplessis se rencontreront à Québec aujourd'hui pour discuter de l'aménagement hydro-électrique de la rivière St-Jean.

M. Duplessis a exprimé au cours de l'été dernier son désir de coopérer avec le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis dans l'exploitation de la rivière de 450 milles. Il a communiqué aux deux parties intéressées l'intérêt de son gouvernement lors de réunions séparées tenues en juin.

La St-Jean, le deuxième plus grand cours d'eau sur la côte de l'Atlantique, a sa source dans la province de Québec et traverse au Nouveau-Brunswick à la frontière du Maine pour se jeter dans la baie de Fundy.

Le coût de l'exploitation de la rivière a été évalué à $250,000,000, y compris l'aménagement des eaux du côté américain.

La réunion d'aujourd'hui sera la deuxième entre les deux premiers ministres. M. Flemming a rencontré M. Duplessis l'été dernier.

Chèque de $11,000 des Chevaliers de Colomb pour aider les aveugles

L'hon. Joseph Bilodeau, juge en chef de district, Cour du Magistrat, et président du conseil d'administration de l'Institut national canadien pour les aveugles, demande avec instance aux hommes d'affaires de la ville et du district — surtout aux industriels et aux commerçants — de visiter l'atelier de l'Institut où ils ne manqueront pas de trouver de nombreux produits pouvant s'ajouter avantageusement aux meilleurs de ceux qu'ils sont fiers de vendre actuellement.

L'hon. Joseph Bilodeau a lancé cet appel hier soir, comme il s'adressait aux membres du conseil 2721 Laval des Chevaliers de Colomb réunis dans leur salle de la rue Fleury. Le grand chevalier, M. Paul-Henri Garneau, venait de remettre à l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur général de la province et président de la campagne de souscription 1953 en faveur des aveugles de notre ville, un chèque au montatn de $11,000. Cette somme est le total des souscriptions recueillies jusqu'à maintenant par les Chevaliers de Colomb.

Ces derniers avaient accepté la mission de recueillir les collectes dans les paroisses de la ville et du district, les contributions des groupes industriels, des employés civils, des employés civiques, des employés de la compagnie de téléphone Bell du Canada, des employés des chemins de fer Nationaux et des militaires du district No 5. Au total, la souscription de l'Institut national canadien pour les aveugles se chiffre à $27,335.93.

"Les aveugles qui travaillent à l'atelier de l'Institut sont très adroits", a dit l'hon. Joseph Bilodeau. "Nous voulons que l'atelier assume ses propres frais d'administration. Jusqu'à maintenant, la chose a été impossible. Nous avons de nombreux autres services. Nous voulons que les souscriptions servent uniquement à maintenir ces services. C'est pourquoi la coopération des commerçants nous est nécessaire."

L'hon. Joseph Bilodeau a également révélé que l'Institut national canadien pour les aveugles maintient 43 cantines dans la province de Québec, dont sept dans notre ville. Ces 43 cantines ont fait un chiffre d'affaires de $1,000,000 durant l'année 1953. Mais dans ce service, également, les frais d'administration furent considérables.

Parlant de l'ouvroir de l'Institut, dirigé par la R. S. Thérèse — elle-même aveugle — l'hon. Joseph Bilodeau a annoncé que dès maintenant ce service recevra mensuellement une somme de $500. De plus, l'ouvroir se chargera du service so-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

CHEQUE DE $11,000 REMIS POUR LES AVEUGLES PAR LES CHEVALIERS : Les Chevaliers de Colomb du Consel 2721 ont remis hier soir à l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province, un chèque de $11,000 représentant les souscriptions recueillies à date pour les aveugles. On remarquait à cette cérémonie, en la salle des Chevaliers, rue Fleurie, en outre de l'hon. RIVARD, M. PAUL-HENRI GARNEAU, grand chevalier du Conseil Laval (2721); M. le juge JOSEPH BILODEAU, président du conseil d'administration de l'Institut national canadien pour les aveugles; MM. les échevins HENRI GAGNON, JOSEPH CONSEILLER, JULES MORENCY, A.-H. LEGARE, PAUL MECTEAU et EMILIEN BOISSINOT; M. RAOUL GARNEAU, de l'AssembléeArchevêque Mathieu des Chevaliers; M. l'abbé CHARLES-HENRI FALARDEAU, aumônier des Chevaliers; le R. Père ERNEST DESGROSEILLERS, P.B.; M. CONRAD LEBRUN, Me GERARD LEVESQUE, M. J.-WILFRID CADORETTE, le Dr OLIVIER FRENETTE, M. JEAN DOLBEC, M. PAUL HURTUBISE, maire de Château d'Eau; M. L.-D.-A. GAGNON, M. MAURICE CLOUTIER, M.A.L.; M. ALBERT VEZINA, M. JEAN SAUCIER, M. J. J. MARNELL et M. GUY FORTIER. L'hon. Rivard assumait la présidence de la campagne de souscription 1953 en faveur des aveugles. (Photo du "Soleil")

Ce nouveau traitement fait régresser les hémorroïdes douloureuses

Une nouvelle substance curative soulage la douleur—fait régresser les hémorroïdes

Montréal, P.Q. (Spécial)— Pour la toute première fois, la science médicale vient de découvrir une nouvelle substance curative qui possède des propriétés étonnantes en vue de faire régresser les hémorroïdes et d'en enrayer le saignement sans intervention chirurgicale.

Après avoir fait des essais cliniques sur plusieurs patients souffrant d'hémorroïdes, les médecins ont qualifié les résultats d'"amélioration très marquée".

La douleur a été promptement soulagée. Et tout en soulageant la douleur, cette nouvelle médication a fait régresser et diminuer les hémorroïdes.

Et, chose étonnante, cette amélioration s'est maintenue pendant des mois entiers sous la surveillance continue de médecins.

En effet, les résultats se sont révélés si satisfaisants que les personnes affectées ont pu déclarer: "Les hémorroïdes ne présentent plus aucun problème." Parmi ces cas—quelques-uns datant de 10 à 20 ans—se trouvait toute une série de différents états pathologiques.

Ces résultats plus qu'encourageants ont été obtenus sans l'emploi d'opiats, d'anesthésiques ou d'astringents. Le succès réside dans l'emploi d'une nouvelle substance curative, (Bio-Dyne) découverte dans un laboratoire de recherches de réputation mondiale. On commence déjà à se servir de Bio-Dyne pour la guérison de tissus lésés sur toutes les parties du corps.

Cette nouvelle substance curative est maintenant présentée en onguent pour hémorroïdes sous le nom de Préparation H*. Elle ne coûte que $1.19 le tube, y compris le prix de l'applicateur. Exigez là marque Préparation H—se vend dans toutes les pharmacies. Et surtout n'oubliez pas! Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, votre argent vous sera promptement remboursé. *Marque déposée

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, mardi 19 janvier 1954

Les prix élevés des denrées

Graduellement, par fractions de point, le coût de la vie baisse au pays; la diminution du prix des denrées alimentaires en est la cause de même que la stabilité des loyers, des services publics et des vêtements. D'une façon générale, le niveau en reste encore élevé et les ménagères se demandent si véritablement le coût des vivres ne pourrait être réduit davantage, surtout avec les surplus de production que donne notre agriculture. La viande se vend trop cher à leur gré, et le budget familial ne peut se permettre d'équilibrer ses dépenses avec le prix que les fournisseurs exigent.

Des spécialistes ont discuté, récemment, au cours d'un forum public, de ce problème du coût élevé des aliments. Les uns ont soutenu que ni les producteurs, ni les consommateurs n'en sont la cause première; ce serait à leur avis les intermédiaires qui absorberaient tous les bénéfices avec leur service de distribution et de vente car les fournisseurs eux-mêmes, les détaillants se plaignent constamment que leurs frais sont trop élevés au point de perdre le plus clair de leur profit.

Le fait demeure qu'il existe une variation sensible entre les prix de gros pour les viandes, par exemple, et les prix de détail dans les étaux de boucherie. Les économistes citent la statistique pour en faire la démonstration; au début de novembre 1953, le boeuf se vendait 22.3 cents les cent livres sur le marché aux bestiaux, contre 13.5 cents l'année précédente; le porc était offert à 25.6 cents, contre 34.2 cents l'année précédente. Ce sont des prix de gros pour l'animal vendu vivant; une fois abattu, au moins un tiers est perdu dans la préparation des quartiers de boeuf et de porc qui sont dépecés ensuite par les bouchers; chacune des parties a un prix différent, mais la marge reste très forte entre le prix d'achat initial que reçoit le producteur et le prix de vente que doit payer le consommateur. Il y a toute une différence entre les 22.3 cents que les abattoirs publics offrent pour les bouvillons de choix et les 90 cents que la ménagère donne au comptoir de son fournisseur pour la surlonge de boeuf.

Des intermédiaires se défendent, de leur côté, en rejetant la faute des prix élevés sur les maisons de salaisons, sur les fluctuations du marché alimentaire ou encore sur le jeu de l'offre et de la demande. Et à leur tour, les dirigeants des salaisons répondent qu'ils se bornent à une très faible marge de profit, à peine la fraction d'un quart de cent pour leurs opérations; ils se reprennent sur le volume des têtes abattues et sur l'utilisation de sous-produits de l'animal abattu. Tout de même, les responsabilités sont partagées, au point que l'on peut conclure que les prix augmentent pour tout le monde et que personne . . . . . ne fait de l'argent.

Une mystique qui se perd?

Dans les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue, la conquête du sol s'opère lentement depuis ces dernières années; la prospérité industrielle qui développe les centres urbains dans les vieilles sections de la province en est peut-être la cause. Depuis cinq ans, les sujets n'ont guère formé des contingents imposants vers les terres de colonisation; de moins en moins les fils de cultivateurs sont montés vers les Pays d'En-Haut, et il y a pénurie de bons colons.

D'ailleurs, les dirigeants du mouvement l'admettent. N'est-ce pas le ministre de la Colonisation lui-même, l'honorable J.-D. Bégin, qui le constatait récemment en ces termes : "Je trouve que les établissements ne sont pas assez nombreux. Il semble y avoir un manque d'intérêt de la part de nos terriens. J'espère que nous pourrons obtenir qu'un plus grand nombre des nôtres se décident à s'établir sur des terres".

Ce ne sont pas des paroles de défaitisme, il est vrai, mais un vif désappointement s'en dégage. Le ministre n'est guère satisfait des résultats obtenus en dépit des efforts déployés par son ministère, malgré le dévouement inlassable des apôtres de la cause et le zèle infatiguable des missionnaire de la colonisation. Le département est parfaitement outillé pour ouvrir des terres neuves, pour défricher des terrains boisés, pour tracer des chemins et ériger des maisons dans les colonies nouvelles; il distribue généreusement des octrois sous toutes les formes pour récompenser le travail du colon et du défricheur; il lui construit des écoles et des églises et crée pour lui des paroisses presque toutes faites. La vigne est prête ... mais les ouvriers sont peu nombreux !

Vraiment, la déception est amère. C'est qu'un autre courant s'est formé dans nos vieilles paroisses. Les fils de terriens ont de moins en moins le culte du sol; ils n'aiment plus la terre et leur vocation s'émousse; leurs yeux se portent au delà des limites de leur village, pour se laisser attirer par l'éclat des villes, et leurs pensées se nourrissent des plaisirs factices d'une vie facile dans son travail peu harassant à l'usine, à l'atelier, au bureau. La terre ne les retient plus.

Que l'on parle des beaux domaines qu'ils peuvent se tailler dans les régions neuves de l'Abitibi, qu'on leur vante la fertilité des champs, l'exploitation fructueuse d'un établissement agricole plus vaste et plus fécond que celui de leurs pères sur les rives du Saint-Laurent, qu'on leur proclame les vertus d'un travail sain au milieu d'un patrimoine qui leur est propre, ils écouteront d'une oreille distraite et s'en iront à la poursuite de leurs rêves, à la désillusion qui les attend en ville. Vraiment l'attirance de la terre a-t-elle perdu sa mystique !

Des félicitations à Lauzon

Les industries et les établissements commerciaux ont autant d'intérêt, sinon plus, à la bonne gestion des affaires municipales que les simples contribuables. Ces maisons d'affaires, en effet, paient une bonne part des taxes municipales; elles comptent énormément sur le bon état des services publics aussi bien que sur l'harmonie générale d'une collectivité où règnent l'ordre et la satisfaction.

C'est pour cette raison que les autorités municipales de Lauzon doivent se réjouir des félicitations qu'elles viennent de recevoir de la plus grande industrie de la ville. Le président des chantiers maritimes de Lauzon a tenu à exprimer au conseil de ville sa satisfaction devant le dernier rapport financier de la cité. "La ville de Lauzon, a-t-il écrit, a opéré durant l'année 1953 dans la mesure de ses ressources".

Dans ces conditions, les chantiers de Lauzon s'efforceront de maintenir et d'accroître leurs activités, a déclaré le président de la compagnie. Les contrats du gouvernement pour des constructions navales apportent beaucoup de travail; Lauzon continuera de construire par ailleurs "les plus gros navires jamais construits au Canada". Mais l'industrie des chantiers maritimes est instable au Canada, puisque notre échelle des salaires est trois fois plus élevée qu'en Europe. Les chantiers de Lauzon s'orientent vers d'autres activités pour assurer plus de permanence aux travailleurs de la ville. Des capitaux nouveaux sont investis. Une nouvelle boutique de machinerie a été installée et l'on y fabrique des articles en acier. "Nous espérons, dit le président, créer avec le temps un nouveau commerce".

Ces développements prometteurs sont dûs, évidemment, à l'initiative de ceux qui dirigent aujourd'hui les chantiers de Lauzon. Mais ils sont dûs également à tous ceux qui font de Lauzon une cité où il fait bon de vivre et de travailler: aux ouvriers, aux autorités municipales et aux représentants parlementaires.

Anniversaire à la "Universal Auto"

Quand une maison commerciale atteint l'âge respectable de trente ans, c'est qu'elle a mérité la confiance du public et que ses administrateurs se sont donnés à leur oeuvre avec persévérance. La maison "Universal Auto" vient de célébrer ce trentième anniversaire et on a signalé à cette occasion qu'elle avait procédé jusqu'ici et depuis sa fondation à 30,000 transactions d'automobiles. En ces dernières années, la "Universal Auto" s'est dotée de constructions nouvelles, de sorte que son garage est aujourd'hui l'un des plus vastes dans l'est du Canada. Il convient de féliciter tous les directeurs de cette entreprise prospère, et tout particulièrement M. Roland Guillemette, président, et fils du fondateur.

Un million d'immigrants

Lorsque dans quelques mois un navire déchargera sur nos bords sa cargaison d'immigrants, l'un d'entre eux sera l'objet d'attentions particulières, car il sera le millionnième à entrer au pays, depuis la fin de la guerre. Nos portes se sont ouvertes bien larges depuis 1945 pour accueillir par milliers et par centaines de milliers, chaque année, les nouveaux venus d'Europe; à la fin de 1953, un nombre respectable de 958,000 les ont franchies, et l'on s'attend à en recevoir encore 168,000 en l'année 1954, de sorte que le million sera largement dépassé. La population canadienne a grossi de ce mélange si bien que, selon certaines statistiques, un cinquième seulement des immigrants sont demeurés au pays.

Les victimes du régime

Quand les chefs du Kremlin proclament la liberté des cultes en Russie et dans les pays du rideau de fer, les faits apportent un démenti à leur affirmation. A l'heure actuelle, il y a 185 évêques et prélats qui sont éloignés de leur siège épiscopal, qui sont emprisonnés, ou expulsés, ou en détention surveillée. Vingt-trois évêques ont été exécutés — pour ne pas dire assassinés — à la suite de traitements les plus inhumains dans les prisons soviétiques. Les persécuteurs les plus farouches se retrouvent en Pologne où le cardinal Wyszinski et dix autres prélats ne peuvent s'acquitter de leurs fonctions; en Roumanie où tous les évêques ont été emprisonnés ou expulsés; en Bulgarie, en Tchécoslovaquie où onze évêques sont morts en prison, pendant que les autres sont traqués comme des criminels. Ainsi Moscou prétend pratiquer la liberté religieuse.

Une démocratie à l'oeuvre

Quand on parle de "l'Association canadienne des Manufacturiers", beaucoup s'imaginent qu'il s'agit d'un groupement d'hommes puissants et riches qui ne s'occupent que de leurs seuls intérêts. M. Henri-W. Joly, président de l'Association pour le district de Québec, a donné des renseignements sur la nature véritable de ce groupement. Plus de 80 pour cent des compagnies affiliées emploient moins de 100 personnes et la grande majorité emploient moins de 50 personnes. L'Association groupe 7,000 chefs d'entreprises dans plus de 650 villes canadiennes dont les usines fabriquent 75 pour cent des produits manufacturés au pays. Un tel recrutement et un tel progrès sont l'illustration des services qu'une association comme celle des Manufacturiers rend à l'économie du pays et, par conséquent, à la population en général.

Héroïques missionnaires

Après douze années d'un fécond mais pénible apostolat au coeur de la Mandchourie livrée aux communistes, quatre religieuses du Québec sont revenues au pays, non sans avoir subi les sévices d'une hostilité voisine de la persécution. IOn les a spoliées de tous leurs biens et chassées brutalement de leur maison, puis on les a accusées d'avoir maltraité et tué des milliers d'enfants. Leur longue captivité n'en a été que plus fructueuse car elles ont profondément édifié par leur courage héroïque et leur esprit de foi les populations qui étaient l'objet de leur apostolat et les persécuteurs qui s'acharnaient à leur perte. Ces femmes de Dieu, issues de familles chrétiennes dans nos vieux villages de Québec ont retrouvé leurs parents dans la joie de leurs foyers pour y goûter la tranquillité et le repos avant de reprendre la noble mission de leur vocation. Elles ont bien mérité de l'Eglise et de la patrie.

La tasse de café à 12 cents ?

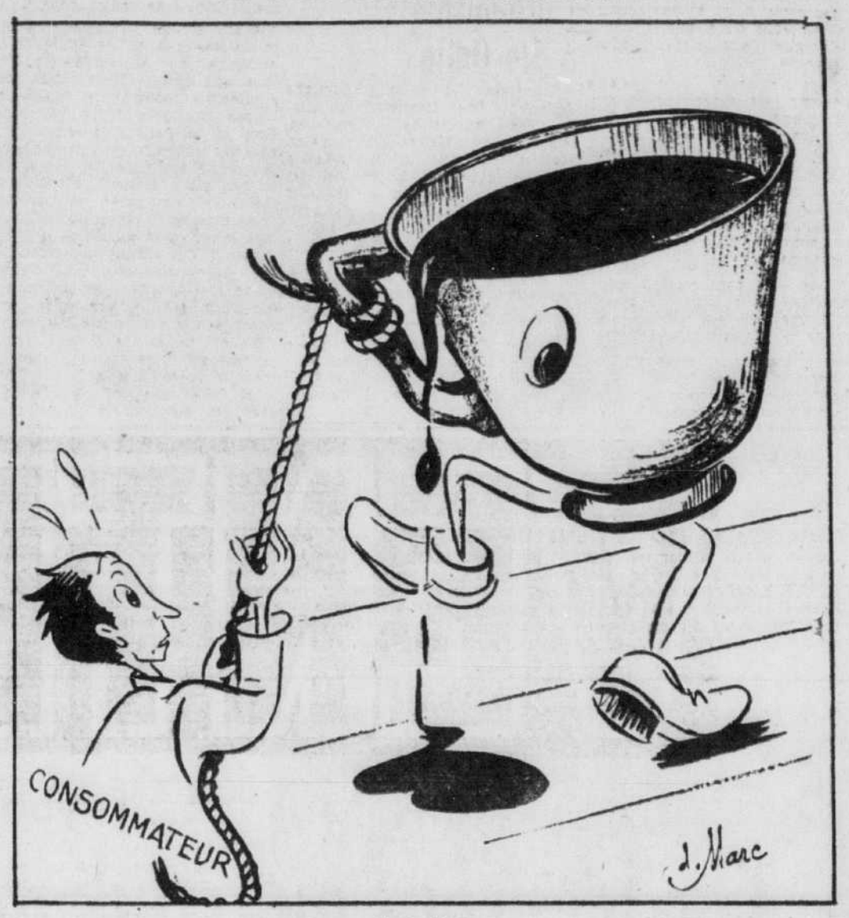

Halte-là !

Problèmes d'Histoire

Comment se nommait le célèbre professeur du Séminaire de Montréal qui avait été exilé de France par suite de la révolution française?

Ce fut l'abbé Claude Rivière, l'un des prêtres les plus distingués qui se soient livrés à l'éducation dans la province de Québec. Il était né à Roanne, dans le diocèse de Lyon, le 4 mai 1766, et il avait reçu la prêtrise dans sa ville natale, le 29 mai 1790. Il entra immédiatement chez les Sulpiciens et fit sa solitude à Paris, de 1790 à 1791. Mais la révolution française le força à quitter le pays et à se réfugier en Angleterre. En 1794, il échoua au Canada et fut aussitôt recueilli au Séminaire de Montréal, qui avait un grand besoin de professeurs. Professeur de mathématiques, de 1794 à 1800, l'abbé Rivières consacra les vingt dernières années de sa vie à l'enseignement de la littérature. Il mourut presque subitement à Montréal, le 10 juillet 1820. Il était âgé de 54 ans. L'abbé Rivière a laissé sa marque comme professeur au séminaire de Montréal.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions : nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Montréal. — Un violant incendie a détruit l'édifice occupé par MM. Swift et Copeland causant des pertes de $150,000.

Sydney. — La Commission des transports en commun des autorités municipales et de la Chambre de Commerce visitent le port dont on veut faire un port d'escale.

Il y a vingt-cinq ans

Washington. — Le département d'Etat annonce la conclusion d'un accord radiotélégraphique entre les Etats-Unis et le Canada.

Gazette rimée

Savoir-vivre

A quelle époque faut-il vivre
pour goûter un peu de bonheur:
dans le passé avec un livre,
dans le présent plutôt qu'ailleurs,
ou dans des rêves à poursuivre ?

Le passé, le temps, l'avenir,
sont une chaine inachevée;
Il est bon de se souvenir
d'une tradition éprouvée
pour à son progrès parvenir.

Mais le présent si vite passe
que tout en goûtant ce bienfait
on sache léguer à sa race
de plus belles chances de paix
avant que de céder la place.

On vit ainsi plus longtemps
dans le passé par expérience,
dans le présent par dévouement,
dans l'avenir par prescience,
et c'est vivre éternellement.

Poivre et sel

Fanfan a réussi.

Le soleil revient.

La servitude se prolonge.

Gibraltar reste impassible.

Il faut user du sel avec sagesse.

La lune sort de la chambre noire.

La mode se moque de ses clients.

Washington suit l'exemple d'Ottawa.

Les dépendants sont de mauvaise humeur.

Les dettes privées représentent un crédit commercial.

Avec le sabotage les inconvénients du voyage augmentent.

Marianne se souviendra du conte Le Petit Chaperon Rouge.

Agir contre l'ignorance

L'homme d'aujourd'hui est-il bien informé?

par Jacques KAYSER

L'homme du milieu du XXème siècle, représenté comme "émancipé", "majeur", civilisé", "maître de ses destinées", est-il au courant des événements qui surviennent dans son proore pays, et dans le monde! Peut-il se former une opinion, et, par ses décisions, le moment venu, influer utilement sur l'orientation de la politique?

La conséquence normale, dans la plupart des pays, de l'accès des hommes et des femmes à la vie publique aurait dû être un développement de leur intérêt dans la "chose publique", partant dans un accroissement de la connaissance des faits qui se déroulent devant eux, à côté d'eux.

Sans doute l'homme du milieu du XXème siècle est davantage et plus rapidement informé que ne l'était l'homme de 1925 ou de 1900. Mais l'est-il mieux? l'est-il plus utilement?

Aujourd'hui, s'il peut continuer à lire les nouvelles, il les entend aussi et commence à les voir. Il est à même de savoir tout ce qui se passe dans le monde entier à peu près ou moment où il désire le savoir. Il dispose aujourd'hui d'une multitude de moyens et de sources d'informations sans comparaison avec ceux dont, autrefois, il devait se contenter.

Mais pour quel résultat? Des sondages dont les conclusions sont profondément inquiétantes ont été effectués au cours de ces dernières années.

Les pays dans lesquels ces enquêtes—partielles comme tous les sondages et n'apportent qu'une valeur indicative—sont pourtant de ceux où les techniques de l'information sont les plus poussées et où les individus participent activement à la "politique". Il s'agit des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Italie et de la France.

Menés par l'Institut dirigé par Gallup ou par l'Institut français de l'opinion publique, ou encore à la demande de l'Institut international de la Presse, ces sondages dégagent une réalité qu'une vue superficielle du comportement des citoyens ne permet pas de discerner.

Quelques exemples suffiront à indiquer la profondeur du mal.

En 1951, 79% des citoyens américains ne savaient rien de sûr au sujet de la Déclaration des Droits. 19%—qui lisent les journaux et écoutent la radio—furent incapables de répondre à l'une quelconque des six questions posées se référant à des événements récents de majeure importance. Alors, 34% des "enquêtés" n'identifiaient pas Dean Acheson comme le secrétaire d'Etat. Aujourd'hui, en 1953, un autre sondage a établi que 47% des "enquêtes" n'identifiaient pas Foster Dulles comme le secrétaire d'Etat.

En France, où l'opinion publique est alertée depuis des longs mois sur les problèmes cruciaux posés par la Communauté européenne de défense, le réarmement de l'Allemagne, où les journaux parlent avec abondance et passion de ces questions, où les réunions sont suivies par des foules attentives, 52% des personnes consultées ont été incapables de dire si le Traité instituant l'armée européenne avait été déjà ratifié par l'Assemblée Nationale française, et 8% ont répondu affirmativement !

Seulement 15% des Américains, 31% des Anglais, et 72% des Français ont pu dire qui était de Gasperi, 36% des Français, 39% des Italiens, 44% des Anglais, et 51% des Américains, qui était Tchang Kai Tcheck. Si 39% des Américains ont été incapables de désigner un "pays satellite de l'U.R.S.S.", 26% des Américains n'ont pas pu dire le nom d'un pays intervenant avec les Etats-Unis en Corée. 47% des Italiens, 39% des Anglais, et 19% des Français étaient dans le même cas.

Seulement 40% des Italiens et des Anglais, 46% des Américains et 66% des Français ont pu parler avec quelque précision des Nations Unies. De cette situation, qui est responsable? En partie, le public qui ne chercherait pas à savoir; en partie, les entreprises d'information: presse, radio, télévision—qui ne l'alimentent pas correctement en nouvelles.

Puisqu'on s'accorde partout à reconnaitre que l'ignorance est une cause de mésentente et de tention internationales, que c'est un devoir pour les gouvernements de veiller que les peuples soient utilement renseignés et que c'est un devoir pour les peuples de se tenir informés afin d'être à même de participer valablement à la vie publique, il conviendrait de se pencher sans délai sur cette situation et d'y découvrir des remèdes. Les discussions qui doivent se dérouler au mois de Mars devant le Conseil Economique et social sur l'ensemble des problèmes de l'information ne manqueront pas de se référer à cette déficience redoutable pour les Etats et préjudiciable à la paix.

Q.F. No 1440 (S.I.F.)

Le crédit des clients

En octobre dernier, la somme des crédits alloués à leurs clients par les marchands détaillants atteignait $1,750,000,000. Cette marge paraît énorme. On se demande si elle ne dépasse pas le pouvoir de récupération des consommateurs canadiens. Ce problème a été soumis à M. Towers, directeur de la Banque du Canada. Il a refusé sagement de se prononcer. C'est qu'il connait mieux que quiconque le montant approximatif de l'épargne bancaire, la part du peuple dans les réserves-assurances, le revenu annuel de la nation, sans parler des placements dans les entreprises industrielles. Le potentiel de la fortune acquise au Canada éblouit les économistes étrangers. De tous les pays où les capitaux abondent, l'argent afflue au point que ce commerce invisible fait plus que compenser les soldes à payer, lorsque les importations canadiennes dépassent en valeur le montant des exportations. Il semble donc que les crédits consentis au peuple par ses fournisseurs soient bien garantis. Ils n'en représentent pas moins un pourcentage élevé par rapport au total des salaires annuellement payés aux consommateurs canadiens. La marge prochaine de cet expédient d'accommodation sera donc réglée par celle des remboursements mensuels que recevront les marchands détaillants. Le risque assumé par eux jusqu'ici est moins grand que celui de gens qui ont escompté que leurs revenus de l'année courante seront aussi stables que ceux qu'ils ont touchés en 1953. De part et d'autre, on aurait donc raison de se montrer plus prudent dans un commerce à retardement. Vendeurs et acheteurs ont intérêt à maintenir à un bas niveau le coût de perception des crédits.

(L'Evénement-Journal)

A travers la presse

L'impôt provincial sur le revenu personnel

En éditorial aussi bien que dans leurs pages d'information, les journaux du pays ont consacré ces jours derniers un large espace à cette importante nouvelle. Limitons-nous aujourd'hui à l'examen de l'opinion de deux quotidiens d'Ottawa et à celle d'un journal de Montréal. Pour l'OTTAWA CITIZEN du 16 janvier:

"toutes les implications de ce geste deviendront plus apparentes quand M. Duplessis aura présenté les détails de son projet de loi à la Législature. On pourra voir alors si, oui ou non, M. Duplessis a amorcé un autre de ses mouvements visant à une collision de front avec le gouvernement fédéral . . . Evidemment, Québec a le droit de fixer un impôt provincial sur le revenu. Mais les autres provinces ont conclu des accords avec Ottawa par lesquels elles "prêtent" leurs droits de taxation dans certains secteurs de la taxe directe en retour de subventions fédérales. Ces accords ont été profitables pour les provinces qui y ont participé, en leur assurant des montants substantiels et en laissant leur autonomie absolument intacte. M. Duplessis prétend que sa province s'abaisserait au rang de vassale si elle acceptait les octrois d'Ottawa. C'est un non-sens complet. Après s'être opposée, elle aussi, à ces ententes, l'Ontario y a consenti avec quelques réserves. En agissant ainsi, elle ne semble pas être devenue vassale . . .

Toute cette argumentation ne tient pas compte d'un point important, l'autonomie provinciale en matière d'éducation, à laquelle la province de Québec tient comme à la prunelle de ses yeux, et qui ne peut avoir ni la même signification ni la même portée en Ontario. LE DROIT du même jour ne l'oublie pas quand il déclare, sous la signature de M. Camille L'Heureux:

". . . La province de Québec a besoin de plus de revenus qu'elle n'en a pour faire face aux besoins de l'instruction et de la santé publique. Comme il en a le droit, le gouvernement de Québec prend les moyens d'obtenir une part légitime, à laquelle il a droit, de l'impôt sur le revenu personnel. Le pouvoir central doit comprendre la situation particulière dans laquelle se trouve cette province. S'il sait reconnaitre cette position, comme les Pères de la Confédération l'ont fait, un accord reste toujours possible en vertu duquel le Québec n'aura aucun double impôt à verser sur le revenu personnel. La sagesse commande d'en arriver à une telle entente."

Sous le titre: "Québec reprend l'offensive", LE DEVOIR du 16 janvier publie les commentaires suivants:

". . . Même si le geste est un peu tardif, il faut s'en réjouir. Il y avait longtemps que Québec menait, dans sa lutte contre l'agression fédérale, un combat d'arrière-garde qui avait à certains moments l'air désespéré. La reprise de l'offensive est de bon augure. Nous sommes peut-être à un tournant dans l'histoire des relations fédérales-provinciales. Le geste posé par Québec aura peut-être pour effet de renverser la vapeur."

Un peu plus loin dans le même article, M. Gérard Filion écrit:

"Le premier ministre a laissé entendre dans son discours que les hôpitaux et les maisons d'enseignement seraient les principaux bénéficiaires de la nouvelle taxe. Pour ce qui est des universités et des collèges, la nécessité d'une aide provinciale est plus urgente que jamais. L'exposé de Monseigneur Parent, vice-recteur de Laval, prenait un accent d'urgence, presque de détresse. Et puisque M. Duplessis a une prédilection particulière pour les lois rétroactives, nous voulons croire qu'il remettra aux universités et aux maisons d'enseignement secondaire les sommes dont elles ont été privées en 1953 par le refus du subside fédéral . . ."

Pour réduire les frais médicaux

Recours au médecin de famille

Le coût des frais médicaux augmente sans cesse. Malgré les octrois considérables des divers gouvernements et les dons généreux du public, les hôpitaux ne peuvent se multiplier, s'agrandir, se perfectionner et augmenter leur personnel aussi vite que l'exigeraient l'accroissement du nombre des malades et leur empressement à se faire hospitaliser au moindre symptôme sortant de l'ordinaire. Les universités ne suffisent pas plus à former autant de médecins qu'il faudrait et les jeunes praticiens cherchent à se spécialiser et à s'attacher à des hôpitaux, de sorte qu'en beaucoup d'endroits, particulièrement dans les centres ruraux, on manque de médecins. Agrandir la capacité des écoles de médecine n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire, parce que la science médicale, au contraire de la littérature, de la philosophie ou de la théologie, requiert des laboratoires et des professeurs de plus en plus spécialisés. Tout cela coûte extrêmement cher et le problème devient de plus en plus difficile à résoudre.

Une raison de cet état de choses est le fait que les gens se préoccupent davantage de leur santé et consentent des dépenses considérables pour recevoir les soins des meilleurs spécialistes, qu'ils veulent se faire admettre dans les hôpitaux les plus renommés et, que, même s'ils sont en bonne santé, ils n'hésitent pas à payer des primes élevées pour des assurances hospitalisation-frais-médicaux-et-chirurgicaux, pour le cas où ils en auraient besoin.

Toutes ces dépenses ne sont pas toujours faites à bon escient, cependant, et il serait facile de réduire de beaucoup les frais médicaux et hospitaliers, si seulement on se donnait la peine de consulter d'abord un praticien général, de préférence le médecin de famille. C'est lui, souvent il en est le seul capable, qui peut diagnostiquer avec le plus de chances de succès, parce qu'il connait le genre de vie, les conditions d'existence, l'hérédité, l'influence du milieu auxquels a été soumis le patient.

Nombre de malades dépensent inutilement des centaines et des centaines de dollars à consulter des spécialistes qui ne peuvent rien pour eux, justement parce que les malades, ne sachant pas interpréter la véritable nature de leur mal, vont rarement voir exactement le genre de spécialistes qu'il faudrait dans tel ou tel cas.

Le plus sage et le plus économique est encore d'avoir un médecin de famille, de le visiter de temps en temps, de s'en faire un ami, de le tenir au courant de tout ce qui peut influer sur la santé, sans négliger les circonstances dans lesquelles on vit. Agir ainsi nous éviterait de déranger des spécialistes qui ne peuvent rien pour nous et qui ont besoin de tout leur temps pour s'occuper des maladies qui sont de leur domaine. Cela nous épargnerait également beaucoup d'argent. Dans la plupart des cas, le médecin de famille nous délivrerait de nos malaises, sans visite aux spécialistes, sans opération, sans hospitalisation, parfois même sans médicament.

Ayons un médecin de famille, visitons-le régulièrement et tenons-le au courant de notre état physique et psychique. Notre santé sera meilleure. Dans les cas sortant de l'ordinaire, l'homme de l'art nous enverra au confrère spécialisé ou au chirurgien indiqués par la nature de la maladie. Ainsi, tous les médecins ne seront pas obligés de se faire spécialistes pour plaire au public; les bureaux des spécialistes ne seront plus autant achalandés par des gens qui ne savent même pas de quoi ils souffrent, lorsque toutefois ils sont réellement malades; les hôpitaux ne seront plus tellement encombrés et notre portefeuille, tout comme notre santé, s'en trouvera mieux.

Remettre en honneur le médecin de famille est aussi la meilleure garantie possible contre les dangers de la médecine étatisée, bureaucratique, vidée de son respect humain et compliquée de difficultés administratives.

(Conrad LANGLOIS, dans "La Patrie")

Période de transition

Les journaux et revues qui s'occupent spécialement des affaires ont confiance en l'avenir prochain du Canada. Ils conviennent tous que l'année 1954 ne sera pas aussi prospère que les précédentes, surtout pour le gouvernement; mais ils croient que les classes laborieuses n'auront pas à souffrir de cette période transitoire ramenant l'économie du Canada à sa condition d'un jeune pays en progrès. Les salaires se maintiendront mieux que la moyenne de l'embauche, mais le coût de la vie et le taux des taxes seront réduits. Quant au commerce extérieur le volume s'en accroîtra peut-être, sans parvenir à égaler en valeur les records établis. C'est que les marchandises échangées subiront des cours à la baisse. En volume, les exportations et les importations augmenteront entre les Etats-Unis et le Canada, à la faveur de concessions douanières consenties entre bons voisins. Un autre bon effet de ce voisinage sera de favoriser, dès le mois d'avril, le commencement des travaux pour l'aménagement et la canalisation des eaux du Saint-Laurent. On prévoit que le Sénat américain supportera la politique du président Eisenhower, champion déterminé de la collaboration américaine à cette double entreprise. Il est trop tôt pour présumer des intentions des membres de la Chambre basse, à Washington, mais le ralliement des sénateurs contribuera fortement à consolider la petite majorité républicaine du Congrès.

(L'Evénement-Journal)

Nouvelles religieuses de France

Paris (collaboration spéciale) Renouant avec une ancienne tradition, la municipalité de Paris a associé la capitale aux fêtes de Sainte-Geneviève, sa patronne.

Le président du Conseil municipal de Paris, M. Frédédic Dupont et les membres du bureau étaient réunis, dimanche matin, le 10 janvier, dans le choeur de l'église de Saint-Etienne-du-Mont, pour renouer avec une très vieille tradition.

Dans une allocution, le chanoine Petit salua les conseillers municipaux et retraça la vie de la Sainte qui, "dans le sens le plus honorable du mot, a été la première des vraies résistantes".

Soudain, un pâle rayon de soleil balaya la nef, à l'ouverture du grand portail, pour l'entrée solennelle du cardinal-archevêque de Paris, accompagné de ses évêques auxiliaires.

Mgr Feltin était accueilli par le président du Conseil municipal et le clergé. Après les invocations à la patronne de Paris, le cardinal reçut le reliquaire contenant les ossements de la Bergère de Nanterre et descendit la nef en cortège pour gagner sa voiture. Il y prit place avec M. Frédéric Dupont: les reliques de Sainte-Geneviève sont placées sur une tablette, devant eux.

Les voitures gagnèrent Notre-Dame, encadrées de motocyclistes de la police parisienne; devant la cathédrale, un brancard avait été déposé: le cardinal Feltin y déposa le reliquaire. Quatre fidèles en habit, leurs ordres en sautoir, chargèrent le précieux fardeau sur leurs épaules, s'avançant en tête du cortège jusqu'au transept où un autel avait été dressé. Une immense tenture aux couleurs de notre ville, bleu et rouge, timbré de ses armes, barrait l'entrée du choeur. Mgr Feltin prit place sur le trône du côté de l'Evangile et la messe pontificale fut célébrée par Mgr Brot, évêque auxiliaire de Paris.

A l'Evangile, le cardinal-archevêque de Paris, prit la parole. Avec émotion, il remercia, au nom du peuple de Paris et en son nom personnel, les membres du Conseil municipal et leur président d'avoir repris cette tradition d'associer la Ville de Paris aux fêtes de sa Patronne.

Rappelant la protection que Celle-ci n'avait cessé d'accorder à la capitale, Mgr Feltin termine par cette invocation:

"Sainte-Geneviève, donnez-nous la Paix!".

Paris reçoit le cardinal Feltin et le nonce Apostolique.

M. Frédéric Dupont, assisté du bureau du Conseil municipal et du Syndict, M. Jacques Feron, a donné samedi soir le 9 janvier une brillante réception, à l'Hôtel de Lauznn, en l'honneur du cardinal-archevêque de Paris et du nonce apostolique, Mgr Marella, qu'entouraient tous les évêques auxiliaires de Paris, ainsi que Mgr Lambertini, Mgr Bressolles, Mgr Touvet et MM. Le Cour Grandmaison et Alfred Michelin.

"Sachez, Excellence, a dit le président du Conseil municipal, en s'adressant à Mgr Marella, combien nous sommes fiers de vous recevoir, vous qui avez su, en si peu de temps conquérir la déférente confiance de Paris qui vous était déjà si légitimement due comme envoyé d'un Pontife aussi prestigieux et vénéré que sa Sainteté le Pape Pie XII."

Après cette évocation du Souverain Pontife. M. Frédéric Dupont conclut par ces paroles qui furent très remarquées;

"Nous apprécions comme bien incomparable la collaboration confiante de l'Eglise avec la municipalité, pour la sauvegarde des intérêts spirituels et matériels de la cité . . .

Vous avez la gratitude de Paris pour l'oeuvre admirable que vous accomplissez en digne successeur d'une lignée de prélats et de prêtres infatigables, porteurs du plus haut message qui ait jamais été envoyé à l'humanité."

Le cardinal Feltin répondit en son nom et au nom du nonce apostolique en célébrant la mission civilisatrice de Paris.

La Statue miraculeuse d'Entrevaux:

On communique de Nice que le 8 janvier, à l'Hôtel du Var, en présence de M. Philip, huissier, à Annot, qui avait levé les scellés placés sur la statue miraculeuse de Sainte-Anne, le docteur radiologiste Roger Tropponi a radiographié cette dernière, à la demande de M. Jean Salvadé, gérant de l'Hôtel du Var.

Avant la radiographie proprement dite, le Dr Tropponi se livra à un examen radioscopique de la statuette qui lui permit d'affirmer qu'elle ne contenant aucun conduit métallique.

La Sainte-Anne a été ensuite replacée dans une nouvelle chasse scellée par l'huissier.

Le lendemain, le Dr Troppini faisait la confirmation officielle de ses constatations; ses clichés! radiographiques confirment l'examen radioscopique: La Statue ne recèle aucun corps métallique, ni verre, ni cavite. Le mystère reste donc entier.

Les prêtres-ouvriers

La "Semaine religieuse de Lille publie le texte de l'allocution prononcée par Mgr Lienart à l'occasion de la réception des voeux de Nouvel An, organisée par son clergé.

Le voici: "La décision du Saint-Père à l'égard des prêtres-ouvriers comporte deux points qu'il faut considérer sans négliger ni l'un ni l'autre C'est d'abord que l'expérience actuelle ne peut pas continuer dans sa forme première, et ensuite, que cet apostolat doit être continué sous une forme nouvelle.

Le Saint-Père a pris cette décision pour des raisons doctrinales. Etre prêtre et être prêtre-ouvrier sont deux fonctions, deux états de vie différents; et il n'est pas possible de les unir dans une même personne sans altérer la notion du sacerdoce. Le prêtre est fait pour consacrer sa vie à Dieu et au service des âmes; l'ouvrier accomplit une tâche temporelle: il n'y a pas moyen de confondre les deux fonctions. Même si la méthode d'apostolat, telle qu'elle est appliquée par les prêtres-ouvriers a eu une certaine efficacité, on n'a pas le droit de toucher au sacerdoce, tel que le Christ l'a établi. D'autre part, le temps consacré au travail manuel met le prêtre dans l'impossibilité de remplir sa fonction essentielle et risque de l'amener à s'engager dans le domaine temporel: or, le sacerdoce doit rester à l'écart de ce domaine, sans ,toutefois, se séparer totalement du monde. Ces raisons sont tellement évidentes qu'il n'y a qu'à s'incliner devant elles.

L'évêque de Lille a ajouté que le Saint-Père avait insisté également sur la nécessité de "continuer cet apostolat" par des moyens nouveaux et a vivement engagé les évêques de France à découvrir et à appliquer de nouvelles formules pour que le contact entre l'Eglise et le monde ouvrier, que les prêtres-ouvriers ont contribué à rétablir ne soit pas brisé et que soit sauvegardé le bien des âmes."

L'urbanisme à Ste-Odile

Rimouski. (DNCL) M. Burroughs Pelletier, I.P. et directeur provincial du Département de l'Urbanisme, section des Affaires municipales, était à Ste-Odile-sur-Rimouski, la semaine dernière afin d'aider les autorités municipales à résoudre d'épineux problèmes. Il s'agissait d'établir un plan de zonage à Ste-Odile et d'étudier aussi les règlements futurs de construction.

A son arrivée, M. Pelletier a fait connaissance avec les édiles de la municipalité et a visité avec eux en tous sens les rues de ce village pour étudier la topographie. Il y a eu réunion chez le maire, M. Oscar Ross, où M. Pelletier a rencontré le conseil municipal et les membres du comité de l'Aqueduc. On a établi des plans divisant le village de Ste-Oidle en zones industrielles, commerciales et résidentielles et rédigé le règlement municipal s'y rapportant. On compte que l'installation du système d'aqueduc, d'égout et de protection contre l'incendie à Ste-Odile, dès le printemps prochain, activera la construction en ce quartier de la ville dont la croissance a été entravée jusqu'ici par le manque de commodités.

M. Pelletier a fortement encouragé les autorités municipales de Ste-Odile à établir des règlements d'urbanisme autrement, a-t-il dit, "Ste-Odile deviendrait le quartier pauvre de Rimouski. Les gens qui ne veulent pas se conformer aux exigences des lois et du bon sens viendraient y établir leurs pénates et construire leurs demeures sans aucun souci de l'ordre et de l'esthétique qui sont les raisons d'être de l'urbanisme".

CAP-SANTE

Inhumations

Inhumations dans le cimetière de Cap-Santé, en 1953 :

Le 8 janvier, M. Paul-Emile Julien; le 22 janvier, M. Ferdinand Benoit; le 9 février, Marie-Andrée Deschênes; le 7 mars, Mme Joseph Frenette; le 8 mars, Mme Alphonse Delisle; le 9 mars, M. Théophile Frenette; le 9 mars, Mme Emilien Cinq-Mars; le 15 mars, M. Gédéon Pascal; le 14 juin, M. Henri Roger; le 8 juillet, Joseph-André Martel; le 8 juillet, M. Ulric Delisle; le 17 juillet, Marie-Andrée-Lise Gignac; le 17 juillet, Mme Théophile Matte; le 30 juillet, M. Arthur Matte; le 9 août, Mme Raymond Morisset; le 23 septembre, Mme Napoléon Germain; le 13 octobre, Mlle Dorélis Germain; le 14 octobre, Mme Eléodore Richard; le 24 octobre, Mme Adjutor Lemay; le 24 octobre, M. Philippe Matte; le 18 novembre, Mme William Nellson; le 20 décembre, Mme Louis Richard.

MONTMAGNY

St-Mathieu

Cette paroisse a enregistré, au cours de l'année écoulée, 120 naissances, 31 mariages et 36 décès.

Vie, entrain? — J'en ai!

Voici mon secret

Vieux à 40, 50, 60?

Croyez les milliers d'hommes autrefois faibles, fatigués, sans énergie ni entrain. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex. Ostrex remonte le corps épuisé, déprimé, vieilli par le manque de fer; stimule, fortifie. Aide les deux sexes à rajeunir. Devenez alerte, vigoureux, plus jeune avec Ostrex. Format d'introduction, 60¢. Toutes pharmacies.

Ans.

ENTENDEZ MIEUX POUR 18c PAR MOIS AU LIEU DE $4.50 à $9.00 !

L'extraordinaire nouvel appareil auditif, sans lampes, 3-transisteurs.
APPAREIL AUDITIF "ROYAL-T" ZENITH
seulement $140.
Boutons de conduction par l'os moyennant supplément modéré.

Fonctionne seulement pour 18c par mois . . . comparé à $4.50 jusqu'à $9.00 par mois pour le vieil appareil auditif démodé à lampe! Une minuscule batterie fonctionne pendant tout un mois!

Garanti 10-jours argent remis

Voyez immédiatement votre vendeur local d'appareils auditifs Zenith pour plus de renseignements et ce que vous épargnerez en frais de batteries vous remboursera rapidement pour le bas prix d'achat "Royal-T". Demandez-lui des détails pour le plan de service 5-ans, et aussi la garantie écrite 1 an. Ou écrivez dès aujurd'hui pour la brochure gratuite et la liste complète des vendeurs. Zenith Radio Corporation of Canada, Ltd., Dept. A. 1165 Tecumseh Rd., East, Windsor, Ontario, Canada.

Vous ne pouvez acheter un meilleur appareil auditif à n'importe quel prix . . . demandez à toute personne possédant un appareil auditif Zenith.

ZENITH

Par les fabricants d'appareils de radio et de télévision Zenith de réputation mondiale.

Chronique ouvrière

EGALITE DE SALAIRE

Madame Ellen Fairclough a présenté à la Chambre des Communes un bill (2) intitulé "Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale".

La loi, si elle est adoptée, s'appliquera aux personnes employées à des ouvrages, entreprises ou affaires relevant de l'autorité législative du Parlement du Canada, ou relativement à leur exploitation ou fonctionnement y compris les ouvrages, entreprises ou affaires exploités ou exercés pour la navigation et la marine marchande, les chemins de fer, canaux, télégraphes, lignes de vapeurs, les passages en bac entre une province et tout pays autre que le Canada, les aérodromes, aéronefs et lignes de transport aérien, les stations de radiodiffusion, le service civil et toute corporation établie en vue d'accomplir une fonction ou un devoir au nom du gouvernement du Canada, patrons et syndicats ouvriers, personnes employées par ces corporations.

En vertu de ce projet de loi, constitue une pratique déloyale en matière de salaire le fait, par un employeur d'établir, dans le paiement de salaires, une distinction pour cause de sexe en versant à quelque employée une rémunération d'un taux inférieur à celui qu'il applique au payement d'un salaire à des employés du sexe masculin pour un ouvrage d'une nature comparable, à l'occasion de travaux dont l'accomplissement exige une habileté et une compétence comparables, sauf si ledit payement est conforme à un régime d'ancienneté ou d'augmentation méritée qui ne fonde aucune distinction sur des considérations de sexe; ou de mettre en chômage ou congédier une personne employée ou d'établir autrement des distinctions contre cette personne, parce qu'elle a produit une plainte visée par la présente loi, ou intenté ou fait intenter quelque procédure prévue par cette loi ou s'y rattachant, ou a témoigné ou est sur le point de témoigner dans toute procédure de ce genre.

Un écart entre le taux de salaire d'une employée et celui d'un employé, quand il repose sur un facteur autre que le sexe, ne constitue pas une inobservation du présent article.

La loi prévoit la nomination d'un conciliateur ou d'une commission pour étudier les différends qui pourraient subvenir et faire des recommandations.

Le Ministre peut émettre toute ordonnance qu'il juge nécessaire pour donner effet aux recommandations de la commission.

Pour infraction et peine, quiconque omet de se conformer à une disposition de la présente loi, est coupable d'infraction et encourt, sur déclaration sommaire de culpabilité, une amende d'au plus cent dollars.

CONVOCATIONS

Unions internationales: Assemblée de l'Union internationale des employés d'Oval Wood Dish, local 2731, ce soir, à 8 heures, à 72 rue Ste-Hélène.

VENTE Prix-inventaire

dans tous nos rayons,

Commençant mercredi matin, chez Pollack LIMITÉE

LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

VOYEZ NOS 2 AUTRES ANNONCES pages 10 et 11

ÉCONOMISEZ jusqu'à 50% et plus
- spéciaux à tous les étages
- rabais dans tous les rayons
- stocks réguliers et nouveaux

MAGASINEZ dans une atmosphère agréable
- service et courtoisie
- vendeurs supplémentaires
- terrain de stationnement

PROFITEZ de ces aubaines
- pour vous-mêmes
- pour votre famille
- pour votre foyer

Voyez nos étiquettes spéciales, rouge et noir sur blanc! Elles représentent de grandes économies! Quantités d'autres spéciaux non annoncés!

Voici un exemple typique choisi au hasard parmi des centaines d'autres!

2.98 et 3.98 - valeurs ordinaires!

BONNETS

100% laine et Angora

1.49

en vente - chacun . . .

Marchandises nouvelles, grandes nouveautés nous arrivant de New-York! A rabais, spécialement pour cette occasion!

Voyez les quatre modèles illustrés! Ce qu'il y a de plus confortables et de plus chauds pour nos hivers canadiens! Très pratiques, tout en étant très chic!

- **Blanc**
- **Rouge**
- **Brun**
- **Vert kelly**
- **Marine**

Pollack — Chapeaux pour dames — rez-de-chaussée

BRICK BRADFORD — *par William Ritt et Clarence Gray*

MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Le ministre des Etats-Unis à Ottawa et madame Don C. Bliss recevaient à dîner, récemment, en l'honneur de M. et de madame James Thomson qui doivent quitter la capitale prochainement.

BAL

Madame Louis Saint-Laurent, épouse du très honorable premier ministre du Canada, a accordé son distingué patronage au bal de Charité des Dames Auxiliaires de l'hôpital Royal Victoria qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal le vendredi vingt-deux janvier.

RECEPTIONS

Le lt-colonel et madame Jean Gendron ont reçu à un cocktail samedi à leur résidence avenue Lemesurier.

M. et madame Pierre Côté ont reçu samedi en l'honneur de M. et de madame Louis Pratte, à l'occasion de leur prochain départ pour Montréal.

Mademoiselle Esther Morin a reçu à déjeuner chez Kerhulu, en l'honneur de mademoiselle Denyse Drolet, à l'occasion de son mariage prochain.

Mesdemoiselles Marie et Marthe Chalifour ont reçu à un cocktail samedi en fin d'après-midi, en l'honneur de mademoiselle Denyse Drolet et de M. Claude Brunet, dont le mariage sera célébré prochainement.

Mademoiselle Henriette Guilbault, de la métropole, a reçu récemment pour sa nièce, mademoiselle Andrée Guilbault, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Les invitées étaient: mesdemoiselles Suzanne L'Heureux, Suzanne Bernier, Rolande Beauchamp, Lise Bélanger, Andrée et Odette Guilbault, madame Bruce Grindrod, mademoiselle Kathleen Guindrod, MM. Bernard Sainte-Marie, Marcel Bergeron, Gérard Collin, Gilles Girard, Claude L'Heureux, Hervé Grindrod.

BIENFAISANCE

Madame Jacques Verreault reçoit son cercle de couture cet après-midi à sa résidence, boulevard Saint-Cyrille, au profit de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

(Suite à la page 15, 1ère col.)

A la Société des Poètes

La Société des Poètes canadiens-français dont le président est M. Charles-Marie Boissonnault recevra samedi soir prochain, à six heures et demie, chez Kerhulu, un poète canadien-français de réputation internationale, mademoiselle Simone Routier, attachée de presse et d'information culturelle à l'Ambassade canadienne à Bruxelles, et déléguée, l'an dernier, de notre Société des Poètes, au congrès international de poésie, à Venise. Auteur de **l'Immortel Adolescent, d'Adieu Paris**, des **Psaumes du Jardin clos**, de **Tentations**, etc., Mlle Routier est membre de la Société des Poètes canadiens-français, de l'Académie canadienne-française, de la Société des poètes de Paris, de la Société des Ecrivains et de plusieurs autres associations et organismes culturels. L'un de ses ouvrages, **Tentations**, a été préfacé par M. Fernand Gregh, l'excellent poète que l'Académie française vient de s'adjoindre.

Dans le discours qu'elle a prononcé à Venise devant les membres de l'Association internationale de Poésie, nous dit M. Boissonnault, Mlle Routier a souligné l'importance du mouvement poétique canadien et retracé l'histoire de notre société. Samedi soir, l'auteur de Tentations et de Ceux qui se sont aimés donnera un résumé du travail accompli par les grandes assises poétiques de Venise et traitera des relations possibles entre les poètes canadiens d'expression française et les poètes européens.

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Le beau est trop relégué aux musées

Montréal. (PC) — M. Arthur Lismer, surintendant du Musée des Beaux-Arts de Montréal, a déclaré hier que le peuple canadien néglige ses universités et ses écoles et que les jeunes gens ont moins d'opportunités à l'échelle nationale et provinciale d'être aidés dans leurs études que dans la plupart des autres pays.

M. Lismer a dit au cours d'une conférence devant les membres du Canadian Club que nous vivons en une période de chaos culturel où le beau est relégué dans les musées.

"Nous passons une grande partie de notre temps dans les laboratoires à nous étonner des inventions, à nous émerveiller de la précision des mécanismes et nous ne jetons qu'un coup d'oeil occasionnel aux alentours pour découvrir la beauté des nouvelles expériences qui marquent notre passage dans la vie.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Vous serez la plus belle avec un

Lady Mac

L'Aristocrate des corsets

- Et vous vous sentirez plus à l'aise.
- "Lady Mac" supporte les muscles fatigués apporte une correction aux courbatures et la fatigue du dos.
- "Lady Mac", si bien proportionné et si confortable, vous l'adopterez à jamais.

Achetez Lady Mac chez les bonnes corsetières

RIEN DE MEILLEUR

SOLEX AMPOULES

THE SOLEX COMPANY

DÉPARTEMENT DE CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

C'est l'heure du...

JELL-O

Sept Délicieuses Saveurs

Qui ne descendrait sur terre pour déguster une assiettée de Jell-O! Préparez-en *tout de suite* pour saluer l'arrivée des habitants de l'espace qui vont atterrir dans votre cuisine!

J-324F

(Jell-O est une marque déposée appartenant, au Canada, à General Foods, Limited.)

Formule Médicamentée Scientifique

ÉCLAIRCIT LES BOUTONS

COULEUR D'ÉPIDERME...

camoufle les boutons tandis qu'il fait son oeuvre

Enfin! Une nouvelle formule médicamentée appelée CLEARASIL, fabriquée *spécialement* comme remède contre les boutons! *L'action desséchante* de CLEARASIL s'est montrée extraordinairement efficace en apportant un soulagement aux victimes de boutons.

NON-GRAISSEUX . . . SÈCHE RAPIDEMENT aux contact des boutons . . . dessèche remarquablement vite les boutons. Et CLEARASIL, étant antiseptique, aide à arrêter la formation des bactéries qui peuvent causer des boutons et les faire se multiplier. Couleur d'épiderme pour camoufler les boutons et mettre fin à l'embarras. On peut laisser CLEARASIL sur l'épiderme nuit et jour pour assurer une action ininterrompue.

SÉLECTION DU READER'S DIGEST a rapporté sur des expériences de clinique où l'on a employé le médicament genre CLEARASIL.

SE VEND MIEUX que tout autre médicament contre les boutons en Amérique . . . parce que CLEARASIL a apporté un soulagement à un si grand nombre de garçons, de jeunes filles et d'adultes. Effectif ou remboursement de votre argent. Seulement 68c et $1.19. A tous comptoirs de produits pharmaceutiques. Procurez-vous CLEARASIL aujourd'hui même.

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 3)

fendre. Il est ainsi le meilleur appui que puisse désirer un chef de parti. Modeste par ailleurs, M. Knowles ne tente jamais de se substituer à son chef, M. James Coldwell.

En l'absence du ministre des Finances, M. Douglas Abbott, qui est allé assister en Australie à une conférence financière du Commonwealth, son adjoint parlementaire, M. W.-M. Benidickson, a donné la réplique à l'opposition, et clairement laissé entendre aux socialistes que, même si les libéraux avaient voté déjà en faveur d'une motion du genre, ils ne marcheraient pas cette fois dans le même sentier.

L'une des principales raisons qu'a invoquées M. Benidickson, c'est que la motion Knowles de 1952, sur le même sujet et aux mêmes fins, était toute théorique, et demandait seulement que le gouvernement "considère" la possibilité d'une réduction ou plutôt la disparition du plafond de quatre pour cent, au-dessous de quoi l'on ne pouvait réclamer de réduction d'impôt pour frais médicaux. Bien sûr que le gouvernement était disposé à étudier la résolution, sans pour cela s'engager à la mettre en vigueur dans le budget suivant.

Or, à la suite du budget qui a suivi, les socialistes n'ont présenté rien moins qu'une motion de censure au gouvernement pour ne pas avoir aboli le quatre pour cent alors en vigueur, relativement à l'exemption pour frais médicaux. La CCF a invoqué la volonté unanime du Parlement sur le sujet.

M. Benidickson a souligné nettement que la résolution ne demandait que la "considération" de la part du gouvernement.

Cette fois-ci, les libéraux ne veulent pas risquer le jeu de 1952.

Il y a deux ans, plusieurs libéraux s'étaient prononcés en faveur de la motion Knowles, et à la fin, le vote avait été unanime pour demander au gouvernement "d'étudier" la possibilité que l'on a hier une autre fois soulevée, à savoir l'exemption totale des frais médicaux.

Le plus fort argument des socialistes, dans cette discussion, c'est que le fisc fédéral admet des exemptions pour les oeuvres de charité sans restrictions de base, jusqu'à 10 pour cent du revenu. Pourquoi pas alors les frais médicaux avec des restrictions sur une base de trois pour cent, disent-ils. Ceux qui font la charité ont le moyen de la faire, tandis que ceux qui sont forcés de payer des médecins et des comptes d'hôpitaux sont le plus souvent pris au dépourvu, surtout s'ils gagnent peu et ont de grandes familles.

Et puis, disent les socialistes et les autres membres de l'opposition, si vous êtes malades, la mère surtout, la famille a besoin de payer de l'aide supplémentaire de l'extérieur, ce qui ajoute gravement aux frais médicaux.

En plus des frais médicaux déductibles, il y a une foule de produits de pharmacie qu'il faut se procurer, sans bénéfice de réduction au fisc annuel.

Les déductions sont reconnues et admises pour les frais chez le dentiste, mais ils ne le sont pas quand il s'agit des lunettes et des appareils acoustiques, dit l'opposition.

M. Clarence Gillis, socialiste de Cap-Breton, a souligné que depuis 47 ans, comme ouvrier et membre d'une union, il payait plus de $100 par année pour des assurances contre la maladie, et que jamais il n'avait passé une heure à l'hôpital. Ces monstants, dit-il, ne sont pas déductibles, même si jamais il n'a profité de son assurance.

A ce sujet, le secrétaire parlementaire a répliqué que si un homme assuré comme M. Gillis allait à l'hôpital ou payait un compte de médecin, ces frais étaient déductibles. On ne peut pas déduire et l'assurance et les frais à la fois.

L'opposition a rappelé qu'en 1944, le ministre actuel du revenu national, le Dr J.-J. McCann, avant d'être ministre, avait réclamé une exemption au fisc pour les frais funéraires, qui deviennent de plus en plus élevés de nos jours. M. McCann ne réclamait pas pour lui-même, mais pour le peuple en général, évidemment. M. Gillis a demandé la même chose, hier.

Il semble que l'idée sera finalement acceptée par le gouvernement, mais on ne peut pas tout avoir à la fois.

Au Richelieu de Mont-Joli

Mont-Joli. (DNCL) Les directeurs du club Richelieu de Mont-Joli se réunissaient récemment au bureau de Beaudet & Frenette, dans le but d'élire de nouveaux officiers. Imitant l'Assemblée nationale française, le club Richelieu a pu enfin se choisir un exécutif au 26e tour de scrutin. A six heures du matin, une fumée blanche sortant de l'édifice Beaudet annonçait l'élection de l'exécutif pour l'année courante. Les officiers choisis sont M. le juge Louis-Joseph Gagnon, président; Me Guy D'Anjou, vice-président; M. Gérard Laforest, secrétaire, et M. J.-C. Beaudet, trésorier.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

4676

Si vos robes de maison sont aussi faciles que celle-ci à repasser, vous réduirez considérablement votre besogne. Ce modèle est extrêmement seyant et vous permettra d'être joliment mise dans le décor de votre cuisine.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. Grandeur 16 ans requiert 4¾ verges d'un tissu d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

—L'abbé Pierre Gravel

(Suite de la page 3)

s'associant à leur travail et non pas en leur prenant leur argent. Pat Walsh est un patriote". Si certains individus n'avaient pas craint de se lever, je connais certains individus de Québec, parmi des personnages importants qui auraient passé un mauvais quart d'heure. Le communisme n'est pas simplement une idéologie, mais un péril imminent qu'il faut combattre, mais non à la façon prônée par un journaliste de Montréal, M. P.-E. Trudeau qui, après un petit voyage, dit que les nations chrétiennes ont perdu le sens du prochain en combattant ainsi le communisme. Les petits journalistes comme Trudeau n'ont pas de leçon à donner aux missionnaires et l'Eglise Catholique n'a pas de leçon à recevoir dans le domaine social du communisme. L'Eglise a toujours prêché la justice sociale entre patrons et ouvriers. Un peuple qui aide le moindrement le communisme, ennemi de cette justice sociale, se prépare à l'esclavage.

M. l'abbé Gravel s'attarda ensuite sur les grèves parfois non justifiées. En principe, je suis contre les grèves, exception faite pour les grèves du St-Laurent. "Il est temps de faire comprendre aux Canadiens français que s'ils ruinent les petits propriétaires par ces grèves, ils ruinent la race elle-même. Ce qui compte c'est le travail. Le bonheur se forge en améliorant son sort sans haine, dans un esprit de travail et d'épargne.

En terminant, le conférencier donna un conseil pratique aux membres de la société St-Jean-Baptiste. "Ne cherchez pas trop le nombre, cherchez plutôt la qualité et l'efficacité des membres en leur donnant le goût du beau et de la vérité nationale".

Le conférencier a été présenté par M. Roland Gobeil, président de la société St-Jean-Baptiste, section St-Roch et remercié par Me Philippe Corriveau.

Mlle Rachel Drouin, violoniste et diseuse de talent, agrémenta la soirée par quelques pièces de choix qui surent plaire grandement aux nombreux auditeurs. Mlle Marguerite Lépine était au piano d'accompagnement.

Parmi les principaux dignitaires mentionnons: M. Roland Gobeil prés., Mme L.-P. St-Cyr, présidente, Mgr Joseph Ferland, curé de St-Roch, M. l'abbé Gravel conférencier, Fr Arnould, directeur de St-Roch, Me Philippe Corriveau, M. A.-S. Paradis, conseiller de la société, M. Anatole Corriveau, directeur diocésain de la société, Fr Misaël, ass.-directeur, M. Jean Rousseau, secrétaire diocésain de la société, M. Charles Laflamme, ex-président, M. L.-P. St-Cyr, directeur.

—Des projets

(Suite de la page 3)

laisser vivre les autres. Les petits épiciers détiennent 80 p.c. du commerce et ce ne sont certes pas les magasins à chaîne qui le détiennent. C'est en s'unissant que nous pourrons vendre bon marché.

Des permis illégaux

M. J. Kirouac, auditeur de l'association, affirme que des permis pour la vente de la bière sont accordés a des établissements qui ont à peine une évaluation de $200 alors que le montant réglementaire et légal est de $1,500. "De plus, j'affirme que tout le monde a coupé le prix normal et convenu de $3.40 la douzaine de bière et que personne n'a perdu son permis, comme il avait été entendu...."

Le président St-Germain fait remarquer que les compagnies (brasseries) sont les premières coupables dans ce préjudice. "Nous voulons régler le cas des compagnies qui distribuent de la bière gratuitement en nous faisant tort. Le premier ministre Duplessis a toujours prétendu que la petite industrie doit vivre, donc il ne se refusera pas à nous aider."

M. J.-P. Fecteau déclare qu'un tel état de chose est dû en grande partie à l'intervention du cardinal Léger et il demande que les chefs de l'association se rendent le rencontrer.

Les élections

Le bureau de direction de l'association des Epiciers du Coin a été réélu au grand complet hier soir. Il se compose comme suit: M. J.-B. St-Germain, président; Mme A Trudel, vice-présidente; MM. Louis Paradis, secrétaire; Georges Dion, trésorier; Edgar Bouret, Arthur Baron, Gaudias Blouin, Adjutor Paradis, E. Beaupré, Louis Beaudoin et Ludovic Roy, directeurs, tous réélus. Les membres élus, en remplacement d'officiers disparus, sont MM. Raymond Paris, secrétaire-adjoint; Benoit Moreau, Adolphe Gagnon et Benoit Therrien, nouveaux directeurs. Le président d'élections était M. Benoit Moreau. Le président St-Germain est réinstallé dans ses fonctions pour la quatrième année consécutive.

Achat en coopération

Les Epiciers du Coin ont l'intention de faire désormais leurs achats d'approvisionnements par l'entremise de Mme J.-A. Lemay, qui a le capital nécessaire pour acheter en très grandes quantités ce qu'elle revendrait aux détaillants à un prix moindre que ne peuvent le faire toutes les maisons de gros. La marchandise ainsi négociée reviendrait à 6 p.c. moins chère aux Epiciers du Coin, qui bénéficieraient de ce privilège. M. Oscar Bouret a expliqué la chose à l'assemblée.

L'année dernière

Dans son rapport de fin d'année, le président a donné lecture de ce qu'a accompli l'association des Epiciers du Coin. L'association a protesté auprès du gouvernement provincial et du conseil municipal contre la concurrence déployable à la quelle se livrent les magasins à chaine. L'association a pris des mesures contre le projet de loi 227, qui fut présenté l'an dernier par l'association des Pharmaciens de la province et a obtenu gain de cause et étant autorisée de vendre un nombre de 40 articles pharmaceutiques tous mentionnés dans le dit projet de loi. A ce sujet, le président St-Germain fait remarquer que les Marchands Détaillants ont revendiqué un moment tout le mérite du changement de la loi: "Les Epiciers du Coin ont aussi fait leur part et le crédit n'en va certes pas tout entier aux Marchands Détaillants. "Les Epiciers du Coin ont protesté l'an dernier auprès des manufactures de cigarettes pour obtenir la même remise que les négociants ou les Epiciers-Unis. L'association a revendiqué auprès du ministre provincial du Commerce, l'hon. Paul Beaulieu, pour qu'un de ses représentants soit nommé au sein du Comité Paritaire. Le nom de M. Albert Lafrance a été mentionné pour ce poste, mais la nomination n'est pas encore confirmée par les autorités provinciales.

L'association des Epiciers du Coin compte actuellement 200 membres et possède exatement en banque $3,-208.23. Avec l'année qui s'achève, l'association a enregistré un profit net de $991.01.

Réserve à la baisse

Ottawa (PC) La réserve officielle du Canada en dollars américains et en or s'élevait le 31 décembre dernier à $1,818,500,000, soit $41,700,000 de moins qu'en fin d'année 1952.

AGREABLE SOIREE: Le personnel de Ludger Duchaine Inc., quelques clients et amis s'étaient donné rendez-vous vendredi soir dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy. Plus de quatre cents personnes avaient répondu à l'invitation des messieurs Duchaine et se sont amusées toute la soirée. Cette fête coïncidait avec le 48e anniversaire de fondation de cette maison de chaussures. On voit au premier plan, messieurs PAUL, AUGUSTE et PHILIPPE DUCHAINE, les chefs de l'entreprise.

—La loi fédérale

(Suite de la page 3)

à l'égard duquel une police d'assurance a été émise en vertu de la présente loi et est en vigueur;

(21) "prêteur" signifie une compagnie ou corporation de prêt, d'assurance, de fiducie ou autre, un dépositaire de fonds de fiducie, une société de construction, une caisse populaire ou autre société de crédit coopérative, autorisés à prêter de l'argent sur la garantie de biens réels ou immeubles et une banque;

(22) "valeur d'emprunt" signifie la valeur, aux fins de prêt, de la maison ou du projet d'habitations, déterminée par la Société;

(23) "compagnie de logement à dividendes limités" signifie une compagnie constituée en corporation pour construire, détenir et administrer un projet d'habitations à bas loyer, dont les dividendes payables sont limités par sa charte ou son acte constitutif à cinq pour cent l'an ou moins;

(24) "projet d'habitations à bas loyer" signifie un projet d'habitations entrepris en vue de fournir des facilités de logement convenables, saines et salubres, conformes aux normes approuvées par la Société, qui seront louées à des familles à faible revenu ou à toutes autres personnes que désigne la Société, aux termes d'une entente avec le propriétaire, eu égard à l'existence d'un état d'insuffisance, de surpeuplement, d'encombrement de logements;

(25) "région métropolitaine" signifie une cité ainsi qu'une ou plusieurs municipalités adjacentes en relations économiques étroites avec la cité;

(26) "Ministre" désigne le ministre des Travaux publics;

(27) "hypothèque" comprend mortgage;

(28) "habitation à familles multiples" signifie une maison contenant deux ou plusieurs logements familiaux;

(29) "municipalité" signifie une cité, une région métropolitaine, une ville, un village, un comté, un township, un district, une municipalité rurale ou autre, constitué en corporation;

(30) "plan communal officiel" signifie un plan principal de développement communal et d'utilisation de terrains, préparé par une autorité locale d'aménagement et légalement adopté par une municipalité ou en son nom;

(31) "habitation à famille unique" signifie une maison comprenant un logement familial, qui n'est pas attaché à une autre maison ou qui n'en fait pas partie;

(32) "propriétaire" comprend le locataire en vertu d'un bail d'une durée s'étendant au delà de la date d'échéance d'une hypothèque sur ce bail pendant un nombre d'années suffisant, de l'avis de la Société, pour fournir une garantie raisonnable à l'égard d'un prêt assuré;

(33) "caisse de réduction des loyers" signifie une caisse dans laquelle le gouvernement d'une province ou une municipalité, un organisme social, une fondation, une fiducie, une succession ou une personne peut verser des contributions, dons, donations et legs aux fins de réduire le loyer d'un logement familial, pour permettre l'occupation de ce logement par une famille à faible revenu;

(34) "projet d'habitations à loyer" signifie un projet d'habitations construit pour fins de location;

(35) "maison jumelle" signifie un logement familial relié à un autre logement familial par un mur commun ou mitoyen;

(36) "titre", en ce qui concerne un prêt garanti par une hypothèque sur un bail à long terme, signifie l'intérêt total du locataire.

(à suivre)

Cours sur l'histoire du costume à Laval

A la suite de la création du certificat de civilisation canadienne-française, Mlle Madeleine Doyon, maitre ès arts et secrétaire des Archives de Folklore, a été chargée de donner tous les deux ans une série de 15 cours sur l'histoire du costume au Canada français.

Mlle Doyon parlera des espèces et variétés de costumes de leur évolution et des procédés de fabrication. Ce cours aura lieu, à partir du 20 janvier, tous les mercredis à 2 heures, à la salle de l'Institut d'histoire et de géographie, 5 rue de l'Université.

Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier

PRIÈRE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jesus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fois)

Réciter cette prière 9 jours consécutifs se confesser et faire la sainte communion

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT

J. D. F.

BROSSES À DENTS COLGATE

Les meilleures pour toute la famille

Soies de Nylon solidement fixées, résistent à l'humidité et à l'usure—ne se détrempent pas

Pour dames et pour hommes 35¢ Pour enfants 25¢

*Parfaites pour la première dentition

Le gouvernement de M. Fanfani

Rome. (PA) — L'Italie a réussi à compléter hier un nouveau gouvernement démocrate-chrétien, mais ce cabinet a peu d'espoir de pouvoir régler les grands problèmes de la nation.

M. Aintore Fanfani a annoncé la formation d'un cabinet excluant les deux anciens premiers ministres Alcide De Gasperi et Giuseppe Pella. C'est le troisième gouvernement italien en six mois.

Le président Luigi Einaudi a approuvé le cabinet Fanfani, qui lui sera présenté aujourd'hui au Quirinal.

Le nouveau premier ministre soumettra son programme au parlement le 26 janvier.

Pour une beauté azurée...

Fiez-vous à DOROTHY GRAY

Les jarres et bouteilles bleues qui portent l'étiquette Dorothy Gray font se réaliser les rêves de beauté. Les résultats que vous obtenez de ces crèmes et lotions compensent amplement les quelques minutes exquises que vous consacrez à leur application.

POUR ÉPIDERME NORMAL—utilisez la lotion épidermique Orange Flower après le Salon Cold Cream, puis utilisez le Dry-Skin Mixture spécial.

POUR ÉPIDERME SEC—utilisez le Dry-Skin Cleanser, la lotion épidermique Orange Flower et le Dry-Skin Mixture spécial.

POUR ÉPIDERME GRAS—utilisez la crème nettoyante Salon, la Texture Lotion et la Crème émolliente.

POUR ÉPIDERME MIXTE (à la fois sec et gras)—utilisez le Salon Cold Cream, la Texture Lotion et le Dry-Skin Mixture spécial.

Fiez-vous à DOROTHY GRAY

Liste des vendeurs de Dorothy Gray

PHARMACIE JOLICOEUR
Rue Buade et 338 Rue St-Jean
LA CIE PAQUET LTEE
Pharmacie O. PELLETIER
937, 3e AVENUE
MAURICE POLLACK, LTEE
Pharmacie PAUL SOUCY,
85 rue Cartier
PHARMACIE DION ENRG.
Lévis, Qué.
PHARMACIE GUERTIN,
1400, 14ème Avenue, Limoilou.

La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf

Une grenouille vit un boeuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un oeuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur,
Disant: "Regardez bien, ma soeur;
Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point encore?
—Nenni.—M'y voici donc?—Point du tout.—M'y voilà?
—Vous n'en approchez point." La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

La Fontaine

(Illustration d'Arthur Rackham pour l'édition Heinemann des fables d'Esope)

MORALE: Il faut du temps pour grandir. Et ceux qui veulent prendre de l'extension trop vite courent des risques. La méthode sûre de progresser, c'est d'ouvrir un compte d'épargne à La Banque Canadienne de Commerce, d'y faire des dépôts réguliers et de voir les chiffres grossir, grossir . . . *en toute sécurité*. Passez à notre succursale aujourd'hui et faites un dépôt initial.

La Banque Canadienne de Commerce

N-43F

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Dans la nuit qui précéda la bataille des Plaines d'Abraham, Wolfe aurait récité à un officier assis avec lui à l'arrière d'une chaloupe un certain poème, et il aurait ajouté : "Je préférerais être l'auteur de ce poème à la gloire de battre les Français demain." Quel est ce poème fameux?

2—Est-ce par modestie que les Américains, en construisant le trans-atlantique UNITED STATES, ne lui ont donné qu'une largeur de 101 pieds et demi, comparativement au QUEEN MARY et au QUEEN ELIZABETH, qui en ont environ 118 ou 119?

3—Quel est le roman de François Mauriac dont le titre, au sens propre, désigne une sorte de petit singe, et, au figuré, un homme malpropre?

4—Qu'est-ce que l'on entend par un chèque visé?

5—Quel est le personnage de Washington Irving qui s'endormit sujet du roi d'Angleterre et se réveilla citoyen de la libre Amérique?

6—Pour quelle raison serait-il impossible d'aller prier devant la tombe de Mirabeau?

7—Quelle déclaration Jean Giraudoux fit-il le soir de la première représentation de LA FOLLE DE CHAILLOT?

8—Quel fut, sans aucun doute possible, le consul le moins intelligent de Rome?

9—Au temps de la nomination de Mgr de Laval, il y avait un archevêque en France — celui de Rouen — qui prétendait que le territoire de la Nouvelle-France était contigu à celui du diocèse de Rouen. Comment expliquez-vous que deux terres si séparées soient contiguës.

10—A qui Sir Wilfrid Laurier succéda-t-il comme premier ministre du Canada en 1896?

REPONSES

1—L'élégie, de Gray, qui contient le vers suivant : "Les chemins de la gloire conduisent au tombeau".

2—C'est pour permettre au United States de passer à travers le canal de Panama, dont les écluses n'ont qu'une largeur de 110 pieds.

3—Le Sagouin.

4—C'est l'expression correcte pour désigner ce que l'on appelle, par anglicisme, un chèque "accepté" par la Banque.

5—Rip, qui dormit 20 ans.

6—Parce que deux ans après la mort de Mirabeau, la populace exhuma ses restes du Panthéon et les dispersa aux vents.

7—Cette comédie fut jouée après sa mort.

8—Incitatus, qui était le cheval de Caligula et qui devint consul par suite de la folie de son maître.

9—La mer (selon la théorie de cet archevêque) ne comptait pas en droit canonique.

10—A Sir Charles Tupper.

Il faut enlever neige et glaçons sur les toits

Après toute la neige que nous avons eue récemment, nombreux sont les toits couverts aujourd'hui d'une couche de neige qui fond au soleil en formant de grands glaçons sous les toits, au-dessus des rues. Les piétons passent sous ces glaçons comme sous des épées de Damoclès, ne sachant jamais à quel moment ils peuvent tomber. Souvent même, c'est une avalanche de neige qui dégringole d'un toit dans la rue et le trottoir. Quel que soit le degré de température que puisse marquer le thermomètre, avertit la Ligue de Sécurité de la province de Québec, le soleil est déjà assez chaud au milieu de la journée, pour faire fondre la neige sur les toits et précipiter sa chute dans la rue. La Ligue recommande aux propriétaires de maisons dont les toits enneigés peuvent présenter un danger pour le public de les nettoyer le plus rapidement possible. Non seulement on n'a pas le droit d'exposer le public à un danger, mais en ce faisant, on s'expose soi-même à de multiples désagréments.

Statistiques de St-Jean-Baptiste

Nous donnons ci-dessous les statistiques démographiques, religieuses et scolaires de la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec, pour l'année 1953:

PAROISSIALES:

A—Familles
- a) canadiennes-françaises catholiques 1917
- d'autres nationalités, de langue anglaise exceptées 1
- b) non catholiques 36
- c) Personnes isolées 2672
- Moyenne des personnes par famille 4.8

B—Population: 9739
- communiants 8115
- non communiants 1210
- a) catholique: 9325
- canadienne-française 9315
- d'autres nationalités, de langue anglaise exceptée 10
- b) non catholique 135

C—Irlandais catholiques, de Saint-Patrice:
- a) Familles 62
- b) Population 278

SCOLAIRES:

A—enfants d'âge scolaire 2001
- garçons 1013
- filles 988

B—vont en classe 1636
- garçons 845
- filles 791
- a) à la paroisse (sous contrôle de la Commission scolaire) 1139
- garçons 550
- filles 589
- b) en dehors de la paroisse (sous contrôle) 234
- garçons 125
- filles 109
- c) écoles indépendantes, en ville 185
- garçons 127
- filles 58
- d) cours spéciaux ou du soir 14
- garçons 7
- filles 7
- e) école ou pensionnat, en dehors de la ville 68
- garçons 40
- filles 28

C—ne vont pas en classe, pour diverses raisons. 309
- garçons 143
- filles 166

STE-SOPHIE, Mégantic

Baptêmes

Marie - Claire-Huguette, enfant de M. et Mme Rosaire Beaudoin (Germaine Grenier). Parrain et marraine, M. et Mme Clément Beaudoin.

Joseph - Alfred-Normand, enfant de M. et Mme Jacques Vigneault (Rolande Tardif). Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Bergeron.

Fiançailles

Au réveillon de Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Germaine Pellerin, fille de M. et Mme Charles Pellerin, de Ste-Sophie, Mégantic, à M. Robert Nadeau, de Plessisville, fils de M. Georges Nadeau.

Elu marguillier

M. Alphédor Blouin, de St-Jean, Ile d'Orléans, a été désigné marguillier au cours d'une récente nomination. M. Blouin, a remplacé M. Gaudiause Blouin, de St-Jean.

Consultez les annonces classées du "Soleil".. Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Au club Richelieu de Ste-Anne des Monts

Ste - Anne-des-Monts. (Spéciale) Le club Richelieu Ste-Anne-des-Monts recevait les curés de la région à son dîner du 7 janvier dernier. Le président du club, M. Henri-J. Roy, après avoir souhaité la bienvenue au clergé, aux dames-Richelieu et à tous les invités d'honneur, définit brièvement ensuite ce que doit être et ne pas être un club Richelieu. Le juge L.-J. Gagnon, gouverneur de la Société Richelieu et président du Richelieu-Mont-Joli, traita de "la Côte-Nord" au point de vue économique, géographique, pittoresque et touristique. La veille du Jour de l'An, les Richelieu-Ste-Anne ont distribué pour plus de $500 de vêtements aux enfants. Ceci était le produit de la Guignolée qu'ils avaient organisée.

La Grande-Bretagne et ses colonies

Londres (Reuters) — La sorcellerie, la maladie transmise par la mouche tsé-tsé et la prospérité de 100,000,000 d'Africains feront l'objet de recherches entreprises conjointement par la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et le Portugal en vertu d'un accord signé ici hier soir.

L'Union sud-africaine et la nouvelle Fédération d'Afrique centrale ont également signé l'accord, qui confère des statuts officiels à la Commission de coopération technique à l'Afrique, au sud du Sahara.

L'Espagne, une des principales puissances coloniales en Afrique, ne s'est pas fait représenter à la Commission. Elle a rejeté l'an dernier trois invitations à des réunions de la Commission.

Même sans la participation espagnole, les quatre puissances administrent plus de 8,000,000 de milles carrés où vivent 100,000,000 de personnes, au sud du Sahara.

A la réunion qui se tient actuellement à Londres, la Commission, instituée il y a quatre ans, examinera de nouvelles activités dans le domaine de la santé, des maladies animales, de la géologie, de la sociologie et de la climatologie.

Les délégués approuveront aussi le budget de la Commission pour 1954 et celui du conseil scientifique d'Afrique au sud du Sahara. Ce dernier organisme rassemble plutôt des spécialistes que des fonctionnaires des gouvernements.

Des spécialistes de six pays assisteront à trois autres conférences cette année. Elles porteront sur l'éducation, les sols et les coopératives. L'an prochain, les spécialistes examineront les questions de la coopération médicale et de la mécanisation de l'agriculture.

Le conseil scientifique entreprend entre autres choses des recherches sur les conditions sociales des tribus africaines.

M. Paul Van Zeeland, ministre des Affaires étrangères de Belgique, a souligné l'an dernier que la Commission constitue la meilleure réponse aux nombreuses critiques contre la politique coloniale.

Autre procès au Dr Léon Azoulay

Montréal (PC) La Cour Suprême du Canada sera appelée à décider si un homme qui a subi son procès pour meurtre et s'en est tiré avec un verdict d'homicide involontaire peut être traduit une deuxième fois devant un tribunal sous l'accusation de meurtre.

La décision concernera le Dr Léon Azoulay, de Montréal, qui avait été accusé de meurtre à la suite de la mort d'une femme au cours d'une prétendue opération illégale. Au procès, le jury trouva le Dr Azoulay coupable d'homicide involontaire. Il fut condamné à sept ans de pénitencier.

Le médecin en appela à la Cour d'Appel du Québec qui repoussa sa requête. Il porta la cause en Cour Suprême. Cette dernière a ordonné la tenue d'un nouveau procès sans dire, toutefois, si l'accusation sera celle de meurtre ou d'homicide involontaire.

Me Joseph Cohen, l'avocat de l'accusé, a déclaré hier qu'il demandera au tribunal suprême de clarifier sa décision. Il a fait cette déclaration lorsque le Dr Azoulay a comparu devant le juge François Caron pour subir son second procès. La Couronne a annoncé qu'elle appuiera la requête de M. Cohen.

Ducharme victime de crises d'amnésie

Sarnia, Ont., (PC) — La police a déclaré hier soir être d'avis qu'Edgar Ducharme, 28 ans, de Montréal, est victime de crises d'amnésie. Ducharme a été trouvé inconscient et à demi-gelé, dimanche, dans une carrière de sable, dans la banlieue de Sarnia. Hier, on a rapporté qu'il se remet à l'hôpital et que son état s'améliore même s'il a les deux pieds gravements gelés.

James Wood, constable de la Sûreté provinciale, a déclaré que Ducharme est sujet à des crises périodiques d'amnésie. De toute évidence, il s'est embarqué à bord d'un train à Chicago. Il se rendait à Montréal. Il avait son billet et suffisamment d'argent pour faire le voyage. A Sarnia, cependant, il a déclaré au conducteur qu'il n'avait pas de billet.

Il a été mis hors du train à Sarnia. Alors que le train démarrait, Ducharme s'est glissé hors de son paletot et hors des mains d'un policier pour s'agripper au dernier wagon. Il s'est laissé trainer sur une distance de 75 verges. Le train s'est arrêté.

Ayant manqué un autre train, il s'est précipité dans la rue, où il a sauté sur le pare-choc d'une automobile en marche. Il a été trouvé inconscient, dimanche, par Mme Jack Cochrane.

Selon la police, il est demeuré étendu là, sans paletot, par un froid de près de zéro, pendant plus de 28 heures.

Ottawa a adopté 2,033 arrêtés en '53

Ottawa (PC) Le premier ministre St-Laurent a révélé hier que le gouvernement avait approuvé l'an dernier 2,033 arrêtés ministériels. En 1952, le nombre des mesures du genre adoptées avait été de 4,578.

PAS ASSEZ D'ENCRE : "Emélie, il y en a tellement que tu vas être obligée de me prêter ta plume".

La population de l'Ontario

Toronto. (PC) — Le premier ministre Frost a prédit hier que l'Ontario aura une population d'environ 6,000,000 dans cinq ou six ans et que des projets étaient étudiés pour fournir les écoles, les chemins, les habitations et autres commodités dont la population aura besoin.

M. Frost a annoncé que la population ontarienne venait de franchir le niveau de 5,000,000. Au cours des cinq ou six prochaines années, a-t-il affirmé, un autre million de personnes s'établieront en Ontario.

L'an dernier, plus de la moitié des immigrants arrivés au Canada se sont dirigés vers l'Ontario. Environ 130,000 enfants sont nés dans la province et chaque année "nous devons créer de l'espace dans nos écoles pour 50,000 à 60,000 écoliers supplémentaires".

Le premier ministre a déclaré que 40,000 autres habitations seront construites en Ontario l'an prochain. "La nouvelle construction", dit-il, "équilibre l'augmentation de la population".

M. Frost a ajouté qu'il y avait en Ontario un véhicule par trois ou quatre citoyens et que le programme de voirie était beaucoup plus avancé qu'on ne l'avait cru nécessaire il y a quelques années.

Croix lumineuse érigée à La Tuque

La Tuque, (DNC) Le conseil a voté, à sa dernière séance, une somme de $100 au Comité du Timbre de Noël afin de l'aider à dépister la tuberculose et à réduire la mortalité causée par ce fléau qui menace nos populations.

A cette séance, le conseil, sur proposition de M. Antonio Bilodeau, secondée par M. Norbert Ringuette, s'est chargé de l'entretien d'une croix lumineuse qui sera érigée par le Jeune Commerce Inc. de La Tuque, sur la montagne. Le conseil en a profité pour féliciter le Jeune Commerce de son heureuse initiative et pour lui offrir ses meilleurs voeux de succès. Cette croix, qui aura 40 pieds de hauteur, 22 pieds de largeur et 42 pouces de côté, sera érigée l'été prochain. La fabrique défrayera le coût de l'éclairage.

M. le maire a été chargé de faire respecter la résolution passée à l'avant-dernière séance et dans laquelle il obligeait la Coopérative agricole régionale de La Tuque à déménager la bâtisse en bois qu'elle a transportée en arrière de son entrepôt, vu que le tout a été exécuté sans permission et contrairement aux règlements de la ville.

Le conseil a appris avec un profond regret le décès de M. Henri Gravel, ancien citoyen de La Tuque, et une lettre de sympathie a été adressée à M. l'échevin Léger Martel, beau-frère du défunt. Une résolution a été adoptée à cet effet.

Au sujet de la nouvelle prise d'eau au Lac Wayagamack, M. Georges Aubé, qui a été contremaître de la ville lors de la construction du nouveau tuyau de 66", a été prié de venir rencontrer les membres du conseil afin d'élucider une question en litige.

Ont ensuite formulé leurs souhaits, à l'occasion de la nouvelle année, MM. les échevins Léger Martel, Gabriel Charland, Alfred Bolduc, Antonio Bilodeau, Norbert Ringuette et Maurice Larouche. A la fin, M. le maire a aussi présenté ses voeux aux membres du conseil et à toute la population de La Tuque.

Directeurs élus à St-Donat

St-Donat, Rimouski. (DNCL) Les membres de la société St-Jean-Baptiste de St-Donat, comté de Rimouski, se sont réunis ces jours derniers pour faire le choix de nouveaux directeurs. M. Pierre-Antoine Bérubé a été réélu pour un nouveau mandat de trois ans. Ont été nommés directeurs : M. Alexis Roy, M. Philibbe Bérubé, qui remplace M. Augustin Roy, démissionnaire, et MM. Auguste Hallé et Philias Bouchard, succédant à MM. Onésime Dechamplain et J.-Z. Bérubé, démissionnaires. Le bureau de direction de la société St-Jean-Baptiste de St-Donat doit se réunir le 26 janvier prochain afin de procéder à l'élection de son président et vice-président, pour l'année 1954.

Le conférencier de la dernière assemblée était M. Edmond Bouchard, directeur et propagandiste de l'Entr'aide du Bas St-Laurent.

Conseil donné aux hommes d'affaires

New-York (PA) Pour vivre plus longtemps, reposez-vous au travail, du moins durant quelques moments. Un assoupissement de 10 minutes après le repas vous fera aussi grand bien.

C'est l'avis du psychologue consultant Peter Siegle, de Chicago, qui le donne aux hommes d'affaires. Mais cela peut convenir à toute personne soumise à une forte tension.

Un peu de repos et de détente sur le divan du bureau peut aider à éviter les attaques cardiaques ou les accidents d'autos funestes durant les heures d'affluence.

M. Siegle cite des statistiques établissant que l'expectative de vie de l'Américain moyen approche de 66 ans. Mais les patrons trop occupés peuvent succomber entre 57 et 61 ans. Et plusieurs qui vivent sous tension constante ne dépassent pas 50 ans.

La plupart des ouvriers ont des périodes régulières de repos, de même que les soldats en marche. L'homme d'affaires devrait en faire autant.

Quand il s'agit de GIN
Mentionnez
GORDON'S
IMPORTE DE LONDRES, ANGLETERRE

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Une exclusivité Paquet:

SUPERBE ENSEMBLE

3 pièces

pour le printemps

comprenant:

PETIT MANTEAU droit avec empiècement sur le devant et retenu sur les côtés par un joli bouton décoratif. Modèle tel qu'illustré, manches "Dolman".

JUPE droite avec bouton et fermeture éclair sur le côté, procurant une silhouette amincissante.

BLOUSE en taffetas imprimé tel que la doublure du manteau.

Choisissez votre teinte préférée :

gris – bleu – rose – aqua – or

Tailles : 12 à 20

$35.

Vous aimerez particulièrement les nouveaux détails de la coupe et les teintes qui sont simplement ravissantes.

Confections pour dames — Premier étage.

Heures d'affaires
9 h. à 5 h. 30
Fermeture à
9h.30 le vendredi
Tél. : 4-8481

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Une plainte du Transport Routier

"Aucune loi de la Province de Québec ne défend aux officiers supérieurs étrangers d'une union internationale de placer en tutelle un syndicat ouvrier local québécois qui lui est affilié. De plus rien dans la législation ne régit présentement les conditions de la mise en tutelle et nous comprenons qu'elle peut exister contre le gré des employés d'une telle union." C'est ce que déclarait un mémoire présenté cette semaine à l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, par l'Association du Transport Routier du Québec Inc. La délégation qui a rencontré le ministre du Travail avait à sa tête M. Camille Archambault, directeur des Relations Extérieures et porte-parole de l'Association patronale de l'industrie du transport par camion dans la Province de Québec.

Le mémoire référait à l'Union des Chauffeurs de Camions de Transport, Local 106, affiliée à l'International Brotherhood of Teamsters, F.A.T. laquelle a décidé, il y a quelques mois, la mise en tutelle de ce local et a nommé M. Frank L. Tobin, de Washington, E.-U. fiduciaire.

Le mémoire ajoute: "A titre d'employeurs, nous n'aurions pas à juger ou à critiquer devant vous, monsieur le ministre, une telle situation, si elle se limitait aux affaires internes de l'Union. Nous sommes cependant affectés par l'effet et l'étendue du droit de veto qu'exerce M. Frank L. Tobin. Nous avons été informés que les officiers québécois de l'Union des Chauffeurs de Camions de Transport, Local 106, ont déjà protesté auprès de votre ministère au sujet de cette intervention inopportune. La mise en tutelle du Local 106 a pour effet de placer la partie patronale dans une situation fort embarrassante, car les représentants syndicaux avec qui elle doit transiger et discuter en assemblées ne peuvent agir à leur guise, en se servant de leur jugement et de leur expérience personnelle, et ils sont constamment sujet à la révocation de leur nomination par la décision d'une seule personne possédant un pouvoir dictatorial."

L'Association du Transport Routier a demandé à M. Barrette, de prendre des mesures afin que la représentation syndicale soit librement élue par les employés en vue de permettre la stabilité de l'industrie du camionnage.

—Chèque de $11,000

(Suite de la page 3)

cial de l'Institut.

En acceptant le chèque de $11,000 que venait de lui remettre M. Paul-Henri Garneau, grand chevalier du conseil Laval, l'hon. Antoine Rivard — à titre de président de la campagne de souscription — a remercié tous les Chevaliers de Colomb qui ont travaillé ferme pour recueillir cette somme.

"C'est un chèque important, a-t-il dit. Le travail que vous avez accompli prouve qu'on peut compter sur les Chevaliers de Colomb lorsqu'il est question d'oeuvres philanthropiques. C'est pourquoi la population québécoise vous doit une grande reconnaissance. Il faut dire aussi que l'esprit avec lequel vous acceptez une mission fait qu'on est toujours assuré du succès de vos démarches."

L'hon. Antoine Rivard a révélé que cette somme de $11,000 reçue des Chevaliers de Colomb permet aux organisateurs de la campagne de dépasser de $2,000 le montant fixé." Par la suite, l'hon. Antoine Rivard déclara qu'aussi longtemps qu'il y aura des philanthropes comme les Chevaliers de Colomb on pourra lutter contre les idées subversives .Puis il souligna la tendance à l'étatisation pour affirmer que la charité ne doit pas être étatisée.

"Le jour où on aura remis la charité entre les mains de l'Etat, on aura tué dans le coeur de l'homme tout ce qu'il y a de meilleur", a-t-il dit en terminant.

Avant de remettre à l'hon. Antoine Rivard le chèque de $11,000, M. Paul-Henri Garneau a expliqué au président de la campagne le travail accompli par les Chevaliers de Colomb dans ce domaine. Il a déclaré que les souscriptions ne sont pas encore toutes reçues mais qu'en définitive les sommes recueillies cette année ne seront pas inférieures aux années passées.

Ont également adressé la parole: Me Gérard Levesque, député de district des Chevaliers de Colomb; M. Jean-Marie Lafleur, maire suppléant de Québec; Me Pierre Donati, conseiller juridique du conseil Laval des Chevaliers de Colomb.

Outre les personnes mentionnées plus haut on reconnaissait à l'assemblée: MM. Jules Morency, Jos. Conseiller, Emilien Boissinot, Paul Mecteau, A.-H. Legaré, échevins de Québec; M. Raoul Garneau, ex-fidèle navigateur de l'assemblée archevêque Mathieu des Chevaliers de Colomb; M. l'abbé Chs-H. Falardeau, aumônier des Chevaliers de Colomb; le R. P. Ernest Desgroseillers, p.b.; M. Conrad Lebrun, fidèle navigateur de l'assemblée archevêque Mathieu; M. J.-Wilfrid Cadorette, président du comité de la collecte du conseil Laval des Chevaliers de Colomb; le Dr Olivier Frenette, député grand chevalier; M. Jean Dolbec, secrétaire financier du conseil Laval; M. Paul Hurtubise, maire de Château-d'Eau et secrétaire de l'Institut national canadien pour les aveugles; M. L.-D.-A. Gagnon, secrétaire de la campagne de souscription; M. Maurice Cloutier, m.a.l.; M. Albert Vézina, vérificateur de la province de Québec; M. Jean Saucier; M. J.-J. Marnell, président du comité des noms spéciaux de la campagne de souscription; M. Guy Fortier, trésorier de l'Institut national canadien pour les aveugles, et autres.

Dénonciation du bill 19

Toronto, (PC) Le comité national d'action politique du Congrès canadien du Travail a dénoncé hier le nouveau projet de loi du gouvernement provincial de Québec visant à combattre le communisme dans les syndicats ouvriers comme une menace au travail organisé au Canada.

Dans une déclaration émise à l'issue de la première journée d'une conférence de deux jours groupant les représentants des organisations du CCT dans sept provinces, le comité a dit:

"La législation ouvrière qui a été adoptée par le gouvernement Duplessis est un instrument fait sur mesures pour les employeurs réactionnaires. Elle constitue une véritable invitation aux employeurs à tenter de détruire les syndicats et à congédier des employés. Sous le prétexte de tenter de combattre le communisme, cette loi constitue l'une des plus graves menaces aux libertés civiles que l'on ait vues au Canada depuis plusieurs années.

"La nouvelle loi prévoit que tout syndicat peut perdre sa certification si un officier local ou un représentant de l'organisation est considéré comme un communiste. Elle ne contient aucune définition d'un 'communiste' et Duplessis, en tant que procureur-général de la province chargé d'administrer la loi, s'est ainsi nommé le seul interprète et l'autorité finale pour décider qui pourra appartenir à un syndicat et quels syndicats pourront représenter les travailleurs dans le Québec.

"Nous reconnaissons que les lois qui sont adoptées pour le Québec sont avant tout l'affaire de la province du Québec, mais cette loi dépasse les cadres provinciaux. C'est une menace au droit des Canadiens de travailler et d'organiser les syndicats de leur choix. Son adoption établit un précédent qui peut être suivi par des intérêts réactionnaires dans d'autres provinces. C'est l'intention du comité national d'action politique du Congrès canadien du Travail d'attirer l'attention des syndicats du CCT à travers le pays au sujet de ce danger."

COMÉDONS

Ne pincez pas les comédons ou points noirs — faites-les dissoudre. Procurez-vous à la pharmacie deux onces de POUDRE PEROXINE que vous appliquez délicatement avec une serviette chaude et humide sur les comédons. Ils disparaissent et se dissolvent par cette méthode sûre et simple. (Ann.)

Sommeil troublé?

Joignez-vous aux millions de gens qui se sont guéris de ce malaise — nervosité, irritabilité — en évitant d'absorber la caféine du thé et du café. ADOPTEZ POSTUM. Il ne contient ni caféine ni autre substance nocive. Sa saveur est exquise. Il se fait instantanément dans la tasse. Il coûte moins d'un cent par tasse. *Commandez-le aujourd'hui.* Un produit de General Foods.

Buvez **POSTUM**

P-313F

Besoin D'argent?

voyez *Personal*

EXEMPLES DE PRÊTS			
Argent comptant que vous obtenez	15 MO. 154.19	24 MO. 529.59	24 MO. 756.56
Remboursement mensuel	$12	$28	$40

Les prêts d'autres montants ou pour d'autres périodes sont en proportion. (Can.)

► Chez *Personal*, c'est "oui" promptement aux personnes — mariées ou célibataires — qui ont un emploi stable. Pas besoin de sécurité bancaire. Un prêt chez *Personal* établit votre crédit d'un littoral à l'autre, au Canada et aux Etats-Unis. Téléphonez, venez ou écrivez.

Prêts de $50 à $1200

Beneficial Loan SYSTEM

Personal FINANCE COMPANY

QUEBEC - 2 bureaux

- Deuxième étage, chambre 20, 64 rue Saint-Joseph, Téléphone: 5-6151
- Deuxième étage, chambre 21, 236 rue St.-Jean, Téléphone: Québec 2-5643

CHICOUTIMI — 2ième étage
130 rue Racine est, Tél. 4-4421

JONQUIERE — 2ième étage
298 rue St-Dominique, Tél. 2-3571

Bureaux ouvert tous les jours de 9 h. à 5 h.
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 P.M.
Le samedi fermé toute la journée
Prêts consentis dans toutes les villes environnantes
Personal Finance Company de Canada

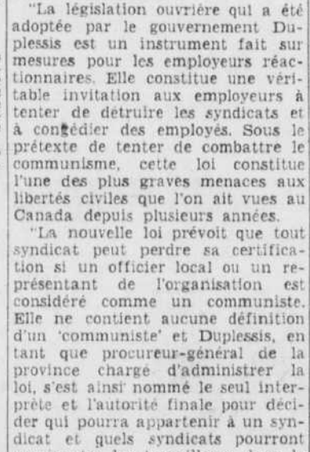

Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours, vous sonnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fs).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs se confesser et faire la sainte communion.

Mme E. Pelletier

POUR ETRE FACTEUR . . . Pour être facteur, il faut avoir du coeur, dit la chanson, mais si l'on en juge par cette photo prise ces jours derniers à New-York, il faut aussi de bonnes bottes afin de pouvoir traverser, sans trop se mouiller, les rues encombrées de neige et d'eau de la métropole américaine. A New-York, comme à Québec et ailleurs, les facteurs ne manquent jamais de faire leurs rondes en dépit de toutes les intempéries et c'est tout à l'honneur de leur sens profond du devoir.

(International News)

Les élections municipales

Région de Victoriaville

Victoriaville (DNC) Les municipalités régies par le code municipal ont fait les élections. La mise en nomination ayant eu lieu à chacune de ces paroisses, plusieurs conseillers ont été élus par acclamation.

A Kingsey-Falls

Il n'y aura pas d'élections municipales à Kingsey-Falls, cette année. La nomination a eu lieu mercredi le 13 janvier, à la salle municipale. Au village, M. Roger Brochu a été réélu pour un second terme, M. Albert Boutin a été élu, en remplacement de M. Nestor Daneau, M. Hector Lampron remplace M. Eddie Jolibois. Le nouveau conseil du village de Kingsey-Falls comprend S. H. le maire, M. Albert Grégoire, et les échevins, MM. Fernand Michaud, Jean-Paul Poisson, Emile Denault, Roger Brochu, Albert Boutin et Hector Lampron.

Au conseil de la campagne, MM. Ernest Labrecque et Renaud Dion ont été réélus pour un second terme, M. Bruno René a été élu, en remplacement de M. Armand Girardin. A la table du conseil, siégeront; S. H. le maire M. Philippe Boulet, et les conseillers, MM. Emile Dubois, Freddy Martineau, Emmanuel Proulx, Ernest Labrecque, Renaud Dion et Bruno René.

A Ste-Elisabeth

M. Ferdinand Bougie a été élu conseiller de Ste-Elisabeth, tandis que MM. Maurice Béliveau et Raymond Desruisseaux ont été réélus par acclimation, lors de la mise en nomination dans ce village.

A Robertsonville

Robertsonville (DNC) M. Cléophas Lachance a été réélu conseiller pour un second terme, M. Rémi Labbé a été élu conseiller, en remplacement de M. Albani Gendron et M. Liboire Landry a été élu conseiller, en remplacement de M. Roland Laterreur. Les autres conseillers sont: MM. Irénée Groleau, Arthur Bisson et Eugène Fortier.

A Notre-Dame-des-Pins

Notre-Dame-des-Pins (DNC) MM Félix Bolduc et Grégoire Pomerleau ont été élus, par acclamation, conseillers municipaux en remplacement de MM. Louis-Philippe Bégin et Philippe Pomerleau, sortant de charge tandis que M. Albert Quirion a été réélu pour un autre terme de deux ans.

A St-Gédéon

St-Gédéon, Beauce (DNC) MM. Georges Morin, marchand général, Roger Poulin, marchand et Lucien Breton, garagiste ont été élus, par acclamation, conseillers de la municipalité du village de St-Gédéon de Beauce. Le Conseil se compose maintenant de M. Gédéon Moisan maire, de M. Lorenzo Nadeau et des trois nouveaux conseillers élus.

A St-Augustin

St-Augustin, Portneuf (DNC) La mise en nomination de candidats aux trois sièges de conseillers eut lieu mercredi dernier. Les trois conseillers, MM. Lauréat Cantin, Roland Drolet et François Racette ont été réélus par acclamation.

A St-Charles

St-Charles de Bellechasse (DNC) La paroisse St-Charles de Bellechasse a procédé hier aux élections des membres de son nouveau conseil municipal, pour le prochain terme.

Ls nouveaux membres sont, outre M. Adjutor Labrie, maire de la paroisse, MM. les échevins Albert Roy, Aimé Roy, Henri Boutin, Lucien Labonté, M. Henri Ruel et M. Paul Leclerc qui a obtenu 188 voix sur son adversaire, M. Daniel Labrie. Sur 465 voteurs, 292 ont exercé leur droit ; deux bulletins ont été annulés.

A St-Jean, I.O.

Les élections partielles au conseil municipal de St-Jean, I.O., ont donné lieu à une lutte serrée, avec les résultats suivants:

M. Joseph Gagnon élu au siège No 4 a défait M. Arthur Turcotte par 2 voix de majorité; M. Joseph-Magloire Turcotte élu au siège No 5 a triomphé de M. Georges Prémont par 11 voix de majorité; M. Ulric Blouin élu au siège No 6 a pris 14 voix de majorité sur son adversaire, M. Louis-Eugène Gagnon.

La formation du conseil municipal de St-Jean, après cette élection est la suivante: maire, M. Auguste Blouin; échevin, MM. François Dufour, Léo Blouin, Emile Blouin, Joseph Gagnon, J.-Magloire Turcotte et Ulric Blouin.

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Honneurs.
2—Premier martyr du christianisme.
3—Symbole chimique de l'erbium. — Ville d'Allemagne. — Lettre grecque.
4—Jeta avec force en l'air les pieds de derrière. — Ville de Prusse. — Animal mou contractile.
5—Nom sous lequel on désigne tous les petits poissons d'eau douce à écailles argentées. — Principe.
6—Pro. dém. — Fait son testament.
7—Provoque. — Manifestation de la volonté.
8—Manche au tennis. — Ecrivain américain au génie tourmenté.
9—D'origine de. — Nom du soleil chez les Egyptiens. — Conjonct. — Ile de l'Atlantique.
10—Ce qui réduit. — Une des Cyclades. — Préfixe signifiant jeune.
11—Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger. — Chef-lieu du dép. de Calvados.

VERTICALEMENT

1—Fromage des Alpes, blanc et compact. — Riche armateur de Dieppe.
2—Fils aîné de Jacob. — Choisi par élection.
3—Note de musique. — Se dirigeas. — Patrie d'Abraham.
4—Ville de Belgique. — Soutirer.
5—Affirmée comme n'existant pas. — Poursuivis en justice.
6—Tissu qui constitue la couche profonde de la peau. — Adv. de lieu.
7—Ville d'Allemagne. — Bouchons pour fermer des écubiers.
8—Seule. — Petit baiser.
9—Nom du soleil chez les Egyptiens. — Nom donné à différents muscles. — Symbole chimique du sodium.
10—Manifeste en paroles de la mauvaise humeur. — Brame.
11—Fatiguée et amaigrie. — Ville du Nicaragua.

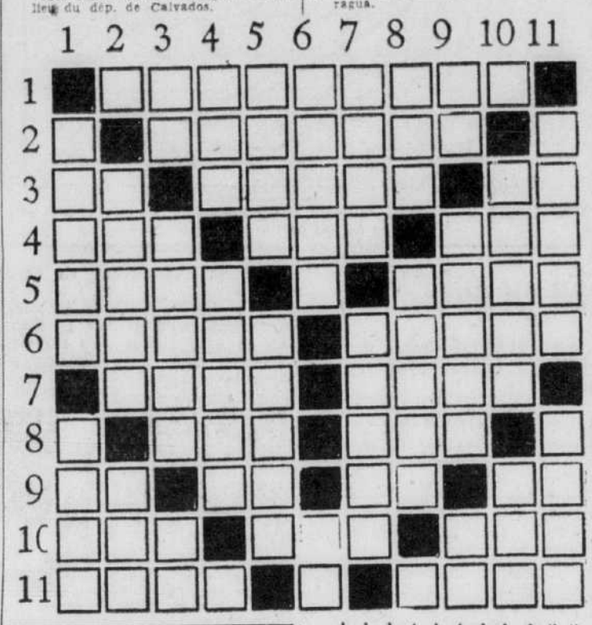

(Solution du dernier problème)

Mort de monsieur Gérard Hamel

Un citoyen bien connu de notre ville vient de disparaître en la personne de M. Gérard Hamel, employé du magasin J.-M. Clément, décédé subitement hier midi à sa résidence de la rue Latourelle, à l'âge de 42 ans. M. Hamel fut pendant vingt-cinq années au service de Lechasseur Inc.

M. Hamel laisse dans le deuil, son épouse, née Marguerite Trottier et une fille, Mlle Andrée Hamel. Il laisse aussi son père et sa mère, M. et Mme J.-O.-D. Hamel; ses frères et soeurs, MM. Charles-Omer, Emile et Laurent Hamel, Mme Henri Parent (Lucienne), Mlles Gabrielle et Claire Hamel.

Le regretté défunt était le beau-frère de Mme Vve Georges Hamel, de Mmes Chs-Omer Hamel (Noreen Donnelly), Mme Emile Hamel (Gilberte Carbonneau) et Mme Laurent Hamel (Pierrette Rioux), M. Henri Parent, MM. Jean-Marie et Antoine Trottier, M. et Mme François Trottier, Mlles Jeanne et Germaine Trottier.

Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes.

Les restes mortels sont exposés aux salons Charles Cloutier, rue d'Aiguillon.

En bonne santé

Peterburg, Indiana, 19 (PA) M. et Mme Cecil Hartley reprennent la vie de famille aujourd'hui, après que Mme Hartley eut passé cinq semaines à l'hôpital. C'est là que, par opération césarienne, elle donna naissance à un enfant qui a deux têtes et quatre bras, mais un seul tronc et seulement deux jambes. Les autorités de l'hôpital, où la singulière naissance se produisit le 12 décembre, disent que la mère et l'enfant n'ont plus besoin d'être hospitalisés. Les parents ont donné deux noms: Donald Ray et Donald Kaye, aux petits, mais l'état civil n'enregistre qu'une naissance.

Refus catégorique du maire d'Ottawa

Ottawa, 19 (PC) Le conseiller Fred Journeaux a voulu présenter, lundi soir, une motion portant le salaire des commissaires de l'Hydro-Ottawa de $3000 à $4,000; mais le maire, Mlle Charlotte Whitton, qui est elle-même commissaire, a déclaré la motion non avenue. Elle dit: "Je n'ai jamais de ma vie gagné de l'argent aussi facilement".

Un message à la reine

Christchurch, N.-Z., 19. (Reuters) Un ancien combattant, qui a perdu les deux bras durant la guerre mais qui a tout de même appris à taper au dactylographe avec ses pieds, a écrit un message de bienvenue à la reine aujourd'hui.

La reine et le duc d'Edimbourg visitaient un centre de réhabilitation où les anciens combattants de la Nouvelle-Zélande apprennent de nouveaux métiers. Le couple royal a observé l'ancien militaire pendant qu'il écrivait: "Nous souhaitons loyalement la bienvenue à Votre Majesté et à Votre Altesse Royale".

La reine et le duc ont ensuite autographier le message.

Le premier ministre Holland Sidney a alors déclaré: "Il est beaucoup plus habile que certaines personnes de ma connaissance" et le duc a ajouté: "il écrit certainement beaucoup mieux que moi".

Le couple avait visité plus tôt l'hôpital de Christchurch où il avait vu Juliet de Castro, 16 ans, qui a fait une chute d'une fenêtre hier comme elle essayait de mieux voir la reine et le duc.

La jeune fille avait la figure toute épanouie lorsqu'elle aperçut le couple royal qui la visita à deux reprises.

"Je ne m'attendais pas à si bien les voir quand je suis partie de la maison" a souligné la jeune Juliet.

Une foule de 70,000 à 80,000 personnes bordaient les rues au moment où la reine et le duc ont défilé de leur hôtel pour se rendre au centre de réhabilitation des anciens combattants.

Ce soir les hôtes royaux doivent assister à une cérémonie religieuse à la cathédrale.

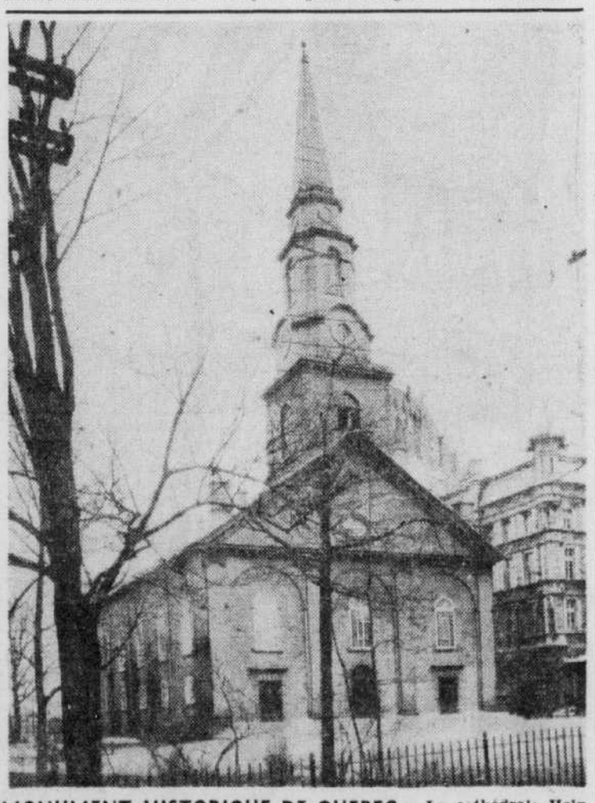

MONUMENT HISTORIQUE DE QUEBEC : La cathédrale Holy Trinity, de Québec, la première cathédrale anglicane du Canada, célèbre cette année le 150e anniversaire de sa consécration. Construit en 1804, ce temple aux pierres grises et aux belles lignes architecturales contribue à la beauté du quartier qui entoure la Place d'Armes, au coeur du vieux Québec. (Presse Canadienne)

Mort de monsieur Adélard Laforce

M. Adélard Laforce, ancien employé de la maison William Doyle, Ltée, est décédé hier matin à sa résidence, au 44 de la rue Scott. M. Laforce était âgé de 69 ans et 11 mois. Il était l'époux de feu dame Anna Moisan, M. Laforce laisse pour pleurer sa perte ses enfants, Gérard, Henri, Lucien, Germaine, Rév. Soeur Ste-Thérèse de la Passion, Soeurs du Bon Pasteur, au Couvent de St-Esprit (Jeanne-d'Arc), Marcel, Jacqueline, Jean-Paul et Cécile Laforce ; sa soeur, Mme Vve Eugène Dubé (Albertine), ses gendres : M. Paul Dugal et Joseph St-Gelais ; ses petits-fils et ses petites-filles: Roger, André, Robert, Yvon et Pierre Laforce ; Jacques, Denise et Henriette Dugal ; ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Eugène Moisan, Mme Vve Alexandre Côté, ses cousins et cousines, Rév. Père Marcel-Marie Dugal, franciscain, de Montréal, Rév. Mère Marie-Anselme, Franciscaine, de Baie St-Paul, Achille Letarte, Zéphirin Dugal, Adjutor Letarte de Salem, Mass, Joseph et Mme Ferdinand Paquet ; ses neveux et nièces, Yves et Paulette Moisan, André, Alexandre et Paulette Côté.

La dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence, au 44 rue Scott.

Mort de monsieur Ulfranc St-Laurent

Rimouski (Spéciale) M. Ulfranc St-Laurent, époux de feu dame Mathilde Goulet, est décédé à Rimouski-est le 24 décembre dernier.

Le défunt laisse dans le deuil: son fils, André, employé civil, de Loretteville ; ses filles, Mme Gratien Morneau (Yvette), et Mme Jos. Ross (Marguerite) de Rimouski-est ; sa belle-fille, Mme André St-Laurent ; ses gendres : MM. Gratien Morneau, employé de la Canadian Wire & Cable, ingénieur à la Clark Steamship Lines, et J.-B. Ross, de Rimouski ; ses petits-enfants : Mme Gérard Saucier, Mme Eudore St-Laurent, la Rvde Soeur St-Nazaire (Annette Ross), Elphège et Ulfranc St-Laurent, Mme Maurice Ouellet, Laurent, Maurice et Marguerite Dubé, Jean-Pierre, Huguette, Lorraine, Gilles, Guy, Jacques et Gérald Ross, Gilles et Ginette Morneau, Jean-Marie St-Laurent; une soeur, Mme Vve Arthur Roy, de La Tuque, et un frère, M. Adéodat St-Laurent, de Québec.

Le service et la sépulture ont eu lieu le 28 décembre dernier, à St-Yves de Rimouski-est.

Sentence purgée à tour de rôle

St-Louis, 19 (PA) — Deux partenaires en affaires trouvés coupables d'avoir violé la loi de l'impôt sur le revenu auront la permission de purger successivement en prison la peine qui leur a été imposée après une décision extraordinaire du juge Roy-W. Harper.

Hymen Fendleman, président de la compagnie Smart Handbag, et Nathan Wittner, trésorier, ont été condamnés à un an de prison et à une amende de $2,500 chacun.

"Cela constituerait un rude coup aux affaires si les deux hommes allaient en prison en même temps, dit le juge.

Wittner commencera à purger sa sentence le 25 janvier. Avec la réduction de sa peine pour bonne conduite il devrait être de retour à St-Louis le 26 juillet, jour prévu où Fendleman doit entrer en prison.

Bébé gelé à mort dans un appartement

New-York, 19 (PC) — La police a découvert hier, dans un appartement de Brooklyn, un bébé de cinq mois gelé à mort. Sa soeur, âgée de deux ans, gisait à ses côtés, souffrant gravement du froid. La police a arrêté hier soir la mère des petits, Mme Carmen Ramos, 19 ans, dans un appartement du Manhattan, à plusieurs milles de l'appartement glacial.

Difficultés prévues

Berlin (Reuter) — On s'attend que la Russie et l'Ouest auront quelque difficulté à régler le premier problème qui se posera lorsque les ministres des affaires étrangères des Quatre Grands se réuniront à Berlin lundi prochain. Il s'agira de définir les questions à être discutées et leur ordre.

A SA RETRAITE AU CHATEAU FRONTENAC : Après une carrière de 43 ans au Château Frontenac, M. A. SNELLING, gérant de la tabagie, prend sa retraite. M. G. J. JESSOP (à gauche), directeur général du Château, remercia M. Snelling du dévouement qu'il a témoigné au cours de ses nombreuses années d'emploi au Pacifique Canadien. Une valise de voyage fut remise à M. Snelling et un joli bouquet de roses à madame Snelling au cours d'une réception tenue en son honneur. (Photo Pacifique Canadien)

Au Parlement britannique

Londres. (Reuters) — La majorité de 18 voix du gouvernement Churchill sera réduite de près de moitié aujourd'hui, à la reprise de la session après le congé des Fêtes.

Jusqu'à ce qu'il puisse compter sur sa force normale à la Chambre où siègent 625 députés, le gouvernement devra se tenir sur ses gardes au cas d'une défaite inattendue aux mains de l'opposition travailliste.

Le premier ministre est privé de quatre de ses partisans par suite de la nomination de deux pairs, de la nomination d'un troisième député à un poste officiel qui lui interdit de siéger à la Chambre des Communes et de la démission d'un quatrième en raison de santé.

De plus, plusieurs ministres et d'autres partisans du gouvernement se trouvent à l'étranger.

On ne prévoit aucun vote important avant demain alors que certains des conservateurs manquants reprendront leur siège.

La faiblesse actuelle des conservateurs au point de vue suffrages a fait l'objet d'un examen à une séance du cabinet, hier. On y a dressé des plans visant à mettre au point la machine parlementaire des conservateurs de façon à faire échec à toute tentative de l'opposition pour exploiter la situation.

Pendant que les députés rentraient à Londres, hier soir, venant de leurs comtés respectifs, on se demandait en divers milieux si M. Churchill continuera de diriger les affaires de la nation après son 80ème anniversaire de naissance, en novembre, ou s'il se retirera avant ce temps.

Même les amis les plus intimes du premier ministre ignorent ses projets dans ce domaine. Ils savent seulement que M. Churchill semble en bonne santé et qu'il ne manque pas de plans pour l'avenir de l'administration.

A la reprise de la session, aujourd'hui, M. Churchill sera interrogé sur la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères des "Quatre Grands", à Berlin. On demandera aussi au premier ministre quels sont les projets britanniques pour affronter toutes régression du commerce du Commonwealth pouvant résulter du déclin des achats américains.

Le ministre du Travail, sir Waltel Monckton, fera probablement une déclaration sur l'actuelle série de grèves "de harcèlement" menées par le syndicat des électriciens, d'obédience communiste. Ce syndicat a organisé hier une grève de 24 heures à laquelle ont participé 30,000 ouvriers.

On doit présenter trois bills importants, sans compter le budget, en avril, durant la prochaine partie de la session. L'un des projets de loi vise à doter la Grande-Bretagne d'une société de télévision commerciale sous la direction du gouvernement. Un autre doit instituer une société d'énergie atomique pour s'occuper des travaux nucléaires actuellement sous la juridiction du ministère des Approvisionnements. Le troisième bill concerne des plans d'urbanisme au profit des centres urbains et ruraux.

Jeune fille dans le sac d'un soldat

Berlin, 19 (PA) — Le sergent de police militaire Salazar poussa du pied un sac de soldat au cours de sa tournée d'inspection de routine à bord d'un convoi militaire américain à la station-frontière de Helmstedt, ces jours derniers. Un cri retentit. Le sergent Salazar ouvrit le sac et y découvrit une fille de 18 ans, Maria Pawlik. Elle avait été mise dans le sac par le soldat Charles-M. Goodman, de Long Beach, Californie, après que la police de la zone soivétique l'eut expulsée d'un autobus parce qu'elle ne possédait pas les papiers nécessaires pour voyager. La jeune fille, mesurant cinq pieds et pesant 90 livres, dit que le soldat Goodman, peiné de ce qui lui arrivait lui suggéra de la placer dans le sac qui contenait ses vêtements, ce qui fut fait.

Elle fut expulsée du train.

LES ENFANTS AIMENT ce doux laxatif

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, votre enfant ne sera aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence — mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX
Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢

Envolées TCA

vers NEW-YORK
3 envolées chaque jour (de Montréal)
Profitez du **demi-tarif familial** les lundis, mardis et mercredis
Renseignez-vous à une agence de voyages ou aux bureaux d'Air Canada :
12 rue Ste-Anne — Tél.: 4-2478
(ADRESSE TEMPORAIRE)
TRANS-CANADA Air Lines
Lignes internationales • transatlantiques transcontinentales

"si légère... si fraîche!"

"Kingsbeer est toujours si légère... si rafraîchissante! Je fais mes délices de cette bière si fraîche qui est supérieure entre toutes. C'est pour cela que j'exige toujours Kingsbeer."

DOW K

KINGSBEER

LA BIÈRE DE RIZ AU GOÛT DES CANADIENS

Nouvelle école à Ste-Odile

Rimouski. (DNCL) A cause de certaines irrégularités qui ont obligé l'entrepreneur à reprendre divers détails de construction, l'école du Rang de la Pulpe, à Ste-Odile-sur-Rimouski, n'a pu être ouverte que le lundi, 11 janvier à la gent écolière. On a bénéficié pour ce de la permission de M. Lucien Dumas, i.e., en attendant l'acceptation officielle du Département de l'Instruction publique. La nouvelle école, à une seule classe et avec logement pour l'institutrice, est fréquentée par environ 25 élèves. Le coût de sa construction s'élève à $10,375. L'octroi provincial est de $7,500.

Quant à la vieille école de La Pulpe, elle a été vendue à l'enchère en fin de décembre par la Commission scolaire de Ste-Odile. M. Rémi Morissette s'en est porté acquéreur pour une somme de $550 et il procède présentement à sa démolition. La disparition de la vieille école qui fut le centre éducatif des générations précédentes à la Pulpe nous incite à ouvrir une page d'histoire régionale. En fait, cette école fut érigée en 1917 par M. Pascal Hudon, au coût de $2,900. Elle contenait deux salles de classes et le logement du personnel enseignant et recevait plus de 60 élèves dans le temps et dans les années qui suivirent. Le rang de la Pulpe était alors un véritable petit village avec magasin et hôtellerie. L'usine de pâte à papier de la compagnie Price Porritt Pulp and Paper était alors située sur le site actuel de la dynamo de la Cie Price Brothers. Quand l'usine de pâte à papier cessa d'opérer, le petit village de la Pulpe perdit plus de la moitié de sa population pour devenir le centre exclusivement agricole d'aujourd'hui.

Jubilé de diamant d'une religieuse

Rimouski. (DNCL) La maison-mère de la Congrégation des SS. du T.-S. Rosaire de Rimouski était en liesse, récemment, pour la célébration du jubilé de diamant de vie religieuse de la R. S. Marie de St-Amédée, née Marie Aucoin, de Cheticamp, Cap-Breton.

Une messe solennelle d'actions de grâces a été célébrée au début de la journée. L'officiant était M. l'abbé Alphonse Sirois, aumônier de la communauté, et le sermon fut prononcé par le R. P. Eucharist, O.F.M., co-paroissien de la jubilaire. Celle-ci a renouvelé ses voeux en présence de toute la communauté unie dans l'allégresse avec la jubilaire âgée de 81 ans.

La R. S. St-Amédée demeure depuis 20 ans à la maison-mère. Elle jouit d'une excellente santé et est encore très active, occupant ses loisirs à la confection de vêtements et tricots pour les enfants pauvres de Rimouski. Elle a passé auparavant 23 années à la mission de Ste-Anne-de-Beaupré où elle était affectée à la confection des hosties pour le sanctuaire ainsi que des vêtements liturgiques. La jubilaire est aussi bien connue à St-Anaclet où elle fut en mission durant cinq ans, à St-Godefroy, durant dix ans et à Barachois, durant cinq ans.

Un salut du St-Sacrement a clôturé cette journée de fête.

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

H. Boivin réélu maire de Granby

Granby (PC) M. P.-Horace Boivin a commencé hier sa 16ème année consécutive comme premier magistrat de la ville prospère de Granby, dans les Cantons de l'Est.

M. Boivin, un industriel dynamique âgé de 48 ans, était le seul en lice hier lorsque la mise en nomination à la mairie a pris fin à midi. Il a été déclaré réélu par acclamation pour son septième mandat.

Personne n'a été surpris. Le poste de maire de Granby est détenu par la famille Boivin depuis aussi longtemps que les 30,000 habitants de cette ville peuvent se souvenir. Le père du maire actuel — feu M. P.-E. Boivin — a été premier magistrat de Granby durant 17 années consécutives.

Le fils a hérité de la fonction en 1939. Il semble assuré qu'il surpassera le record établi par son père.

En plus d'être maire d'une ville très progressive, M. Boivin est président de la Fédération des maires et des municipalités du Canada et de l'Union des municipalités de la province de Québec.

Doué d'une énergie infatigable, M. Boivin, qui est un parfait bilingue, voyage des semaines et des mois à travers le Canada et à l'étranger afin d'inciter de nouvelles industries à s'établir à Granby.

La ville compte actuellement environ 100 petites industries qui produisent entre autres choses du plastique, des machineries électroniques, des pièces d'aluminium et des textiles.

Le maire Boivin est propriétaire de la troisième usine en importance de sa ville — la Granby Elastic Web — qui emploie 600 personnes.

Au conseil de Plessisville

Plessisville, Mégantic, (DNC) A la dernière séance du conseil municipal de Plessisville, après différentes formalités de routine, on a adopté les item suivants :

Un montant de $200 est payé à Me Edouard Houde, avocat, comme avance sur les frais qui pourront être occasionnés dans la cause Tricot Somerset Inc. vs Corporation de Plessisville.

MM. Edouard Fiset et Roland Bédard, urbanistes, de Québec, sont chargés de préparer un plan d'urbanisme ainsi qu'un plan de zonage, pour la municipalité de Plessisville, au prix de $3,500.

Le conseil a décidé d'appuyer, auprès du ministre de la Santé, les démarches qui se font actuellement pour l'agrandissement de l'hôpital du Sacré-Coeur, pour le plus grand bien de la population locale et de la région.

On a décidé de présenter, devant la Législature provinciale, un bill demandant un délai s'étendant après le 31 décembre 1953, pour la confection, le dépôt et l'homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité, la législation des perceptions de taxes municipales faites sur les rôles de perception en vigueur pour les années 1051 et 1952. On retiendra les services d'un avocat pour la préparation et la présentation de ce bill.

MOZART 310 312 ST-JOSEPH

Grand BALAYAGE

CHICS COMPLETS A 2 PANTALONS

Splendides complets pour grands garçons, grandeurs: 29 à 34 (11 à 16 ans). Confection irréprochable de tweed, gabardine, Pick & Pick. Modèles simple ou double croisure. Tons de brun, beige, gris, bleu.

REG. JUSQU'A $27.50 $14.98

AUCUN DEPOT

LIQUIDATION DE "STATION WAGON" POUR GARÇONS

Voyez ces superbes "Station-Wagon" pour garçons de 6 à 16 ans. Modèles sportifs, trois-quarts. Belle gabardine de laine chaudement doublé de kasha ou satin piqué. Plein collet de mouton rasé (agneau traité). Couleurs : bleu ou beige.

REG. JUSQU'A $27.50 $14.98

MANTEAUX "DUFFLE" POUR FILLES OU GARÇONS

Molleton épais de couleurs marine, beige ou gris. Chaude doublure de flanelle rouge. Grandeurs : 6 à 18 ans.

REG. JUS. $29.95 $14.98

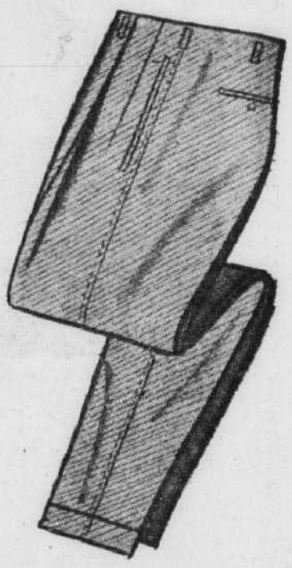

PANTALONS LONGS POUR GARÇONS

Confection de gabardine de belle qualité. Couleurs : bleu, marine, gris, brun, beige ou vert. Grandeurs : 6 à 14 ans.

REG. JUS. $5.95 $2.98

BONS BAS GOLF

Laine "Penman's". Tons de brun, gris, marine. Pointures : 7½ à 10½.

REG. JUS. $1.65 .88

MITAINES DE CUIR

Cuir solide. Poignets de laine avec élastique. Ouaté à l'intérieur.

REG. JUS. $1.49 .88

ACHETEZ POUR $50. DE VETEMENTS D'ENFANTS SANS DEBOURSER UN SEUL SOU D'ACOMPTE!

AUCUN DEPOT LIVRAISON IMMEDIATE

AUSSI PEU QUE: $1. PAR SEMAINE

Conditions de paiement les plus faciles qui soient

OFFRE EXTRAORDINAIRE!

ENSEMBLES 3 PIECES POUR FILLETTES

Magnifiques ensembles comprenant 3 pièces : manteau, pantalon et bonnet. Matériels : tweed ou drap de laine. Modèles avec ou sans collets de fourrure, plusieurs garnis de velours. Couleurs : rouille, gris, jaune, bleu-pâle. Grandeurs : 2 à 6x.

REG. JUSQU'A $27.50 $11.98

AUCUN DÉPÔT $1. PAR SEMAINE

GILETS DE LAINE POUR FILLETTES

Merveilleux petits gilets que votre fillette sera fière de porter. Encolures rondes, manches longues ou courtes. Très légèrement défraîchis. Couleurs : bleu-pâle, rouge-vin et gris. Grandeurs : 10 à 16 ans.

REG. JUSQU'A $3.95 .88

VENEZ EN FOULE DEMAIN MATIN A 9 HRS.

BELLES DORMEUSES POUR ENFANTS

Dormeuses en flanellette de belle qualité. Manches longues, jambes longues avec pieds. Couleurs : bleu ou jaune. Grandeurs : 1 à 3 ans. Un vrai bas prix.

RÉG. JUS. $2.95 $1.38

KING de la Gendarmerie Royale — par Zane Grey

LE SURHOMME — par Wayne Boring

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1869 B-800

Et le temps !

Pour réaliser une construction quelconque, il faut des matériaux, des outils et aussi le temps nécessaire.

Pour réaliser un contrat, il faut un certain nombre de levées. Si une partie de ces levées ne sont qu'en puissance, elles doivent être développées et le temps devient un facteur important. S'il fait défaut tout est perdu. Aussi avant de songer au plus grand nombre de levées possibles, il faut d'abord s'assurer du nombre minimum requis par le contrat.

Donneur: Sud
Personne vulnérable

	♠ A 6 3 ♥ 10 4 ♦ 10 9 6 5 2 ♣ 5 4 2	
♠ 8 ♥ R V 2 ♦ D 8 ♣ D 9 8 3	N. O. E. S.	♠ 7 5 2 ♥ 8 7 6 5 3 ♦ A 7 3 ♣ 10 6
	♠ R D 4 ♥ A D 9 ♦ R V 4 ♣ A R V 7	

Sud	Ouest	Nord	Est
2-S-A	passe	3-S-A	passe
passe	passe		

Entame : — Valet de pique.

En apercevant le jeu du Mort, le déclarant se dit que des impasses pourrait en augmenter le nombre de ses gagnantes à chacune des suites sauf à pique. Bien correctement il jugea que la suite carreau était la plus prometteuse, mais n'envisagea pas suffisamment la meilleure façon de procéder. La première levée fut prise par l'as de pique du Mort, et un petit carreau fut appelé vers le valet qui fut capturé par la dame de Ouest. Le retour d'un pique accordait la main au déclarant. Bien convaincu que les adversaires ne dédaigneraient pas une aussi belle carte, Sud joua son roi de carreau. Le déclarant croyait-il avoir affaire à des débutants ? Sans aucune hésitation Est refusa la levée se contentant de fournir le sept de carreau. Ayant négligé le moyen facile, Sud tenta le grand jeu, il encaissa son dernier honneur de pique et accorda la main à Est par le jeu de son dernier carreau. N'ayant pu éviter la perte de deux carreaux, un coeur, un pique et un trèfle, le contrat était perdu !

Pour la recherche de quatre levées de carreau, le déclarant n'avait pas les rentrées nécessaires au Mort ou les tempi. Alors que le déclarant partait avec six gagnantes immédiates, trois levées de carreau étaient suffisantes pour la réalisation du contrat. L'as de pique devait être conservé au jeu du Mort, comme rentrée certaine pour passer les derniers carreaux. Sans mesquiner, le déclarant devait accorder aux adversaires l'occasion d'obtenir deux levées de carreau. Sud devait prendre le premier pique de sa propre main et s'attaquer aux carreaux, indifféremment par le jeu du roi ou du valet, les chances de trouver la dame ou l'as non protégé étant égales. Le retour d'un pique aurait été de nouveau pris par Sud. Le jeu du dernier honneur et si nécessaire du dernier carreau du déclarant aurait assuré l'affranchissement de cette suite. L'as de pique, toujours présent au jeu du Mort, aurait permis de récolter le fruit des efforts alors que le Mort aurait pu passer ses derniers carreaux et assurer ainsi un minimum de neuf levées.

Il ne faut jamais compter sur une distribution favorable alors que sans son aide le but peut-être atteint.

Elections annuelles de la LBQ

Au cours d'une assemblée tenue aux salles de l'Union Commerciale dimanche dernier, eurent lieu les élections annuelles des officiers de la Ligue de Bridge de Québec. Ces élections furent présidées par M. le Dr J.-A. Tousignant, bridgeur bien connu dans tous les cercles de la province. Après avoir consacré deux années à la direction de la LBQ, M. Horace Maheu a jugé qu'il avait fait sa part et que la tâche revenait à un autre. A l'unanimité M. le capitaine Jules Pleau fut choisi comme président de la Ligue. M. Pleau est l'un des bridgeurs les plus assidus aux diverses séances hebdomadaires et l'un des nombreux bridgeurs qui représentent Québec aux divers tournois tenus dans notre province. La charge de vice-président a été accordé à M. J.-E. Lafrance, l'un des représentants du Conseil Québec. C'est avec regret que les bridgeurs ont vu M. C.-E. Parrot abandonner le secrétariat, fonction qu'il a remplie pendant de nombreuses années; il est remplacé par M. Robert Clark, brillant jeune bridgeur débordant d'activité. M. H.-P. Lalliberté qui chaque année présente un budget accusant un surplus, a été maintenu à la charge de trésorier. M. Horace Maheu devient directeur de la Ligue et l'assemblée a également désigné M. Antonio Lemieux pour représenter les bridgeurs de Lévis. Le choix de deux directeurs pour représenter les Chevaliers de Colomb et les bridgeurs de l'Union Commerciale revient à ces deux organisations. La Ligue de Bridge se fera également un honneur d'accueillir des représentants du Cercle des Dames et du Club de Bridge de Baie St-Paul. Les deux chroniqueurs québécois, MM. Jules Godbout et Noël Duchesne agiront comme publicistes de la LBQ. MM. Georges Buteau et Jules Godbout seront les directeurs des tournois qu'organise la Ligue de Bridge.

Après avoir exprimé ses remerciements aux officiers sortant de charge et avoir fixé la date des prochains tournois, l'assemblée fut ajournée sur la promesse que le nouveau président proposera quelques innovations au cours de la prochaine assemblée.

Au nouveau bureau de direction de la LBQ nous souhaitons franc succès.

A Thetford-les-Mines

Séance du 6 janvier

1ers : MM. Georges Lafontaine et Lionel Poiré.
1ers (ex-aequo) : MM. P.-E. Lagueux et Wilfrid Rioux.
2èmes : MM. J.-A. Béliveau et Rodolphe Caouette.
3èmes (ex-aequo) : MM. Jos. Blais et Gaston Roux.
5èmes : MM. André Gingras et Jos. Laplante.

Séance du 11 janvier

1ers : M. et Mme Adélard Lagueux.
2èmes : MM. P.-E. Lafontaine et Lionel Poiré.
2èmes (ex-aequo) : MM. Wilfrid Rioux et Lorenzo St-Pierre.
4èmes : MM. Lucien Baillargeon et Marcel Croteau.
5èmes : MM. Jos. Camiré et Jos. Lessard.

Bon voyage !

A M. P.-E. Lagueux, le dévoué président du Club de Bridge de Thetford, nous souhaitons bon voyage et belles vacances alors qu'il prendra un repos de quatre semaines en Floride.

A l'Union Commerciale

Séance du 11 janvier

Nord-Sud — 1ers : Mme X.-N. Rodrigue et M. H.-P. Laliberté; 2èmes : Mme Onésime Paquet et M. le capitaine Jules Pleau; 3èmes : MM. Léo Harvey et N. Duchesne.

Est-Ouest — 1ers : MM. Antonio et Maurice Lemieux; 2èmes : MM. Marc Beaulieu et R. Chatelle; 3èmes : Mme Albert Dubois et M. Gaudiose Letarte.

Au Cercle des Dames

Séance du 12 janvier

Nord-Sud — 1ères : Mmes Adrien Bédard et W. Samson; 2èmes : Mmes J.-C. Boisjoly et Réal Olivier; 3èmes : Mmes L. Trempe et Raymond Gaudet.

Est-Ouest — 1ères : Mmes A. Boutin et O. Vézina; 2èmes : Mmes C.-F. Painchaud et E. Caron; 3èmes : Mmes J. Charest et A. Guy.

Au Conseil Québec

Séance du 13 janvier

Nord-Sud — 1ers : MM. Dr Jean Dufour et G. Harvey (Baie St-Paul); 2èmes : MM. Jules Godbout et A. Leclerc; 3èmes : MM. H.-P. Laliberté et Horace Maheu.

Est-Ouest — 1ers : Mme G. Beaupré et Gaudiose Letarte; 2èmes : MM. Charles Robert et C. Parent; 3èmes : Mme L. Leblanc et Léo Harvey.

Félicitations à tous les vainqueurs.

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Funérailles de M. Edmond Mercier

St-Michel, Bellechasse (DNC) Un bel hommage a été rendu récemment, en l'église paroissiale, à la mémoire de M. Edmond Mercier, époux de dame Annette Roy, décédé à l'hôpital St-François d'Assise.

La cérémonie religieuse a été imposante. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Auguste Cantin, curé de la paroisse et le service a été chanté par un cousin de la famille, le R. P. Luc Mercier, des P. du Sacré-Coeur, assisté de M. le curé Cantin et de M. l'abbé Luc Arsenault, vicaire de St-Vallier.

Dans les stalles du sanctuaire avait pris place un oncle du défunt, le R. P. Arsène Roy, dominicain.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Nuelland. Les porteurs étaient cinq neveux du défunt: Eugène, Paul et Emile Mercier, Alphée Blais, Wellie Savoie et M. Alphonse Bilodeau, ami intime de la famille. La croix était portée par un petit-fils du défunt, René Aubé.

MM. Arthur Corriveau et Raoul Lachance, ont fait la quête durant le service.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Berthier, paroisse natale du défunt, dans le terrain où dorment ses parents et trois de ses petits-enfants.

Conduisait le deuil: ses fils: Paul-Eugène, Charles-Henri, Gaston, Roger et Frédéric; ses filles: la R. S. St-Camille-de-la-Charité, de la congrégation Notre-Dame, accompagnée de la R. S. Ste-Hedwidge, Gilberte, Jeanne d'Arc, Thérèse et Pauline; ses gendres: Léopold Dubé, Jean-Paul Santerre, Benoît Gosselin; ses belles-filles: Mmes P.-Eugène, Charles-Henri, Gaston et Roger Mercier; ses petits-enfants: Rémi, Jean, Michel, Gisèle, Diane, Jocelyne, Claire et Marie Mercier; Conrad et Angèle Gosselin; Lise Santerre, Marcel, Marthe et Jeannine Aubé; son beau-frère: Daniel Roy. Un grand nombre de neveux et nièces représentent les familles Mercier, Roy et Morin, des cousins et cousines et une foule nombreuse de citoyens de la paroisse.

On voyait aussi: M. Lauréat Poulliot, maire de la paroisse; MM. J.-B. Gagnon, Pierre Leclerc, Albert Chamberland Albert Goupil, Edmond Morissette, Lionel Bissonnette, Emmanuel Tremblay, Alfred, Ernest, Roger, Raymond, P.-Henri, Gérard, Aurèle et Jean-Louis Lamontagne; Alphonse Tremblay, Louis Morissette, Gaudiose Blouin, Hermas Morissette, Odilon Guay, Raoul Lachance, Edouard Morissette, Emile Gagnon, Damase Gagnon, Amédée Gagnon, Adélard Gagnon, Louis-Emile Gagnon, Auguste, Richard, Phil. Fabien, François, André et Michel Santerre, Ernest, Eugène, Lionel, Stanislas, Léonce et Jos. Vézina; Jos. Goupil, Arthur Corriveau, Caus Lacroix, Rosaire et André Tremblay; Lauréat Bruneau, Henri Corriveau, Gaudiose Poulliot, Adjutor et Maurice Martineau, Adjutor Gagnon, L. Bilodeau, Léop. Lacroix, J. Bouchet, Bernard Lamontagne, Charles Ross, le Dr Ouellet, Ovidéo Gagné, Napoléon et Gaudiose Prévost, J.-Sylvain et Egide Corriveau, tous de St-Michel; M. Albert Bélanger, maire de St-Vallier; MM. Léopold Bélanger, Rosario et Georges Corriveau, Louis Rochefort, L. Lamontagne, Ernest Blouin, Ernest Breton; Ernest, Alex., Gabriel, J.-Charles et Edmond Roy, Albert et Fortunat Gourgues; Ernest et Jos. Aubé, Albert Brisson, J. Lavardière, L. Lemieux, de Berthier, M. J.-B. Talbot, maire; MM. Ernest-M. Laflamme, J.-D. Raymond, R. Jos. et N. Blais, C. Clément et A. Guillemette, Louis, Pierre et Joseph Beaulieu, Ad. Pelletier, R. Bilodeau, P. Brochu, Ger. Fortin, L.-Paul Aubé, tous de St-Vallier; Mlle M.-Anne Mercier, de Warwick; MM. P. Roy, Em. Roy, Alph. Roy, Benj. Roy, Jean-Charles et Gérard Roy, M. E. Laflamme, Notaire; J. Mercier, Me Gab. Mercier, avocat; Joachim Gagné, J. Klrouac, P. Bouffard, Abel et Freddy Gosselin, Eugène Aubé, J.-P., Maurice, G. et L. Morin, M. et Mme L'Heureux et nombre d'autres.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

MAURICE Pollack LIMITÉE

VENTE Pré-inventaire

En vente commençant mercredi matin, 9.15 hres - économies jusqu'à 50% et plus

1750 verges de tissus
à solder rapidement !

Groupe A : 400 verges
Rég. la verge, .69 à .98
- CREPE UNI - 42 pouces
- BEAU SATIN - 38 pouces
- CREPE RAJAH - 42 pouces
- TWEED DE COTON - 36 pouces

.59

Groupe B; 550 verges
Rég. la verge, .98 et 1.29
- FINE RAYONNE - 42 pouces
- CREPE A LINGERIE - 42 pouces
- CREPE FRONCE - 42 pouces
- CREPE FANTAISIE - 45 pouces

.79

Groupe C; 500 verges
Rég. la verge, 1.49 et 1.98
- MARQUISETTE DE NYLON - 45 pouces
- TAFFETAS PAPIER - 42 pouces
- NYLON IMPRIME - 42 pouces
- GABARDINE DE RAYONNE - 56 pouces
- SPUN CROISE - 42 pouces
- CREPE NOUVEAUTE - 42 pouces

.99

Groupe D : 300 verges
Rég. la verge, 1.59 et 2.99
- CREPE FAILLE - 42 pouces
- SATIN IMPRIME - 54 pouces
- RAYONNE 'WHIPCORD' - 42 pouces

1.19

Pollack — deuxième

$49.95 et $59.95 — Valeurs régulières — Manteaux d'hiver

Modèles nouveaux
TISSUS
TOUT LAINE
Dames et demoiselles
9 à 15 et 10 à 20

$28.

NE TARDEZ PAS ! 92 EN VENTE SEULEMENT !

- Chaudement doublés, avec entredoublure piquée ou chamois au dos
- Modèles amples, manches pagodes fantaisie ou très larges, coupes nouvelles 1954
- Un très bon choix de couleurs et nuances saisonnières - très belle qualité

Pollack — Etage de la mode — deuxième

1.49 Val. rég. — Broches

métal doré et argenté, ensembles de 2 par boîte

1.00

Petits animaux, motifs, sertis de pierres du Rhin.

Pollack — rez-de-chaussée

3.95 - Val. Rég. de ces blouses

pour dames 14 à 18
- NYLON
- CREPE
- BROADCLOTH

1.99

Première qualité, manches courtes et trois-quarts. Boutons à l'avant. Garnitures de dentelle. Blanc, bleu, rouge, jaune

Pollack — deuxième

17.95 - Val. régulière!

Costume de ski
2 et 3 pièces
Fillettes 7 à 12 ans

10.90

- 100 en vente - veston à fermoir-éclair, pantalon de ski, modèle droit
- Popeline unie ou piquée, nylon, gabardine, etc.

1.29 — Val. rég.
Mitaines et gants
100% laine — Grand'Mère

- Blanc, noir, jaune, turquoise, bleu, rouge, vert

.79

Pollack — rez-de-chaussée

3.98 — Val. rég.
Robes de nuit

dames et jeunes filles — 32 à 40 et 44 à 50

Marque LUXITE TRICOT JERSEY

2.99

GARNITURES DE NYLON

Première qualité. Belle confection. Quatre couleurs à choisir : BLANC - ROSE - LILAS - CORAIL

Pollack — deuxième

Val. rég. jusqu'à 6.98
Robes-fillettes 2 à 6x

2.99

GOOSEY GANDER

CREPE - ALPINE - TAFFETAS - achats spéciaux, bon choix de modèles dans un bon assortiment couleurs nouvelles.

Pollack — troisième

5.98 — Val. rég.
Sacs à main
cuir véritable

3.99

- Deux portants, porte-monnaie intérieur attaché
- Noir, rouge, marine

Pollack — rez-de-chaussée

Pas de commandes postales ou téléphoniques pour ces spéciaux s. v. p.

MAL DE DOS! NETTOYEZ LES REINS

Souffrez-vous souvent du mal de dos, souvent la nuit, des brûlements ou piquements du passage, d'urine brouillée et épaisse, de pression sur la vessie, de douleurs rhumatismales à cause d'irritation des reins ou de la vessie? Dans de tels cas, la toute première dose de CYSTEX agit ordinairement immédiatement et vous aide de trois façons. 1—Aide la nature à se débarrasser de certains microbes non spécifiques dans les conditions acides. 2—Soulage les douleurs rheumatismales, les sensations de piquement causées par les refroidissements. 3—En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie, aide à réduire les fréquentes mictions le jour ou la nuit. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien selon l'offre d'essai de satisfaction ou argent remis. (Ann)

PLESSISVILLE

Chez les Propriétaires

La Ligue des Propriétaires avait le privilège de recevoir dernièrement S. H. le maire H.-C. Benoit Chartier, qui est aussi président de la Commission scolaire. M. le maire a traité des principaux points suivants : économie, problèmes municipaux, rôle d'évaluation, plan d'urbanisme, eau et aqueduc, égouts, terrains de jeux, dette, et problèmes scolaires. Présenté par M. Lucien Dancause, président de la Ligue, le conférencier a été remercié par M. Gérard Boisvert.

Soirée réussie

Une intéressante fête de famille a groupé dernièrement les officiers et les membres de la société des Artisans canadiens-français, section de Plessisville.

M. Robert Marchand, avocat et publiciste de la société a présenté successivement M. Maurice Brassard, président de la section locale, M. Réal Boisvert, organisateur de la région 19 groupant Plessisville, et P. Vincent, propagandiste local. Ces derniers ont donné quelques chiffres démontrant la position avantageuse qu'occupe cette société dans notre région. L'orchestre "Somerset" et l'ensemble "Gobeil" ont fait les frais de la musique. M. Léo Marcoux agissait comme maître de cérémonie à la partie récréative. Plusieurs prix de présence ont été tirés au sort.

Cérémonie

Plus de 1,700 enfants de Plessisville se sont rendus à l'église, le 27 décembre, lors d'une cérémonie spéciale organisée par les sections masculine et féminine de la société St-Jean-Baptiste. M. l'abbé Robert Bilodeau a prononcé une brève allocution décrivent les leçons que doivent nous inspirer la période des fêtes. La chorale de St-Calixte, sous la direction de M. Geo. Duguay, s'est fait entendre dans des cantiques de Noël, tandis que la procession se déroulait à l'intérieur de l'église, avec l'Enfant-Jésus. La bénédiction du T. S. Sacrement a terminé la partie religieuse. On a remis ensuite, à chaque enfant, un sac de bonbons.

Cours

Comme par les années passées, des cours de préparation au mariage sont donnés au "Centre d'Etude" de Plessisville.

Décès

Comme par les années passées, des cours de préparation au mariage sont donnés au "Centre d'Etude" de Plessisville.

Décès

Mlle Rosalie Daigle, est décédée à l'âge de 66 ans et six mois. Elle laisse dans le deuil, ses frères: Pierre et Donat, de Plessisville ; ses soeurs: Mmes Jos. Boisvert, (Lydia), de Manchester, Mme Denis Bernard, (Anaïs), de Plessisville, et plusieurs autres parents.

VALLEE JONCTION

M. et Mme Roger Marcotte ont passé quelques jours à Montréal, chez des parents, récemment.

M. l'abbé Marcel Bisson, professeur au séminaire, a passé les fêtes chez son frère, M. Pierre-Albert Bisson.

M. Marc Nadeau, à Trois-Rivières, en voyage d'affaires.

M. Jean-Guy Latulippe, du Séminaire de Victoriaville, a passé les fêtes dans sa famille, chez M. Hector Latulippe.

Mlle Colette Doyon, du couvent de Sillery ainsi que son frère, Jean-Thomas Doyon, du collège de Lévis, chez leurs parents, M. et Mme Jean Doyon, aux fêtes.

M. Jean-Marie Giguère, de l'Université de Montréal, chez ses parents, M. et Mme Oréna Giguère, récemment.

M. Guimond Hébert, de l'Université de Montréal, chez son père, M. Oréna Hébert.

M. Ferdinand Poulin, du séminaire de St-Georges, chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Poulin.

MM. Jean-Marc, Bertrand et Camille Jacob sont revenus de Toronto.

M. Marcel Grégoire du Séminaire de Québec, chez ses parents, récemment.

M. et Mme Valérien Grégoire, MM. André et Valmont Bouliane du Séminaire de Québec, chez leurs parents, M. et Mme Honoré Bouliane.

Mlle Huguette Poulin, du couvent Notre-Dame-des-Anges de Québec ainsi que son frère Roger, du collège de Ste-Marie ont passé les fêtes chez leurs parents, M. et Mme Robert Poulin.

M. Jean Gervais, du collège de Lévis, a passé les fêtes chez son père, M. Fernand Gervais.

M. Henri Giguère, du collège de Lévis et son frère Claude, du collège de Victoriaville, chez leurs parents, M. et Mme Aurèle Giguère.

M. Jules Vachon, du collège de Victoriaville, chez ses parents, M. et Mme Alcide Vachon.

Mlle Jeanne d'Arc Marceau de Québec, en visite récemment chez M. et Mme Robert Poulin.

Des examens de compétence tenus en Russie comme en d'autres pays

Par Bill Boss
de la Presse Canadienne

Moscou, 18. (PC) Les étudiants russes doivent subir des examens de compétence s'ils désirent entrer à une école technique, à une université ou à un institut ayant rang d'université, a expliqué le Dr Paul Zymine, à la Presse Canadienne.

Le sous-ministre de l'Instruction publique en URSS m'a expliqué qu'à l'exception des gagnants de médailles d'or et d'argent, qui obtiennent automatiquement le droit de fréquenter l'université, tous les élèves doivent subir l'examen de compétence.

Les sujets enseignés dans les écoles supérieures sont: littérature russe, arythmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, géographie, botanique, zoologie, psychologie, histoire, chant, dessin et une langue étrangère.

"Dans certaines écoles, nous ajoutons le latin à ces sujets pour ceux qui se proposent d'étudier la biologie, la médecine ou l'histoire", dit le Dr Zymine.

"Dans les républiques associées, l'instruction se donne dans la langue nationale (par exemple, en Ukraine, c'est l'ukrainien) et l'étude du russe représente un sujet spécial.

"Le marxisme et le léninisme ne sont pas abordés durant le cours de 10 ans (équivalent russe du certificat d'immatriculation). Nous ne les étudions qu'au niveau universitaire. Naturellement, en étudiant l'histoire, la littérature et la biologie, nous adoptons les théories marxistes et léninistes".

La durée des cours est de 24 heures par semaine de six jours, dans les premières classes et de 32 heures dans les classes supérieures. Toutefois il est question de réduire le nombre des heures d'enseignement.

"Le dernier congrès du Parti a décrété que le cours de 10 ans devait poser de plus larges bases en vue des occupations professionnelles, dit le Dr Zymine. Nous pensons pouvoir y arriver en montrant comment les sujets enseignés trouvent leur application pratique dans la vie de la nation.

"Nous sommes à préparer 15 nouveaux manuels scolaires, qui tiendront compte des derniers développements scientifiques, mais qui insisteront surtout sur les découvertes fondamentales, parce que les manuels devront servir de cinq à dix ans. Ces manuels porteront chacun sur un sujet, ce qui permettra aux instituteurs d'en expliquer à fond la théorie; puis les élèves verront l'application de cette théorie au cours de visites pratiques aux centrales d'énergie électrique, à des usines et grands établissements industriels".

Les élèves qui, maintenant, se dirigent vers les écoles techniques, quittent le cours de dix ans à la septième année.

Les écoles techniques, dont le cours est de quatre ans, enseignent les métiers industriels, la construction des machines, le bâtiment, la chimie industrielle, l'agriculture scientifique, la science vétérinaire et l'élevage, de même que les travaux miniers. Les écoles techniques ne relèvent pas du ministère de l'Instruction publique, mais bien des divers ministères ou entreprises d'Etat ayant la responsabilité de chacune des spécialités enseignées.

Environ 20 pour cent des écoliers se dirigent vers les cours techniques dès leur septième année d'études.

Il existe un autre genre d'écoles ayant dix ans de cours, qui ne relèvent de l'Instruction publique. Ce sont les écoles qu'entretiennent les conservatoires d'Etat de musique, les théâtres et les opéras d'Etat, et les compagnies de ballets. Les enfants qui ont des dons exceptionnels pour la musique, le théâtre ou la danse fréquentent ces écoles spéciales.

Le ministère de l'Instruction publique entretient aussi des écoles pour les ouvriers agricoles et industriels et il offre des cours par correspondance à d'autres catégories de travailleurs.

"Dans l'industrie et l'agriculture, dit M. Zymine, nombreux sont les jeunes gens et jeunes filles qui, à cause de la guerre, n'ont pas pu compléter le cours de sept ans. Nous devons les aider à compléter le cours de dix ans. Aussi nous avons attaché des écoles spéciales aux établissements agricoles et industriels où ces jeunes travaillent.

"Les universités acceptant des étudiants jusqu'à l'âge de 35 ans, nos "élèves-ouvriers", dont l'âge varie de 18 à 30 ans, ont donc le temps de se qualifier pour suivre les cours universitaires".

Les étudiants jouissent de prix réduits pour le vêtement, le voyage et les divertissements.

GRANDES-BERGERONNES

Va-et-vient

M. et Mme Laurent Brisson, M. J. Gagnon, M.D., et Mme Gagnon sont de retour d'un voyage à Québec et à Montréal où ils ont passé quelques semaines.

— MM. Jean Gagnon, Laurier Lavoie et M. J. Larouche étaient de passage dans leurs familles, à l'occasion des vacances des fêtes.

— Mlle Germaine Racette, de Montréal, était récemment en promenade aux Bergeronnes pour quelques semaines.

— Mlles Hélène Brisson a passé quelques jours de vacances dans sa famille, chez M. E. Brisson.

— Mlles Rosemonde, Adéline et Michèle Brisson ont passé les vacances des fêtes chez leurs parents, M. et Mme Laurent Brisson.

MONTMAGNY

Naissances

—Le 6 janvier, Marie-Yvonne-Danielle, fille de M. et Mme Lionel Ouellet (Jeanne-d'Arc Moreau). Parrain et marraine : M. et Mme Jean-Robert Gosselin.

Paroisse St-Mathieu

Le 25 décembre, a été baptisé Joseph-Julien-Jean-Noël, fils de M. et Mme Julien Bernier (Jeanne-d'Arc Boulet). Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Boulet.

Maurice Pollack Limitée

VENTE Pré-inventaire

Voyez nos étiquettes spéciales rouge et noir sur blanc et nos centaines de spéciaux non annoncés

59.95 val. rég. de ces divans 'studio'

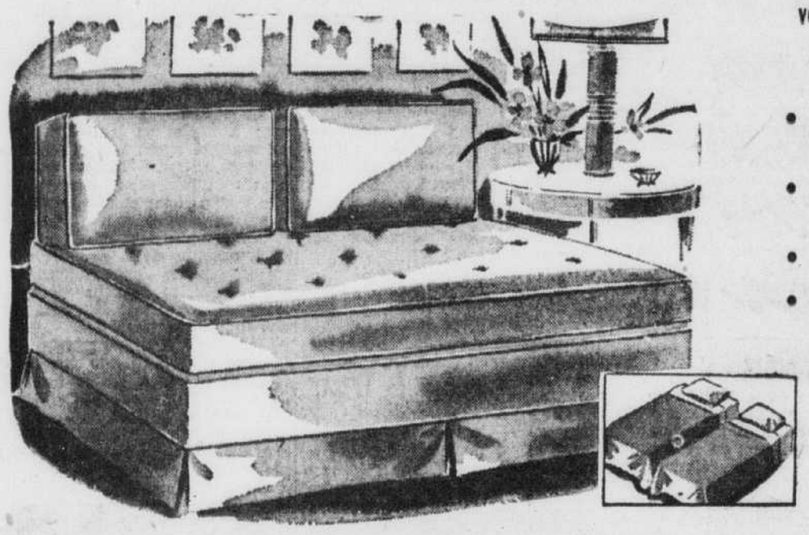

vous assurent un réel confort le jour et la nuit

- couverture en reps bonne qualité
- dossier—deux coussins réversibles
- construction à ressorts
- couleurs: gris, vert, bleu, vin

EN VENTE 49.95

Beau et confortable divan le jour ! Pratique lit double ou lits jumeaux la nuit !

Facilités de paiements si désirées.

Pollack — quatrième

15.95 val. rég. de ces tapis

'Wilton' bouclé

- Broadloom
- tout laine
- couleur champignon

12.95 la verge

Pollack — quatrième

29.95 val. rég. de ces matelas

180 ressorts intérieurs

- rembourrure en feutre
- bords roulés, ganses ventilateurs
- grandeur 3'3"

19.95

Pollack — quatrième

3 GRANDES AUBAINES POUR HOMMES

3.50 val. rég. Chemises 'Darby'

broadcloth 'Sanforized'

- broadcloth première qualité blanc ou couleur unie
- collet régulier fusé — poignets simples
- couleurs beige, gris, bleu — 13½ - 17½ blanc 14 — 17½.

2.99

Pollack — rez-de-chaussée

16.95 val. rég. Parkas en drill

Hommes : 36 à 44 et 46

- élastique à la taille
- chaudement doublé
- capuchon détachable garni de fourrure

12.99

Pollack — rez-de-chaussée

13.95 val. rég. Pantalons sport

Gabardine — tailles : 29 à 42

- coupe ample confection soignée
- dans le groupe : beige, brun, gris, marine

7.99

Pollack — rez-de-chaussée

489 verges — Couvre-planchers de toutes sortes, à solder rapidement !

.89 la verge, régulièrement ! Prélarts - Dessins et Motifs nouveaux — Une économie de .30 la verge durant cette vente ! — Largeur 3 verges — la verge carrée ..... .59

$1.29 la verge, régulièrement ! PRELARTS — LARGEUR 2 VERGES — Pour toutes les pièces de votre appartement — spécial — la verge carrée ..... .89

$1.98 la verge, régulièrement !

LINOLEUM INCRUSTÉ 201 verges

Motifs et dessins incrustés sur canevas, durables, faciles d'entretien la verge carrée 1.49

$7.98 la verge, régulièrement ! TAPIS BROADLOOM largeur 3 verges — Belle qualité de Broadloom de coton à un nouveau bas prix — la verge carrée 3.99

$12.95 la verge, régulièrement ! TAPIS WILTON BROADLOOM — Laine Wilton d'excellente qualité, teinte sur teinte, bon choix de nuances — la verge carrée 9.98

$1.59 la verge, régulièrement !

NATTES EN COCO NATUREL

Largeur 22½ pouces, épaisses, durables, de très belle qualité — spécial — la verge 1.19

$64.95 — valeur régulière

Sofas Davenport

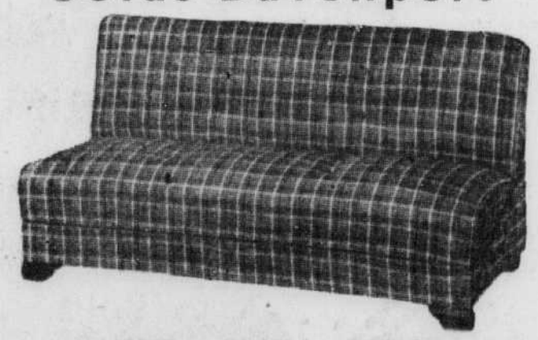

VERT - BLEU - ROUGE

- Sofa pratique, recouvert de tissus durables, choix de trois couleurs, sans bras
- Se transforme en un lit confortable en un rien de temps et sans effort

54.95

Conditions faciles de paiements si désirées.

Pollack — quatrième

Terrain de stationnement GRATUIT moyennant achat de $3.00 et plus

ARRÊTE VITE le MAL DE TÊTE ASPIRIN

A une réunion des corsetières professionnelles du Spencer, tenue au Palais Montcalm, M. J.-D. Ferguson, vice-président et administrateur délégué pour la Compagnie Spencer Supports (Canada Ltd) de Rock Island, et président de l'Association des Manufacturiers Canadiens ainsi que Mlle Jeanne Decarie, organisatrice générale des ventes pour la même Compagnie, Mme L.-S. Génois, gérante de Division, Mlle M.-Jeanne Morin, gérante régionale ont rendu un hommage d'appréciation et de gratitude à Mme Rose Roy en lui conférant le titre de "VICE-PRESIDENTE DU CLUB DES ETOILES DE VENTE DU SPENCER".

Mme Roy s'est classée 1ère de son district pour la vente et l'ajustage des supports médicaux, orthopédiques et esthétiques.

M. Ferguson a présenté un joyau symbolique en forme d'étoile à Mme Roy en souvenir de cet exploit. Mlle Decarie lui faisait don de fleurs.

Tout le groupe félicita chaleureusement Mme Rose Roy pour ce brillant succès. (Ann.).

—L'impôt foncier

(Suite de la 1ère page)

SITUATION INSTABLE DES BUDGETS MUNICIPAUX

Le préambule précise que la situation instable des budgets municipaux n'est pas particulière à notre province. Personne n'a lieu d'en être surpris. Le fait est constaté dans d'autres provinces, ainsi qu'aux Etats-Unis. (pages 1 et 2 du Mémoire)

CONSIDERATIONS D'ORDRE GENERAL ET PARTICULARITES

a) Création des villes et municipalités
b) Rôle des villes et municipalités
c) Obligations et responsabilités actuelles des villes et municipalités
d) Pouvoirs de taxation des villes et municipalités

a) Création des villes et municipalités

Nous avons cru opportun d'en faire une rubrique spéciale. On n'ignore point que la survivance des villes et municipalités est assurée par un texte de loi, ce qui implique une existence que l'on pourrait faire disparaître sans consentement. De ce fait on peut être tenté de juger leur importance sous un aspect irréaliste. (pages 2 et 3 du Mémoire)

b) Rôle des villes et municipalités

Leur rôle les place près du peuple. Ce rôle ne se limite point à des travaux de voirie et d'aqueduc. Il comporte la sécurité et le bien-être des citoyens. Il s'étend également à l'hygiène, l'éducation, etc. (page 3 du Mémoire)

c) Obligations et responsabilités actuelles des villes et municipalités

Leurs obligations et responsabilités sont multiples. Le Mémoire décrit les plus importantes et nous précisons que si les villes et municipalités n'ont pas les moyens suffisants de remplir le mandat qu'on leur a confié de par la loi, il faudra que les gouvernements supérieurs se chargent tôt ou tard de l'exercer en tout ou en partie. (pages 4 et 5 du Mémoire)

d) Pouvoirs de taxations des villes et municipalités

Il est notoire que les pouvoirs de taxation des villes et municipalités sont limités. Il faut se rappeler que si dans le passé leurs revenus leur permettaient de faire face à leurs responsabilités, il s'est produit une évolution depuis. Ces obligations ont suivi une courbe ascendante prononcée, alors que celle des revenus l'a été beaucoup moins. La situation au lieu de s'améliorer, s'est aggravée. Notre conclusion c'est que l'on devra libérer les villes et municipalités de certaines obligations, ou encore leur permettre de les assumer en leur procurant les revenus suffisants. (page 5, 6 et 7 du Mémoire).

Le Mémoire, qui touche d'abord au problème des villes et municipalités en général, traite plus précisément ensuite du cas de la ville de Québec. Nous avons concrétisé notre exposé sous les rubriques suivantes:

1.—QUEBEC, capitale.
2.—QUEBEC, ville industrialisée rapidement.
3.—QUEBEC, ville.
4.—CONCLUSION.

QUEBEC, CAPITALE

Il semble injuste de forcer les contribuables d'une ville à supporter, dans une proportion plus élevée que les autres contribuables fédéraux ou provinciaux, le coût de l'administration des deux gouvernements supérieurs. C'est pourtant ce qui se produit, et d'une façon très prononcée, dans le cas d'une capitale. A Québec, sur une évaluation globale de plus de $283,000,000, 64.03 p. c. seulement sont imposables. Comme remède à cette situation, nous suggérons que les gouvernements supérieurs versent à la municipalité une compensation égale aux taxes qui seraient exigibles s'il s'agissait d'un contribuable ordinaire. Nous soumettons également qu'il devrait y avoir réciprocité quant à la taxe de vente, c'est-à-dire que si la ville en exempte les gouvernements supérieurs, ceux-ci devraient lui consentir le même traitement. (pages 7, 8, 9 et 10 du Mémoire).

QUEBEC, VILLE INDUSTRIALISEE RAPIDEMENT

Le problème fiscal ne provient pas de l'industrialisation en soi, mais bien plutôt de l'industrialisation rapide. Celle-ci entraîne une dépense immédiate de sommes considérables pour donner les services et ces sommes ne peuvent être incluses dans les budgets administratifs. De là il faut emprunter et nécessairement le service de la dette augmente, ce qui rend la situation budgétaires encore plus difficile. C'est ce que nous constatons à Québec depuis 10 ans. (page 10, 11 et 12 du Mémoire).

QUEBEC, VILLE

Notre budget 1953-54, comprenant le budget général, le budget des taxes spéciales et le coût de l'enlèvement de la neige, représente un déboursé de $11,701,043.79 à la charge des contribuables municipaux. Ce montant est analysé aux pages 13 et 14 du Mémoire. Sans entrer dans le détail des dépenses, notre Mémoire vous donne certaines précisions sur quelques-unes d'entre elles. Vous pourrez constater comme nous les difficultés créées par un budget insuffisant. Voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à comparer le total de notre budget avec celui de villes d'importance à peu près identique et rendant des services à peu près semblables.

Pendant l'exercice 1951, la ville d'Ottawa, qui est aussi une capitale, a dépensé $16,469,875.65. Pour sa part, au court du même exercice, la ville d'Hamilton, ville industrielle, a dépensé $14,394,045.52.

A ce stage nous suggérons que pour corriger cette situation désavantageuse, chaque catégorie de contribuables solde le coût des services qu'elle reçoit. A titre d'exemple, nous citons le cas des automobilistes qui versent à la cité environ $151,000 pour des services qui grèvent le budget municipal d'une somme approximative de $1,449,000.00.

Nous traitons aussi du cas de la population flottante de la cité de Québec et nous nous permettons certaines suggestions quant au paiement du coût des services qui lui sont rendus.

Conclusion

Si, d'une part, notre Mémoire relate une situation de fait, d'autre part il contient des suggestions quant aux moyens de venir en aide aux municipalités et plus particulièrement à la Cité de Québec. Ces moyens, nous les résumons comme suit :

A) Dégrever les budgets municipaux en totalité du fardeau de l'assistance publique ou dans une proportion égale aux revenus que certaines villes retirent spécifiquement pour ce poste.

B) Abolition des taxes payables aux gouvernements supérieurs sur les matériaux, l'essence et sur tous item sujets à telles taxes.

C) Compensation en remplacement des taxes qui seraient payables sur les biens de la Couronne, si celle-ci pouvait être traitée comme un contribuable ordinaire.

D) Compensation pour frais encourus dans la perception des impôts au bénéfice des gouvernements supérieurs.

E) Subside pour l'entretien et l'amélioration des hôpitaux opérés par les villes.

F) Compensation équivalente aux frais et déboursés encourus pour la défense civile.

G) Contribution aux budgets des commissions scolaires dans une proportion de 75%; les propriétaires fonciers payant la différence afin de conserver aux parents un droit de regard dans l'éducation de leurs enfants.

H) Prêts aux municipalités sur des travaux d'immobilisations rentables, à un taux n'excédant pas 2%.

I) Contribution au coût de certains travaux publics d'envergure qu'une municipalité ne peut entreprendre seule et qui sont la responsabilité des trois gouvernements.

J) Partage de la taxe sur la gazoline, pour compenser les services rendus aux automobilistes.

K) Revision du partage de la taxe de vente ou établissement d'un impôt sur le revenu au palier municipal, pour rembourser le centre métropolitain des dépenses effectuées au bénéfice des non-résidents.

L) Octroi au service municipal de la santé. Cet octroi pourrait correspondre au coût per capita de l'opération et l'entretien des Unités sanitaires provinciales.

M) Frais de poursuite en Cour municipale en vertu du Code Criminel assumés par le Gouvernement provincial.

N) Création d'un tribunal permanent d'arbitrage pour régler les différends entre les municipalités et leurs employés.

Monsieur le Président, Messieurs les Commissaires, je vous remercie de votre bonne attention.

L'ASSOCIATION FORESTIERE

M. Jules-A. Breton, gérant général de l'Association Forestière Québécoise Inc., interprète devant la Commission aujourd'hui cet important groupement qui compte 17,000 membres repartis dans neuf filiales dont quatre fonctionnent sur une base permanente. L'Association fut fondée en 1939. Elle organise et maintient les clubs 4-H qui sont actuellement au nombre de 275 et qui font le même travail d'éducation populaire chez les jeunes ruraux de la province.

Le but premier de cet organisme est de développer chez la population un état d'esprit favorable à la conservation des ressources naturelles et principalement forestières du Québec.

Dans une province comme la nôtre où 90% du sol est impropre à l'agriculture et dont l'avenir économique et national est directement fonction de l'industrie utilisant les ressources naturelles, l'importance d'un organisme comme l'Association Forestière Québécoise n'est pas à démontrer. La conservation est une politique dont l'application à nos ressources naturelles québécoises est la condition "sine qua non" de la survie de notre nationalité; elle est donc un facteur économique excessivement important pour assurer la prospérité et la stabilisation commerciale et industrielle de la province de Québec; c'est la science de l'utilisation raisonnée, intelligente et scientifique des ressources de la nature : le sol, l'eau, la vie sauvage, les minéraux et les forêts. Or nul ne mettra en doute qu'à part les minéraux toutes les autres ressources naturelles dépendent des forêts jusqu'à un certain point, et que conséquemment sans forêts, l'eau diminue, la vie sauvage disparaît et le sol s'appauvrit.

L'importance de la forêt dans la province est démontrée aussi par la valeur de la production forestière qui fut en 1951-52 de $800,000,000 et qui a occasionné le paiement d'un montant de $215,000,000 en salaires.

La forêt étant une richesse qui peut se renouveler sans cesse et même augmenter si les soins voulus lui sont donnés, il est de la plus haute importance qu'au moins un pourcentage raisonnable des revenus qu'elle fournit à l'Etat fédéral et à l'Etat provincial y soit réinvesti.

Il va sans dire que nous ne pouvons estimer dans un mémoire comme celui-ci quel montant serait nécessaire pour donner le coup de barre à notre économie forestière québécoise; la seule restauration, par exemple, du territoire habité qui devrait être remis en valeur nécessiterait la dépense d'une somme d'au moins $500,000 par année pendant 25 ans, soit 12 millions et demi de dollars. Et que dire du domaine public ?

De toute façon, aucun gouvernement ne peut effectuer ces dépenses sans être appuyé par l'opinion publique. Or, nous sommes convaincus de pouvoir préparer cette opinion publique pourvu que nous ayons les éléments nécessaires pour le faire et comme le démontre aussi l'expérience de nos quinze années d'existence. Pour accélérer notre travail dans ce sens, il nous faudrait ::

(1) Répondre partiellement aux exigences de nos filiales qui désirent s'organiser en permanence et fournir le nécessaire à celles qui sont déjà établies.

(2) Maintenir et développer au moins normalement les Clubs 4-H : nous en comptons actuellement 275 et il existe dans la province quelque 2,000 municipalités qui devraient avoir leur club.

(3) Organiser et maintenir un bureau de publicité pour la conservation des ressources forestières et naturelles.

Exprimés en argent, nos besoins pour mener à bonne fin ce programme nécessiteraient un budget au moins 5 fois supérieur à celui que nous avons, soit un minimum de ¾ de million annuellement, ce qui supposerait une contribution de l'Etat provincial, en gardant les proportions données plus haut, d'environ $150,000.

Où l'Etat provincial prendra-t-il ces fonds ?

RECOMMANDATIONS

(1) ATTENDU que les forêts de la province de Québec sont sa propriété.

ATTENDU que leur administration relève exclusivement de l'autorité provinciale depuis 1867.

ATTENDU que pour administrer convenablement il lui faut les ressources nécessaires.

ATTENDU qu'elle n'a pas les moyens suffisants et partant le nombre de techniciens pour ce faire — en effet si nous référons au rapport de "The 6th British Commonwealth Forestry Conference" rédigé à la suite de cette conférence tenue au Canada en 1952, il apparaît que l'Etat fédéral possédant et administrant 47,000 milles carrés de forêts productives s'assure les services de 684 ingénieurs forestiers professionnels, alors que la province de Québec avec ses 190,665 milles carrés de forêts productives ne peut retenir les services que de 326 ingénieurs forestiers y compris ceux qui sont à l'emploi de l'industrie. C'est donc dire que l'administration fédérale emploie près de deux fois plus d'ingénieurs que la province de Québec avec une superficie forestière quatre fois moindre.

ATTENDU que pour une meilleure conservation de ses ressources naturelles et particulièrement des forêts, la province de Québec réquerrait les services d'un plus grand nombre de techniciens.

ATTENDU qu'avec leurs faibles moyens de subsistance les organismes de publicité et d'éducation populaire tels que l'Association Forestière Québécoise Inc., ne peuvent faire comme il convient oeuvre de propagande complète.

Nous soumettons humblement ce qui suit :

a) que la Commission Tremblay soit saisie de ces faits et étudie l'opportunité de réclamer et d'étudier les moyens de restituer à l'Etat provincial ses droits de taxation sur les ressources naturelles en vue de lui permettre d'administrer ses forêts comme il convient ;

b) que l'Etat fédéral revise sa loi des pouvoirs d'urgence, l'amende ou l'abolisse s'il y a lieu ;

c) que l'Etat provincial soit invité à contribuer à l'Etat fédéral et ce au prorata de sa population advenant des cas d'urgence.

(2) L'Etat fédéral retire annuellement quelque $120,000,000 en impôts directs de l'industrie forestière de notre province, sans compter les impôts prélevés sur les salaires des employés de cette industrie et les taxes indirectes de toutes sortes provenant de la vie économique que cette industrie contribue à maintenir ; l'Etat provincial de son côté a retiré des forêts, en 1952, la somme de $16,000,000 dont le tiers fut dépensé pour la bonne administration des forêts.

Ne serait-il pas juste et normal que la même proportion des dépenses par rapport aux revenus s'applique dans le cas du fédéral, d'autant plus que les forêts appartiennent à la province ; conséquemment l'Etat fédéral devrait réinvestir dans les forêts de la province un montant d'environ $40,000,000 par année, ce qui ne serait pas superflu pour en assurer la pérennité.

Nous recommandons donc, qu'étant donné la juridiction de l'Etat provincial sur le territoire québécois et qu'à défaut d'entente avec le gouvernement du Canada, celui-ci renonce au moins à prélever une partie des impôts équivalente à la juste proportion ci-haut mentionnée, soit environ $40,000,000 pour permettre à l'Etat provincial de les percevoir lui-même afin d'être en état de rencontrer les dépenses que la protection et la conservation adéquate des forêts et des autres ressources naturelles vivantes requièrent.

(3) L'Association Forestière Québécoise Inc., appuie les recommandations faites dans le mémoire de l'Association des Ingénieurs forestiers de la province.

PROJET AUDACIEUX : Jean Bartoldi, 24 ans, de Vancouver, projette de traverser le Canada en kayak. Ce jeune homme, qui a été remué par la vie des grands découvreurs, a l'intention de voyager par eau autant que possible. Il demeure au Canada depuis deux ans et est originaire de Lausanne, Suisse. Il a épargné depuis son arrivée au pays afin de se préparer à son voyage rêvé. Il espère se lancer dans l'aventure le 20 mars, mais il se peut que des difficultés pécuniaires le forcent d'attendre une autre année. (Presse Canadienne)

ST-JEAN-PORT-JOLI

Décès

M. Eugène Robichaud, époux de feu dame Joséphine Dubé, est décédé le 6 janvier, à l'âge de 82 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse.

— Dame Emilie Bernier, épouse de feu M. Honoré Bernier, est décédée à l'âge de 93 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 9 janvier.

— Raymond Chouinard, 24 ans et Marcel Chouinard, 20 ans, fils de M. et Mme Donat Chouinard, sont décédés accidentellement. Le service et la sépulture ont eu lieu à St-Jean Port-Joli.

— M. Guy Morneau, époux de dame Gabrielle Desrosiers et fils de M. et Mme Joseph Morneau, est décédé à l'âge de 24 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu en notre paroisse.

— M. Jean-Guy Bélanger, fils de M. et Mme Albio Bélanger, est décédé à l'âge de 16 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu en notre paroisse.

— M. Jean-Guy Garon, fils de Mme Vve Joseph Garon, est décédé à l'âge de 16 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Jean Port-Joli.

— M. le notaire J.-Napoléon Bernier, époux de dame Bernadette Fournier, est décédé à sa résidence. Son service a été chanté en l'église paroissiale et l'inhumation a été faite au cimetière de L'Islet.

— Le capitaine Emile Deschênes, officier de marine, époux de dame Marcelle Roy, est décédé à l'âge de 54 ans et quatre mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse.

Mariages

Dernièrement, a été bénit à Montréal le mariage de Mlle Jeanne-Mance Caron, de Montréal, fille de feu M. Charles Caron et de Mme Caron, de St-Jean Port-Joli, à M. Roger Tremblay, fils de M. et Mme Joseph Tremblay, de Montréal.

— Dernièrement, a été bénit le mariage de Mlle Thérèse Caron, de Montréal, fille de M. et Mme Amédée Caron décédés, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, à M. Léopold Ouellet, de Montréal, fils de M. et Mme Georges Ouellet, de St-Jean Port-Joli.

Avance des forces de l'Union française

Seno, Indochine, 19. (PA) Les forces de l'Union française, se portant à l'attaque avec des blindés, ont avancé aujourd'hui jusqu'à six milles de Thakhek, sur la frontière de la Thaïlande et de l'Indochine, à 48 milles au nord de Seno. Les Français recouvrent rapidement le territoire du Laos central enlevé par les forces du Vietminh.

Le général André Franchi, commandant français, a lancé son offensive samedi. Jusqu'à présent, ses troupes ont rencontré peu de résistance. Il a précisé que les troupes communistes du Vietminh ne tenteront probablement pas de défendre Thakhek, "mais je ne prends rien pour acquis, dit-il, parce que le Vietminh peut bien surgir comme un lion blessé".

Le général Franchi a souligné que la reprise de Thakhek, conquis par les communistes avant Noël, lors d'une avance soudaine, permettra aux Français de chasser les communistes de la vallée du Mékong, près de la frontière thaïlandaise et de rouvrir la navigation sur le fleuve Mekong.

—Vote final demain

(Suite de la 1ère page)

raient maintenant leurs efforts sur la Chambre, considérant la bataille perdue au Sénat.

Le sénateur Long a proposé que la St. Lawrence Development Corp., l'agence fédérale que créerait le projet de loi pour le financement et l'administration de la collaboration américaine à la canalisation, soit requise de s'adresser au Congrès pour obtenir des fonds. D'après le projet de loi à l'étude, l'agence vendrait elle-même $105,000,000 d'obligations du Trésor pour se financer.

M. Long, qui s'oppose à la canalisation, dit qu'il s'agit là d'une entreprise canadienne surtout. Le Canada a déjà dit qu'il est prêt à construire le canal sur son propre territoire sans la participation des Etats-Unis et qu'il est en mesure de le faire.

Le sénateur a décrit le Canada comme "l'une des plus riches nations au monde" et il dit du projet de loi sur la canalisation qu'en "dernière analyse... c'est un projet d'aide à l'étranger". Il affirme que la canalisation n'est pas essentielle à la défense nationale, comme le soutiennent le président Eisenhower et autres.

M. Long soutient que si le Congrès approuve le présent projet, il devra plus tard assumer des frais additionnels tels que l'approfondissement des canaux, le dragage des ports, etc. Le coût de ces travaux s'élèvera, dit-il à $4,000,000,000.

Les partisans de la voie fluviale ont fait un gain important, hier, quand le sénateur Alexander Smith, républicain du New-Jersey, ancien adversaire du projet, a annoncé qu'il appuierait la participation américaine, principalement à cause de la position très nette que prend le président Eisenhower à ce sujet.

Le sénateur Stuart Symington, démocrate du Missouri, qui a succédé à un adversaire du projet, a exprimé des vues semblables.

Tous les présidents américains depuis 30 ans ont favorisé l'ouverture d'une voie navigable aux océaniques depuis l'Atlantique jusqu'aux Grands-Lacs.

—Prisonniers

(Suite de la 1ère page)

l'ONU n'est pas tenue de se conformer.

Le général Huil a déclaré que mer à la prétention du général Thimayya qui veut que l'élargissement des prisonniers constitue une violation de l'armistice.

"Nos vues diffèrent toutes", a-t-il déclaré, "mais il est très clairement énoncé dans l'armistice qu'on ne peut garder ces hommes prisonniers après minuit, le 22 janvier".

Le général Thimayya a causé avec les journalistes, après une séance de la Commission de rapatriement qui avait duré 45 minutes, et il a déclaré que chaque délégué a simplement réitéré son attitude antérieure.

La Suède et la Suisse préconisent le retour des prisonniers, pendant que la Tchécoslovaquie et la Pologne s'y opposent.

Le président de la Commission croit que les 22,039 prisonniers vont être de retour aux mains de l'ONU en deça de 48 heures. Il croit que tout se passera dans l'ordre.

Les officiers de l'ONU ont exprimé le désir de voir tous les 14,000 prisonniers chinois rendus à Inchon et les 7,000 prisonniers coréens montés à bord des trains, dès demain soir. Ces trains vont les conduire vers deux centres de licenciement de l'armée sud-coréenne.

Mais le général Thimayya a laissé entendre que ce délai de 24 heures seulement ne suffirait pas.

Les officiers indiens et alliés se sont entretenus aujourd'hui en vue de transférer les prisonniers chinois de la zone neutre à un endroit où des convois de camions vont les attendre. Les Coréens s'en iraient en un autre endroit où des trains les conduiraient au sud.

Les Chinois doivent monter à bord de navires qui les transporteront dans l'île chinoise nationaliste de Formose.

A Séoul, le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, M. Pyun Yung-tai, a averti les Indiens de ne pas songer à faire un criblage des prisonniers au cas où certains décideraient à la dernière minute de demander le rapatriement en pays communiste.

"Les Indiens s'en lavent les mains, alors je ne vois pas pourquoi ils feraient une telle vérification", a déclaré M. Pyun.

"Si une vérification est nécessaire, le commandant de l'ONU va la faire avec autant d'efficacité que les Indiens".

Pendant ce temps, l'Armée sud-coréenne se prépare en deux camps à accueillir les prisonniers. Le président sud-coréen, M. Syngman Rhee, a déclaré que tous vont être élargis aussitôt qu'ils auront passé par l'un ou l'autre de ces deux centres.

Les autorités ont déclaré que tout militaire désireux de s'enrôler volontairement dans l'Armée sud-coréenne va être enrôlé immédiatement. Elles prévoient que plusieurs vont en manifester le désir, mais elles ont souligné que chacun sera "absolument libre" d'exercer son choix.

—Forte résistance

(Suite de la 1ère page)

sa disposition comme témoin, les Canadiens d'un océan à l'autre ont manifesté "l'intention de dire aux Américains de nous ficher la paix."

"On a vraiment éprouvé un certain regret lorsque le gouvernement . . . a proposé que dans certaines conditions il serait heureux de faciliter au sénateur Jenner une entrevue avec Gouzenko", a dit M. Ferguson.

"Nous sommes, les Etats-Unis et le Canada, tous deux des démocraties, mais nous ne devrons jamais tomber dans l'erreur de croire que nous devons nous comporter de la même façon seulement parce que nous parlons la même langue."

—Mort étrange

(Suite de la 1ère page)

La Cour d'appel de l'Ontario et la Cour suprême du Canada refusèrent toutes deux de rouvrir le cas et tout sursis fut rejeté samedi dernier.

Toutefois, sa réputation de "dur-à-cuire" se montra bien justifiée par son refus constant de voir les membres de sa famille ou ses amis.

Séguin refusa aussi toute consolation spirituelle, jusqu'à hier soir, alors qu'il demanda un prêtre catholique.

L'abbé Rodolphe Villeneuve, vicaire à l'église de la Nativité de Cornwall, se rendit à la prison. Le garde D. C. Nolan l'accompagna à la cellule. Tous deux se trouvaient encore avec Séguin quand il succomba au milieu de convulsions, quelque 40 minutes plus tard.

Les autorités de la prison disent que Séguin avait mangé normalement, lundi, et qu'il ne montrait aucun signe de maladie jusqu'au moment de sa crise.

Le géolier J. S. Dickey manda tout de suite le Dr J. A. McGuire, médecin de la prison, qui se trouvait sur les lieux, devant assister à la pendaison. Le Dr McGuire constata la mort de Séguin, environ une heure avant le moment où la justice humaine lui aurait demandé de faire la même constatation.

A L'ORPHELINAT ST-JOSEPH DE BEAUCE : A l'occasion des fêtes, 32 jeunes pensionnaires de l'orphelinat des SS. de la Charité de St-Joseph ont bénéficié des largesses des Chevaliers de Colomb du conseil St-Joseph 2822, par l'entremise de saint Nicolas. Chaque enfant a reçu un bas bien garni, et deux jeux leur ont été remis pour leur amusement général. La supérieure de l'institution, pour sa part, s'est vue gratifier d'un chèque généreux, don des Chevaliers. Les pensionnaires de l'institution apparaissent, ci-haut. Au centre, on distingue saint Nicolas et les autorités de l'orphelinat.
(St-Joseph, Beauce — DNC)

PREMIER MESSAGE DE SON EXCELLENCE MGR ILDEBRANDO ANTONIUTTI AU PEUPLE ESPAGNOL

Madrid (C.C.C.) — A l'occasion de la présentation de ses lettres de créance, le nouveau nonce apostolique, S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, (auparavant délégué apostolique au Canada), a adressé à la nation espagnole le message suivant, qui fut irradié par la Radio nationale d'Espagne.

"Chers fils d'Espagne,

Envoyé par le Souverain Pontife glorieusement régnant comme nonce apostolique en ce noble pays, un double panorama se déploie devant mon esprit: la vision d'une Espagne qui à une heure récente de son histoire millénaire a souffert et a saigné en raison de la dure épreuve et des angoisses qui affligèrent ses fils, et la vision d'une Espagne qui, mère d'un continent lui doit la civilisation, affirme avec une digne fermeté et un courage indomptable sa position traditionnelle devant l'univers

Lorsque, au nom et sur l'ordre du Saint-Père, j'eus, il y a quinze ans, l'insigne privilège d'accomplir en Espagne une mission de paix et de charité, j'ai participé aux afflictions du peuple espagnol aux moments douloureux de l'épreuve sanglante et je fus témoin du martyre de cette Eglise vénérable qui a enduré des peines indicibles D'autre part, j'ai pu éprouver le magnifique héroïsme qui rendit victimes innocentes de l'une des plus atroces persécutions des évêques, des prêtres, des religieux, d'innombrables fidèles, avec une fidélité digne des époques les plus glorieuses du christianisme: ils sacrifièrent la vie plutôt que de manquer à leurs devoirs envers Dieu et la patrie.

Tant de sacrifices ne sont pas demeurés stériles: à l'heure actuelle nous pouvons admirer cette Eglise splendidement consolidée dans son catholicisme "intense — selon l'expression même du Pape —, vigoureux, profond et apostolique".

L'ultime et éloquente manifestation de ce catholicisme réside dans le Concordat que, selon des convictions profondes et des traditions royales, l'Excellentissime Chef d'Etat, d'un regard illuminé, a signé avec le Saint-Siège, pour régler heureusement les rapports entre l'Eglise et l'Etat et favoriser les activités religieuses culturelles et sociales des diocèses afin de récolter les plus grands fruits pour le peuple espagnol traditionnellement uni à la chaire de Pierre.

Ce document historique est venu couronner les splendeurs du Congrès eucharistiques international de Barcelone, au cours duquel l'Espagne, son chef insigne en tête, a démontré solennellement devant tous les peuples sa foi profonde et sa piété vibrante.

Je viens à vous, chers Espagnols, comme interprète fidèle de la pensée et de la volonté de l'Auguste Pontife, cet apôtre infatigable de la paix, défenseur invaincu de la vérité et père très aimant de tous les pauvres, de tous les affligés et de tous les nécessiteux. Travailler pour la paix et la vérité, s'employer à des oeuvres de charité et d'assistance sociale, telle est la mission qui incombe aux légats pontificaux.

Poursuivant ce dessein et animé de ces sentiments, j'ai eu aujourd'hui l'honneur de présenter à Son Excellence le Chef d'Etat les lettres qui m'accréditent comme nonce apostolique en Espagne. Et j'ai demandé à S. Excellence de daigner me manifester la même bienveillance qu'il m'accorda tout au long de l'inoubliable mission que naguère j'ai accomplie auprès de ce cher peuple, pour que je puisse ainsi m'acquitter avec fruit de la nouvelle charge, pour le bien religieux et social du peuple espagnol, le Saint-Père m'a confiée.

Comme premier acte de ma mission en Espagne, j'ai eu ensuite l'honneur de communiquer à S.E. le chef d'Etat que, à l'occasion de la récente ratification du Concordat, Sa Sainteté le Pape a daigné lui accorder la plus haute décoration du Saint-Siège: l'Ordre Suprême du Christ.

A l'aube de l'Année mariale, alors que l'Espagne catholique exalte la doctrine de ses docteurs illustres et la fervente piété de ses pères que, il y a un siècle, le Pape Pie IX bénissait solennellement, du haut du balcon de l'ambassade d'Espagne à Rome, le monument érigé en l'honneur de l'Immaculée: cette année, un siècle après précisément, le Pontife actuel, du haut du monument de l'Immaculée, bénissait l'Espagne en bénissant son Ambassade.

Pour terminer, il me plaît particulièrement de confirmer une fois de plus l'intérêt affectueux et l'affection paternelle du Pape envers cette nation catholique qui lui procure tant de consolations dans les dures épreuves de l'heure présente. Et de toute mon âme je demande au ciel de protéger et de combler de bienfaits divins la personne du Chef de l'Etat, le gouvernement national, Leurs Excellences les évêques, ainsi que le clergé séculier et régulier de même que tout le cher peuple espagnol.

Dieu bénisse l'Espagne !"

ARRETE PAR NAGUIB: Le sheik Hassan El Hodeiby, "guide suprême" de la Fraternité musulmane égyptienne a été photographié à son arrivée au Caire, après son arrestation, récemment. Le chef de la fraternité a été arrêté par la police en même temps que plusieurs autres membres de cet organisme politico-religieux, à la suite d'une série de raids au Caire à Alexandrie et dans plusieurs autres centres de l'Egypte.

CE SOIR, $300. À GAGNER !
CHRC
LA BONNE FORTUNE
9 p.m.
Vous pouvez gagner plus de $100!
Placez un X dans 3 cases du coupon ci-dessous. Ajoutez votre nom et votre adresse.
SYNDICAT
1
2
3
4
5
NOM
Adresse
Remplissez, et adressez comme suit, si vous êtes de l'extérieur:
"La BONNE FORTUNE"
Le Syndicat de Québec, Ltée
Québec, P. Q.
Si vous êtes de la ville, il vous faut absolument déposer le coupon dans les boîtes spéciales placées dans le magasin.
SYNTONISEZ C.H.R.C.
à 9 p.m. du lundi au vendredi
Le SYNDICAT de QUÉBEC Ltée

À LA DEMANDE GÉNÉRALE
notre VENTE à
DOLLAR 1 DOLLAR
SE CONTINUE
VOICI 3 SPÉCIAUX QUE NOUS AVONS EU LE PRIVILÈGE DE RECEVOIR À UN PRIX TRÈS SPÉCIAL
SERVIETTES CANNON
la marque la plus réputée, couleurs solides, toutes les teintes désirées avec des débarbouillettes pour appareiller —
SERVIETTES DE BAIN 20" x 40" $1.
2 Pour... 1.
DÉBARBOUILLETTES de la même qualité et les mêmes teintes, $1.
6 Pour... 1.
TAIES D'OREILLERS blanches, bonne grandeur avec une large bordure et un ourlet à Jour, qualité No 1 LA PAIRE $1.
LIVRAISON GRATUITE PAR TOUTE LA VILLE ET A LEVIS
RUSTIC ART SHOP
9 RUE BUADE — TEL.: 2-2247

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : Les plans sont entre les mains du *contracteur. (contractor).*

Dire : Les plans sont entre les mains de *l'entrepreneur en construction.*

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

73e ANNEE — No 19 QUEBEC, MARDI 19 JANVIER 1954 PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête des saints Fabien et Sébastien, martyrs.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 24; coucher: 4 h. 28. Longueur du jour: 9 h. 04 m.

La marée — Haute marée: 9 h. 09 et 9 h. 29; basse marée: 4 h. 19 et 4 h. 34.

Les conditions atmosphériques

Montréal, (PC) Prévisions atmosphériques de l'Observatoire du Canada valables jusqu'à minuit demain.

SYNOPSIS : De nouvelles chutes de neige se produisent dans la plupart des régions de Québec et de l'Ontario aujourd'hui.

La tempête qui menaçait notre province hier a presque disparu et on ne prévoit pas grand changement demain.

On prévoit un temps moins froid demain.

Toutes les régions : Nuageux avec quelques légères chutes de neige aujourd'hui et demain. Doux. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal, Ottawa et Sherbrooke : 10 et 22 ; à Québec : 6 et 20 ; à La Tuque et Chicoutimi : 4 sous zéro et 12 au-dessus ; à Rivière-du-Loup : 4 et 18.

Pour aider la navigation

Montebello, Québec, 19. (PC) Le ministère des Transports installera un système de télescripteurs entre Montréal et la Pointe-au-Père dès ce printemps, a annoncé aujourd'hui M. H. V. Anderson, directeur des services maritimes à ce ministère.

Le changement éliminera environ la moitié de la quelque douzaine de postes où se font des rapports par télégraphe commercial. Les principaux postes seront conservés et reliés directement au bureau de Montréal.

Le système de télescripteurs servira aussi au pilotage, accélérant l'envoi d'instructions aux navires entrant au pays ou en sortant.

En coordination avec les télescripteurs, il y aura un système de radio-téléphone de la rive aux navires, aux Trois-Rivières. Cette innovation se fera un peu plus tard cette année.

Les heures de pilotage seront aussi réduites, dans le cas de cargos très lents, il y aura changement de pilote aux Trois-Rivières.

M. Anderson a donné ces nouvelles au cours d'une entrevue, en marge du congrès annuel que tiennent conjointement ici, au Seigniory Club, la Dominion Marine Association et la Lake Carriers Association of the United States.

Vague de froid dans l'Ouest canadien

Edmonton, 19. (PC) Une nouvelle vague de froid de l'Arctique a envahi les Prairies au cours de la nuit. Le thermomètre est descendu jusqu'à une moyenne de 28 degrés sous zéro dans les 26 postes de la météo.

Le froid s'est abattu sur Edmonton à une vitesse de 27 milles à l'heure hier soir. Des vents de 25 à 30 milles à l'heure ont balayé la majeure partie de l'Alberta.

Régina a connu son froid le plus intense de l'hiver, avec un minimum de 42 sous zéro. C'est le degré le plus bas qu'ait atteint le mercure dans les Prairies durant la nuit. Il a fait 39 sous zéro à Dafoe, en Saskatchewan, et 37 sous zéro à Brandon, Saskatoon et Yorktown. C'est à Lethbridge, dans le sud-ouest de l'Alberta, qu'il a fait le moins froid, avec 12 sous zéro.

Quelques endroits ont eu de la neige, surtout dans le sud de l'Alberta, où la précipitation a varié jusqu'à environ un demi-pouce.

Journées d'étude sur le cancer

Trois-Rivières, 17 (PC) — L'Association médicale du Canada tiendra d'importantes journées d'étude portant sur le cancer les 7, 8 et 9 mai prochains, a annoncé hier soir le Dr Jean-Louis Rochefort, de Trois-Rivières.

Plus de 400 médecins venant de toutes les parties de la province et du Canada assisteront au banquet d'ouverture où les hôtes d'honneur seront le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense et l'hon. Paul Martin, ministre national du Bien-être social et de la Santé nationale.

Chasseurs retrouvés

Halifax, 19. (PC) Deux hommes, qu'on croit être des chasseurs de phoques portés disparus au large du sud du Labrador depuis lundi, ont été aperçus sur une île aujourd'hui par un avion de recherche.

Un Lancaster du CARC de Torbay, Terre-Neuve, a aperçu les deux hommes sur l'île Greenley, dans le détroit de Belle-Isle, et on y a lâché des vivres et des vêtements.

Ces deux chasseurs, qu'on n'a pas identifiés, ont été emportés par un îlot de glace au large de Longue-Pointe. Un brise-glace est en route vers l'île pour les secourir.

Surplus considérable à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 19. (PC) Le rapport annuel du gérant municipal démontre que le surplus budgétaire de Trois-Rivières pour l'année fiscale se terminant au 31 décembre dernier se chiffre par $366,582.

M. Roger Lord souligne dans son rapport que le surplus dépasse de près de $50,000 celui de l'an dernier qui était de $317,000.

Incendie dans la banlieue de Toronto

Toronto, 19. (PC). Un incendie d'origine inconnue a ravagé hier soir une section d'une usine de pièces d'avion à Islington, banlieue de Toronto. Les dommages sont évalués à $50,000.

ESCROQUERIE EN ONTARIO : Les auditeurs de l'Ontario ont annoncé, à l'issue de trois mois de recherches dans les livres du ministère de la Voirie, que le gouvernement de cette province a payé une somme de $150,000 pour de la pierre concassée provenant d'une carrière inexistante. On croit que le montant total de la fraude s'élèverait $1,000,100. Elle aurait été commise au bureau de ce ministère à Fort-William. Des accusations d'abus de confiance et de faux prétextes ont été lancées contre cinq personnes. Dans la photo ci-dessus, au haut, on voit trois des accusés; ce sont, de gauche à droite, A. M. MILLS, ingénieur de section à Fort-William, arrêté sous des accusations d'abus de confiance; DOUGLAS F. CUTTING (au centre), commis, et DONALD T. GANDIER, arrêtés et relâchés grâce à des cautionnements de $1,000. Les accusations portées contre eux ont été confirmées par le ministre de la Voirie ontarienne, M. DOUCETT (ci-dessus, à gauche). Me CHARLES DUBBIN (au centre), de Toronto, a été nommé procureur spécial de la Couronne dans cette affaire. A droite, l'inspecteur WARD KENNEDY, en charge de l'enquête pour toute la province.

Sanctions sévères imposées par le juge Garon à trois automobilistes

Deux jeunes automobilistes qui avaient obtenu des permis de conduire en se disant plus âgés qu'ils ne le sont en réalité, ont éprouvé ce matin les rigueurs de la loi, lorsqu'ils ont été condamnés à $100 d'amende, chacun, en Cour des Sessions de la Paix.

La loi est particulièrement sévère en ce qui concerne ces fausses déclarations au bureau du Revenu. Le minimum prévu de l'amende est de $100, et le maximum $200.

Les deux inculpés en question ont comparu devant M. le juge Alphonse Garon. L'un a admis avoir déclaré qu'il avait 22 ans, tandis qu'il n'en a que 20. En plus de l'amende, il appert qu'il a dû abandonner sa situation du fait qu'il n'a plus de permis de conduire. L'autre s'était dit âgé de 22 ans, alors qu'il n'en a que 17. Il est actuellement sans travail. Les deux accusés ont obtenu un délai pour payer l'amende afin de s'éviter la prison.

Les cas d'automobilistes délinquants ne se sont pas limités là. M. le juge Garon a élevé la voix contre un prévenu qui a avoué avoir effectué un dépassement dangereux dans une courbe, où il y a une intersection, à Champigny.

—C'est une offense grave, a commenté le président du tribunal. La plupart des accidents arrivent par suite d'infractions de ce genre.

L'inculpé a écopé d'une amende de $50 de ce chef, et d'une autre de $10 pour avoir fait du 50 milles à l'heure sur la route de Champigny. La limite permise est de 30 milles.

Trois autres cas de vitesse exagérée ont été soumis à la Cour. Dans chacun de ces cas, des amendes de $10 ont été imposées.

Equipement de radio saisi à Québec

Les officiers du ministère fédéral des Transports ont transporté ce matin au Palais de Justice, un équipement assez élaboré de poste radiophonique qu'opérait un jeune homme de 20 ans, à Québec. La saisie a été opérée en vertu d'un mandat de perquisition dressé contre le jeune homme, à la suite d'une certaine publicité faite autour de l'organisation de son poste.

Le propriétaire sera vraisemblablement accusé d'avoir exploité un poste radiophonique commercial sans permis.

Les officiers du ministère des Transports ont saisi entre autres 574 disques.

Eclipse éclipsée par les nuages

L'éclipse totale de lune d'hier soir a été une déception pour les observateurs. Les nuages qui ont couvert le ciel durant la plus grande partie de la soirée ont rendu inutiles toutes les observations. M. Paul-Henri Nadeau, de la Société d'Astronomie de Québec, nous signale que les nuages ne se sont dissipés qu'au moment où la totalité de l'éclipse était passée et que les astronomes n'ont pu observer que "le dernier contact".

Record d'accidents rue St-Vallier

Le chef adjoint Gérard Girard a attiré l'attention des automobilistes que le plus grand nombre d'accidents au cours de l'année 1953 se sont produits dans la rue St-Vallier. Le département de police en a en effet compté 449 sur cette artère. Le chemin de la Canardière vient en second lieu avec le nombre de 267.

"Devant ces chiffres, dit le chef Girard, il faudra exercer une plus grande attention rue St-Vallier de même que sur le chemin de la Canardière".

Le directeur du service municipal de la circulation a aussi mentionné que de nombreux accidents se sont produits à des intersections où il y a des signaux lumineux. "Trop d'automobilistes prennent des chances et ne craignent pas de circuler sur des feux rouges ou d'enfreindre les règlements établis à ces endroits".

Au cours de 1953, il y a eu 63 accidents à l'angle du chemin de la Canardière et du boulevard des Capucins. Il y en a également eu 45 à l'intersection du boulevard Charest et de la rue Dorchester.

Vote sur le statut d'Hawaii et de l'Alaska

Washington, 19. (PA) La commission sénatoriale de l'Intérieur a ratifié aujourd'hui un projet de loi destiné à accorder le statut d'Etat aux îles Hawaii et à l'Alaska.

Le président, M. Hugh Butler, sénateur républicain du Nebraska, a déclaré aux journalistes que le vote pris afin d'ajouter le nom de l'Alaska au bill a été "aussi chaud que possible". On présume qu'il a été de 8 contre 7. M. Butler a refusé de révéler comment les sénateurs ont réparti leur vote, pris au cours d'une séance à huis clos.

Après avoir voté en faveur d'ajouter le nom de l'Alaska dans le bill relatif aux îles Hawaii, la commission a décidé de retarder la soumission de son rapport au Sénat jusqu'à ce qu'elle ait retouché la partie du bill qui touche l'Alaska.

Le fleuve gelé d'une rive à l'autre à Grondines

Trois-Rivières, 19 (PC) — Pour la première fois depuis 1941, le fleuve St-Laurent est gelé d'une rive à l'autre, des Grondines à Ste-Marthe, respectivement 30 milles au sud de Québec et 5 milles au nord des Trois-Rivières.

Le fleuve est large d'environ un à trois milles à cet endroit-là.

Le brise-glace "SS D'Iberville" partira de Portneuf dès que la brume se sera dissipée, afin d'ouvrir le chenal jusqu'à Trois-Rivières.

Deux autres brise-glace fédéraux, le "Lapointe" et le "N.B. McLean", mouillent dans le port de Trois-Rivières.

On craint des inondations sur les rives du St-Laurent advenant une hausse soudaine du mercure.

Début du recomptage: 5 bulletins Hamel rejetés contre 3 Cossette

Dans les sept premières boites de scrutin de l'élection à la mairie du 18 novembre dernier, cinq bulletins attribués à l'hon. Wilfrid Hamel ont été rejetés, tandis que trois donnés en faveur de M. le notaire R. Cossette ont également été rejetés par M. le juge Richard Alleyn, de la Cour de Magistrat.

Le décompte judiciaire, demandé par M. L.-P. Boutin, a débuté ce matin au Palais de Justice, après qu'un bref de prohibition soumis par l'hon. Wilfrid Hamel eut été rejeté la semaine dernière en Cour Supérieure par l'hon. juge Oscar Boulanger.

Le requérant est représenté par Me Jean-Robert Beaudoin, C.R.; le notaire Cossette par Me Gérard Corriveau; l'hon. Wilfrid Hamel par Me Jacques Dumoulin, Me Jean-Paul Houle et Me Anatole Corriveau; M. C.-J. Bédard, candidat à la mairie, surveille lui-même ses intérêts tandis que M. Armand Viau, le quatrième candidat à la mairie, n'est pas représenté au décompte. Me C.-N. Dorion et M. Roméo Morisset agissent comme greffiers de l'audition présidée par M. le juge Richard Alleyn.

Après avoir convenu de la manière de procéder, le juge a déclaré dès le début qu'il admettrait, de façon générale, les lignes doubles, mais qu'il suivrait la loi en ce qui a trait aux inscriptions à l'encre. "Vous savez, dit le juge, que la loi est assez impérative à ce sujet".

Dans la première boite, du quartier Champlain, cinq bulletins Hamel ont été rejetés, de même que deux Cossette, cependant que deux bulletins, un de chaque côté, étaient gardés sous réserve par le juge. Les votes sont donc dans cette boite : Bédard 20, Cossette 38 au lieu de 40; Hamel 46 au lieu de 51 et Viau, 19, sans compter les bulletins sous réserve.

La boite No 2 contient 12 votes à Bédard, 31 à Cossette, 37 à Hamel et 7 à Viau. Cependant, après représentations, le juge réserve son jugement sur deux bulletins attribués le soir du vote à M. Cossette.

Dans la troisième boite, le juge a rejeté un bulletin à M. Hamel et un à M. Cossette, cependant qu'il réserve son jugement sur deux autres bulletins appartenant à chacun des candidats Hamel et Cossette.

Le résultat devient 33 au lieu de 34 à Cossette, 38 au lieu de 39 à Hamel.

Le juge a également rejeté un bulletin de chaque côté dans la boite No 4, tout en réservant un bulletin attribué à Cossette, avec le décompte final pour cette boite à 20 Bédard, 38 à Cossette avec un réservé, 49 Hamel et 9 à Viau.

Dans la boite No 5, le juge Alleyn rejette un bulletin à Cossette, par suite d'absence d'initiales et la discussion semble vouloir s'éterniser quand Me Corriveau sort une magnifique loupe qu'il prête au juge et même aux adversaires au besoin. Le résultat final est donc maintenant 28 à Bédard, 36 au lieu de 37 pour Cossette, 31 à Hamel et 9 à Viau.

Dans la boite No 6, il n'y a pas eu de changement, soit 22 à Bédard, 39 à Cossette, 33 à Hamel et 7 à Viau. Dans la septième boite, un bulletin a été gardé sous réserve pour M. Hamel ; il y aurait un V au lieu d'un X.

Le décompte se poursuit au moment où nous mettons sous presse, et comme il y a 291 boites de scrutin à reviser, on peut s'attendre à ce que le décompte dure plusieurs jours, si les parties en cause décident de ne pas siéger le soir.

Un courtier victime d'enlèvement à San-Francisco a été retrouvé

San-Francisco, 19. (PA) M. Leonard Moskovitz, 36 ans, courtier en immeubles de San-Francisco, s'est fait enlever samedi, mais la police, qui l'a retracé ce matin, détient deux hommes qu'elle soupçonne être ses ravisseurs, annonce aujourd'hui le procureur de district, Thomas Lynch.

"Il est sauf", a déclaré M. Lynch, en annonçant la nouvelle à 4 h. ce matin (7 h. a.m., h.n.e.)

Les deux ravisseurs ont gardé M. Moskovitz dans une maison louée à San-Francisco.

La police les a arrêtés par suite d'un appel téléphonique qu'ils ont fait à la famille. La police a découvert d'où provenait l'appel, elle a cerné le quartier et elle a capturé l'un des deux hommes pendant qu'il était encore à l'appareil téléphonique.

Les journaux et les postes de radio n'avaient pas dit un mot de l'enlèvement pendant que la famille négociait.

Les ravisseurs ont d'abord réclamé une rançon de $500,000, mais ils ont réduit leur demande à $300,000 quand la famille a dit qu'il lui serait impossible de fournir une telle somme.

M. Leonard Moskovitz, 36 ans, a déclaré aux journalistes, le visage ravi: "C'est merveilleux. J'aime la police".

Le procureur de district, Me Thomas Lynch, a fait part de cette nouvelle avant l'aube ce matin. Il a alors identifié les deux suspects: Harold Jackson, 57 ans, et Joe Lear, 43 ans, tous deux de Sacramento, en Californie.

Moskovitz était ligoté quand on l'a trouvé dans une habitation, quelques minutes après que deux inspecteurs de la police eurent pincé Lear pendant qu'il parlait avec la famille de la victime dans un téléphone public.

La police dit que Lear a immédiatement avoué et qu'il s'est empressé de conduire les agents au repaire.

Réception à M. Minville et à M. Paul-H. Guimont

Le groupe québécois des anciens élèves de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, recevra ce soir, au Cercle Universitaire, deux membres de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des H. E. C. et M. Paul-Henri Guimont, secrétaire de la faculté des Sciences sociales et professeur à l'université Laval.

Les deux membres de la Commission Tremblay seront présentés par M. Hormidas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine et remerciés par M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Insdustrie et du Commerce.

UN HOMME HEUREUX : James E. Dougherty, âgé de 32 ans, un officier de police de Los Angeles, est l'ancien mari de Marilyn Monroe q ui vient d'épouser, comme on le sait, l'ancienne vedette des New York Yankees, Joe DiMaggio. Dougherty a déclaré qu'il est bien plus heureux aujourd'hui avec ses trois fillettes qu'il ne l'était du temps qu'il était l'époux de Marilyn. Il a raconté que lorsque celle-ci a décidé de se lancer dans une carrière au cinéma, la vie est promptement devenue impossible au foyer et un divorce a promptement suivi. C'est une tante de Miss Monroe qui lui avait présenté la jeune fille et il la courtisa pendant six mois avant de l'épouser. Il n'a pas dit cependant combien de temps le mariage a duré.
(International News)

A L'OEUVRE DES VENDEURS DE JOURNAUX : La statue de Notre-Dame-de-Lourdes, propriété de la Commission scolaire de Québec, après avoir été honorée pendant un fervent triduum, quittait ce matin l'école Notre-Dame-de-la-Paix pour se rendre triomphalement à l'Oeuvre des Vendeurs de Journaux, 40, rue Mgr Gauvreau. Sur le parcours, les élèves chantèrent des cantiques mariaux et récitèrent le chapelet. Les porteurs de la statue étaient quatre responsables des Vierges pèlerines de la Congrégation mariale de cette institution. C'est en chantant "Notre-Dame-des-Ecoles", que les élèves de l'Oeuvre des Vendeurs de Journaux ont reçu la Vierge à l'entrée de leur institution. On voit ci-dessus la statue de Notre-Dame-de-Lourdes vénérée par les élèves de l'Oeuvre des Vendeurs de Journaux, dans leur chapelle.
(Photo du "Soleil")

Vol de $172 dans un presbytère

Des maraudeurs se sont introduits dans un presbytère de la Rive Sud, au cours de l'après-midi d'hier, et ils ont dérobé une somme de $172 que le sacristain venait de remettre au curé de la paroisse. La Sûreté provinciale a été informée.

Elus à la corporation du village de Beaupré

La corporation du village de Beaupré a réélu son maire, M. J.-A. Tardif, hier. Les conseillers qui le seconderont dans ses fonctions sont MM. Wilfrid Harvey, Léo Lessard et Hervé Doyon, élus par acclamations et MM. Hervé Savard, Rosario Chevalier et Armand Paré, élus au scrutin.

ENCADREZ

• Vos PHOTOGRAPHIES
• Vos PEINTURES
• Vos GRAVURES

LIVRAISON 2 JOURS

J. ROLLAND SÉGUIN
243 d'Aiguillon, Québec

PLUS DE LIT MOUILLÉ

LA MÉTHODE ENURTONE

• ASSURERA PLUS DE CONFORT A VOTRE ENFANT
• ELIMINERA L'USAGE DES DRAPS DE CAOUTCHOUC
• METTRA FIN AUX LAVAGES QUOTIDIENS DES COUVERTURES

POSTEZ CE POINTILLE ET APPRENEZ LA VERITE !

Les lessives quotidiennes et les draps de caoutchouc sont une plaie! "Mais, aux prises avec l'énurésie nocturne, que puis-je faire ?", disait une maman. Mettez fin à ces ennuis grâce à la méthode ENURTONE. Assurez plus de confort à votre enfant ! Finis, les odeurs nauséabondes, les draps de caoutchouc et les lessives quotidiennes !
Constatez comment ENURTONE a aidé une maman à résoudre le problème du lit mouillé : "Je croyais perdre la raison" dit-elle. "Nous avions tout essayé sans résultat. Mais, après avoir répondu à votre annonce, quel changement ! Depuis quinze semaines, Pierrot ne mouille plus son lit ! J'e n'en reviens pas de l'efficacité de ENURTONE !"
Adressez-nous, dès aujourd'hui, cette formule et apprenez la vérité au sujet de ENURTONE, développé par un médecin, et aussi approuvé par un grand nombre de médecins. Aucune obligation de votre part, aucun motif de gêne pour votre enfant ou pour votre famille.
Egalement efficace pour les enfants et les adultes.

POSTEZ CECI DES MAINTENANT !

COMPAGNIE ENURTONE,
Suite 401 — 1410, rue Stanley, Dép. F-19-1 Montréal, P.Q.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... AGE .....

LE CLUB des VEDETTES vous offre aujourd'hui un volume gratuit à votre choix

PIERRE ET JEAN (Guy de Maupassant) ..... ( )
LE JOUEUR (F. Dostoieswky) ..... ( )
DESTIN DE FEMME (Maurice de Goumois) ..... ( )
PIERRE LE MAGNIFIQUE (Roger Lemelin ..... ( )
LE PETIT CHOSE (Alphonse Daudet) ..... ( )
SI J'ETAIS VOUS (Julien Green) ..... ( )
UN GRAND PATRON (Pierre Véry) ..... ( )
L. S.

RIEN À ACHETER! RIEN À PAYER!

Marquez simplement d'une croix le titre du volume désiré. Vous recevrez par la suite nos circulaires de chaque mois sans être, EN AUCUNE FAÇON, obligés d'acheter.

LE CLUB DES VEDETTES vous demande tout simplement la permission de vous tenir au courant de chacune de ses offres.

LE CLUB DES VEDETTES vous laisse ensuite LIBRES d'accepter ou de refuser CHACUNE de ses offres.

LE CLUB DES VEDETTES est le SEUL club de lecture qui vous offre tous les mois DEUX volumes pour le prix D'UN SEUL!

LE CLUB DES VEDETTES est le SEUL club de lecture qui n'oblige pas ses abonnés à un certain nombre d'achats par année.

VOTRE NOM .....
ADRESSE .....

LE CLUB DES VEDETTES
35, DE LA COURONNE-QUE.

"DAVID BROWN"

★ OPERATIONS FORESTIERES
★ OPERATIONS DE FERME
★ OPERATIONS INDUSTRIELLES
★ OPERATIONS FACILES EN "NEIGE EPAISSE"

SPECIFICATIONS :
• Vitesse — 25 milles à l'heure
• Longueur de la traction : 64 pouces
• Largeur de la chenille : 20 pouces
• Distance entre les chenilles : 40 pouces

MACHINERIE MODERNE LTEE
120, 4ème RUE, LIMOILOU, QUEBEC. TEL.: 2-8111

Dans nos théâtres

Au Cinéma de Paris

Magali Vandel et Gérard Philippe dans une scène du film "Les Belles de Nuit", actuellement à l'affiche au Cinéma de Paris. Au même programme : "Rayés des Vivants", avec Daniel Ivernel.

En chemin de fer !

Hollywood (PA) James Stewart et sa femme font une tournée pour lancer le film "The Glenn Miller Story" . . . mais pas en avion. James n'est pas opposé à l'avion, mais il déclare que le voyage en chemin de fer lui permet au moins de se reposer pendant le trajet entre les villes, tandis qu'en avion, tout est si rapide qu'il est continuellement au travail.

Les favoris des Britanniques

Hollywood — (PA) — Les comédiens Martin et Lewis ont été choisis récemment comme les acteurs qui rapportent le plus aux cinémas anglais. Ce fut une surprise pour les acteurs eux-mêmes, considérant les critiques qui accueillirent à Londres leur spectacle de l'an dernier. Interrogés sur ce sujet, Martin et Lewis répondirent : "Aucun commentaire". Ils ne veulent plus se mettre les pieds dans les plats !

Un adieu

Oslo (PC) Kirsten Flagstad, la chanteuse norvégienne et wagnérienne née en 1895, a donné son dernier concert au Théâtre National, en décembre. Elle avait débuté au même théâtre 40 ans auparavant.

Leurs voeux pour l'An neuf

MARTINE CAROL et CHRISTIAN JAQUE. — Il n'est pas toujours facile de rencontrer le couple le plus sympathique du Cinéma français. Entre un voyage de Martine à Rome, un séjour de repos à Nice, une visite de présentation en Allemagne, nous avons pu cependant trouver le metteur en scène et sa vedette, à Auteuil.

— Mon voeur, nous a confié Martine Carol, c'est que les années futures soient pour moi aussi heureuses que l'année écoulée.

Un regard tendre à Christian . . .

— Eh bien, pour moi, ajoute celui-ci, le voeu sera double; que je me marie au plus vite avec Martine . . . et que le cinéma, plus décidé que jamais, poursuive sa marche en avant . . .

DANY ROBIN. — Nous avons rencontré Dany Robin dans une élégante auberge des environs de Paris, d'ailleurs proche de la propriété qu'elle habite toute l'année . . . Cette jeune vedette si parisienne affirme des goûts rustiques et jouerait volontiers les "filles sauvages". Elle chasse chaque semaine, parcourt coteaux et vallées, soit à pied, chaussée de bottes, soit à cheval . . .

— Mon plus grand voeu ?... Ce serait de trouver ce que je cherche : une vraie vieille maison de campagne . . ."

Il se pourrait que ce voeu fût bientôt exaucé. Danny Robin a des vues sur le "home" de ses rêves, à deux pas de son actuel domaine . . . Il ne reste plus qu'à signer le contrat.

FERNANDEL. — C'est sur le plateau des Studios de St-Maurice, où il tourne actuellement "Mam'zelle Nitouche" avec Pier Angeli, que nous avons trouvé Fernandel . . .

— Mon plus grand voeu ?

Il relève la tête, inspecte ce qui, sur le plateau, tient lieu de plafond, réfléchit une seconde et déclare, souriant :

— Ne pas tourner . . .

Et ce n'est pas une boutade. Fidèle à la coutume annuelle, Fernandel a quitté Paris pour se trouver dans sa propriété de Carry-le Rouet, près de Marseille, au milieu des siens, pour les fêtes.

DANIEL GELIN. — Daniel Gélin vient de rentrer de Suisse, où il tournait sous la direction de Julien Duvivier son rôle dans "l'Affaire Maurizius". Aux studios de Boulogne, le travail l'absorbe de nouveau. Entre deux plans, il a pu cependant répondre à notre queston :

— Mon plus grand voeu ? C'est que tout le monde s'entende bien. C'est un voeu général, mais qui m'est aussi personnel, puisque je suis dans le "coup" . . . C'est le vrai voeu puisqu'il est écrit sur la banderole : "Paix aux hommes de bonne volonté..."

L'activité parisienne

Edmond-T. Greville commencera en février à Antibes, son nouveau film "le Port des Passions", avec Charles Vanel, Andrée Debar et Jacques Sernas. L'action se passe tout entière dans un petit port méditerranéen où un bateau renflouer vient dégager le bassin obstrué par une épave. Un drame sentimental est lié à cette aventure maritime dont le scénario est l'oeuvre du réalisateur.

—o—

Un nouveau roman de Peter Cheney : "Les Femmes s'en balancent", a été adapté par Bernard Borderie en vue de sa réalisation à l'écran. Le premier tour de manivelle a été donné le 14 décembre aux studios Francoeur, à Paris. Eddie Constantine et Dominique Wilms, qui furent les interprètes de "la Mômevert-de-gris", se retrouvent dans ce nouveau film aux côtés de Nadia Gray.

—o—

Alfred Rode a commencé la réalisation d'un scénario original de Jacques Companeez, "C'est la vie parisienne". Claudine Dupuis et Philippe Lemaire sont les principaux interprètes de cette production en Gevacolor...

—o—

René Chanas, qui tourna en Afrique "l'Escadron blanc", va reprendre le chemin du Sud pour le nouveau film dont il a écrit le sénario : "Trois hommes vont mourir". Il s'agit d'une rivalité amoureuse entre les trois protagonistes : Charles Vanel, Gérard Landry et Jean-Pierre Kérien. Une jeune fille, incarnée par Dany Carrel, que vient de révéler "Maternité clandestine", sera l'enjeu du drame. Le jeune auteur dramatique Gabriel Arout a écrit le dialogue.

C'est au début de février que Henri Verneuil doit commencer avec Fernandel son nouveau film "le mouton à cinq pattes" sur un sujet original d'Albert Valentin. L'interprète de Don Camillo est enthousiasmé par l'idée qui, dans ce film, lui donne six rôles différents, celui d'un père et de ses cinq fils, quintuplés jadis célèbres, arrivés à l'âge de quarante ans et que l'on recherche pour les fêter à l'occasion de cet anniversaire, dans leur village natal. Les six rôles permettront à Fernandel de jouer sur toute la gamme de son talent.

—o—

"Memnon Films" prépare actuellement la réalisation d'un film intitulé provisoirement les "Intrigantes", d'après le roman de Jacques Robert, "la Machination", avec Raymond Rouleau, Jeanne Moreau et Etchika Choureau, sous la direction de Henry Decoin.

Nouvelles de Paris

Le 15 décembre, a eu lieu à l'Opéra de Paris, la première mondiale du film de Sacha Guitry : **Si Versailles m'était conté.** Cette soirée de gala a eu lieu en présence de M. Vincent Auriol, président de la République et sous le patronage de M. André Cornu, secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, président du Comité national pour la restauration du château de Versailles . . . De nombreuses personnalités politiques, littéraires et artistiques assistaient à cette "première" dont le succès fut considérable.

Le 15 décembre également, a été présenté en soirée de gala au Palais de Chaillot, au profit des Oeuvres sociales de la gendarmerie, un film inédit réalisé en "Diacolor" par le professeur Cuvier : **Chevaliers de France.** Cette fresque historique sur la Garde Républicaine est interprétée par Jean Debucourt, Nicole Maurey, Huguette Montréal, Georges Poujouly.

Trois nouveaux films français sont sortis en exclusivité à Paris : le 2 décembre, **Femmes de Paris,** de Jean Boyer avec Michel Simon, Brigitte Auber et les plus beaux mannequins parisiens; le 4 décembre, **l'E vers du Paradis,** d'Edmond-T. Greville avec Eric von Stroheim, Etchika Choureau et Jacques Sernas; le 9 décembre, **Julietta,** de Marc Allegret avec Jean Marais, Dany Robin et Jeanne Moreau.

Plus pratiques

Hollywood — (PA) — Les studios ne gardent plus leurs acteurs inactifs, lorsqu'ils sont sous contrat, à preuve le film de Lucille Ball et Desi Arnaz "The Long, Long Trailer", où Marjorie Main paraît pendant une minute et Keenan Wynn pendant 30 secondes. Ce sont probablement les acteurs les mieux payés du monde, pour d'aussi petits rôles.

MONICA BOYAR EN VEDETTE A LA PORTE ST-JEAN

La direction du restaurant A La Porte St-Jean est fière d'annoncer à sa distinguée clientèle qu'elle a eu la main heureuse, de pouvoir signer l'une des plus grandes vedettes internationales MONICA BOYAR qui arrive directement de Paris via New-York. Ce sera donc une grande première ce soir par ses débuts à Québec. La direction prie sa clientèle de l'excuser, de n'avoir pu présenter Tito Guizar tel qu'annoncé auparavant, par suite de maladie subite de cet artiste. Pour rés.: 3-2000.

Conseils aux jeunes actrices

Hollywood, (PA) A l'âge "mûr" de 23 ans, Anne Francis donne ce conseil aux plus jeunes actrices : "Ne perdez pas votre glamour". En dépit de son âge tendre, Anne est un vétéran de l'écran. Elle débuta comme modèle avant d'avoir cinq an, elle entra à la radio à 7 ans, à la tv à 12 ans et fut engagée par le MGM à 15 ans.

Plus tard, la compagnie Fox lui confia le rôle titre dans "Lydia Bailey", un drame d'époque, puis elle fut comme perdue parmi la foule de jeunes aspirants qui emplissaient ce studio. Mais aujourd'hui, elle revient à l'écran, après avoir été prêtée à la RKO pour jouer dans "Susan Slept Here". Pendant ses 3 années de séjour aux studios Fox, elle ne fit que trois films et tous pendant la première année.

"Je crois", dit-elle, "que j'ai commis une erreur en acceptant de jouer, dans "Dream Boat", le rôle de la fille peu jolie de Clifton Webb. Ce fut amusant, mais les directeurs me considérèrent, après cela, comme une actrice de composition et ne s'occupèrent plus de moi. Si j'avais à recommencer cet épisode de ma vie, je crois que je refuserais le rôle. C'est différent lorsqu'une actrice est très connue, comme Elizabeth Taylor, par exemple. Le public est familier avec elle et même si elle s'enlaidit une fois, il ne l'oubliera pas. Mais j'étais une nouvelle venue et tout le monde crut que j'étais la jeune fille du film et rien de plus".

Anne Francis admet franchement que la plupart des acteurs et actrices sont congédiés par leur studio, même s'ils déclarent qu'ils partent après "consentement mutuel". "En ce moment", affirme-t-elle", on monte aux nues deux actrices, à la Fox, Marylin Monroe et Terry Moore. Ils entraînent aussi quelques jeunes de 17 ans environ, mais le studio ne fait pas assez de films pour renouveler tous ses contrats avec les autres, et il les laisse aller. Pour ma part, lorsque j'aurai terminé ce film pour la RKO, mon contrat avec la Fox sera expiré et ne sera pas signé de nouveau".

Johnny Ray pleure davantage

Juarez, Mexique (PA) — L'épouse de Johnny Ray, Marilyn Morrison, vient d'obtenir un divorce d'avec le chanteur "pleurant", après avoir invoqué l'incompatibilité d'humeur.

Adoucissement !

Moscou. (PA) Un flot de chansons et de musique de danse, dont des fox-trot et des tangos, mais aucun air de jazz américain, ont marqué le prélude de la septième session plénière de l'Union des compositeurs soviétiques, qui s'ouvre aujourd'hui. La présentation de tangos et de fox-trot à la radio soviétique constitue un adoucissement des mesures contre plusieurs airs populaires.

Les autorités ont permis la présentation de certains airs de danse qui avaient été interdits pendant une longue période. Pendant plusieurs années, les Soviets qui voulaient danser au rythme occidental ont dû se contenter, du moins dans le répertoire offert par les émissions soviétiques, de danses telles que les valses et les polkas. Le jazz américain est toujours interdit, mais la musique légère est en vogue.

Pour Versailles . . .

Dans **Si Versailles m'était conté,** qui vient de faire ses débuts à l'Opéra de Paris, Sacha Guitry a réuni, non seulement la plus brillante distribution qu'on ait jamais vue dans un film, mais aussi la plus internationale.

Outre Jean Marais, Danièle Delorme, Charles Vanel, Georges Marchal, Gérard Philipe, etc.... qui représentent la participation française, à ce spectacle, on verra notamment des vedettes américaines (Orson Welles, Claudette Colbert), italiennes (Gino Cervi), espagnoles (Jany Castel) et même russes (Constantin Nepo).

Au Pigalle

Tino Rossi, en vedette dans la célèbre opérette "Au Pays du Soleil", actuellement à l'affiche au Pigalle.

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE
GERARD PHILIPE dans "Les Belles de Nuit"
MARTINE CAROL
GINA LOLLOBRIGIDA
MAGALI VENDEUIL
PROGRAMME DOUBLE
si cela vous arrivait un jour!
Rayés des Vivants
avec Daniel IVERNEL, Christiane LENIER, Marthe MERCADIER

AUJ. JUSQU'A JEUDI
VICTORIA
CLARK GABLE
ALEXIS SMITH
in M-G-M's
"FAITES VOS JEUX"
Wendell COREY · Audrey TOTTER
AUTRE ATTRACTION
M-G-M presents
SPENCER TRACY · JAMES STEWART
VALENTINA CORTESA
MALAYA
SYDNEY GREENSTREET · JOHN HODIAK
LIONEL BARRYMORE
CAMBRAI
"CORRIDA DE LA PEUR"
with MEL FERRER and introducing MIROSLAVA
AUTRE ATTRACTION
George MONTGOMERY
"LES DERNIERS JOURS DE LA NATION APACHE"
(Technicolor)
Dernières nouvelles en français.
CLASSIC
NON NON NANETTE
DAY · MacRAE
TECHNICOLOR
AUTRE ATTRACTION
Steve COCHRAN, Mary ALDEN dans :
"LA BATAILLE DE TANKS"
SERVICE SERENADE pour les Dames

JUSQU'A JEUDI
EMPIRE
Prix d'admission: Mat.: 65c. Soirs: 90c.
3D
GUN FURY
starring ROCK HUDSON · DONNA REED · PHIL CAREY · ROBERTA HAYNES
in fiery color by TECHNICOLOR
Aussi John Ireland "COMBAT SQUAD"
CAPITOL MATINÉE 45c SOIR 60c
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
JUSQU'A JEUDI SOIR
Continu de 1 h. à 11 h.
"LILI" à 2h., 4h.35, 7h.10, 9h.45
Vous tomberez en amour avec . . . "LILI"
FROM M-G-M
STARRING LESLIE CARON · MEL FERRER · JEAN PIERRE AUMONT
IN COLOR BY TECHNICOLOR
Sujets courts à 1h., 3h.25, 6h., 8h.30
PALLE CLIMATISÉE
PIGALLE
A L'AFFICHE
UNE LUMINEUSE OPÉRETTE
Tino ROSSI dans au pays du Soleil
avec VERA NORMAN, GEORGES TABET et JACQUELINE PIERREUX
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Claude DAUPHIN dans LE BAL des POMPIERS
avec PAULETTE DUBOST
SILLERY 55c (ix inc.) 6 h. 15 p.m.
AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI presents
ROBERT MITCHUM
LINDA DARNELL
JACK PALANCE
in SECOND CHANCE
Color by TECHNICOLOR
AUTRE GRANDE ATTRACTION
WILD STALLION
Color by Cinecolor

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.05 hrs. Sujets courts à 1.00, 3.25, 6.00, 8.30 hrs. "Lili" : (80 min.) à 2.00, 4.35, 7.10, 9.45 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Actualités françaises : 12.45, 3.53, 8.20 hrs. Les Belles de nuit : 12.55, 4.03, 6.53, 9.55 hrs. Rayé des vivants : 2.15, 5.23, 8.30 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — Dernier jour de la nation Apache : 1.30, 4.50, 8.15 hrs. Actualités françaises : 2.50, 8.05 hrs. Corrida de la peur : 3.00, 6.05, 9.30 hrs. Continuel de 1.30 à 11.20 hrs.

CARTIER : — Problem Girls : 1.15, 4.30, 7.45 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.40, 8.55 hrs. Vicki : 3.05, 6.20, 9.35 hrs. Fin : 11.00 hrs.

CLASSIC : — La bataille des tanks: 1.30, 4.35, 7.45 hrs. No no Nanette : 2.50, 6.05, 9.20 hrs. Fin : 11.00 hrs.

EMPIRE : — Gun Fury (3-D): 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Nouvelles: 2.20, 5.15, 8.10 hrs Combat Squab : 2.30, 5.30, 8.25 hrs. Sent-Imental Over You (cartoon): 3.45, 6.40, 9.35 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Sujets courts : 1.00, 4.33, 7.56 hrs. Captive parmi les fauves : 1.12, 4.35, 7.58 hrs. Le roman d'Al Jolson : 2.27, 5.50, 9.13 hrs. Continuel.

LAIRET : — Nouvelles : 1.15, 4.32, 7.49 hrs. Gambling House : 1.37, 4.54, 8.11 hrs. The Girl of Treasure Island : 2.57, 6.14, 9.31 hrs. Fin : 11.06.

LAURIER : — L'odysée Dr Veisel : 12.45, 5.05, 9.25 hrs. Nouvelles annonces : 2.55, 7.15. Marie Walewska : 3.15, 7.35. Fin : 11.35.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.30, 4.17, 8.04 hrs. Le bal des pompiers 12.50, 4.38, 8.24 hrs. Au pays du soleil : 2.35, 6.12, 9.59 hrs. Fin : 11.36 hrs Continuel.

PRINCESSE : — On aime à tout âge : 12.35, 3.27, 6.33, 9.41 hrs. Sujets courts : 2.05, 5.07, 8.09 hrs. Le démon de l'or: 2.11, 5.13, 8.15 hrs.

RIALTO : — Les hommes sans peur : 1.15, 4.35 8.00 hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.45, 5.55, 7.50 hrs. La parade du printemps : 2.55, 6.10, 9.30 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel.

SILLERY : — Second Chance : 6.45, 9.35, hrs. Wild Stallion : 8.25 hrs. Fin : 11.00 hrs.

VICTORIA : — Malaya: 1.15, 4.50, 8.15 hrs. Faites vos jeux : 3.00, 6.20, 9.45 hrs. Continuel de 1.15 à 11.25 hrs.

BIENVILLE : — Tarzan and the She-Devil : 6.30, 10.00 hrs. Nouvelles : 7.45 hrs. Million Dollar Mermaid : 8.05 hrs.

CANADA : — Anna : 6.20, 9.10 hrs. Sujets courts : 8.00 hrs. Jitterbugs: 8.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Les Anciens de St-Loup : 6.15, 9.35 hrs. Sujets: 7.50 hrs. La Flute qui chante : 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — La marine est dans le lac : 7.30 hrs. Sang et Or : 9.20 hrs.

"Le Foyer de la Version Française"
Rialto JUSQU'A JEUDI SOIR
Magnifique musical comprenant plusieurs airs d'Irving Berlin . . . le tout en TECHNICOLOR :
"LA PARADE DU PRINTEMPS"
("Easter Parade")
Fred ASTAIRE — Judy GARLAND
Peter LAWFORD — Ann MILLER
Aussi : "LES HOMMES SANS PEUR"

IMPERIAL
EN COULEURS : Il ne rêvait que musique et chansons ! Sa longue carrière laisse un souvenir inoubliable !
"LE ROMAN D'AL JOLSON"
avec
LARRY PARKS et EVELYN KEYES
A la recherche de la femme léopard, la terreur de la jungle !
"CAPTIVE PARMI LES FAUVES"
("Captive Girl")
avec
JOHNNY WEISSMULLER et BUSTER CRABBE

CARTIER JUSQU'A JEUDI
JEANNE CRAIN · JEAN PETERS in Vicki
Aussi : Helen Walker et Susan Morrow dans "PROBLEM GIRLS"
Extra ! "Visite Royale" à Fiji et à Tonga — En couleurs

CINEMA LEVIS
TOUS LES MARDIS · MERCREDIS · JEUDIS

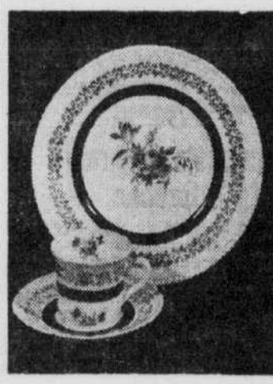

Distributions de ce superbe service de vaisselle anglaise de marque
"OLIVANT"
A L'AFFICHE
"LES ANCIENS DE SAINT-LOUP"
Bernard Blier, François Périer
"LA PLUIE QUI CHANTE" (Color)
Judy Garland, Robert Walker

Air Conditioned Laret
DERNIER JOUR
Don Taylor · Leo Genn
"THE GIRLS OF PLEASURE ISLAND" (Technicolor)
Victor Mature · Terry Moore · William Bendix
dans
"GAMBLING HOUSE"
Dès DEMAIN: Ilsell Larsen dans "LE CALVAIRE D'UN ENFANT". Aussi : "TETE BLONDE" avec Denise Grey.

PRINCESSE
"ON AIME A TOUT AGE" avec Ronald Reagan et Ruth Hussey. "LE DEMON DE L'OR" avec Glenn Ford et Ida Lupino.
Commençant demain :
"THE ROAD TO BALI"
BING CROSBY, DOROTHY LAMOUR, BOB HOPE
"THE SILVER WHIP"
DALE ROBERTSON et ROBY CALHOUN

LAURIER DERNIER JOUR
2 Versions Françaises
"MARIE WALEWSKA" avec Greta Garbo et Charles Boyer; "L'ODYSSEE DU Dr WASSELL" en technicolor, avec Gary Cooper et Laraine Day.
Commençant demain - 3 jours
2 films en français
"TROIS LANCIERS DU BENGALE"
Gary COOPER, Franchot TONE
"MON SECRETAIRE TRAVAILLE LA NUIT"
Rosalind Russell, Fred McMurray

JUSQU'A JEUDI
THEATRE CANADA LEVIS
A la demande générale
SILVANA MANGANO
Anna
DIALOGUE EN ANGLAIS :
and featuring VITTORIO GASSMAN
almost talked-about heart throb of Hollywood!
GABY MORLAY · RAF VALLONE · JACQUES BERTHEAU

AUCUNE CHARGE MINIMUM NI DE COUVERT
BAL TABARIN
15 de la Couronne
N. MALTAIS, m. c.
ORCHESTRE R. LACHANCE
Toujours de l'avant ! , avec les meilleurs artistes possibles !
Barry FRANK
un merveilleux chanteur ... la découverte 1953 de New-York !
Le trio PATRY
Un prodigieux ensemble, sur patins à roulettes !
Senor CORTES
Virtuose de la mandoline et de la comédie, et d'une impressionnante personnalité ... favori des music halls et théâtres new-yorkais ... vedette de la TV et de la radio !

MERCI !!
À TOUS NOS CLIENTS
en ce :
30ème ANNIVERSAIRE
CHRYSLER - PLYMOUTH - FARGO
UNIVERSAL AUTO LTÉE
ROLAND GUILLEMETTE, PRESIDENT
33 DE LA COURONNE — Québec — 777, 1ère AVENUE

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Le lt-colonel et madame Raymond Garneau, accompagnés de leur fille, Mimi, de passage à Montréal en fin de semaine, assistaient au mariage Worsley-Hardings.

Le docteur et madame Paul Brodeur sont retournés à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, les invités du juge et de madame Oscar Boulanger.

Madame F.D. Lafferty est rentrée en ville ces jours derniers, après un séjour à Ottawa, chez M. et madame Ernest Lafferty, et à Montréal, chez M. et madame Frank Lafferty.

Mademoiselle Jeanne Arsenault, de New-York, a passé la quinzaine des fêtes à Québec l'invitée de madame J.-B. Martel, et à Baie Comeau, dans sa famille.

La baronne Philippe de Posson, et sa fillette, Marina, partiront aujourd'hui pour New-York d'où elles s'embarqueront le 21 janvier pour rentrer en Belgique. Madame C.-W. MacLean accompagnera sa fille et sa petite-fille jusqu'à New-York.

M. et madame J.-Hubert Lespérance, de Montréal, et leurs enfants, Suzanne, Claude et Francine, sont revenus par avion d'un séjour de trois semaines à Miami Beach, Floride.

Mademoiselle Isabelle Gendron est partie pour Norfolk, Virginie, où elle passera quelques mois avec sa soeur, madame Ralph E. Evans.

Mademoiselle Olga LeMesurier est revenue de Rawdon où elle a passé quelque temps l'invitée de sa soeur, madame J. Austin.

M. Paul Paré, de la rue Saint-Jean, est parti en fin de semaine pour un voyage de trois semaines en Floride et à Cuba.

Mademoiselle Jo-Ann Charlebois est retournée à Montréal après avoir passé le temps des fêtes à Québec l'hôte de mademoiselle Audrey Auger.

Mesdemoiselles Françoise et Yolande Méthot, de Toronto, ont passé quelque temps à Saint-Antoine de Tilly, dans leur famille.

M. Peter Mark est retourné à New-York après avoir passé une quinzaine à Baie Comeau et à Québec, où il a été l'invité de madame J.-B. Martel.

M. et madame Cyrille Boulanger, de La Durantaye, ont passé une quinzaine à Whitinsville, Mass., les invités de MM. Joseph et Lorenzo Boulanger, ainsi que de M. et de madame Armand Larochelle.

Mademoiselle Rosanne Boulanger est retournée à Sutton après avoir passé une quinzaine chez ses parents, M. et madame Xavier Boulanger, de la Durantaye.

—L'épargne

(Suite de la page 2)

A chacun d'explorer son jardin et d'y faire le "sarclage" qui s'impose.

"La bonne recette"

"L'épargne, ça ne se fait pas tout seul. C'est sérieux et ça demande de la bonne volonté et de la persévérance. L'épargne, ça ne s'amasse pas à $100.00 du coup. C'est une accumulation de petites sommes, fruits de multiples reponcements, qui va former un capital sonnant, en même temps qu'un homme de caractère, capable de faire produire ce capital à cent pour un.

"Pour épargner, il faut donc VOULOIR épargner et ensuite se DECIDER à épargner, c'est-à-dire couper toute dépense inutile ou superflue et mettre de côté les sommes d'argent qu'on y employait. Une fois que ce point-là sera gagné, on pourra aller plus loin, en se privant de choses même utiles en vue d'un plus grand bien. Ce sera un nouveau pas vers la perfection".

Omission

Une ligne passée dans le compte rendu des funérailles de M. Edouard Jenkins, paru récemment, a entraîné l'omission des noms des frères du défunt. Ce sont MM. Henri, Wellie et Wilfrid Jenkins.

Feu de cheminée

Les pompiers de Lévis furent appelés, vers 11 h. 40, dimanche matin, pour éteindre un feu de cheminée et de tuyau qui faisait rage dans une résidence de la rue Saint-Laurent, à Lévis. On ne signale toutefois aucun dommage matériel.

Réunion des fermières

Les Fermières de Saint-David sont priées de prendre note que leur réunion mensuelle aura lieu, ce soir, à 8 h. à l'endroit habituel. Les membres devront apporter leurs jeux de cartes afin de prendre part à la partie récréative.

ST-ROMUALD

Va-et-vient . . .

M. et Mme Armand Fréchette se sont embarqués récemment à Dorval à bord d'un avion de la Trans-Canada Airline pour se rendre en Floride où ils passeront un mois de vacances.

M. Patrick Hiffins était de passage à St-Romuald récemment chez ses parents.

M. Jean-Charles Duquet Lance-Caporal, de la Royal Air Force, a passé ses vacances chez ses parents à New-Liverpool.

M. Henri Higgins de Garneau Jct, était de passage chez ses parents récemment.

M. et Mme Alban Robitaille et leur fils Robert, ainsi que Mlle Aline Plante, tous de Montréal, ont passé quelques jours, à St-Romuald les invités de M. et Mme Charles Edouard Robitaille.

MM. et Mmes Paul Fortin et Raymond Beaulieu, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Polydore Beaulieu.

Madame Alexis Masse ainsi que Mlles Noëlla, Réjanne, et Lise Masse, de Montréal, sont actuellement chez M. et Mme Antoine Marcheterre.

Mme Joseph Couturier est présentement en visite chez son frère, M. Antoine Marcheterre.

M. et Mme Donat Bergeron et leurs enfants ont été de passage à St-Romuald les invités de M. et Mme Rolland Bergeron.

M. et Mme Pierre Laplante et leurs enfants ont passé quelques jours chez Mme Vve Xavier Larue.

M. et Mme Frank Goulet et leurs enfants sont présentement en voyage chez M. et Mme Jean-Marie La-Rue.

Fiançailles

Lors d'une réception intime chez M. et Mme Edmond Talbot ont eu lieu les fiançailles de Mlle Talbot, fille de M. et Mme Talbot, à M. Benoit Couture, fils de M. et Mme Joseph Couture, rue Commerciale St-Romuald.

M. et Mme Adélard Landry annoncent les fiançailles de leur fille, Mlle Thérèse Landry, de St-Romuald, à M. Arthur Lehoux fils de M. et Mme Henri Lehoux, de South Norworth Conn. E.-U. Ces fiançailles ont eu lieu lors d'une réception intime chez M. et Mme A. Landry.

Madame Ovial Roy de St-Romuald annonce les fiançailles de sa fille Mlle Doris Roy à M. Joe Madaio, de New-York. Les fiançailles ont eu lieu à New-York, où Madame Roy accompagnait sa fille.

Remerciements

Les employés de J.-Albert Gosselin Ltée, de St-Romuald ont tenu à remercier cordialement leur patron M. J.-Albert Gosselin, président, de la double paie qu'ils ont obtenue à l'occasion des Fêtes du Jour de l'an.

Histoire de Saint-Romuald

St-Romuald. (DNC) — Le 18 novembre 1853 l'évêque émettait le décret érigeant en paroisse sous le vocable de St-Romuald, le territoire comprenant trois milles le long du fleuve St-Laurent entre les rivières Etchemin et Chaudière, sur une profondeur de 40 arpents.

En octobre 1854, M. l'abbé Pierre-Thélesphore Sax venait prendre possession de la cure de St-Romuald.

Pendant vingt-quatre ans jusqu'à sa démission en 1878 le curé Sax se dépensa sans compter pour organiser sa paroisse aux points de vue religieux, civil, scolaire et même industriel.

Il a droit avec quelques citoyens d'initiatives qui le précèdent et le secondèrent au titre de fondateur de St-Romuald.

Ses successeurs ont continué à travailler au progrès religieux, social et économique de la paroisse. Nous ne pouvons que nommer ces prêtres remarquables par leur zèle apostolique, par le dévouement aux intérêts spirituels et temporels de leurs ouailles.

Voici la liste des curés qui se sont succédés à St-Romuald:

2ième: M. Antoine.-A. Gauvreau 1878-83; 3ième curé, M. Adolphe Godbout 1883-89; 4ième curé, M. Philias Lesard 1889-98; 5ième curé, M. Charles P. Richard 1898-1917; 6ième curé, M. Walstan Proulx 1917-18; 7ième curé, M. Gaudias Lemieux 1918-22; 8ième curé, M. Cyrille Samson 1922-27; 9ième curé, M. le chanoine E. Alfred Dupont depuis 1927.

Nous ne voulons pas blesser la modestie de notre curé actuel, aussi nous ne parlerons pas des qualités de coeur et d'esprit qui lui ont valu le respect et l'affection de ses paroissiens. Nous ne citerons qu'un fait pour illustrer sa manière d'administrer les intérêts de la Fabrique.

Quand il est arrivé à St-Romuald la fabrique avait une dette de $72,000.00 et l'activité industrielle de la paroisse baissait graduellement. Sans répartition, sans contrainte, sans que les paroissiens s'en aperçussent la dette s'est payée par enchantement au plus fort de la crise économique. Depuis plusieurs années, la fabrique de St-Romuald prête de l'argent et vient en aide aux autres oeuvres paroissiales.

Depuis 1902 notre paroisse a le privilège de posséder le seul monastère de Trappistines établi au Canada.

Ce sont ces religieuses qui fabriquent le délicieux chocolat "Trappistine".

Blessé à l'abdomen et aux deux jambes

M. Herbert Thomson, 40 ans, de Halifax, à l'emploi des Chemins de fer nationaux, fut hospitalisé dimanche après-midi à l'Hôtel-Dieu de Lévis par suite de brûlures qu'il s'est infligées à l'abdomen et aux deux jambes. Ses blessures ne sont toutefois pas graves et il a reçu les soins du Dr Bourget, de Lévis.

PLESSISVILLE

Principaux événements survenus à Plessisville, au cours de l'année qui vient de se terminer.

Janvier :

Le 1er. M. Donat Cormier est élu marguillier.

Le 14, M. Jules Baril est élu, par acclamation, maire de la paroisse de Plessisville, succédant à M. Daniel Garneau.

Le 17, célébration du 10e anniversaire du Jeune Commerce.

Le 22, le bill de Plessisville concernant l'imposition d'une taxe municipale de 2 pour cent est adopté aux Comités des Bills Privés de l'Assemblée Législative.

Le 31, inauguration officielle de l'Ecole Régionale de l'Ecole d'Arts et Métiers.

Le 31, deux enfants de M. et Mme Alcide Garneau, Réal, 3 ans et Jeanne-d'Arc, 13 ans, perdent la vie dans un accident de la route.

Février

Le 8, festival sportif de l'Ecole Saint-Edouard.

Le 16, la taxe municipale de 2 pour cent est adoptée par notre conseil municipal et elle doit devenir en force le 1er mai suivant.

Mars

Le 22, les citoyens de Plessisville approuvent une dépense de $50,000 pour l'installation de gicleurs automatiques dans l'église de St-Calixte.

Le 27, le rôle d'évaluation de 1950 est annulé par un jugement de la cour de Magistrat.

Avril

Le 2, M. Germain Boulanger est élu, par acclamation, commissaire d'école.

Le 6, mémoire présenté à notre conseil municipal par le Jeune Commerce, en collaboration avec la Ligue des Propriétaires ;

Le 7, les élections municipales sont retardées au 13 juillet.

Le 30, fondation d'un banque de sang à Plessisville.

Mai

Le 4 mai, la résidence de M. Armand Lavoie est détruite par les flammes, à Plessisville-Station.

Le 7, inauguration de la semaine de la Fierté Rurale".

Le 8, M. F.-A. Leclerc, agent du C. N. R., à Plessisville, prend sa retraite après 49 ans de service. Il est remplacé par M. Chabot, ci-devant de St-Raymond de Portneuf.

Le 11, la salle Kelly est totalement détruite par un incendie.

Le 19, à la suite d'un imbroglio entre patrons et ouvriers, le "Tricot Somerset Inc." ferme temporairement ses portes.

Le 19, M. Armand Turgeon, gérant de "Radiateurs Plessis Ltée" est élu président du Jeune Commerce.

Le 21, un règlement interdisant la tenue d'une salle de danse dans la paroisse de Plessisville devient en vigueur.

Le 26, la reine des "Peanuts Planters" parade à Plessisville, au profit de la Banque de Sang.

Le 30, l'Association des Marchands de Plessisville décide de fermer les portes des magasins le samedi soir, à 9 heures.

Le 31, première messe solennelle du R. P. Marie-Bernard, trappiste, fils de M. et Mme Alfred Gagnon.

Le 31, le Dr R. Charron donne une conférence sur l'importance d'une banque de sang.

Juin

Le 9, M. Louis Boisvert est élu grand chevalier du Conseil local des C. de C.

Le 14, accident mortel à Mlle Claudette Grenier, 17 ans, fille de M. et Mme Roland Grenier.

Le 15, cérémonie de confirmation présidée par Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

Le 15, les actionnaires du Téléphone Somerset décident de dépenser $40,000 pour l'amélioration du service téléphonique.

Le 18, les assureurs-vie de la région tiennent leur réunion annuelle à Plessisville et M. Emmanuel Lehoux est élu président.

Le 24, M. Robert Garneau, fils de M. et Mme Daniel Garneau, remporte la médaille du lieutenant-gouverneur au Collège de Lévis.

Le 29, la grange et les dépendances de M. Jean-Marc Lachance sont totalement détruites par les flammes.

Juillet

Le 2, le "Tricot Somerset Inc." obtient gain de cause en Cour Supérieure.

Le 6, MM. Arthur Vaillancourt et Geo. A. East sont élus commissaires d'Ecole.

Le 8, M. le notaire Benoit Chartier est élu, par acclamation, maire de Plessisville, succédant à S. H. le maire M. Jos.-E. Fournier. Les conseillers Maurice Brassard, Jean-Marie Painchaud et Conrad Henri, sont élus par acclamation.

Le 12, M. l'abbé Gilles Boisvert, fils de M. et Mme J.-B. Boisvert, chante sa première messe solennelle.

Le 19, célébration du 15e anniversaire de fondation des Cercles Lacordaire et Jean-d'Arc, à Plessisville.

Le 28, M. R.-V. Lalliberté vend sa résidence et son magasin à M. Armand Giguère.

Le 31, M. Gustave Roy, meurt accidentellement dans l'accident d'autobus de Morrisburg.

Août

Le 3, le Conseil Municipal fait l'acquisition d'une automobile pour la force constabulaire.

Le 10, M. Jos. Lafontaine est réélu député fédéral de Mégantic-Frontenac.

Le 17, clôture de la saison des Terrains de Jeux et parade de chars allégoriques, oeuvre des écoliers.

Le 25, M. Geo. Duguay est nommé gérant du Téléphone Somerset.

Septembre

Le 5, ouverture d'un gymnase au "Centre d'Etude".

Le 24, la grange de M. Emile Cormier est la proie des flammes.

Octobre

Le 5, début des cours du soir à l'Ecole d'Arts et Métiers.

Le 6, clinique antituberculeuse à Plessisville.

Le 25, congrès régional des C. de C. auquel assistait le juge T.-A. Fontaine, député d'Etat du Québec.

Le 31, Laurent Daudelin, Léo et Paul Lavoie, Ronald Comtois et André Langevin sont tués dans un accident de la route entre Lauzerville et Plessisville.

Novembre

Le 5, réunion annuelle des éleveurs Airshire de la région des Bois-Francs.

Le 5, décès accidentel de Gaston Rhéault, de notre localité, à Bromptonville.

Le 8, M. le curé Morissette, v. f., annonce que la population de Plessisville est maintenant de 6,777 âmes.

Le 10, le violoniste Arthur Leblanc donne un concert à Plessisville.

Le 12, le conseil municipal confie à des techniciens experts la revision générale du rôle d'évaluation.

Le 18, M. J.-A. Forand, président de Forano Ltée., est élu président honoraire des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec.

Le 26, M. Germain Nadeau fait l'acquisition de l'ancienne résidence de M. R. V. Lalliberté.

Décembre

Le 1er, bénédiction et inauguration du magasin "La Bienfaisante", entièrement restauré.

Le 2, M. J.-P. Vigneault achète la Laiterie Plessis de M. Fernand Beaupré.

Le 4, Ouverture et bénédiction du nouveau magasin F. Farmer.

Le 8, le journaliste Pierre Laporte, donne une causerie sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste, au cours d'un souper-causerie.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

527

Ce gracieux boléro de laine fine ne déparera pas la robe de petit soir un peu décolletée et vous permettra d'être à l'abri des rhumes lorsque vous vous sentez plus frileuse. D'une teinte pastel ou blanc, il s'harmonisera avec toutes vos toilettes.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

FORTE VOLONTE : M. Paul C. Fisher, propriétaire de la compagnie Fisher Pen, apparaît ci-dessus derrière les barreaux d'une prison de l'Illinois après qu'il se fut volontairement soumis à l'incarcération afin de prouver son point. Il s'est mérité une sentence de mépris de cour pour avoir refusé de montrer ses livres à un comité de relations industrielles du secrétariat du Travail. Fisher a déclaré qu'après avoir gagné son point, il présentera ses livres au gouvernement, qui désire constater s'il a violé les lois concernant les salaires minima.
(International News)

Le salaire moyen

Ottawa (PC) Le salaire moyen payé par l'industrie manufacturière canadienne a atteint un nouveau sommet de $56.88 le 1er novembre dernier. Le premier octobre, le salaire était de $56.69. Il se chiffrait à $55.15 le 1er novembre 1952.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Nouvelles d'Edmundston

Au camp Borden

Le caporal Léo Perreault, de la compagnie "D" du Carleton et York, a été choisi pour suivre un cours d'officier au camp Borden. Le caporal Perrault est un diplômé de l'Université St-Louis d'Edmundston, où il fut instructeur du corps des cadets. Depuis deux ans, il a servi dans les rangs du Carleton et York. Le caporal Perrault sé distingua particulièrement lors des cours de sous-officiers donnés dans la province du Nouveau-Brunswick, le printemps dernier.

Accidents

Quatre à cinq légers accidents ont été signalés sur les routes du comté de Madawaska, durant le congé de la fête de Noël. Tous sont attribués à l'état glissant des routes. Les dommages à la propriété ont été minimes, Personne n'a été blessé pour nécessiter l'hospitalisation. Les agents d'Edmundston de la Gendarmerie Royale ont souligné l'entière collaboration de la population et ils la remercie sincèrement. Ce congé de Noël fut l'un des plus tranquilles au point de vue circulation routière et accidents.

Elu président

M. Edgar-T. Tweedie a été élu président de la Légion canadienne, division d'Edmundston, lors de l'assemblée annuelle tenue à la salle Memorial de la Légion. Il succède à M. Lévio Thériault. M. Tweedie a servi avec le régiment Carleton et York en Sicile, en Italie, en France, en Allemagne et en Hollande. Après son licenciement de l'armée, il a étudié la loi et a été admis au barreau de la province en 1948. Il fait partie de l'étude légale Tweedie et Tweedie, d'Edmundston. Il est aussi officier de réserve dans la compagnie "D" du régiment Carleton et York.

Statistiques

M. l'abbé Numa Pichette, curé de la paroisse Notre-Dame des Sept-Douleurs d'Edmundston-Est, a donné les statistiques paroissiales officielles pour 1953.

La paroisse Notre-Dame des Sept-Douleurs comptait, à la fin de l'automne 1953, 926 familles pour un total de 4,700 âmes. De ce nombre, 3,553 sont des communiants et 1,307 des non-communiants.

Au cours de l'année écoulée, il y eut 186 baptêmes, 35 mariages, et 27 sépultures dont 19 adultes et 8 enfants. 111,000 communions ont été distribuées pendant l'année. 49 nouvelles familles sont venues s'établir dans les limites de la paroisse tandis que 38 ont quitté la paroisse, laissant un surplus de 11 familles sur l'année précédente.

Au point de vue financier, l'année 1953 a été une année record. M. le curé a profité de l'occasion pour remercier en termes chaleureux tous ceux et celles qui par leur participation et leur dévouement aux organisations paroissiales, telles que Ligue du Sacré-Coeur, Dames de la Ste-Famille et Enfants de Marie, ont permis d'atteindre ces heureux résultats. "Grâce à la généreuse collaboration de tous, la construction de la nouvelle église qui fait l'orgueil de toute la région, a été menée à bien", a dit le pasteur de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Comités formés

Un comité spécial et des sous-comités d'organisation du super-bingo qui doit avoir lieu le 24 janvier prochain, au profit de l'Université St-Louis, ont été formés récemment. Le comité général, sous la direction du R. P. Jean-R. St-Laurent, c.j.m., professeur à l'Université, comprend aussi MM. Paul-Emile Pelletier, Louis-Joseph Lachance et Reno Castonguay. Le comité de sollicitation est formé de MM. Lionel-H. Lajoie et Wilfrid Gauvin. Le comité de transport a été confié à M. Alexandre Savoie. Le comité de publicité est formé de MM. Louis-Joseph Lachance, Maurice Lacasse, Jean-Louis Boucher et Yvon Nadeau.

Naissances

Trois enfants ont vu le jour à Noël, à l'Hôtel-Dieu d'Edmundston. Le premier, un garçon est né à M. et Mme Réginald Deschênes, de Madawaska, Me, vers 11 hres de l'avant-midi. Mme Paul Mannen, d'Edmundston, a donné le jour à une petite fille vers quatre heures de l'après-midi, le même jour et une demi-heure plus tard, une autre fille, enfant de M. et Mme Roland Desjardins, de Madawaska, Me, naissait à l'Hôtel-Dieu.

MONTMAGNY

Timbre de Noël

Selon le troisième rapport du comité central de la campagne du Timbre de Noël, le comté de Montmagny aurait souscrit, en date du 28 décembre dernier, une somme de $2,161.50 au fond de la campagne pour la lutte antituberculeuse. Pour sa part, le comté de L'Islet aurait déjà donné une somme de $1,200. Un rapport final sera publié en février prochain.

TACHE PENIBLE : Des soldats et des pompiers mobilisés pour la triste tâche de retrouver les victimes des avalanches, en Suisse, apparaissent ci-dessus au moment où ils fouillent les ruines d'une maison où deux frères ont été trouvés sans vie. Les avalanches, les plus terribles de mémoire d'homme, ont coûté 117 vies en Autriche, en Allemagne de l'Ouest et en Suisse. (International News)

PRESCRIPTION
Dr. W. H. SMITH

ORDONNANCES

Exécutées dans notre laboratoire des plus modernes, par des pharmaciens licenciés. Les prescriptions minutieusement remplies vous sont livrées promptement.

- PRECISION
- QUALITE
- PROMPTITUDE
- COURTOISIE

Les commandes postales sont l'objet d'une attention spéciale.

PHARMACIE LÉGARÉ
421 BLVD CHAREST
TEL.: 4-8247

PH. NATIONALE Enr.
184, ST-VALLIER OUEST
TEL.: 3-0282

Spéciaux
Nettoyage à sec
pour
janvier et février
Complet, robe, manteau, léger costume, paletot léger
2 pour 1.49
il faut que ce soit deux complets ou deux robes.
Lavage de famille tout repassé .11c la lbs
Les draps .07c chacun.
4 chemises pour .15c chacune.
Teinturerie Mathieu Ltée
Téls.: 2-8997 — 4-1600
Succursale 320, 3e Avenue

Salon Marie-Antoinette
Une nouvelle silhouette . . .
La COUPE Continentale 1.00
PERMANENTE à la Crème
style *Paristyle*
pour des boucles et des ondulations plus naturelles 7.50
Composez 4-8481 local 338 pour rendez-vous.
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
Salon Marie-Antoinette
Deuxième étage

GRANDE VENTE
Vente après inventaire
MERCREDI – JEUDI – VENDREDI – SAMEDI
à 9 hrs
98 DU PONT
MOUTON DE PERSE à partir de..... $299.00 ET PLUS
RAT MUSQUE naturel du nord (dos) $289.50
RAT MUSQUE (teint) vison dos..... $279.50
MOUTON DE PERSE (pattes) garni de rat musqué platine..... $189.50
SEAL NOIR (lapin teint)..... $99.50
MARCEL CARRIER TEL.: 2-5894
50 CHAPEAUX pour dames, d'une valeur régulière allant jusqu'à $7.95 réduits à..... $2.95
100 CHAPEAUX pour dames, d'une valeur régulière allant jusqu'à $10.95 réduits à..... $3.95
100 CHAPEAUX pour dames, d'une valeur régulière allant jusqu'à $14.95 réduits à..... $4.95
RÉDUCTION DE 33 1/3 % sur tout notre stock de SACOCHES
MOUCHOIRS DE TETE imprimés en pure soie d'une valeur régulière allant jusqu'à $1.95 réduits à .98
300 PAIRES DE GANTS, d'une valeur régulière allant jusqu'à $2.50 réduits à .98
TEL.: 3-6663 CHEZ PATOU ENR.
(COIN ST-JOSEPH)
98 DU PONT
Vente après inventaire

Le courrier de Pascale France

ROSE DES BOIS. — C'est peut-être parce que vous ne faites pas les bons exercices que votre poitrine se développe ainsi. De toute façon, vous pesez huit à neuf livres de trop pour votre âge et votre grandeur et puisque vous réalisez que la culture physique vous fait gagner du poids au lieu de vous en faire perdre, il vaudrait mieux pour maigrir suivre un régime ou diète alimentaire pendant quelque temps.

MAMAN BRUNE. — Ne vous découragez pas car vous viendrez sûrement à bout des poux et des lentes qui abiment actuellement la tête de votre fillette. Je crois bien cependant que vous contrôleriez beaucoup plus facilement la situation si vous faisiez couper les longs cheveux de votre enfant, quitte à les laisser repousser plus tard. Et avec l'emploi du Ponol et des shampoings fréquents, je vous assure que tout se corrigera. Mais je vous en prie, pas de vinaigre, cela n'a rien à voir avec les "bibittes" en question.

J.C. — Ce sont d'abord vos invitées de l'extérieur, en commençant par la plus âgée, que vous devez servir puis ensuite votre mère. Et lorsque vous recevez une dame âgée et un religieux qui l'est beaucoup moins, c'est la dame qui doit d'abord être servie, puis le prêtre, puis votre mère. Enfin, il va de soi que votre belle-mère âgée aura les honneurs du premier plat lorsqu'elle sera votre invitée.

LYSETTE. — Malheureusement, je n'ai pas le droit de vous indiquer dans ce courrier des professeurs de diction ou des professeurs de danse, mais il en existe à Québec et quelques-uns s'annoncent de temps à autre dans notre journal. Vous verrez sûrement leurs noms et adresses si vous lisez le journal régulièrement.

2. — Je ne saisis pas très bien quelle définition de l'aviatrice vous voulez que je vous fournisse. Il y a des femmes-pilotes, mais elles ne sont pas employées dans l'aviation commerciale; il y a les hôtesses de l'air qui assurent le service des passagers dans les envolées aériennes ; enfin, il y a les membres féminins du C.A.R.C. (Corps d'Aviation Royal Canadien) dont le recrutement a été passablement considérable pendant la dernière guerre.

ANXIEUSE DE SAVOIR. — Malheureusement, j'ai bien peu de loisirs pour écouter la radio, surtout les programmes du jour, vous vous en doutez bien. Mais si vous écriviez à Radio-Monde, on sera sûrement mieux placé que moi pour satisfaire votre curiosité. Vous pourriez sans doute aussi écrire directement au poste où vous écoutez le programme qui vous intéresse.

Pascale France

Hailé Sélassié aux Etats-Unis

Washington, 19 (PA) — L'empereur Hailé Sélassié d'Ethiopie visitera Washington au cours du mois de mai pour faire ensuite le tour des Etats-Unis. Un communiqué de la Maison Blanche dit que l'empereur sera l'hôte du président ici probablement du 19 au 21 mai. C'est la première fois qu'un souverain éthiopien visitera les Etats-Unis.

Mort subite dans la rue des Glacis

M. Maurice St-Onge, âgé de 81 ans, un pensionnaire de l'hospice Nazareth, est décédé subitement ce matin dans la rue des Glacis. M. St-Onge s'est affaissé non loin de l'institution où il demeurait. Relevé évanoui il fut transporté d'urgence par les ambulanciers de la maison Germain Lépine à l'Hôtel-Dieu de Québec où les médecins constatèrent sa mort.

Tué par le bras d'une énorme grue

Miami, 19 (PA) Le bras d'une énorme grue s'est décroché pour s'abattre sur une auto qui passait, lundi. Le chauffeur a été tué et trois occupants blessés.

Vente de fourrures

Montréal, 19 (PC) La première vente de fourrures aux enchères par la Hudson's Bay Company, s'est ouverte aujourd'hui. Plus de 500,000 pelleteries, valant plus de $2,000,000, seront offertes durant les quatre jours prochains.

Mort accidentelle

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, à l'enquête du coroner tenue hier après-midi, à la morgue Marceau, par le Dr Georges Foy, de Québec, dans le cas du jeune Rhéaume, qui est mort des suites de blessures subies vendredi après-midi, sur la 5ème rue, à Limoilou.

Tragique incendie

Abington, Massachusetts, 19 (PA) — Quatre enfants sont morts, un autre a subi des brûlures et trois autres ont été sauvés indemmes, lundi soir, lorsqu'un incendie a ravagé un logis unifamilial de type Quonset.

Punition abolie

Ottawa. (PC) — On n'ordonnera plus au personnel de l'armée mis aux casernes de détention de participer à des courses d'obstacles comme moyen de punition.

Le ministère de la Défense a annoncé hier que cette pratique a été discontinuée par suite de la mort, l'été dernier, du soldat Frederick Joseph Burke, 29 ans, de Régina. Ce militaire a perdu la vie au camp militaire de Petawawa, Ontario, 120 milles au nord-ouest d'Ottawa.

"Les courses d'obstacles, comme moyen d'exercice et d'entraînement du personnel mis aux casernes de détention, ont été discontinuées", dit le ministère en réponse à une question déposée aux Communes par M. Stanley Knowles, député CCF de Winnipeg-nord-centre.

STE-FOY

Baptêmes

Joseph - Jean - André - Marc, enfant de M. et Mme Jacques Nadeau. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bellavance, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Cécile - Hélène, enfant de M. et Mme Lucien Lachance. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Boucher, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Odette - Line, enfant de M. et Mme Isidore Blouin. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Maranda, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Christian - Denis, enfant de M. et Mme Yvon Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Odina Arteau, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Jean - Marie - Jacques, enfant de M. et Mme Adrien Moore. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Pouliot, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - François - Gérard, enfant de M. et Mme Daniel Laroche. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Houle, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Roger - Bruno, enfant de M. et Mme Denis Zaccardelli. Parrain et marraine, M. et Mme Roger L'Heureux, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Jeanne - Lise, enfant de M. et Mme Paul Arsenault. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Michaud, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Antoinette - Bibiane, enfant de M. et Mme Gérard Nolet. Parrain et marraine, M. Laurier Pelletier, cousin de l'enfant, et Mlle Antoinette Gaudreault, tante de l'enfant.

—Joseph - Pierre - René - Gabriel, enfant de M. et Mme André Belleau. Parrain, M. Gabriel Belleau, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Marcelle Belleau, tante de l'enfant.

—Suzan, enfant de M. et Mme Michael Kinnaird. Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Dunnigan, amis de la famille.

—Shirley - Ann, enfant de M. et Mme Donald Mooney. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Dussault, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Robert - Pierre- Donat, enfant de M. et Mme Roger Halley. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Halley, grands-parents de l'enfant.

—Marie - Lucienne - Francine, enfant de M. et Mme Omer Matte. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Matte, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Marguerite - Rita - Nicole, enfant de M. et Mme Jean-Marie St-Hilaire. Parrain et marraine, M. et Mme Nicolas Albert, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Gaudias - Jules - Yvan, enfant de M. et Mme J.-Bte Mainguy. Parrain et marraine, M. et Mme Gaudias Mainguy, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Charles - Réal, enfant de M. et Mme François Belleau. Parrain, M. Charles Faucher, ami de la famille; marraine, Mlle Lucie Godin, amie de la famille.

—Joseph - Jean - Sarto - Benoît, enfant de M. et Mme Chs-Hervé Breault. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Soulard, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Véronique - Linda - Sylvie, enfant de M. et Mme Roger Lapointe. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Lapointe, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Anne - Rolande - Hélène, enfant de M. et Mme J.-Chs Lafleur. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Lafleur, oncle et tante de l'enfant.

Fiançailles

Récemment, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Nicole Lavoie, fille de M. et Mme Léo Lavoie, à M. Maurice Robitaille, fils de M. Alfred Robitaille, décédé et de Mme Robitaille.

Le jour de Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marie-Paule Mainguy, fille de M. et Mme Honoré Mainguy, à M. Joseph Jobin, fils de M. et Mme Jean Jobin.

Le jour de Noël également, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Lucienne Brown, fille de M. et Mme Arthur Brown, à M. Raoul Jobin, fils des M. et Mme Jean Jobin.

Sépultures

Récemment, a été inhumée au cimetière de notre paroisse, dame Anna L'Espérance, épouse de M. Joseph Arteau, décédée à l'âge de 62 ans.

Récemment, a été inhumée dame Odélie Boudreau, épouse de M. Geo. Trudel, décédée à l'âge de 73 ans.

Le 8 janvier, a été inhumé M. Oméril Labonté, décédé le 8, à l'âge de 84 ans.

Le 8 également, a été inhumée dame Célanise Robitaille, épouse de feu M. Lorenzo Laroche, décédée à l'âge de 90 ans. Assistaient à la sépulture : MM. J.-Bte et Eugène Laroche, Mlle Anna Laroche et plusieurs autres.

Requête réclamant l'abolition de la gérance municipale à Chicoutimi

Chicoutimi, 18 (DNC) Plusieurs contribuables réunis en l'école St-Michel, dimanche après-midi, ont conjointement signé une requête demandant à la ville d'abolir la gérance municipale. Elle sera soumise ce soir aux autorités municipales alors qu'il sera question du renouvellement du contrat avec le gérant municipal.

Les signatures de cette requête sont pour la plupart des directeurs de la Ligue des propriétaires, quelques échevins et d'autres contribuables qui se trouvaient présents à l'assemblée. A cette réunion, il n'a pas été question du gérant lui-même mais tout simplement du système dont il assume les principales charges.

La gérance municipale avait été réclamée il y a quelque six ans par la Ligue des propriétaires et la population l'avait approuvée par referendum. On ne peut dire ce que feront les échevins de cette requête mais on ne peut abolir la gérance sans recourir de nouveau à un referendum.

VENTE AUVENTS EN ALUMINIUM

ACHETEZ MAINTENANT - PAYEZ AU PRINTEMPS

A LA DEMANDE DE CENTAINES DE CLIENTS, NOUS CONTINUONS NOTRE GRANDE REDUCTION POUR UNE AUTRE SEMAINE.

'MORRIS Aluma Kraft'

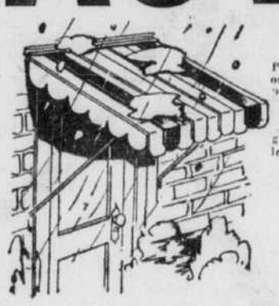

NOUVEAU MODELE STANDARD

Pour protection contre tous les climats n'attendez pas que la neige, la glace ou le verglas envahissent votre porche. Agissez promptement pour éviter le pelletage et les malencontreux accidents.

Les auvents tout aluminium Morris Aluma Kraft de plus donneront à votre domicile une apparence plus attrayante maintenant et pour des années à venir. Ce nouveau modèle standard est fait avec précision et garanti par les plus grands manufacturiers d'auvents en aluminium au monde contre la rouille, le coulage, la ternissure, l'écaillage. De plus, ils se vendent à prix d'aubaine...

PRIX REGULIER $70

EPARGNEZ MAINTENANT $30.50

$39.50 COMPLETS

prêts à être installés. Installation et initiales personnelles facultatives moyennant léger supplément.

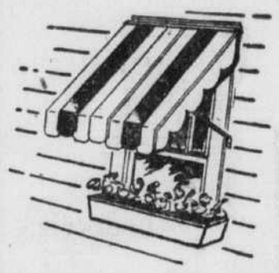

LIVRAISON IMMÉDIATE

disponibles en jolie couleur blanche avec bandes en rouge brique, vert bouteille ou bleu royal.

GRANDEUR STANDARD

16" de largeur x 43", projection pour assurer protection à la plupart les perches et fenêtres.

SUCCURSALE: 331 RUE RACINE E., CHICOUTIMI TEL.: 4-4194

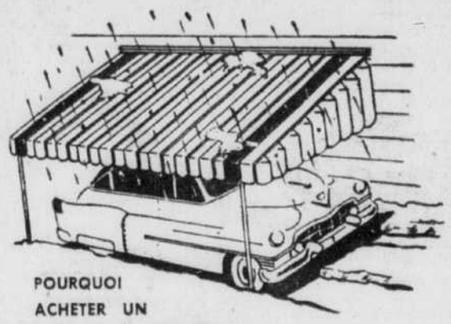

MAINTENANT DISPONIBLE

LE NOUVEAU MODELE DE LUXE 1954 AVEC LES MEILLEURES AMELIORATIONS ENCORE CONNUES.

Modèle à enclavement sans coulage. Le plus joli fini, émail cuit appliqué au rouleau. Construction et installation les plus solides. Supports, tuyautage et initiales en aluminium antirouille.

Les auvents Morris Aluma Kraft seuls possèdent les caractéristiques ordinaires plus ces améliorations spéciales exclusives qui vous donnent beaucup plus pour votre argent. Le nouveau fini émail cuit alodisé appliqué au rouleau est deux comme un miroir; sa qualité est supérieure et sa durée plus longue que tous les autres. La nouvelle construction à crochet ou à enclavement élimine les vis et vous donne la meilleure construction possible sans coulage. Entièrement garantie contre la rouille, le ploiement, la ternissure et les chutes — tout cela au plus bas prix de l'histoire.

POURQUOI ACHETER UN GARAGE DISPENDIEUX ?

Appelez ou écrivez-nous maintenant pour une démonstration gratuite sans obligation de votre part, par l'un de nos représentants courtois.

Fait sur mesures dans des couleurs attrayantes pour vos fenêtres, votre perche, entrée, balcon, patio ou devanture de votre magasin, etc.

ESTIMATIONS GRATUITES

Tél.: 2-5763

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTEES—LES PERSONNES D'EN DEHORS DE LA VILLE SONT INVITEES A SE RENSEIGNER.

● TERMES FACILES — AUCUN DEPOT ●

WM MORRIS & FILS

LE PLUS GRAND NOM EN PRODUITS POUR PORTES ET FENETRES

36 RUE ST-ANSELME, QUEBEC, P. Q.

Postez ce coupon pour brochurette en couleurs ou estimations gratuites.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Tél. .....

Nouvelles Valeurs de notre

VENTE ANNUELLE DE JANVIER

pour MERCREDI, JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

3 GROUPES DE ROBES

1er groupe

400 ROBES

de valeurs régulières jusqu'à $24.95, pour $5.00

2ème groupe

300 ROBES

de valeurs régulières jusqu'à $32.95, pour $10

3ème groupe

200 ROBES

de valeurs régulières jusqu'à $39.95, réduites de..... 33 1/3

COSTUMES DE SKI, SLACKS et BOMBARDIERS tous réduits de..... 33 1/3

140 MANTEAUX D'HIVER

non garnis de fourrure, réduits de 50%

8 MANTEAUX D'HIVER NOIRS

garnis de fourrure; tailles: 38 à 42, réduits également de 50%

FOURRURES

MOUTON PERSE (dos). Valeur de $295, pour..... $149

MOUTON PERSE (dos). Valeur de $495, pour..... $395

MOUTON PERSE (pattes) noir. Rég. $249, pour..... $159

RAT MUSQUÉ du Sud (dos). Valeur $295, pour.... $195

RAT MUSQUÉ du Nord (naturel), teint vison. Valeur rég. $395, pour..... $295

Grand Spécial !

SEAL FRANÇAIS noir (lapin teint)
SEAL FRANÇAIS brun (lapin teint)
SEAL FRANÇAIS 2 tons (lapin teint)
MOUTON RASE (agneau traité)
MOUTON PERSE (pattes), gris naturel
$149 CHACUN

LAPIN JAPONAIS (teint vison) $99.00

GRAND ASSORTIMENT DE BOLEROS

tels que : VISON, ECUREUIL CANADIEN (dos), RAT MUSQUE (flancs), TAUPE, SEAL BRUN (lapin teint), KIDSKIN, LAPIN TEINT.

UN LÉGER ACOMPTE vous réservera le manteau de votre choix pour le temps désiré.

LOUSON LTEE 283 – 285 ST-JOSEPH

ENFIN LA VOILA LA VENTE TANT ATTENDUE

— LA VENTE DES VENTES —

UNE OCCASION SANS PAREIL DE FAIRE DE REELLES ECONOMIES

— DEMAIN MATIN A 9 hrs. —

CHEZ

GAGNON et FRERE ENR.

LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS DE CHAUSSURES À QUÉBEC

LES MEMES SPECIAUX A NOS 4 MAGASINS

2, RUE ST-JOSEPH — 763, ST-VALLIER

568, 3ième AVE — 300 ST-JOSEPH

PANTOUFLES — COULEURS ASSORTIES

ENFANTS FILLETTES DAMES HOMMES

VALEURS DE $1.95 à $4.00

POUR

99c

CUIR ET FEUTRE

COUVRE-CHAUSSURES

3 BOUCLES

Pour enfants 6 à 12

POUR HOMMES

Claques, semelle roulée. 7 à 13. Valeur $2.45

POUR DAMES

Talon haut 4 à 9

Valeur $1.79

"GOODYEAR" — SOULIERS — ÉCHANTILLONS

SPÉCIAL

Pointures 6½ 7-7½ noir brun

VALEUR $12.00 A $18.00

$5.95

PROVENANT D'UNE MAISON DE HAUTE REPUTATION

5,600 PAIRES

COULEURS

Blanc, noir, rose, bleu pâle, bleu royal, rouge vin, etc.

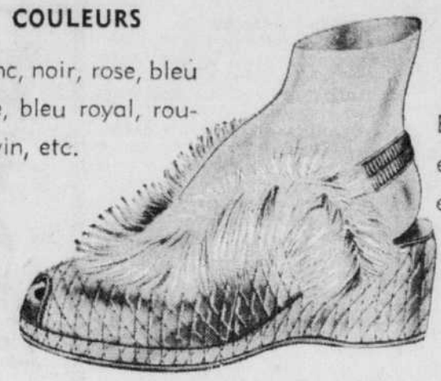

En satin uni, en satin piqué, en satin brodé, avec ou sans fourrure, etc.

POUR **$1.99** VALEUR $3.99

49c

CLAQUES BASSES

6 — 7, 8½ à 14. VALEUR $1.99

$1.99

CLAQUES EN JERSEY OU NYLON

6 à 11. VALEUR $2.95

POUR **$9.95**

Valeur $14.95

BOTTES D'AVIATEUR

Bas en caoutchouc, haut en cuir ou tout en caoutchouc. Doublée de réel mouton. 6 à 12.

POUR **$4.99**

Valeur $6.95

COUVRE-CHAUSSURES

Avec "zipper" — En nylon ou en jersey de laine, ou en caoutchouc — Doublé de laine — 6 à 11.

PANTOUFLES - DAME et HOMME

EN CUIR - DOUBLÉ EN MOUTON

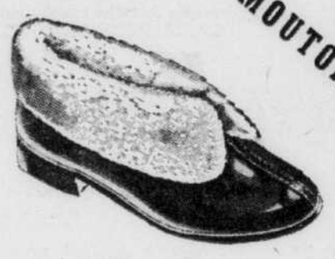

Dames : 3 à 9. Rose — bleu vert — beige. Hommes 6 à 12

POUR **$2.99**

VALEUR DE $5.95

COUVRE-CHAUSSURES

En velours "Sable" 3 et 3½ seulement.

Pour **$1.99** Valeur $6.95

En caoutchouc brun, doublure de laine épaisse.

FILLETTES : 12 à 3

DAMES : 4 à 9

Pour **$2.99** Valeur $5.95

POUR ENFANTS

En nylon, en caoutchouc, "zipper", "strap", lacé. Brun et blanc. Bordure en fourrure.

5 à 12 **$3.99** Valeur $6.45

POUR FILLETTES

En nylon, en caoutchouc, "zipper", "strap", lacé. Brun.

13 à 3 **$4.49** Valeur $6.95

BRUN ET NOIR

EN VELOURS, EN NYLON EN CAOUTCHOUC

Avec "zipper", "strap", lacé.

Pour **$4.99** Valeur $8.95

BRUN ET NOIR — 4 à 9

EN VELOURS, EN NYLON EN CAOUTCHOUC doublé en mouton. Avec "zipper" ou lacé.

Pour **$7.95** Valeur $12.45

BOTTINES DE FEUTRE

FEUTRE DE LAINE DE PREMIERE QUALITE — AVEC CUIR OU UNI —

POUR

ENFANTS 8 à 10 **$1.99**

FILLETTES 11 à 2 **$1.99**

GARCONNETS 11 à 13 **$2.49**

GARCONS 1 à 5 **$2.49**

HOMMES 6 à 10 **$2.99**

ECONOMIE DE $2.00 SUR CHAQUE PAIRE

COUVRE-CHAUSSURES

EN CAOUTCHOUC BRUN - AVEC BOUCLES

AVEC "ZIPPER" — AVEC COURROIE

	POUR	VALEUR
ENFANTS 6 à 10	$3.99	$5.95
GARCONNETS 11 à 13	$4.49	$6.95
GARCONS 1 à 5	$4.99	$6.95
HOMMES 6 à 11	$5.49	$7.00

PATINS À TUBE

— AVEC OU SANS TENDON —

	POUR	VALEUR
GARCONNETS 11 à 13	$3.99	$6.95
GARCONS 1 à 5½	$4.99	$8.45
HOMMES 6 à 10	$5.99	$8.95
HOMMES 6 à 10	$8.95	$12.95

ATTENTION NOS MAGASINS OUVERTS VENDREDI JUSQU'A 10 H.

Commandes par malle remplies avec soin. Inclure bon de poste, plus 25c par paire, et 2% taxe.

GAGNON & FRÈRE ENR.

A NOS QUATRE MAGASINS

300 — St-Joseph — 763 St-Vallier — 2 St-Joseph — 568, 3ième Ave

49c Valeur $1.98

SEMELLES "AIR-FOAM"

MOCASSIN

PATINS À TUBE POUR DAMES

POUR **$4.99**

VALEUR $7.00

BOTTINE BLANCHE

POINTURES : 5 à 8

PATINS DE FANTAISIE

— MARQUE SAMSON —

En véritable élan blanc — Talon de cuir — Patin en nickel — Doublure de cuir

	POUR	VALEUR
FILLETTES 11 à 3	$7.95	$9.95
DAMES 4 à 9	$8.95	$13.95

Revue des marchés mobiliers

Pas de tendance concluante à Montréal — Variations étroites à Wall Street — Aucun mouvement d'ensemble à Toronto.

A MONTREAL

Montréal. (PC) La séance de la Bourse a débuté ce matin sur un ton d'irrégularité. Le marché a affiché une allure modérée.

Les déclins ont été très minimes et les hausses n'ont pas dépassé ½ de point.

Ont fléchi : Bell, Cockshutt, Imperial Oil, Seagrams et International Nickel.

Les titres suivants n'ont pas bougé : Massey-Harris, Noranda, Price et Shawinigan.

A NEW-YORK

New-York. (PA) Les titres n'ont que peu fluctué, aujourd'hui, sur le marché modérément actif de la Bourse de New-York.

En général, les prix ont été irréguliers et les fluctuations n'ont que rarement dépassé une faible fraction de point.

General Motors a acquis une petite fraction, après avoir annoncé que la compagnie se propose de consacrer $1,000,000,000 à son expansion au cours des deux prochaines années.

Les titres ferroviaires en général sont demeurés inchangés ou ont fléchi un peu. Ce comportement a été le même chez les aciers, les lignes aériennes, les entreprises de cinéma, les caoutchoucs et les avionneries. Irrégularité dans le reste du marché. Aucune catégorie n'a progressé solidement.

Parmi les titres à la hausse : Sinclair Oil, American Smelting, Westinghouse Electric et Radio Corp.

Les titres suivants ont fléchi : U. S. Steel, Chrysler, Boeing, Philco, Kennecott Copper et Santa Fe.

A TORONTO

Toronto. (PC) La plupart des catégories ont été irrégulières, aujourd'hui, dans les actives transactions de l'ouverture, à la séance de la Bourse.

La liste industrielle a affiché plus de gains que de pertes, grâce à la tenue des papiers, des alcools et des aciers, dans un virement léger. Mais les raffineries de pétrole, qui ont connu les plus nombreuses transactions, ont enregistré presque uniquement des pertes, jusqu'à celle de 50 cents subie par McColl. Les actions privilégiées d'Argus ont connu un gain de $1.25, même si les compagnies de gestion ont fléchi quelque peu. Ford a été la vedette des automobiles, avec un gain de $1.25. Ces titres ont d'ailleurs été le groupe le plus ferme.

Les valeurs aurifères ont connu un marché irréguller. McIntyre a enregistré la plus forte fluctuation, perdant les 50 cents qu'il avait acquis hier.

Les métaux communs ont subi les effets de la baisse de 50 cents enregistrée par Falconbridge.

Les pétroles de l'Ouest, les titres d'uranium et les métaux communs de Bathurst ont tous connu un virement léger et un ton irrégulier, bien qu'on ait remarqué parfois une certaine fermeté chez les valeurs d'uranium.

LES OBLIGATIONS

Montréal, (PC) Les prix étaient généralement à la hausse dans des transactions actives aujourd'hui sur le marché des obligations. La nouvelle émission de la province de Québec a trouvé un accueil favorable chez les placeurs de fonds. Le reste du marché était ferme et à la hausse.

Sur la liste industrielle, les nouveaux emprunts de Canadian Breweries et de B. C. Electric Co. ont suscité beaucoup d'intérêt. Les obligations convertibles étaient calmes.

New-York — (PA) — Les émissions industrielles ont entraîné le marché des obligations vers la hausse ce matin au milieu de transactions sélectives pour les titres de choix. Les bons du gouvernement américain étaient stables et fermes.

A WINNIPEG

Winnipeg — (PC) — Le lin est resté en vedette aujourd'hui à la Bourse des grains de Winnipeg. Une nouvelle demande des exportateurs a fait monter tous les contrats du lin à de nouveaux sommets saisonniers dans la matinée.

A 11.00 A.M., les prix des options étaient les suivants :

Avoine de mai	$0.73
Orge de mai	0.95⅛
Orge de juillet	0.93
Seigle de mai	1.04¼a
Seigle de juillet	1.02½a
Seigle d'octobre	1.02¾b
Lin de mai	3.08¼a
Lin de juillet	3.01b
Lin d'octobre	2.93⅝b

A CHICAGO

Chicago — (PA) — Tous les prix ont monté dans des transactions actives ce matin au Board of Trade. Le blé de mars se cotait à $2.13¼-½ le boisseau ; le maïs pour livraison en mars se vendait $1.52 ⅝-¾.

Prix des oeufs et du beurre

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs est plus ferme dans notre ville et les surplus sont élevés. La demande locale est régulière. Les surplus sont traités pour fins de storage en partie, et quelques lots vont au plan de cassage. La qualité en général est bonne.

Selon le service fédéral des marchés, le marché de la volaille demeure calme. Pas de surplus à l'exception de la poule qui est rare mais de bonne qualité. La demande locale se maintient. L'entreposage fournit la demande.

TABLEAU - OEUFS

Catégorie	A	B	C	D
A-Extra-Gros	42	37	45	50
A-Gros	40-41	34-36	43-44	48-50
A-Moyens	36-37	27-28	40-41	45-48
A-Petits	33-34	27-28	37-38	42-45
B	33-34	27-28	37-38	42-45
C	29-30	23-25	33-34	37-38

N.-B.:
A—Prix des oeufs clasés
B—Prix nets aux producteurs
C—Prix du grossiste au détaillant
D—Prix au consommateur.

Montréal. (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 61 cents la livre, prix offert.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Catégorie A, extra-gros, 42 cents la douzaine; gros, 41; moyens, 37; petits, 3"; catégorie B, 35; catégorie C, 30.

Ventes de beurre comptant : aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression, marché courant en sacs, 9¼ cents demandé; procédé centrifuge en barils, 11 cents demandé.

x x x

Montréal. (PC) — Les prix des oeufs étaient inchangés ou 1 cent la douzaine plus élevés hier sur les marchés de gros libres. Les arrivages étaient légers et la demande était passable. Le prix du beurre était inchangé.

Aucun changement à signaler dans les prix des oeufs en cartons et du beurre enveloppé vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants.

Le marché des pommes de terre était stable ou légèrement à la baisse. Les arrivages, hier, se montaient à 30 wagons.

x x x

Montréal. (PC) — Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS: — En caisses gratuites: Catégorie A., extra-gros, 41-42 cents la douzaine; catégorie A-Gros, 40-41 cents; A-Moyens, 37-38, A-Petits, 34; catégorie B., 34; catégorie C., 31. Arrivages: 229 caisses.

BEURRE: — Prix du gros, admissible, 61 1-2; arrivages courants beurre du Québec, 61; première qualité beurre de beurrerie, enveloppé, 62½-63. Aucun arrivage.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 34; coloré, 34, F.A.B. fromagerie; blanc du Québec, 33 3-4; coloré, 33¾, F.A.B. Montréal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 35¼; coloré de l'Ontario, 35¼; pour le blanc du Québec, 34¾; pour le coloré, 34¾. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — (petites quantités vendues aux prix de gros) — No 1 Québec, les 75 livres $0.83-0.90; Nouveau-Brunswick, les 10 lbs. $0.16-0.17; Nouveau-Brunswick, les 50 lbs. $0.67-0.70; les 75 livres, $1.00-1.05; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, $1.00-1.05, les 10 livres, $0.16-0.18; les 50 livres, $0.65-0.68.

LES PERSPECTIVES DES AFFAIRES

L'année 1953 a été l'année la plus prospère dans l'histoire des Etats-Unis, affirme la National City Bank dans son dernier bulletin. Toutefois, malgré ce record enviable, l'année dernière s'est terminée sur une note d'incertitude à l'égard des perspectives économiques. Ce bulletin mentionne parmi les éléments moins favorables un ralentissement de l'activité sous forme de diminution des commandes reçues par les industriels, une augmentation du chômage et un fléchissement de la production industrielle. Par contre, la Banque signale des facteurs favorables tels que: maintien à un niveau élevé des commandes de constructions d'usines et de matériel, la stabilité des commandes gouvernementales, les ressources liquides individuelles et les revenus personnels constants.

Cependant selon ce bulletin, certains ne croient pas que ces éléments favorables suffiront à soutenir l'activité à son présent niveau. Cette opinion est basée en partie sur le fait que les revenus individuels ont cessé de croitre à la fin de l'année dernière et que les nouveaux emprunts individuels se sont ralentis.

Par contre, les hommes d'affaires américains ne prévoient qu'un léger fléchissement des exportations, des dépenses gouvernementales, de la construction et des investissements industriels. Ils estiment également que des allégements fiscaux stimuleront les dépenses individuelles. En conclusion, le bulletin considère que 1954 sera une année de transition, de concurrence acharnée et de fléchissement économique modéré par rapport à 1953.

Un aperçu des prix de gros

Montréal. — Voici les prix de gros dans la métropole tels que fournis par la Presse Canadienne:

Blé Northern No 1	$1.88½
Blé Northern No 2	1.84½
Blé Northern No 3	1.80½
Blé Northern No 4	1.75½

le boisseau entreposé à Fort-William, Ont.

Farine de blé du printemps	
Première patente	5.90
Seconde patente	5.15

Enrichie, le sac, en charges de wagons. Sur rails, moins 1% au comptant.

Grains moulus à engrais	
Son	$56.25
Gru rouge	56.25
Gru blanc, extra	62.25

la tonne, sujet à un escompte de 25 cents.

Avoine broyée, sac de 100 lbs, livrée au commerce	3.00
Avoine "Plain"	2.75
Foin pressé No 2 "Timothy" la tonne	24.00
Paille	20.00
VOLAILLES	
Dindes, catégorie "A"	0.63
Dindes, catégorie "B"	0.57
Dindes, catégorie "C"	0.42
Poulets, catégorie A-Lais	0.55
Poulets, catégorie "B"	0.47
Pour des sujets de 5 lbs et plus:	
Volailles "A"	0.42
Volailles "B"	0.40

Les prix des volailles représentent des prix de gros pour des oiseaux non emballés. Pour les prix de gros des volailles emballées, on doit ajouter deux cents

OEUFS EN CARTONS	
Catégorie "A" gros	0.45

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Progrès notables de Confederation Life

L'année 1953 s'est avérée fructueuse pour la Confederation Life Association, si l'on en juge par les résultats obtenus par cette importante institution durant l'année qui vient de finir. Par exemple, la protection assurée sous forme de nouvelles assurances-vie s'est élevée à $148,885,905, ce qui constitue le plus grand total d'assurances jamais émis par la compagnie en une année. Rien d'étonnant que le total des assurances-vie en vigueur ait atteint le chiffre sans précédent de $1,301,060,768. C'en est assez pour démontrer que 1953 fut l'une des meilleures années dans les annales de la Confederation Life.

L'actif total garantissant les polices émises par la compagnie s'est élevé à $301,491,022. Au cours de 1953, la Confederation Life a paye aux bénéficiaires d'assurés décédés la somme de $6,658,679, tandis que les paiements aux assurés vivants pour polices arriées à échéance, rentes viagères, indemnités pour hospitalisation et maladie se sont chiffrés par $17,544,361.

M. J.-K. Macdonald, président, souligne dans son rapport annuel que "1953 fut une année significative en ce qui concerne le progres et l'expansion de la Confederation Life. Nos prespectives pour 1954 promettent une année d'expansion et de progrès continus".

Les marchés aux bestiaux

Montréal (PC) On a offert ce matin aux marchés des bestiaux: 18 bovins, 162 veaux, 3 agneaux et moutons et 38 porcs.

Parmi les bovins offerts ce matin, on en a remarqué 13 provenant de lundi. On n'a vendu que quelques bouvillons à $17.50, soit à peu près le même prix que lundi.

Les veaux ont rapporté à peu près les mêmes prix que lundi. Des veaux de lait de choix et bons ont valu $27 à $28; quelques-uns, $29; les communs et moyens, $16 à $27; les veaux d'herbe, $13 à $13.50.

Chez les porcs, la catégorie A a commandé $36 et les truies, $25.50.

Frres lundi: 1,242 bovins, 1,666 veaux, 332 agneaux et moutons et 895 porcs.

x x x

Toronto. (PC) — Les affaires étaient calmes et tous les bovins pour l'abattage, sauf les taureaux, faisaient l'objet d'une pression des vendeurs hier aux cours à bestiaux de l'Ontario. Les prix des vaches et des taures ont baissé de $0.50.

Les bouvillons légers et de choix se cotaient à $19.00, un petit lot à $20.00, les bouvillons légers et de bonne qualité à $18.00-19.00, les moyens à $17.00 et plus, les bouvillons lourds et de choix à $19.00-19.50; un petit lot à $19.75; les bons sujets à $18.00-19.00, les communs à $14.00 et plus, les bonnes taures à $17.00-17.50, les bonnes vaches à $11.00 pour la plupart, quelques-unes à $11.50, les vaches pour la mise en conserve et la charcuterie à $7.00 et plus, les bons taureaux à $12.00-13.00, les antenais engraissés et de choix à $21.00-22.00 et les sujets de long engraissement et de bonne qualité à $17.00.

Les prix des porcs n'étaient pas disponibles.

Au marché de l'or

Paris. (PC) — Les prix des matières d'or étaient à la baisse hier sur le marché libre en France. Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, se cotait à 2,970 francs, soit une baisse de 30 francs depuis vendredi dernier. L'Aigle, pièce d'or américaine de $10 a perdu 60 francs à 7,180 francs.

x x x

Londres. (PC) — Le prix de l'or était inchangé hier à $35.10 l'once en monnaie américaine, sur le marché libre en Europe.

Une nomination

Ottawa. (PC) — M. A.-Brewer Hunt, fameux ingénieur en électricité de Montréal, va diriger le secteur de l'électronique du programme de défense du Canada, auquel le pays consacre une somme annuelle de $100,000,000.

Le dollar canadien

New-York, (PC) Le dollar canadien était à la baisse et primait par 2 13/16 pour cent la devise américaine aujourd'hui. La livre sterling était stationnaire à $2.81 3/16.

x x x

Montréal, (PC) Le dollar américain s'escomptait par 2 23/32 pour cent par rapport à la devise canadienne, annonçait la Banque du Canada, à midi, h.n.e. aujourd'hui. La cote de lundi midi était de 97 5/32 cents. La livre sterling valait $2.73⅝ contre $2.73⅝.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres (Reuters) Le marché était calme aujourd'hui à la Bourse de Londres. Les titres domestiques étaient influencés par la grève des électriciens.

Les obligations garanties par le gouvernement fléchissaient à l'ouverture et les certes, vers la fin de la séance, s'exprimaient par environ 3/16.

Les titres industriels étaient généralement à la baisse, mais les titres à bon marché étant actifs, plusieurs valeurs résistaient ainsi à la tendance à la baisse.

Les mines de l'Afrique du Sud étaient calmes. Le mouvement de liquidation survenu peu après l'ouverture provoquait des pertes s'exprimant en général par plusieurs pence mais, par la suite, les prix tendaient à se rallier.

Le change étranger

Montréal (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar)	$0.97 9/32
Royaume-Uni (sterling)	2.73½
Belgique (franc)	0.0196
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1361
Danemark (couronne)	0.1417
France (franc)	0.0027 15-16
Hollande (florin)	0.2581
Norvège (couronne)	0.1370
Suede (couronne)	0.1890
Suisse (franc)	0.2280

Tendance des prix

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a décliné hier de 0.04 point à 174.24.

Bourse de Londres

Séance du 19 janvier 1954
Cours fournis par la Presse Associée

Titres	Ferm.
Aluminium	$90
Anglo-Amer. of S. Africa	126s 10½d
Anglo-Iranian	168s 9d
Anglo-Newfoundland Dev.	58s 9d
Associated Electric Ind.	43s
Babcock and Wilcox	49s 6d
Blyvoors	35s 6d
Boots Pure Drug	24s 3d
British-Amer. Tobacco	39s 6d
British Celanese	25s 6d
Canadian Pacific	$42
Carreras B.	6s
Central Mining	£1 17-32
Courtaulds	51s 1½d
Daggafontein	£3 23-32
De Beers deferred	70s
De Havilland	26s 10½d
Distillers	17s 10½d
Dunlop Rubber	57s 6d
Electric and M. Ind.	12s 7½d
Ford Ltd	37s 1½d
Free St. Gedul	£3 13-16
General Electric Ltd	39s 9d
Handley Page	9s
Hudson's Bay Co	92s
Imperial Chemical	53s 7½d
Imperial Tobacco	57s 6d
Metal Box	67s
Mexican Eagle	19s 10½d
Monsanto Chemical	24s 7½d
Mount Isa Mines	33s 3d
Rand Mines	71s 3d
Rhodesian Anglo-Amer	47s 9d
Rhokana Corp.	349s
Rolls-Royce	69s 6d
Shell T and T	94s
Tanganyika Conc. Ltd	54s 6d
Trinidad Leaseholds	18s 1½d
Unilever Ltd	59s
United Molasses	34s 1½d
United Sua Betong	39s 3d
Vickers Ltd	48s
West Holdings	£4 15-32
West Reefs	60s 7½d
Woolworth	67s 4½d
OBLIGATIONS:	
British 2½s Consols	£64
British 3½s War Loans	£84 7-16
British Funds, 4s 1960-90	£101 1-16
British Transp. 3s 1978-88	£83 13-16
German 5s 1924	£76½
Intl Bank 3½s 1966-71	£94½
Japanese 5s 1907	£137
Consols	£93⅜
War	£102 5-16
Funding	£97 13-16
Victory	£102⅞
National Defence	£101 3-16
Conversion 3½s	£85 7-16
Treasury	£74⅝
Redemption	£84⅝
Savings Banks	£95 15-16

Bourse canadienne

Cours fournis par
L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521
Correspondants de L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
Séance du 19 janvier 1954

	Dern. vente
Brown, 2e priv.	49½
Can. & Dom. Sugar	17⅞
Cons. Paper	42
Dom. Structural	20
Fleet Mfg	1.45
Ford Motor "A"	73⅞
Great Lakes Paper	20⅝
Traders Finance "A"	34
Union Gas	33⅞
MINES (en cents)	
Ameranium	92
Anacon Lead	360
Arnora	9
Aconic	320
Atlas	23
Belville	51
Boreal	200
Carnegie	40
Celta Dev.	11½
Cons. Howey	285
Cons. Candego	18½
Cournor Mining	7
East Sullivain	420
Eastern Metals	125
Fab	31
Gego	650
Hollinger Cons.	$12.38
Inspiration	215
Iso	55
Lafayette	20
Lorado	100
New Larder "U"	175
New Pacific	25
New Santiago	4½
Orchan	26
Ontario Pyrites	83
Peruvian	60
Pitch Ore	25½
Preston	290
Queenston	37
Rix-Athabasca	152
Steep Rock	700
Sudbury Con.	28
Tiblemont	10
Weedon	35
HUILES	
Jasper	345
Kroy	165
New Bristol	132
Tri-Tor	82
Trican	77

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 19 janvier 1954

	Haut	Bas	Dern. Vente
Ajax	80	..	..
Anglo-Canadian	825	820	..
Athona	12	..	..
Aumaque	14	..	..
Bagamac	17½	..	..
Barnat	128	..	..
Baska	57	..	..
Bevcourt	28½	26	27
Bidgood	6½	..	..
Bonville	23½	23	..
Bralorne	305	..	..
Buffalo Canadian	21¼	21	21¼
Buffalo R. L.	5	..	..
Callinan	16	..	..
Canada Southern	885	..	..
Can. Devonian	80	..	..
Can. Malartic	51	50	..
Canadian Oil	12¾	..	..
Cassiar	665	..	..
Chemical	158	156	158
Chesterville Larder	34	33½	..
Cochenour Willans	80	..	..
Cons. Discovery	200	..	..
Cons. Ho Hey	289	278	..
Daragon	14	..	..
Deldona	35	34	..
Del Rio	170	165	..
Eastern Metal	138	125	126
East Malartic	215	..	..
East Rim	85	..	..
East Sullivan	415	..	..
El Pen Rey	7	..	..
Falconbridge	15¾	..	..
Fed. Kirkland	12	..	..
Fenimore	59	58	..
Frobisher	500	..	..
Giant Yellowknife	810	..	..
God's Lake Mines	94	92	..
Goldale	35	33½	..
Gold-Crest	20	..	..
Golden Manitou	155	..	..
Goldfield	53	..	..
Graham	42	..	..
Gunnar	10⅜	10¾	..
Hollinger	12¼	..	..
Home	20	..	..
Inspiration Mining	220	..	..
Jacknife	9	..	..
Kirkland Lake	43	..	..
Klondike Keno	14	13⅜	..
Labrador	825	815	825
Lake Shore	580	575	580
Landover	13	..	..
Leitch	65	..	..
Lexindin	10	..	..
Macassa	180	175	..
Macfie	15	..	..
Madsen	165	..	..
Malartic	138	..	..
McIntyre	54	..	..
McMarmac	12	10⅜	11
Mid-Continent	50	..	..
Nat. Pete	160	..	..
Negus	12	..	..
New Delhi	115	..	..
New Jason	7	..	..
New Larder "U"	180	175	..
New Pacalta	6	5½	..
Nipissing	180	..	..
Northland	7½	7¼	7½
Obaska	9½	..	..
Ont. Pyrite	85	..	..
Openriska	107	..	..
Osisko-Lake	49	..	..
Pacific Pete	805	..	..
Petrol Oil	45	44	..
Pickle Crow	113	..	..
Pitch Ore	25½	24	..
Preston	290	..	..
Queenston	37	..	..
Quemont	14¾	14⅜	..
Royalite	12¼	..	..
San Antonio	159	153	..
Scurry	140	..	..
Security Freehold	180	..	..
Sherritt	415	410	..
Silver Miller	83	81	83
Steep Rock	705	690	700
Sudbury	28	25½	..
Stand Paving	33	..	..
Trend	12	..	..
Triad	267	265	..
Tungsten	33	32	33
United Oil	86	84	86
Ventures	15¼	..	..
Violomac	265	..	..
Waite Amulet	975	..	..
Wilrich	73	..	..
Wright-Hargreaves	180	..	..
Yellowknife Bear	128	126	..
Yokeno	13	12	..

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 19 janvier 1954

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	97	97⅞
Bolivie 7 pc 1958	11⅜	11¾
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 5)	77	79
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	78	80
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	59½	61
Brésil 3¾ pc nouvelles 1979	59½	61
Brésil 3½ pc 1979 anciennes 7 pc	59	62
Chili 2 et 3 pc 1993	39	39½
Colombie 3 pc 1970	54	55
Cund 6½ pc 1959	71½	..
Etalle 1 à 3 pc 1977	53	53¾
Medellin 3 pc 1978	45	46
Milan 6½ pc 1952	92	..
Norvège 4½ pc 1965	101¼	102
Pérou ½ à 3½ pc 1997	40	40½
Rome 6½ pc 1952	92	..

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 19 janvier 1954

Titres	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	4	6
Annamaque	1⅞	2½
Anthonian	48	51
Beacon	3½	4
Bright Red L	½	1½
Brunswick	—	29
Columbière	1½	2
Craibbe	11	13
Doris	2	3
Emjay	3¾	5
Frebert	6	8
Gaspé Copper	12½	14
Glencona	3	4
Golden Age	31	35
Halwood	30	35
Harker	3¼	4
Kamlac	12	14
Kenbay	6	8
Kenda	9	10
Lake Expanse	6	8
Major Oil	1½	2
Martin Bird	2	3
Mate Yellowknife	4	6
Mindux	17	21
Mistass	1	2
Moly of Canada	110	120
Norbeau	55	65
Normar	4½	5
New Auguerita	4	6
New Malartic	2½	3½
New Ranchmens	7½	8
New Turo	21	26
Obalski-45	15	18
Ortona	4½	5½
Paige Pete	15	20
Pascalis	7	9
Presdor	2	3
Rand Malartic	9	12
Richgroup	5	7
Rugged	2	3
Russet	3	4
St-Siméon	49	52
Salmina	17	21
Share Oil	7	7½
Tetra	—	30
Wildor	2	3
Young David	9	11

Une hausse des prix du blé

Chicago. (PA) — Le blé a monté d'une couple de cents hier à la Bourse de Chicago à la suite d'expéditions de blé au comptant en dehors de Chicago et de rapports voulant que l'Allemagne occidentale achètera une quantité substantielle de blé cette semaine.

L'amélioration des prix du blé a aidé les autres grains.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 19 janvier 1954

	Haut
Allied Chemical	74
Am. Tel. & Tel.	154
Anaconda Copper	31⅝
Atchison Ry	96
Baltimore & Ohio	19⅝
Canadian Pacific	23⅛
Curtiss Wright	8
Douglas Aircraft	85¾
Dupont de Nemours	106¼
General Electric	58⅞
General Motors	62⅛
Hudson Motors	11⅜
Int. Nickel	36⅛
Int. Tel. & Tel.	14½
Kennecott Copper	67½
Lockheed	27½
Loews Inc	14
New York Central	18¾
North Pacific	55⅞
Pennsylvania R. R.	17⅜
Radio Corp	23½
Republic Steel	48⅝
South Pacific	38⅜
Socony Vacuum	37⅛
Standard Oil, N. J.	74⅜
Union Pacific	112¼
U. S. Rubber	30⅝
U. S. Steel	40¼
Westinghouse Elec	53¾

Bourse américaine

Séance du 18 janvier 1954

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Anacon	3¾	3⅝	3¾
Brazilian	8⅛	7⅞	8
BA Oil	21½	21⅜	21⅜
BC Power	18¾	18½	18¾
Brown	10¾	10⅝	10⅝
C Marconi	5⅛	4⅞	5
Cent Explor	4	4	4
Col Airlines	12¼	12	12
C Smelters	24	23⅞	23⅞
El Bond Share	20⅛	19¾	19⅞
Fairchild	22¼	22¼	22¼
Ford of Can	73¼	72¾	73½
Ford Ltd	5¼	5⅛	5⅛
Giant	8½	8⅜	8⅜
Hollinger	12⅞	12¾	12¾
Humble	59½	58½	59¼
Imp Oil	30⅜	30⅛	30⅛
Int Pete	20⅞	20⅝	20⅝
Kaiser Frazer	2⅛	2⅛	2⅛
L Shore	6⅛	6	6⅛
Massey	7⅞	7⅞	7⅞
Ntl Pete	1⅝	1⅝	1⅝
Pac Pete	9⅛	9	9
Royalite	13	12⅞	12⅞
St. Law Corp	44¼	43⅝	44
Wright Har	2	2	2

Fortes dépenses de General Motors

New-York (PC) La General Motors annonce aujourd'hui un autre programme d'expansion de l'ordre d'un milliard de dollars.

Soixante pour cent de cette somme seront utilisés cette année et le solde d'ici l'automne 1955. Il s'agit surtout d'accroitre la capacité des divisions productrices de véhicules automobiles.

M. Harlow H. Curtice, président de G.M, a fait connaître cette nouvelle à un dîner de 500 hommes d'affaires et chefs d'industrie, donné en prévision de l'ouverture du "Motorama de 1954", jeudi.

Il a ajouté que sa compagnie avait consacré $2,000,000,000 à son expansion depuis la fin de la guerre.

M. Curtice est optimiste; il ne prévoit pas de dépression et s'attend que 1954 soit à peu près aussi bon que 1953. Le marché de l'auto, en 1953, absorba 7,000,000 de voitures et de camions neufs. Selon M. Curtice, la seule chose à craindre est le pessimisme.

Une année-record pour la publicité

Toronto. (PC) — La revue publicitaire "Marketing" a prédit que la quantité de publicité faite par tous les moyens atteindra le sommet cette année si se réalisent les projets de nombreux annonciers nationaux. On estime que 53 p. cent des annonciers de cette catégorie débourseront plus que l'an dernier; 39 p. cent autant; 3 p. cent moins; 4 p. cent n'ont pas encore fixé leurr dépenses.

Tous les moyens de publicité se ressentiront de l'augmentation de dépenses, dans l'ordre suivant: journaux, réclame postale, revues, radio, télévision, périodiques agricoles et commerciaux.

L'indice des mines

Londres. (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.1 point à 87.3.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme
Royal Securities Corporation Limited et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne
SEANCE du 16 JANVIER 1954

Obligations du Dominion	Off.	Dem.
3% perps	85¾	86¾
3¾ jan 1973-78	100½	101½
2 déc 1954	98¾	99½
2¼ juil 1/56	97½	98
2¾ juin 15/68	90	91
3¼ juin 1956-66	97	98
Emprunts de guerre		
3/54 (2nd V)	100¾	101¼
3/56 (3e V)	99¾	100
3/57 (4e V)	98	99
3/58 (5e V)	96½	97½
3/60 (6e V)	96	97
3/62 (7e V)	95	96
3/63 (8e V)	94	95
3/66 (9e V)	93½	94½
Garanties par le pays		
C N R 3/54-59	96½	..
C N R 3/61-66	93¼	..
C N R 2¾/67	90	..
C N R 2¾/69-71	90	..
Provinciales		
B C 3/60	93	..
Man 3¼/63	93	95½
Man 3/68	88¼	..
Man 4/69	90	..
Man 4¼/66	101¼	102¼
N B 3/59	93	..
N B 2¾/67	84	..
N B 3/70	89	..
N B 4¼/69	101¾	..
Newfld 3¼/57	95	..
Newfld 3/58	93¾	..
Newfld 4¾/64	102½	..
Newfld 3¾/65	92½	..
N E 3¼/65	92½	93½
N E 2¾/66	87	..
N E 3/68	88	89
N E 4¼/69	101	102
Ont. H 3/73	88	..
Ont H 4/67	99	100
Ont H 4¼/67	101½	102
Ont H 4¼/69	101	102
Ontario 4/59-61	100	101
Ontario 3/62-65	91	..
Ontario 4/68	99	100
Ontario 3/70	88¾	90
Ontario 3/77	85½	86½
Ontario 3½/62	96¾	97¾
Ontario 4/72	99	99½
P E I 2¾/63	90	92
P E I 3/

Neuf équipes en lice pour le British Consols

Seulement neuf équipes au lieu de dix seront en lice demain après-midi, alors que débutera dans notre ville le tournoi pour le championnat provincial de curling et l'obtention du trophée British Consols. On sait que les gagnants de ce tournoi qui se continuera jusqu'à samedi auront le droit de représenter le Québec aux championnats canadiens.

Tard hier soir, l'équipe de Buckingham, Qué., qui s'était assuré des honneurs du district d'Ottawa, a annoncé qu'elle sera absente. C'était la première fois que l'on tenait une éliminatoire du genre dans cette région, Ottawa ayant remplacé un district de Montréal.

Cette décision a quelque peu désorganisé les responsables du tournoi, mais l'on prévoit tout de même une lutte très contestée. Ce retrait signifie qu'un club sera au repos à chaque ronde et que les équipes joueront huit parties au lieu de neuf.

La ville de Québec sera représentée dans cette compétition par l'équipe du skip A.F. Muth du club Victoria. Muth sera inactif pour la ronde initiale puisqu'il avait été appelé à rencontrer les représentants outaouais. Il jouera cependant dans la soirée contre l'équipe du skip C.C. Isaac du Montreal Caledonia.

L'équipe gagnante des deux dernières, celle du skip Weldon du club Montreal St. George, n'est pas en lice cet hiver.

Voici maintenant les noms des représentants de chaque district :

Bas St-Laurent : — Baie Comeau. Skip, R. Kirkpatrick; troisième, J. Darby; deuxième, Dr A. Scwhan; lead, Dr J. DiGasperi.

Cantons de l'Est : — Windsor Mills. Skip, E.R. McLenahan; troisième, R.M. Ross; deuxième, W. Houghton; lead, H. Robinson.

Québec : — Victoria C.C. Skip, A. F. Muth; troisième, Stan Boyle; deuxième, P. W. Farnsworth; lead, C.R. Thorn.

St-Maurice : — Trois-Rivières. Skip, C.F. Walker; troisième, C.H.R. Bird; deuxième, J.P. Simpson; lead, J. Pebbutt.

Nord-Ouest du Québec : — East Malartic. Skip, W. Leavoy; troisième, G. Cloutier; deuxième, M. Thomas; lead, G. Cameron.

Montreal No 1 : — Montreal Caledonia C.C. Skip, W.C. Isaac; troisième, W.D. Bancroft; deuxième, J. W. Hill; lead, A. Hutchingame.

Montreal No 2 : — Town of Mount Royal C.C. Skip, F.H. Cregeen; troisième, H. Cunningham; deuxième, W. Campbell; lead, H. McFarlane.

Sud-Ouest du Québec : — St-Jean. Skip, J.A. "Pat" Ross; troisième, Phil Brault; deuxième, D.J.A. Ness; lead, Armand Baraby.

Lac St-Jean : — Arvida. Skip, W.R. Tracy; troisième, W.F. White; deuxième, F. Lucks; lead, W. Wallace.

Au tournoi scolaire de curling à Québec

Le tournoi pour le championnat scolaire de curling, dont l'enjeu est le trophée "Sunoco", bat actuellement son train dans notre ville. L'équipe gagnante représentera le district au tournoi provincial qui décidera des porte-couleurs de notre province aux championnats canadiens.

Six équipes représentant l'Académie Commerciale, le St. Patrick's High School et le Quebec High School se font la lutte.

Après deux rondes, les équipes No 1 de St. Pat's et du Quebec High ont deux gains chacun contre aucune défaite. Cette égalité sera cependant brisée cet après-midi, alors que les deux équipes se rencontreront au club Québec. Les deux équipes de l'Académie ont une victoire contre une défaite.

Voici les résultats à date et les parties à l'affiche cet après-midi à 4 heures, au club Québec :

PREMIERE RONDE

Académie (No 1) 15, Académie (No 2) 2
St. Pat's (No 1) 14, St. Pat's (No 2) 2
Que. High (No 1) 10, Que. High (No 2) 7

DEUXIEME RONDE

Académie (No 1) 6, Queb. High (No 1) 9
St. Pat's (No 1) 12, Que. High (No 2) 6
Académie (No 2) 7, St. Pat's (No 2) 6

CE SOIR

Glace No —
1—Acad. (No 2) vs Quebec High (No) 2
2—St. Pat's (No 1) vs Que. High (No 1)
3—St. Pat's (No 2) vs Académie (No 1)

George Stirnweiss gérant

Schenectady, N.Y. 19. (PA). George Stirnweiss, ancien joueur d'intérieur des Yankees de New-York, des Indiens de Cleveland et des Browns de St-Louis de la ligue Américaine, a été nommé hier gérant des Blue Jays de Schenectady de la ligue Eastern de classe A.

Ste-Marie, 6; Vallée-Jonction, 4

Première période

1—Ste-Marie : Boulet (J. Armstrong) 1.35
2—Vallée-Jonction : Roy (Pelletier-Brousseau) 3.21
3—Ste-Marie : Boulet (J. Armstrong, G. Armstrong) 11.14
4—Ste-Marie : Boulet (Gravel) 11.14
Punitions : Lepage, A. Poulin.

Deuxième période

5—Ste-Marie, Boulet (Gravel-J. Armstrong) 23
6—Ste-Marie : Gravel (Gingras-Grenier) 3.03
7—Vallée-Jonction : Blouin . 9.08
8—Vallée-Jonction : Duplain (Blouin-Guay) 9.57
9—Vallée-Jonction : J. Champagne (Bisson-Pelletier) .10.15
Punitions : M. Poulin, Blouin, Pelletier, G. Armstrong.

Troisième période

10—Ste-Marie : J. Armstrong (G. Armstrong-Boulet) . . 1.03
Punitions : Côté, G. Armstrong, Guay.
Arbitres : J.-P. Paquet et Bob Légaré.

Patro Roc-Amadour

CERCLE N.-D.
St-Vincent Paul 7, Roc-Amadour 14.
SECTION ST-LOUIS
Montréal 4, Québec 2.
J. Poulin s'est signalé pour les gagnants avec 2 buts.
Chicago 5, Détroit 10.
P. Thivierge s'est signalé pour les gagnants avec 4 buts.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

VENDEUR DEMANDÉ

Pour vendre les produits les plus populaires

CHEVROLET - OLDSMOBILE et CAMIONS CHEVROLET

On demande un vendeur avec expérience de la vente d'automobiles dans la Ville de Québec et alentours, devra posséder de bonnes références. Position très rémunératrice pour l'homme compétent. Les avantages: automobile fournie, assurance groupe, vie et maladie.

Inutile de se présenter sans les qualifications requises.

J.-A. VALIN — GERANT DES VENTES
J. L. DROLET AUTOMOBILES LTÉE.
450, BLVD CHAREST

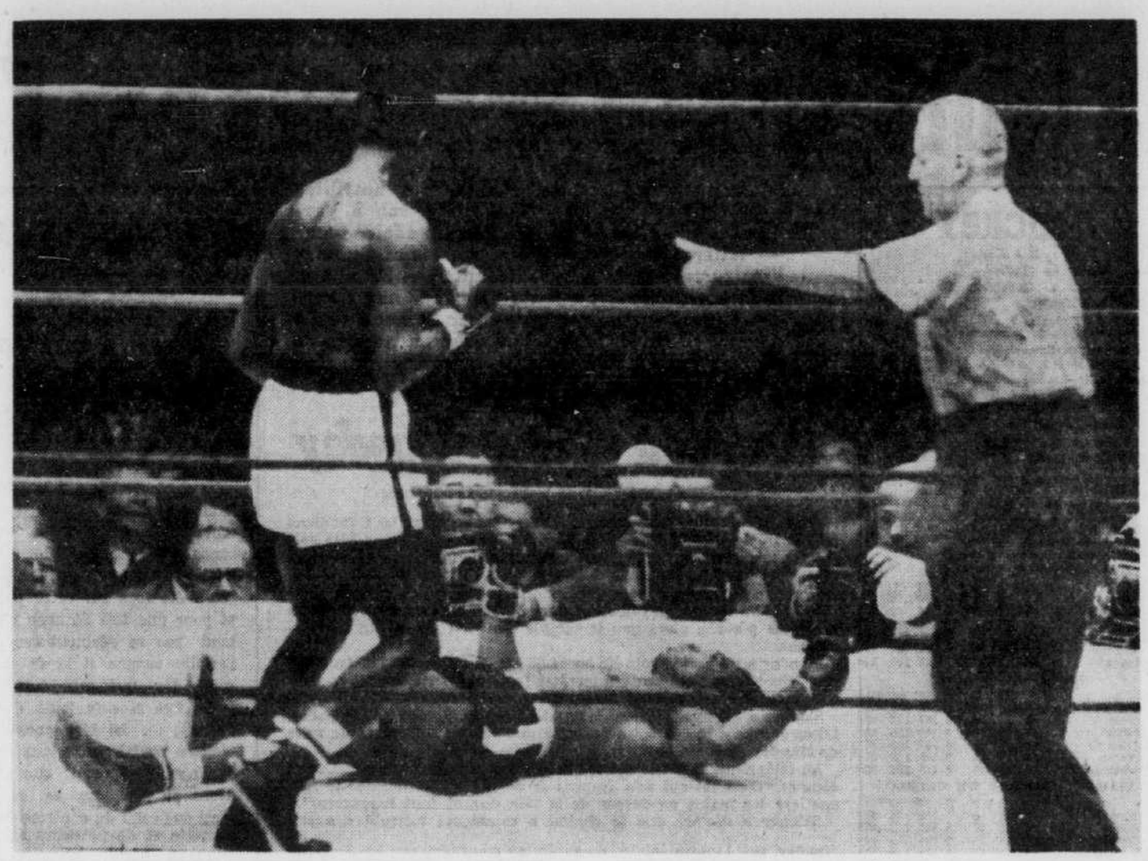

L'ANCIEN CHAMPION MONDIAL EZZARD CHARLES est dirigé dans un coin neutre par l'arbitre Frank Gilmore après qu'il eut knockouté Bob Satterfield (couché sur le dos) dans la seconde ronde d'un combat se déroulant au Chicago Stadium. Charles a couché Satterfield avec une puissante gauche à la mâchoire. C'était la deuxième victoire consécutive de Charles par knockout, ayant disposé de Coley Wallace de la même façon mais à la dixième ronde au cours d'un combat à San Francisco. (International News)

Conditions de neige

Epaisseur totale : Lac Beauport, 38" ; Charlesbourg, 24" ; Valcartier, 43" ; Duchesnay, 28" ; Mont Ste-Anne, 30" ; Baie St-Paul, 21" ; Grand'Mère, 20" ; Les Apalaches, 30" ; Chutes Montmorency, 25".

Dernière chute : 1 pouce le 17. Neige en poudre sur fond légèrement foulé. Excellent pour le ski. Monte-pentes en opération au Lac Beauport, Valcartier, Baie St-Paul, Les Apalaches. Routes bonnes.

Epaisseur totale : Arvida, 28" ; Portage des Roches, 32" ; Mont Mars, 28" ; Mont-Villa, 27". Neige en poudre sur fond très dur. Routes bonnes. Monte-pentes en opération à Mont Mars, Arvida et Mont Villa.

Les Marquis de Jonquière confiants de vaincre le Frontenac au Colisée

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, l'instructeur Phil Watson pourra compter sur une équipe au grand complet ce soir quand le Frontenac recevra la visite des Marquis de Jonquière au Colisée dans une partie régulière de la ligue Junior "A" du Québec.

Mike Ratchford, au repos forcé depuis le 3 janvier alors qu'il fut blessé à Toronto contre les Marlboros, sera de retour au jeu. Ratchford complètera probablement un trio avec Gilles Thibault et Guy Rousseau et cette ligne d'attaque devrait connaitre autant de succès que le trio Faulkner-Cyr-Bouchard.

A leur dernière visite au Colisée, les Marquis avaient joué leur meilleure partie de la saison pour retourner avec une victoire de 2-1 aux dépens du Frontenac mais Watson a déclaré hier que la chose ne se répétera plus. Plusieurs des anciens porte-couleurs du Frontenac s'alignent actuellement avec les Marquis et les Landry, Désilets, St-Jean, Chabot, Gagné et Rousseau attendaient avec impatience la partie de ce soir afin de prouver à leurs anciens patrons qu'on a eu tort de les laisser partir.

Les représentants de Jonquière ont encore espoir de devancer le Royal de Jacques Bélanger dans le classement et l'instructeur Swede Paulsen n'aura pas besoin d'un long discours avant la partie pour soulever l'enthousiasme de ses protégés.

Une grande rivalité existe entre le Frontenac et les Marquis depuis le début de la saison et on peut s'attendre à une rencontre très contestée. Le 27 décembre dernier, les joueurs du Frontenac se rallièrent après avoir vu les Marquis prendre une avance de 3-0, à l'arène de Jonquière, pour finalement l'emporter 7-3. Le Frontenac n'a pas joué de partie régulière depuis jeudi dernier et les éclopés du club ont eu le temps de se remettre de leurs blessures. Contre Barrie et Hamilton, les hommes de Phil Watson ont joué du jeu de haut calibre et on est confiant de remporter une troisième victoire consécutive ce soir.

Moe Mantha, Bob Chevalier, Junior Langlois et Léo Amadio auront de nouveau la charge de protéger Marcotte dans ses filets et on devra jouer des épaules dès le début de la partie pour ralentir les attaques de l'adversaire. La rencontre débutera à 8:30 heures. Demain soir, le Frontenac visitera les Canadiens de Sam Pollock à Montréal.

BOXE

Brooklyn, N.-Y. — Carmine Fiore, 146¾, Brooklyn, KOT contre Freddie (Babe) Herman, 140, Los Angeles, 3.

Butte, Mont. — Glen Flanagan, 134, St-Paul, Minn., déclasse Bobby Bickle, 136, Topeka, Kans, 10.

Boston — Tony Demarco, 143½, Boston, déclassé Wilbur Wilson, 145, Boston 10.

Fort-Wayne, Ind. — Jed Black, 145½, Zanesville, Wisc., KOT contre Adrien Hefel, 148, Détroit 7.

Holyoke, Mass — Johnnie Lemonn, 127, Brooklyn, déclasse Bobby Courchesne, 127, Holyoke, 8.

Détroit — Henry Bronko, 157, Détroit, déclasse Jackie Keaugh, 163, Cleveland, 8.

Félicitations à Roland Denis

Les directeurs de l'Association Sportive du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal" ainsi que tous ses membres en général prient Roland Denis de bien vouloir accepter leurs sincères félicitations, à l'occasion de sa nomination au grade de lieutenant de la Cie No 1 des Zouaves Pontificaux. Il est un quilleur assidu dans la ligue de quilles du "Soleil" et un membre actf de notre association sportive. Félicitations, Roland !

Victoire des Canadiens juniors en 20 minutes

Hamilton — Buts : Riggin; défenses : Hayton, McKey, Botly, Hillman, Dietrich; Avants : Burton, Robinson, Kilrea, Reid, Louttit, McAlendin, Zorica, Mitchell, Larouche, Stewart.

Montréal, Canadiens — Buts : Dessureault; Défenses : Burke, McDonald, Del Bosco, Chenier; Avants : McCord, Kennedy, Boucher, Richard, Atwell, Goyette, Provost, Vinet, Fleming, Hynes, Hughes, Pronovost.

Arbitre : Mundey; Juges de lignes : Bussière, Mosdell.

Première période

1—Canadiens, Goyette (McCord, Boucher) 6:41
2—Canadiens, Provost (Boucher, Vinet) 10:34
3—Hamilton, Kilrea (Burton, Mitchell) 12:04

Punitions: Provost 0:11, Louttit 9:11, McCord 16:22.

VICTOIRE DE TOM MONAGHAN

Par une température très froide, une neige épaisse et poudreuse l'épreuve de slalom organisée par le club de ski Snow-Birds et sanctionnée par la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent fut tenue dimanche à Valcartier.

Chez les seniors, Tom Monaghan, le brillant athlète du Lac Beauport, s'empara définitivement du trophée "Philippe Michaud" en réussissant deux descentes très rapides pour totaliser un temps de 123.0. Tom remporta la première descente avec un temps de 65.8 sur son plus proche adversaire Roland Beaulieu qui conserva un temps de 69.0 c'est-à-dire cinq dixièmes de seconde après Tom.

Dans la deuxième descente André Bertrand du Laval dévala la piste à toute vitesse pour remporter la 2e manche du concours avec un temps de 55.4, sur son plus proche adversaire Tom Monaghan par 1 seconde 8 dixièmes. André Bertrand, notre représentant olympique, a fait deux mauvaises chutes dans sa première descente. Monaghan, portant les couleurs du Lac Beauport Ski Club a dû faire preuve d'une grande maîtrise de ses skis, et d'une grande expérience pour triompher d'adversaires qui batailièrent ferme pour s'emparer des honneurs de cette épreuve de vitesse et d'endurance.

Chez les juniors, Michel Jobin du Lac Beauport affichant une belle performance a pris la première place en réussissant deux descentes en des temps respectifs de 82.0 secondes et 72.5 pour totaliser 154.5. Marcel Falardeau du Snow Birds se classa 2e dans la classe "B".

Herbert Egger le moniteur suisse du club de ski Snow-Birds avait tracé une très belle descente qui fut appréciée de tous les compétiteurs. M. Eugène Michaud, gérant du Valcartier Lodge, remit le trophée au vainqueur.

1—Tom Monaghan, Lac Beauport	66.8	57.2	123.0
2—Roland Beaulieu, Laval	69.0	57.7	126.7
3—Jacques Labrie, Laval	69.6	59.2	128.8
4—Maurice Côté, Voirie	69.3	61.0	130.3
5—Denis Perreault, Union Commerciale	70.7	60.0	130.7
6—Claude Rousseau Snowbirds	74.4	59.4	133.8
7—Claude de Lottinville Laval	70.8	63.5	134.3
8—Marc Rochette, Snowbirds	76.9	60.0	136.9
9—Robert Bertrand, Snowbirds	72.5	65.5	138.0
10—Claude Brunet, Laval	79.0	64.0	143.0
11—Julien Chouinard, Voirie	76.2	67.4	143.6
12—Pierre Morin, Snowbirds	79.9	x67.6	147.5
13—Michel Jobin, Lac Beauport	82.0	72.5	154.5
14—Conrad Delisle, Voirie	80.0	78.0	158.0
15—Marcel Falardeau, Snowbirds	84.0	63.4	147.4
16—André Bertrand, Laval	103.5	55.4	157.9
17—Louis Bilodeau, Redskins	80.5	78.2	158.7
18—Pierre Alain, Snowbirds	87.6	x84.3	171.9
19—Gilbert Audet, Laval	89.7	83.4	173.1
20—Claude Joubert, Laval	93.2	86.3	179.5
21—Ludovic Fortin, Redskins	92.8	92.0	184.8
22—André Champoux, Jr	90.0	101.4	191.4

X Indique une pénalité.

DISQUALIFIES

Jacques Vézina, Redskins
Mlle Sybille Gagnon, Snowbirds
Claude Brunelle, Un. Commerciale
Mlle Thérèse Royer, Ecole St-Castin
Guy Painchaud, Laval

Ont pris part à une descente seulement

Pierre Paquet, Voirie 109.9
Louis Deblois, Laval 128.4
Claude Jobin, Lac Beauport 91.0
Jean-Claude Beaulieu 111.9
Jean-Louis Brindamour, 84.7
Robert Giguère, 111.2
Jean-Guy Moore, 126.4

OFFICIELS

Chronométreurs : Gaby Gauvreau, Jos. Faucher, Jacques Poulliot, Herbert Egger et Renald Joncas.
Juges de départ : Cullen Keane, Jules Gauvin.
Secrétaires : André Bédard, Maurice Bédard, Madeleine Bédard, Lise Bédard.
Contrôleurs : Guy Laberge, Mme L. Fortin, Jacques Fortin, Jacques Légaré, Mme H. Egger.
Organisateur : Gaston Angers.
Traceurs de piste : Herbert Egger et Gaston Angers.

Moins de tournois pour les Australiens

Melbourne, 19. (PA). — L'itinéraire de l'équipe de tennis de l'Australie sera sensiblement réduit lors de son prochain voyage outre-mer, si une recommandation de la Lawn Tennis Association of Australie est acceptée.

Le conseil de l'association est alarmé du danger que des étoiles comme Ken Rosewall et Lewis Hoad soit "surtennisé". La nouvelle proposition est que les Australiens jouent seulement à Wimbledon et dans le tournoi national des Etats-Unis.

Ce changement signifierait que les Australiens ne joueraient plus dans d'autres tournois américains auxquels ils ont participé dans le passé.

Le président de l'association, Sir Norman Brookes, dit : "Je crois que nous voulons conserver nos joueurs, spécialement les plus jeunes. Nous devrions dire que nous n'enverrons pas nos quatre meilleurs joueurs à l'étranger à moins qu'ils aient une chance de se reposer. Si nous décidons qu'ils doivent jouer seulement à Wimbledon et dans le tournoi américain, il nous faudra être rigide sur la question".

Défi du St-Damien

Le club de hockey de St-Damien qui n'a pas connu la défaite depuis ses dix dernières parties est devenu le club à battre dans le hockey intermédiaire, après avoir connu deux victoires en fin de semaine contre un club tout étoiles de Bellechasse et le St-David.

Le club de hockey de St-Damien lance un défi à tout bon club de hockey int., principalement le Lauzon, le St-Grégoire, le St-Pascal, le Ste-Claire, le St-Anselme et Ste-Justine.

Pour toute information : Roland Nadeau, tél.: 8 son. 2, St-Damien.

A l'Aiglon ce soir

Une assemblée générale très importante est convoquée pour 8.30 hrs, ce soir aux salles du Club L'Aiglon Blvd Bourassa. Tous les membres qui sont intéressés à aller au congrès international, devront être présents. Il y aura aussi préparation de la parade de jeudi le 21, des courses du 24 et de la parade du 26 janvier.

Ceux qui n'ont pas encore demandé leur carte internationale, auront une dernière chance de se la procurer ce soir avant le Congrès. D'autres questions seront aussi discutées.

Gain du Légaré

Jeudi soir dernier, au Patro Roc Amadour, la Cie Legaré a triomphé du G.-I. Lachance au compte de 7 à 3.

Jean-Claude Laroche fut superbe dans ses filets. Gaston Tremblay se signala pour les perdants.

SENSATION ETRANGE : Skieurs, que penseriez-vous si la même chose vous arrivait un jour ? Ce skieur allemand a perdu ses "planches" au moment où il quittait le tremplin lors d'un concours à Berlin. Heureusement, il s'en est tiré indemne, à la grande surprise des spectateurs étonnés.

Joutes nulles de 2-2 chez les Juniors "B"

Pour un circuit avec des équipes très bien balancées, il n'y en a certainement pas comme l'Association Junior "B" de hockey. Lundi dernier lors d'un programme double disputé au Colisée, le Frontenac "B" annulait 4-4 contre le Victoria et les As et le Montmagny annulaient également au compte de 4-4.

Hier soir, lors d'un autre programme double, les amateurs ont été témoins de deux autres parties nulles et celle fois par des comptes identiques de 2-2. Dans la première partie, les As juniors "B" ont annulé 2-2 contre le Victoria et dans la deuxième rencontre, les clubs Shawinigan et Frontenac "B" ont fait partie nulle 2-2. Les résultats de ces deux rencontres n'apportent aucun changement dans le classement. Toutefois, les clubs Shawinigan et Frontenac ont vu leur moyenne baisser tandis que les moyennes des clubs Victoria et As ont augmenté.

Conrad Gagné en vedette

Conrad Gagné a été la vedette des As juniors "B" hier quand il a enregistré deux buts dont le but égalisateur environ cinq minutes avant la fin de la dernière période. Il avait annulé le compte une première fois avec l'aide de Pierre-René Pichette et Jean-Claude Dubuc à la deuxième session.

Nil Roy avait donné une avance de 1-0 au Victoria au début de la première période tandis que Gauthier avait réussi l'autre but du Victoria au milieu de la troisième reprise pour donner une avance de 2-1 à son club.

Neuf punitions furent décernées au cours de cette partie y compris des majeures contre Laurent Drouin du Victoria et Langlois des As. Les cerbères Camille Blais des As et Michel St-Laurent du Victoria ont joué une bonne partie dans leurs filets respectifs et ont été appelés à faire plusieurs arrêts difficiles.

Shawinigan se rallie

Dans la deuxième partie, un but de Pierre Rochefort réussi moins de quatre minutes avant la fin de la troisième période a permis au club Shawinigan de s'en tirer avec une partie nulle de 2-2 contre le Frontenac "B". Paul Rousseau et André Villemure avaient donné une avance de 2-1 au Frontenac dans la première moitié de la troisième période pour annuler un but de Gilles Ayotte en faveur du Shawinigan à la première période.

Avec le compte 2-2, deux minutes avant la fin de la partie, l'instructeur Jean-Paul Poulin retira son cerbère Jacques Gaignery en faveur d'un sixième joueur d'attaque dans l'espoir de remporter la victoire. On sait que le classement des équipes est basé sur la moyenne respective de chacun des clubs et une partie nulle devait nécessairement faire baisser la moyenne de son équipe et c'est pourquoi Poulin a pris ce risque inusité, avec le compte 2-2.

Les prochaines parties dans l'Association Junior "B" seront disputées jeudi. Au Colisée, le Lévis jouera contre le Victoria et Montmagny sera opposé au Frontenac. Les Alouettes de Grand'Mère visiteront le club Shawinigan.

PREMIERE PARTIE

AS — Buts : Blais. Défenses : Maurice, Tremblay, Langlois, Janelle. Avants : Gagné, Puchol, Beaudoin, P.-R. Pichette, J. Pichette, Hamel, Dubord, Letellier, Guay, Lacasse, Turgeon.
VICTORIA — Buts : St-Laurent. Défenses : Carmichael, Ducharme, Ratté, Beaulieu. Avants : Noël, Ouellet, Guérard, Vaillancourt, Drouin, Tremblay, Y. Pichette, Roy, Côté, Gauthier.
Arbitres : M. Porion, J.-P. Paquet.

Première période

1—Victoria : Roy. 4:26
Pun : Langlois.

Deuxième période

2—As : Gagné, (P.-R. Pichette, Dubuc) 13:26
Puns : Noël, Roy (2), Letellier, Maurice, Côté.

Troisième période

3—Victoria : Gauthier, 16:06
4—As : Gagné, (P.-R. Pichette, Dubuc) 14:50
Puns : Langlois (maj.), Drouin (maj.)

DEUXIEME PARTIE

SHAWINIGAN — Buts : Dufour. Défenses : Lord, Gingras, Richer, Boisvert. Avants : Rochefort, Aubry, Black, St-Onge, Beauchemin, DiTomasso, Ayotte, Pruneau, Gamache, Champagne.
FRONTENAC — Buts : Gaigney. Défenses : Prémont, Huneault, Martin, Picard. Avants : Lemay, Lagacé, Désy, Duchesne, Villemure, Cantin, Fortin, Rousseau, Levesque, Rioux.
Arbitres : L. Maheux, René Simard.

Première période

1—Shawinigan : Ayotte, (DiTomasso) 18:00
Puns : Prémont, Richer, Villemure, Gamache, Martin.

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Martin, Black.

Troisième période

2—Frontenac : Rousseau, (Villemure, Fortin) 7:59
3—Frontenac : Villemure, (Huneault, Fortin) 10:10
4—Shawinigan : Rochefort, (Richer) 16:05
Puns : Gamache, Martin, Richer.

Combat remis

Belfast, Irlande du Nord. 19 (PA) Le combat de boxe qui devait être disputé le 30 janvier entre Robert Gohen et John Kelly pour le championnat européen des poids-coqs, a été contremandé quand Cohen s'est brisé un ligament de l'épaule.

Le promoteur George Connell a déclaré que la bataille sera livrée en février ou en mars. Les 15,000 sièges du Kings Hall étaient vendus depuis longtemps pour cette bataille.

Championnat de la ville aux échecs

C'est demain soir, à 8 hres, en la salle des Chevaliers de Colomb, 38 chemin Ste-Foy, que débuteront les tournois majeur, mineur et réserve pour le championnat de la ville de Québec aux échecs. Tous ceux qui seraient intéressés à prendre part soit au tournoi mineur qui groupera plusieurs bons joueurs, soit, s'ils sont de force moindre, au tournoi réserve, sont priés de s'inscrire le plus tôt possible.

Ces deux tournois sont ouverts à tous les joueurs d'échecs de la ville, désireux d'acquérir de l'expérience sur l'échiquier et de pratiquer leur jeu favori.

Le tournoi majeur est réservé à une sélection des huit meilleurs échémanes de Québec, le gagnant de ce tournoi devra disputer un match contre Marcel Dion, champion actuel, pour le championnat de la cité.

Pour inscriptions ou renseignements, s'adresser au directeur des tournois, M. Michel Giroux, tél. : 7-2253. Les inscriptions prendront fin mercredi soir à 8 hres.

Premier concours interscolaire de ski au Lac Beauport le 31 janvier

La date de la première épreuve interscolaire de ski approche à grand pas. C'est en effet dimanche, le 31 janvier, soit dans une dizaine de jours que cet important concours se déroulera sur la côte No 2 du Mont Saint Castin (Relais).

Organisé pour la 19ème année consécutive par le ski club de la Voirie, cette captivante épreuve patronnée par un généreux mécène, M. Gustave Garant, mettra en jeu le quatrième trophée "Seiberling" qui sera décerné au vainqueur du concours. Quant à la coupe "Gustave Garant", elle deviendra la propriété du vainqueur de la classe "B".

Seront admis dans ce concours, les écoliers de 14 à 20 ans fréquentant régulièrement les classes depuis octobre dernier. La participation est gratuite.

Pour l'ordre des départs, les skieurs seront classés en catégories A, B et C. Nous annoncerons la semaine prochaine la date du tirage qui aura lieu au Club Sportif de la Voirie, 130 Grande Allée.

De magnifiques prix seront remis aux vainqueurs dans le foyer de l'Auberge des Monts immédiatement après le concours.

Voici le palmarès du "Seiberling" depuis sa fondation.

PALMARES DU SEIBERLING

1936 Georges Gauvreau, Col. des Jés.
1937 Gordon Dale, St. Pat's High
1938 Gordon Dale, St. Pat's High
1939 Laurent Bernier, Ec. St.-J.-Bap.
1940 Clément Renaud, Col. des Jés.
1941 Clément Renaud, Ecole Tech.
1942 Pierre Jalbert, Ecole Montcalm
1943 Robert Monast, Col. des Jés.
1944 Clément Renaud, Ecole Tech.
1945 Jacques Brochu, Ecole Ouellet
1946 Jacques Saucier, Col. des Jés.
1947 Jacques Faguy, St. Pat's High
1948 Jacques Saucier, Col. des Jés.
1949 Jacques Saucier, Col. des Jés.
1950 Jacques Saucier, Col. des Jés.
1951 Tom Monaghan, St. Pat's High
1952 Tom Monaghan, St. Pat's High
1953 Claude Brunelle, Ecole Tech.

Marquette triomphe de l'Olympic 5-2

Quatre buts comptés par Marcel Boisvert ont permis hier soir au club Marquette de triompher du Olympic par 5-2 au parc Victoria dans une partie de la ligue juvénile de l'Ecole de hockey de l'O.T.J. Simard a réussi l'autre but des vainqueurs tandis que Robert Lainé a enregistré les deux buts du Olympic.

Dans la ligue junior "C", le Victoria l'a emporté 4-2 contre le Bellevue. Raynald Potvin, Claude Marceau, Jean-Paul Dolbec et Bouchard ont marqué les quatre buts des vainqueurs. Raymond Gamache et Jacques Bégin furent les deux compteurs du Bellevue.

Ce soir, à 7:15 heures, dans la ligue juvénile, le Bellevue jouera contre le Victoria et dans la ligue junior "C", à 8:45 heures, le club Olympic sera opposé au Marquette. Voici la position des clubs dans la ligue Junior "C" après la partie d'hier :

	PJ	G	P	N	Pts
Victoria	4	3	0	1	7
Olympic	2	1	0	1	3
Bellevue	3	1	2	0	2
Marquette	3	0	3	0	0

En marge du congrès des raquetteurs

Les quartiers généraux du prochain Congrès international des Raquetteurs, à l'Hôtel Queen's à Montréal, nous avisent qu'il y aura la traditionnelle parade d'Eglise à l'occasion de ce congrès, qui se déroulera dans la métropole, les 29, 30 et 31 janvier. Cette parade aura lieu le dimanche matin et les dirigeants de cet événement sportif international nous disent que le plan de cette parade a été accepté par le département de la Police de Montréal, tel que proposé.

Quelque quatre-vingts clubs de raquetteurs du Canada et des Etats-Unis y prendront part. Le président général de l'organisation de ce congrès, M. Raoul Charbonneau, du club "Le Laurier" Inc., A. S. A., nous a déclaré que le ralliement pour cette parade aura lieu au Carre Dominion, en face de l'édifice Sun Life, rue Metcalfe.

Le trajet de cette parade est le suivant: Metcalf jusqu'à la rue Ste-Catherine pour se diriger vers l'est sur cette rue principale jusqu'à la rue Bleury. La parade se continuera sur la rue Bleury jusqu'à la rue St-Jacques pour filer vers l'est sur cette dernière rue jusqu'à la Place d'Armes pour ensuite rentrer en l'Eglise Notre-Dame, où sera célébrée la Messe pour les raquetteurs et raquetteuses en congrès.

Le ralliement se fera entre dix et onze heures du matin. La parade partira à onze heures. Notre informateur nous a aussi révélé que c'est M. Aimé Giguère, du club "La Feuille d'Erable" Inc., ancien président de l'Union des Clubs Raquetteurs de Montréal, Inc., qui agira comme capitaine de parade le dimanche matin ainsi que pour la parade aux flambeaux qui se déroulera le samedi soir.

Ça se passa le 19 janvier

1890-LES DÉPUTÉS OBTIENNENT LE SERVICE DE WAGONS-LITS ENTRE OTTAWA ET MONTRÉAL

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Arrêt subit de la joute Cubs-Canadiens par l'officiel Mundey

L'arbitre Sibby Mundey met fin aux hostilités à 5.44 de la deuxième période hier soir à Verdun pour "éviter de voir un joueur se faire tuer" — Altercation entre Mundey et Jim Skinner l'instructeur des Cubs de Hamilton — Brouhaha indescriptible — La joute concédée aux Canadiens par 2-1 — Protêt logé par Skinner — Ce dernier escorté par la force policière au dehors de l'aréna — Mundey bousculé par des joueurs.

EN DERNIERE HEURE...

Martineau accuse Mundey

Par Gerry McDevitt, de la Presse Canadienne

Montréal, 19 (PC) Une joute de hockey junior entre les Canadiens de Montréal et les Cubs de Hamilton a dégénéré en fracas hier soir dans la deuxième période et l'arbitre a suspendu la partie parce qu'il avait peur "que quelqu'un se fasse tuer".

L'arbitre Sibby Mundey a jugé que la partie "était hors de contrôle" et il a renvoyé les deux équipes à leurs vestiaires à 5:44 de la deuxième période, alors que le compte était 2-1 en faveur des Canadiens.

Mundey a rapporté avoir été bousculé par Jim Skinner, l'instructeur des Cubs et avoir été ensuite terrassé par Joe Zorica, un ailier gauche de Hamilton, qui a été sévèrement puni.

Skinner a été escorté hors de l'Auditorium de Verdun par la police. L'instructeur a par la suite présenté une version différente de celle de Mundey de toute l'affaire.

Au téléphone, il a déclaré à un représentant de la Presse Canadienne: "C'est lui qui m'a frappé; je ne lui ai pas touché. Je n'ai pas levé les mains au-dessus de la tête durant tout l'argument".

Skinner a déclaré que le chahut a commencé lorsqu'il a averti Mundey, par l'intermédiaire du capitaine des Cubs, que les juges de lignes manquaient des hors-jeu.

"J'ai demandé à Dietrich de lui dire qu'il avait le droit de juger des hors-jeu et qu'il était de son devoir de le faire. Je crois bien lui avoir dit qu'il était partial aux Canadiens."

Plus tôt, dans la chaleur de l'altercation, on avait rapporté que l'incident subit avait éclaté parce que Zorica avait protesté contre le fait que l'arbitre jugeait des hors-jeux.

La joute était une partie régulière de calendrier mixte entre les lignes junior A de l'Ontario et du Québec.

L'escarmouche s'est déroulée en présence d'une faible assistance — environ 250 amateurs — à l'Auditorium de Verdun. Les spectateurs ont manifesté à grands cris, mais ne sont pas descendus sur la glace et les joueurs du Canadien se sont tenus en dehors de la mêlée.

Skinner a dit qu'après avoir été accusé de partialité, Mundey patina jusqu'au banc du Hamilton et déclara à l'instructeur qu'il avait une minute pour retirer sa remarque.

"Je déclarai que je ne la retirerais jamais et nous commençames à discuter nez à nez. Si Mundey prétend que je l'ai bousculé, il doit avoir mal interprété l'incident."

Skinner a également nié que Zorica ait projeté Mundey sur la glace. "Il y avait beaucoup de joueurs entassés autour du banc. Mundey a pu être poussé, mais il poussait aussi fort lui-même".

"Et si un joueur l'avait frappé, il n'aurait certainement pas quitté l'aréna sur ses pieds".

Mundey a qualifié "d'inconduite grossière" l'action de Skinner; il a ajouté que l'instructeur des Cubs avait eu un langage abusif même durant la première période, lorsqu'aucun incident grave n'est survenu. C'est dans cette période que tous les buts — trois — ont été comptés.

La joute avait été rude et disputée à vive allure jusqu'au moment où elle a pris fin.

Mundey a tenu à féliciter les joueurs des Canadiens pour ne s'être pas mêlés à l'affaire. C'est pour éviter toute bagarre entre les deux équipes, craignant une fin encore plus sérieuse, que Mundey a arrêté la partie.

"Vous pouvez vous imaginer ce qui aurait pu arriver si j'avais permis aux deux équipes de demeurer sur la glace", a déclaré Mundey dans la chambre des arbitres après la joute. "Je ne veux pas voir un de ces jeunes se faire tuer".

Skinner a déclaré qu'un protêt sera logé contre l'issue de la joute.

Mundey a déclaré avoir laissé partir un coup de poing en direction de Skinner, après que ce dernier l'eut bousculé mais qu'il a manqué sa cible.

L'arbitre a ajouté que dès le début de la deuxième période, Dietrich a commencé à l'importuner avec la question des hors-jeu. "J'ai alors dit à Dietrich de dire à son instructeur de cesser de crier, que c'était moi qui étais arbitre".

La partie a continué et à 5:44, Mundey a imposé une punition de mauvaise conduite à Zarica parce que ce dernier l'avait injurié. "Skinner criait alors plus que jamais. "Il a alors foncé sur moi et m'a frappé deux fois avec sa tête. C'est alors que je me suis emporté et j'ai tenté de le frapper."

Entretemps, toujours selon Mundey, Zorica s'est dirigé vers lui et l'a terrassé d'un coup de poing. Après une courte échauffourée, Mundey a répliqué en imposant une punition de match pour mauvaise conduite à Zorica.

Des joueurs de Hamilton et des policiers ont alors séparé Mundey et Zorica et quelques instants plus tard, les policiers ont escorté Skinner hors de l'Auditorium. L'arbitre et l'instructeur ont continué à s'invectiver jusqu'à ce que Mundey disparaisse.

Waler Yuzark, l'entraîneur de Hamilton et le premier à déclarer qu'un protêt serait logé, a déclaré: "Je n'ai jamais rien vu de tel dans toute ma vie".

Le seul but de Hamilton a été compté par Brian Kilrea. Ceux du Canadien ont été enregistrés par Phil Goyette et Claude Provost.

Un autre son de cloche!

L'honorable Gérald Martineau était un des spectateurs à la joute d'hier soir à Verdun, et nous avons pu le rejoindre dans la vieille capitale ce matin pour connaître ses impressions sur les incidents disgracieux d'hier soir et mettant en cause l'instructeur Skinner, l'officiel Mundey et deux joueurs des Cubs de Hamilton. Pesant chacune de ses paroles et mesurant la portée de sa déclaration, voici ce qu'a déclaré l'honorable Martineau : "L'arbitre Sibby Mundey, dans son rôle d'arbitre, est supposé donner l'exemple sur la glace et se conduire comme un gentilhomme. Il s'est conduit de façon vulgaire hier soir et ne mérite pas d'arbitrer plus longtemps dans un circuit de hockey qui, après tout, n'est pas un "bush league" mais une école de formation pour nos jeunes qui se destinent à la carrière professionnelle et qui, bien souvent, font le saut directement du Junior "A" à la N. H. L. Mundey est ce même officiel qui avait occasionné la suspension de Phil Watson le printemps dernier en plus de lui faire déposer une garantie de $500.00 pour garder la paix. Mundey s'est conduit comme un insensé hier soir et s'est attaqué le premier à l'instructeur Skinner. Tout ce qu'il avait à faire c'était de se contenter de donner l'ordre à la force policière pour faire expulser Skinner et de continuer, lui, à s'occuper de mettre la rondelle au jeu. Par un zèle trop intempestif il s'est mis les pieds dans les plats et je recommande fortement d'éliminer au plus tôt Mundey des cadres de la Q. A. H. A., car je le considère comme une disgrâce pour le jeu actuellement. En un mot, il ne représente plus l'autorité sur la glace, cette autorité qui doit prêcher d'exemple et se montrer digne en tout temps d'exercer les pouvoirs qui lui sont dévolus. Il y a des gens qui ont payé quatre dollars de taxi pour faire le trajet de la métropole à Verdun pour voir du hockey et encourager des jeunes et ils sont tout simplement dégoûtés..."

G. Howe effectue une nouvelle poussée en tête

Montréal, (PC) Le gros Gordie Howe, apparemment piqué par le choix de Maurice Richard sur la première équipe d'étoiles de mi-saison, a compté quatre buts au cours de la semaine dernière pour porter à cinq points l'avance qu'il détient en tête des compteurs de la ligue Nationale.

Il y avait quelque trois semaines que Howe n'avait pas fait fureur. Son "réveil" soudain de la semaine dernière a porté son total de buts pour la saison à 20. Il a également 29 assists pour un total de 49 points.

Howe s'est soudainement ressaisi immédiatement après que Maurice Richard eut été placé à l'aile droite sur l'équipe d'étoiles par une marge d'un point. Le résultat du scrutin a été annoncé mardi dernier. Mercredi, Howe comptait deux buts contre les Rangers de New-York, dans la victoire de 3-1 remportée par les Red Wings. Puis dimanche, lorsque les Wings ont perdu 3-2 contre les Rangers, c'est Howe qui a compté les deux buts de son équipe.

L'effort de Howe au cours de la semaine n'a cependant pas été assez suffisant pour lui permettre de devancer Richard pour le nombre de francs buts. Le Rocket continue à mener le bal à ce point de vue. Il a en effet déjoué les gardiens de buts adversaires à 25 reprises. Richard a 19 assists pour un total de 44 points, ce qui lui suffit pour s'assurer la deuxième place.

L'ailier gauche Ted Lindsay, de Détroit, qui s'est taillé une place sur la première équipe d'étoiles la semaine dernière, est en troisième place avec 41 points, soit 15 buts et 26 assists.

Bernie (Boum Boum) Geoffrion, le pittoresque ailier droit des Canadiens, vient en quatrième position avec 21 buts et 19 assists pour un total de 39 points. Il est le deuxième meilleur compteur de francs buts, après Richard.

Kenny Mosdell, des Canadiens, un vétéran qui connait actuellement sa meilleure saison depuis qu'il a débuté comme professionnel avec les défunts Américains, en 1941, occupe la cinquième place avec 36 points — 19 buts 17 assists. Il est suivi de Ed Sandford, de Boston, et de Earl (Dutch) Reibel, de Détroit, qui ont chacun 35 points.

Red Kelly, de Détroit, et Bert Olmstead, de Montréal, sont ex-aequo en neuvième place avec 34 points chacun tandis que Tod Sloan, des Leafs de Toronto, est seul en dixième position avec six buts et 26 assists.

Les Red Wings continuent à dominer le classement de la ligue. Au cours de la semaine dernière ils ont porté leur avance sur les Canadiens à trois points. Les Leafs, inspirés par la brillante tenue de Harry Lumley dans ses buts, se sont rapprochés à un seul point des Canadiens. Les Torontois ont cependant deux parties de plus que le Tricolore à jouer.

Boston est quatrième dans le classement avec 40 points, soit 12 de moins que les Leafs. Viennent ensuite les Rangers de New-York, avec 38 points, puis les infortunés Black Hawks, avec 21.

Lumley est encore en avant dans la course aux honneurs pour le trophée Vézina avec une moyenne défensive de 1.69 but par partie. Terry Sawchuk, de Détroit, est deuxième avec une moyenne de 1.79; il est suivi de Gerry McNeil, des Canadiens, qui a été déjoué pour une moyenne de 2.09 buts par joute.

Lumley a de plus obtenu son huitième blanchissage de la saison au cours de la semaine. Il a blanchi les Rangers de New-York samedi soir et il a maintenant deux blanchissages de plus que Sawchuk.

On a un nouveau mauvais garnement dans la ligue cette semaine. Il s'agit de Bill Gadsby, des Black Hawks de Chicago. Il a passé un total de 88 minutes sur le banc des punitions. Doug Harvey, des Canadiens, est deuxième avec 84 minutes en punitions à son actif.

HOCKEY

HIER

Ligue Junior du Québec
Hamilton 1, Canadiens 2

Association Junior B
As 2, Victoria 2
Shawinigan 2, Frontenac 1

Ligue des Maritimes
Glace Bay 6, Halifax 5

Ligue de la Beauce
Vallée-Jonction à St-Georges

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Syracuse à Cleveland

Ligue du Québec
Springfield à Montréal
Valleyfield à Chicoutimi

Ligue Junior du Québec
Jonquière à Frontenac
Royal à St. Catharines

Ligue de la Beauce
Ste-Marie 7, St-Georges 3

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	43	24	11	8	118	78	56
Canadiens	44	24	15	5	132	92	53
Toronto	42	22	12	8	94	71	52
Boston	42	17	19	6	103	111	40
New-York	44	16	22	6	94	127	38
Chicago	45	8	32	5	85	150	21

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	44	28	16	0	173	134	56
Buffalo	44	24	14	6	165	127	54
Hershey	43	19	22	2	146	150	40
Pittsburgh	42	17	21	4	127	128	38
Syracuse	43	17	23	3	129	153	37
Providence	44	16	25	3	114	166	35

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	42	21	16	5	141	124	47
Sherbrooke	43	21	17	5	146	133	47
Valleyfield	44	22	20	2	134	144	46
Chicoutimi	42	19	17	5	144	128	45
Ottawa	42	20	18	4	121	108	44
Québec	44	16	22	6	119	131	38
Springfield	45	16	25	5	127	165	35

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	32	30	2	0	224	57	60
Frontenac	31	17	12	2	117	102	36
Trois-Rivières	35	15	19	1	141	141	31
Royal	35	8	25	2	91	162	18
Jonquière	35	7	28	0	96	247	14

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Catharines	33	21	11	1	178	124	43
Marlboros	32	20	9	3	127	85	43
St. Michael's	33	19	12	2	151	114	40
Kitchener	30	14	12	4	116	113	32
Barrie	34	15	18	1	157	164	31
Hamilton	33	13	17	3	100	128	29
Galt	32	13	18	1	114	137	27
Guelph	32	12	20	0	144	162	24

ASSOCIATION JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts	Moy
Montmagny	22	16	3	3	132	75	35	.795
Shawinigan	19	13	4	2	118	39	28	.736
Frontenac	21	12	6	3	97	70	27	.642
Grand'Mère	19	7	9	3	70	75	17	.447
Lévis	19	7	12	0	67	99	14	.368
As	22	5	12	5	59	96	15	.340
Victoria	19	4	12	3	65	96	11	.289

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	5	5	0	0	35	16	10
Laval	5	2	3	0	16	30	4
Toronto	4	2	2	0	17	34	2
McGill	2	1	1	0	8	6	2

LIGUE DE BEAUCE ENRG.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Marie	7	4	2	1	28	19	9
Vallée-Jonction	7	3	3	1	27	31	7
St-Georges	8	3	5	0	32	37	6

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	51	29	19	3	237	177	61
Sydney	51	25	24	2	168	172	52
Glace Bay	52	23	28	1	194	219	47
Charlottetown	50	22	28	0	200	277	44

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pun. min.
Howe, Détroit	20	29	49	60
Richard, Montréal	25	19	44	78
Lindsay, Détroit	15	26	41	79
Geoffrion, Montréal	21	18	39	73
Mosdell, Montréal	19	17	36	20
Sandford, Boston	12	23	35	20
Reibel, Détroit	11	24	35	14
Kelly, Détroit	12	22	34	10
Olmstead, Montréal	9	25	34	34
Sloan, Toronto	6	26	32	64
Peirson, Boston	15	13	28	39
Ronty, New York	8	20	28	14
Hergesheimer, N. Y.	18	9	27	25
Henry, New York	14	13	27	6
Raleigh, New York	10	16	26	6
Gadsby, Chicago	10	16	26	88
Harvey, Montréal	4	22	26	84
Mosienko, Chicago	10	14	24	13
MacKell, Boston	5	19	24	42
Smith, Toronto	12	11	23	22
Kennedy, Toronto	10	13	23	37
Gee, Chicago	9	13	22	39
Horton, Toronto	5	17	22	52

LES GARDIENS DE BUTS

	J.	BC	BL	Moy.
Lumley, Toronto	42	71	8	1.69
Sawchuck, Détroit	40	74	6	1.85
Wilson, Détroit	1x	0	0	0.00
Batherum, Détroit	3	3	1	1.00
Totaux	43	77	7	1.79

x—Wilson a remplacé Sawchuck dans la troisième période de la joute du 10 octobre.

McNeil, Montréal	44	92	5	2.09
Henry, Boston	42	111	3	2.64
Bower, New York	44	125	1	2.84
Rollins, Chicago	41	120	3	2.93
Marois, Chicago	2	11	0	5.50
Gélineau, Chicago	2	18	0	9.00
Totaux	45	149	3	3.21

Punitions en minutes chaque club : Boston 401, Détroit 452, New York 465, Chicago 467, Toronto 387, Montréal 477.

Pierce a signé

Chicago, 19. (PA) Billy Pierce a signé hier son contrat pour 1954 avec les White Sox de Chicago. En annonçant la nouvelle, le gérant général, Frank Lane a déclaré que le petit gaucher devient un des lanceurs les mieux payés dans l'histoire des White Sox. Les conditions du contrat n'ont pas été divulguées.

Pierce, maintenant âgé de 26 ans, a connu sa meilleure saison en 1953, alors qu'il a remporté 18 victoires, dont trois aux dépens des Yankees de New-York. Il a subi 12 défaites.

L'an dernier, Pierce a mené le bal dans la ligue Américaine pour le nombre de retraits au bâton. Il a fait mordre la poussière à 186 frappeurs. Il a réussi sept blanchissages.

Stanley Long pilote des Greenshirts

Kitchener, 19. (PC) Stanley Gordon Long, ancien joueur de défense des Canadiens de Montréal, des Bisons de Buffalo et des Cougars de Victoria dans le hockey professionnel, est le nouvel instructeur des Greenshirts de Kitchener-Waterloo de la ligue Junior A de l'Ontario.

Agé de 25 ans et natif d'Owen Sound, Long a assuré ses nouvelles fonctions hier. Long s'est joint aux rangs professionnels il y a cinq ans et joua une saison avec les Canadiens. L'an dernier, il fut sérieusement blessé quand un bâton cassé lui perforait l'abdomen. On lui conseilla alors d'abandonner le hockey pour la balance de la saison et une infection à un pied l'a empêché de s'aligner depuis avec les Bisons de Buffalo.

Long remplace l'instructeur Curly Davis, qui a été nommé gérant d'affaires du club Vendredi. Davis a également été nommé éclaireur-en-chef des Canadiens de Montréal de la ligue Nationale pour la ville de Toronto et l'ouest de l'Ontario. On sait que les Greenshirts ont récemment été achetés par les Canadiens.

Avis aux promoteurs de sports et d'amusements

"Le Soleil" rappelle aux promoteurs d'événements sportifs, ainsi qu'à leurs agents de publicité qu'ils n'ont rien à payer à qui que ce soit pour obtenir la publication de nouvelles dans ce journal.

Les pages sportives sont ouvertes gratuitement à tous lorsqu'il s'agit de nouvelles, et le personnel du journal n'a pas le droit d'exiger ou d'accepter de l'argent ou quoi que ce soit pour la publication de ces nouvelles, pas plus que les promoteurs ou les sportifs n'ont le droit ou l'obligation de payer, dans ce cas. S'il s'agit d'annonces ou de réclames, le Service de Publicité est à la disposition de tous.

Ce règlement s'applique d'ailleurs à tous les autres domaines du journal. S'il y a infraction, les coupables chez nous s'exposent à être éconduits et les responsables de l'extérieur se verront refuser toute publicité dans ce journal pour eux ou pour leurs entreprises.

Glace Bay 6, Halifax 5

Halifax, 19. (P.C.) Les Atlantics de Halifax ont réussi un beau ralliement dans la troisième période hier soir mais il leur a finalement manqué un but et les Miners de Glace Bay ont triomphé par 6-5 dans une partie de la ligue Majeure des Maritimes.

Grâce à cette victoire, les Miners se sont rapprochés à cinq points des Millionaires de Sydney, inactifs hier soir. Halifax détient une avance de neuf points au premier rang. Les Islanders de Charlottetown joueront contre Glace Bay ce soir à New-Glasgow.

Gordie Myles et Jim Farelli, deux nouveaux-venus chez les Miners, ont fait de brillants débuts. Myles a réussi deux buts et a récolté une assistance tandis que Farelli a marqué un but et a récolté deux aides. Norm Connelly, Johnny Lumley et Gordie Miller ont compté les autres. Ross Watson et Jean Leclerc ont réussi chacun deux buts pour Halifax. Doug McPhee enregistra l'autre.

Les Miners écopèrent de trois des cinq punitions et Watson s'en tira avec une mauvaise conduite de dix minutes. Cliff Hicks repoussa 31 lancers dans les filets des Miners contre 32 par Roy McMeekin à l'autre bout de la patinoire.

GLACE BAY — Buts : Hicks. Défenses: Whyte, Treen, Leyte, Campbell. Avants : Miller, Connelly, Rochford, Brown, Lumley, Needham, Farelli, Fyles.

HALIFAX — Buts : McMeekin. Défenses : Bloom, Arcand, Lepine, McNeil. Avants : Wywrot, Bowness, Ford, Hollett, Watson, McPhee, Leclerc.

Arbitre : O'Donaghue. Juges de lignes : Lewis et Mulcahy.

Première période

Aucun but.
Punis : Farelli et Lépine 1:45, Whyte 7:10.

Deuxième période

1—Glace Bay : Myles, (Farelli, Whyte) 1:56
2—Glace Bay : Connelly, (Rochford, Lumley) 4:32
3—Halifax : Watson, (Hollett) 5:12
4—Glace Bay : Farelli, (Needham, Myles) 8:04
5—Glace Bay : Myles, (Lumley, Treen) 15:45
6—Halifax : Leclerc, (McPhee, Hollett) 17:39
7—Glace Bay : Lumley, (Farelli) 19:46
Punis : Treen 13:23, Watson (mauv. cond.) 16:48

Troisième période

8—McPhee, (Hollett, McNeil) 4:03
9—Halifax : Leclerc, (McNeil, McPhee) 4:50
10—Glace Bay : Miller, (Leyte) 7:37
11—Halifax : Watson, (McPhee, Hollett) 17:51
Pun : Aucune.

ARRETS —

HICKS	11	10	10—31
McMEEKIN	11	13	6—30

Melville F. Rogers président

Ottawa, 19. (PC). — Melville F. Rogers, brillant sportif d'Ottawa, a été réélu comme président du Conseil National des Sports.

Le conseil, formé des représentants de divers groupes sportifs au Canada, a tenu sa troisième réunion annuelle durant la fin de semaine. Les délégués ont discuté des phases du sport amateur et d'une école d'instructeurs.

Hockey à St-Raymond

Le Rochette & Frères a fait ces débuts dans la ligue junior de St-Raymond en blanchissant le Portneuf par 5-0.

La partie a été très mouvementée. L'arbitre Claude Huot n'a laissé rien passer tandis que Jean-Paul Beaupré tout en surveillant les hors jeux faisait bien attention à ces patins neufs.

Les points ont été comptés par Jean-Pierre Moisan 2 ; R. Bédard, 1 ; Marc Plamondon, 1 ; R. Gingras, 1. Punitions pour Rochette & Frères, Marc Plamondon, Guy Denis, R. Gingras.

Punitions pour Portneuf, Presse, Romuald Trépanier.

Les étoiles de la partie : J.-P. Ouellette, Guy Gauthier qui a gardé son sang froid durant toute la partie et des mentions à tous les joueurs du Rochette & Frères.

COLISEE
Ligue de Hockey du Québec
MERCREDI — 8 H. 30 P. M.
★ VALLEYFIELD ★
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
Billets de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 1 heure mercredi. Autres billets réservés (Balcon) en vente au Colisée jusqu'à 5 h. aujourd'hui et demain.

COLISEE
Tél.: 5-5129 — ATT. "PP"
— Ligue Jr "A" Provinciale —
Ce soir — 8 h. 30
★ MARQUIS ★
de Jonquière
— vs —
★ FRONTENAC ★
Billets de SAISON dans DEPOTS jusqu'à 1 h. aujourd'hui — au COLISEE à partir de 7 h. ce soir. Autres billets RESERVES disponibles, en vente dans DEPOTS ainsi qu'au COLISEE.
Rés. : Loges, $1.40 — Mezz. $1.10
Balcon .80
Admission générale — "Millionnaire" Adultes, 60c — Enfants, 30c
(Taxe et Ch. de Service incl.)

BERMUDES $140 - NASSAU $145
CROISIERES
Tourisme & Travail
251 St-Joseph — Tél.: 2-6629

Commentaires Sportifs

— par —
Marcel Bourassa

TOUR D'HORIZON . . .

Mundey revient sur le tapis après avoir été en vedette le printemps dernier surtout dans cette fameuse série finale Canadiens-Citadelles d'où sortirent les sanctions que vous connaissez concernant le dynamique Phil Watson . . . Un protêt a été logé sur cette partie et pour une fois Skinner n'entend pas se désintéresser de l'affaire comme il le fit à la suite des incidents survenus lors d'une récente joute Cubs-Flyers . . . Le témoignage de témoins oculaires, surtout celui de l'hon. Martineau que nous avons pu rejoindre ce matin ainsi que celui du confrère Jean Barrette et de plusieurs autres semblent devoir apporter un précieux appui à l'instructeur des Cubs dans cette dispute dont les répercussions sont encore à prévoir . . . Attendons les événements.

Camille Henry a été placé en arrière de Reibel dans la course à l'obtention du trophée Calder dans cette sélection mi-saison faite par les rédacteurs et commentateurs du hockey dans les six centres de la N. H. L. Il n'y a aucune honte pour notre brillant athlète à se voir préféré Reibel car ce dernier évolue entre Lindsay et Howe, à plein temps et n'a pas à remplir le rôle de n'évoluer que dans les attaques massives comme on le fait dans le cas de Camille. Nous constatons également que la poussée initiale de Reibel qui débuta en lion aux premières joutes du circuit Campbell a influencé considérablement les membres de ce jury et là-dessus nous serions très intéressé de connaître le résultat détaillé de ce vote qui nous révélerait peut-être le degré d'attachement de certains confrères pour un gars qui a le double malheur d'être Canadien-français et de venir de la vieille capitale. Passons . . . n'appuyons pas . . .

SADDLER EN CONDITION...

Sandy Saddler a bénéficié d'un congé de l'Armée américaine pour venir livrer à New-York son premier combat depuis 22 mois. Pour la circonstance et sans doute pour prouver à ses partisans qu'il n'a pas encore démérité du poste de choix qu'il occupe dans la hiérarchie des casseurs de gueule le champion poids-plume a failli mettre fin à la carrière de Billy Bassio et n'eut été l'intervention intelligente et opportune de l'arbitre Barney Felix, le diminutif rival de Saddler aurait vu les officiels aller porter ses os sur les dalles froides de la morgue.

Que Saddler n'en "ait pas perdu" depuis son appel sous le drapeau étoilé de l'Oncle Sam, aucun doute là-dessus. Saddler reviendra à la vie civile d'ici deux mois et pour conserver la suprématie dans sa classe il devra faire face cependant à autre chose qu'un Bassio qui n'est pas considéré comme aspirant logique au titre (même pas parmi les dix premiers éligibles, et qui semble avoir servi plutôt de cobaye dans ce match disputé à l'aréna St-Nicholas. Malgré le manque évident d'opposition sérieuse vendredi soir dernier, Saddler a prouvé que l'Armée l'avait tenu en excellente condition et que le régime de vie et le curriculum d'entrainement qui furent siens en ces mois de service ont fait de lui un gars qui vendra chèrement sa peau contre toute menace à son titre y compris les Gallardo, "Red Top" Davis, Percy Bassett et autres. Au sujet de Saddler nous permettriez-vous de rappeler ici qu'il eut des débuts assez reluisants chez les amateurs et quand son manager Charley Johnston décida qu'il était temps de passer chez les "pros" la question de l'autorisation du "paternel" se présenta vu l'âge de Sandy. On se rendit donc à la demeure du pugiliste et là, debout dans le salon et prenant à témoin Johnston, papa Saddler servit cet avertissement au fiston en ces termes:

"Tu veux devenir boxeur professionnel Sandy . . . ? Je te le permets mais à trois conditions: tu ne fumeras pas; tu ne boiras pas et tu devras être au lit à 10 heures tapant à partir de ce soir . . . Accepté . . . ?" et Sandy de répondre docilement mais fermement "Oui" . . . Et le "diner-causerie" prit ainsi fin. Quatre ans plus tard, plus exactement le 28 octobre 1948, Saddler détrônait Wellie Pep qui s'allongea deux fois de suite les quatre fers en l'air, la seconde fois pour y demeurer suffisamment longtemps pour voir l'arbitre compter le "10" fatidique, le premier de la carrière de Pep la machine à frapper. Et vous savez le reste . . .

Camille Henry deuxième pour le trophée Calder

La ligue Nationale de hockey présentera quatre trophées individuels à la fin de la saison 1953-54. Chacun de ces trophées sera accompagné de $1,000 de la L. N. H. Les quatre trophées sont connus dont les noms de Hart, Lady Byng Memorial, Calder Memorial et James Norris Memorial. Ce dernier sera présenté pour la première fois. Il sera adjugé annuellement au joueur de défense régulier qui démontrera le plus d'habileté à cette position.

CAMILLE HENRY

Un groupe de rédacteurs et commentateurs de hockey dans les six villes de la L.N.H. ont voté pour les candidats à ces trophées après la moitié de la présente saison (joutes disputées avant le 1er janvier 1954). Quel que soit le nombre de voteurs dans chaque ville, la valeur totale de tous les votes est égale pour chaque ville.

Un minimum de trois personnes font le choix dans chaque ville. C'est là le nombre exact pour Toronto, Chicago et Détroit. A New-York, il y en a six, à Boston 13, et à Montréal 22. Les votes sont additionnées et réduits à un commun dénominateur de 27. Ceci représente trois votes de première place, à cinq points chacun, trois votes de deuxième place, à trois points chacun et trois votes de troisième place valant chacun un point, pour chacune des villes.

Un joueur choisi unanimement pour l'un des trophées recevrait 90 points—18 votes de première place à cinq points chacun.

Après la moitié de la saison 1953-54 les candidats dominants choisis étaient les suivants:

Trophée Hart

Al Rollins, le phénoménal gardien de buts des Black Hawks de Chicago, a été choisi le premier pour le trophée Hart, considéré comme le plus important trophée individuel dans la ligue Nationale de hockey. En arrivant en tête pour le trophée accordé annuellement "au joueur jugé le plus utile à son club", le grand cerbère a obtenu 50 points, 10 de plus que Red Kelly, son plus proche concurrent. Gordie Howe du Détroit, gagnant de ce trophée pour les deux dernières saisons, a terminé en troisième position dans le vote avec 22 points.

Les autres joueurs qui ont reçu des votes pour ce trophée sont Maurice Richard, Canadiens, 20; Harry Lumley, Toronto, 10; Ted Kennedy, Toronto, 5; Milt Schmidt, Boston, 5; Doug Harvey, Canadiens, 3; Ken Mosdell, Canadiens, 3; Bill Gadsby, Chicago, 2; Tod Sloan, Toronto, 1; Harry Watson, Toronto 1.

Camille Henry des Rangers et Emile Bouchard des Canadiens ont reçu chacun un vote, mais la valeur de ce vote était de moins d'un demi-point dans chaque cas et aucun point n'a donc été accordé.

Trophée Lady Byng Memorial

Red Kelly, le brillant joueur de défense du Détroit, est en avant dans le vote pour ce trophée présenté annuellement "au joueur qui se distigue le plus par son esprit sportif et sa conduite de gentilhomme tout en excellant au jeu durant la saison". Kelly, gagnant de ce trophée la saison dernière, a reçu 50 points. Don (Bones) Raleigh, habile joueur de centre des Rangers de New-York, a été deuxième avec 31 points, tandis que le vétéran ailier droit du Chicago, Billy Mosienko, a été troisime avec 21 points.

Les autres joueurs qui ont obtenu des points pour ce trophée sont Ed Sandford, Boston, 13 Sid Smith, Toronto, 12; Paul Ronty, Rangers, 7; Joe Klukay, Boston, 5; Wally Hergesheimer, Rangers, 5; Ken Mosdell, Canadiens 4; Harry Watson, Toronto, 4; Johnny Wilson, Détroit, 3; Camille Henry, Rangers, 3; Woody Dumart, Boston, 1; Emile Bouchard, Canadiens, 1; Bill Dineen, Détroit, 1; Johnny McCormack, Canadiens, 1.

Pete Conacher, Chicago, Milt Schmidt, Boston, Gus Bodnar, Chicago et Mloyd Curry, Canadiens ont reçu chacun un vote valant moins d'un demi, pas assez pour leur donner un point.

Trophée Calder Memorial

RED KELLY

Earl (Dutch) Reibel, le plus nouveau centre des Reds Wings de Détroit, a débuté rapidement et est bien en avant dans le vote pour le trophée présenté chaque année au joueur "choisi comme le meilleur dans sa première année de compétition dans la ligue Nationale de hockey". Reibel, qui est âgé de 23 ans, a obtenu 61 points dans le vote pour la première moitié de la saison. Camille Henry des Rangers de New-York a été le suivant avec 40 points, tandis qu'un autre joueur du Détroit, Bill Dineen, a été troisième avec 31 points.

Les autres joueurs qui ont obtenu

(Suite à la page 21, 1ère col.)

EXCURSION AU FORUM
SAMEDI 23 JANVIER
Chicago vs Canadien
Prix $9.00 passage, billets assis, retour après joute. Inf. ROGER BERTRAND, Contrôleur du Transport.
Tél.: VI 2-3558 ou Tél.: 2-7911

Lorne Main et Mme Hilda Doleschell dominent le tennis canadien en 1953

Montréal, 19. (PC) Lorne Main, autrefois de Vancouver et maintenant de Toronto, a été jugé hier le meilleur joueur de tennis au Canada pour l'année 1953 par le comité national de sélection de la Canadian Lawn Tennis Association et celui de la coupe Davis.

LORNE MAIN

Mme Hilda Doleschell, de Toronto, a été classée première chez les dames, devançant Mme Hanna Sladek, de Montréal.

Main l'a emporté d'emblée chez les hommes; son plus proche rival est Robert Bédard de Sherbrooke. Les deux faisaient partie de l'équipe canadienne pour la coupe Davis. C'est cependant Main qui a été à l'honneur dans les matches que le Canada a remportés contre Cuba et le Mexique. Main, âgé de 24 ans, est ambidextre. Il n'a pas subi une seule défaite contre un adversaire canadien au cours de 1953.

En s'assurant les honneurs de la première place dans la classification, Main reprend la place qu'il occupait en 1951. Le classement a été rendu public une journée exactement après sa dernière victoire. En fin de semaine, Main a en effet remporté les honneurs en simples dans le tournoi pour les championnats de la côte ouest de la Floride, en défaisant Tony Vincent, de Miami, 6-3, 6-4 et 6-2.

Brendan Macken avait été classé premier l'an dernier mais il s'est retiré des tournois au début de la saison. Il n'a participé qu'à un tournoi éliminant Bédard dans la finale pour la coupe Montréal. Pour avoir le droit de voir son nom porté devant le comité de sélection national, un joueur doit avoir pris part à trois tournois.

Le Dr Georges Leclerc, président du comité de sélection national, a déclaré que Mme Doleschell ne l'a emporté que "par la plus petite marge" sur Mme Sladek. Les deux avaient des dossiers presque identiques. Mme Doleschell a remporté les principaux tournois de Toronto tandis que Mme Sladek a remporté les honneurs des principaux tournois disputés à Montréal.

Le Dr Leclerc a déclaré que Bédard est actuellement le joueur le plus amélioré au Canada. Ce sont ses succès grandissants de tournoi en tournoi qui lui ont mérité la deuxième place.

Jim Macken, de Vancouver, s'est classé troisième, mais il a eu de la peine à devancer Paul Willey, également de Vancouver, un autre membre de l'équipe canadienne pour la coupe Davis. Don Platt, gagnant du tournoi pour le championnat de Toronto et de la région, a été classé cinquième. Leclerc a également fait l'éloge de Platt, pour son jeu amélioré.

Henri Rochon, le petit vétéran de Montréal et une figure familière parmi les premiers dans le classement, n'a pas été classifié pour n'avoir pas pris part à un nombre suffisant de tournois. Rochon faisait partie de l'équipe canadienne pour la coupe Davis qui a été éliminée par les Etats-Unis l'an dernier. Jack Spencer, également de Montréal, n'a pas non plus été classifié pour la même raison que Rochon.

Chez les dames, Mme Louise Brown de Toronto s'est classée troisième suivie de Pat Macken de Montréal et de Trudy Smoker de Vancouver.

Voici les autres classifications chez les hommes: 6e, Bill Green, de Vancouver; 7e Jacques Giguère, de Québec; 8e Jim Skelton, de Vancouver; 9e, Jim Bentley, de Toronto; et 10e, Art Jeffrey, de Vancouver.

Chez les dames: 6e, Mme Jean Bardsley, de Vancouver; 7e, Lois Reid, de Vancouver; 8e Mme Ann Freedhoff, de Toronto; 9e, Bev Danby de Vancouver; et 10e, Mariette Laframboise, de Montréal.

Autres compteurs de la ligue Nationale

	B.	A.	Pts	min.
George Armstrong, Tor.	13	8	21	35
Joe Klukay, Bost.	13	8	21	10
John Wilson, Det.	11	10	21	10
Calum MacKay, Cdns	10	11	21	50
Larry Wilson, Chi.	8	13	21	12
Milt Schmidt, Bost.	10	10	20	18
Leo LaBine, Bost.	10	10	20	35
Marty Pavelich, Det.	6	14	20	41
Alex Delvecchio, Det.	5	15	20	18
Paul Masnick, Cdns	4	16	20	45
Harry Watson, Tor.	15	4	19	22
Nick Mickoski, Rang.	8	11	19	8
Pete Conacher, Chi.	11	7	18	12
Dave Creighton, Bost.	9	9	18	15
Gus Bodnar, Chi.	4	14	18	14
Bill Dineen, Det.	11	6	17	4
Max Bentley, Rang.	7	10	17	13
Cal Gardner, Bost.	6	11	17	41
Hy Buller, Rang.	3	14	17	40
Ron Stewart, Tor.	9	7	16	48
Ike Hildebrand, Rang.	6	10	16	12
Jim Thomson, Tor.	0	16	16	42
Metro Prystal, Det.	8	7	15	12
Gus Mortson, Chi.	4	11	15	64
Frank Martin, Bost.	1	14	15	22
Eddie Mazur, Cdns	7	7	14	43
Glen Skov, Det.	8	5	13	52
Floyd Curry, Cdns	8	5	13	16
Doug Mohns, Bost.	6	7	13	4
Rudy Migay, Tor.	5	8	13	29
Lou Jankowski, Chi.	5	8	13	7
Hal Laycoe, Bost.	3	10	13	15
Bob Goldham, Det.	1	12	13	30
Al Dewsbury, Chi.	5	7	12	28
Dick Gamble, Cdns	4	8	12	16
Dollard St-Laurent, Cdns	3	9	12	27
Elmer Lach, Cdns	1	11	12	18
Eric Nesterenko, Tor.	7	4	11	41
John McCormack, Cdns	4	7	11	10
Tony Leswick, Det.	3	8	11	55
Jean Beliveau, Cdns	6	4	10	8
Gerry Couture, Chi.	5	5	10	14
Jim Peters, Chi.	4	6	10	25
Jerry Toppazzini, Bost.	3	6	9	18
Marcel Pronovost, Det.	3	6	9	32
Butch Bouchard, Cdns	0	9	9	50
Harry Howell, Rang.	5	3	8	40
Jim Morrison, Tor.	4	4	8	26
Ivan Irwin, Rang.	0	8	8	61
Dean Prentice, Rang.	1	6	7	2
Aldo Guidolin, Rang.	1	6	7	32
Fern Flaman, Tor.	0	7	7	53
Vic Stasiuk, Det.	5	1	6	4
Jim McFadden, Chi.	3	3	6	6
Bob Armtrong, Bost.	2	4	6	45
Ray Gariépy, Bost.	0	6	6	35
Real Chevrefils, Bost.	4	1	5	2
Bob Solinger, Tor.	3	2	5	2
Murray Costello, Chi.	3	2	5	6
Bob Chrystal, Rang.	2	3	5	32
Warren Godfrey, Bost.	2	3	5	38
Léo Reise, Rang.	2	3	5	50
Paul Meger, Cdns	1	4	5	10
Bob Bassard, Tor.	1	4	5	4
Larry Zeidel, Chi.	1	4	5	56
Ed Kullman, Rang.	1	4	5	26
Bill Quackenbush, Bost.	0	5	5	2
Jack Evans, Rang.	2	2	4	32
Andy Bathgate, Rang.	2	2	4	18
Woody Dumart, Bost.	2	2	4	0
Ron Murphy, Rang.	1	3	4	29
Lorne Davis, Cdns	1	3	4	2
Gerdie Hannigan, Tor.	0	4	4	12
Jack Price, Chi.	1	2	3	8
Léo Boivin, Tor.	1	2	3	49
Fred Hucul, Chi.	0	3	3	15
Billy Dea, Rang.	1	1	2	2
Bob Bailey, Tor.	1	1	2	21
Al Stanley, Rang.	0	2	2	11
Howie Meeker, Tor.	1	0	1	0

—Camille Henry

(Suite de la page 20)

des points pour ce trophhée sont Johhnny Bower, Rangers, 11; Frank Martin, Boston, 9; Bob Chrystal, Rangers, 4; Ray Gariépy, Boston, 3; Ike Hildebrand, Rangers, 1; Jean Béliveau, Canadiens, 1; Doug Mohns, Boston, 1.

Trophée James Norris Memorial

Dans le vote de la mi-saison pour le plus récent trophhée de la ligue Nationale de hockey, Red Kelly, l'extraordinaire joueur de défense des Red Wings de Détroit, a une bonne avance, ayant obtenu 76 points. Bill Gadsby des Black Hawks de Chicago a été choisi en deuxième lieu parmi les joueurs de défense excellant à leur position. Le capitaine du Chicago a reçu 28 points, six de plus que Doug Harvey des Canadiens, qui en a eu 22.

Les autres joueurs de défense qui ont reçu des points pour ce trophée sont Tim Horton, Toronto, 14; Bob Goldham, Détroit, 5; Jim Thomson, Toronto, 5; Emile Bouchard, Canadiens, 5; Tom Johnson, Canadiens, 5; Bob Armstrong, Boston, 2; Ray Gariépy, Boston, 1; Leo Reise, Rangers 1; Gus Mortson, Chicago, 1. Frank Martin du Boston a obtenu un ve ovtalant moins d'un demi point.

Les points gagnés par les joueurs à la mi-saison comptent pour 50% du résultat final pour chaque trophée. Les sélections pour la deuxième moitié seront faites immédiatement après la saison régulière qui se termine le dimanche, 21 mars.

Ed Mathews est plus difficile cette année

Milwaukee, 19 (PA) Le roi des coups de circuit du baseball en 1953, Eddie Mathews, a dit hier qu'il est loin d'une entente avec les Braves de Milwaukee sur les termes de son salaire pour 1954.

Mathews, ici pour assister au banquet des rédacteurs de baseball de Milwaukee, a déclaré qu'il n'avait pas causé par John Quinn, gérant général des Braves, depuis qu'il est arrivé ici "mais je doute si nous allons nous entendre rapidement."

Mathews, un troisième-but de 22 ans qui cogna 47 coups de circuit la saison dernière avec les Braves, a reçu $12,000 plus un boni de $4,000 en 1953.

Buck Whitlock menace Ford

Halifax, 19 (PC) — Roy Buck Whitlock, qui est souvent là quand il s'agit de remporter un championnat de compteurs, s'approche de plus en plus de la première position des compteurs de la ligue Majeure des Maritimes. Il s'aligne avec les Islanders de Charlottetown.

Selon les chiffres officiels publiés hier par le régistraire C.S. McAlden, Whitlock est au troisième rang, derrière Bill Ford des Atlantics de Halifax et Paul Saindon des Islanders.

Ford a 90 points et Saindon en a 82. Saindon a connu une mauvaise semaine puisqu'il tirait de l'arrière par seulement deux points il y a une semaine. Ces chiffres comprennent les parties jouées jusqu'au 15 janvier inclusivement.

Whitlock, en cinquième place, il y a une semaine, est maintenant en troisième position, seulement dix points derrière Ford. Voici la liste des meilleurs compteurs et les moyennes des gardiens de buts.

	B	A	Pts	Pn
Ford, Halifax	46	44	90	16
Saindon, Ch'town	43	39	82	16
Whitlock, Ch'town	35	45	80	35
Wywrot, Halifax	29	50	79	64
Brown, Glace Bay	37	35	72	22
Bowness, Halifax	28	30	58	33
McPhee, Halifax	25	32	57	68
Hollett, Halifax	24	33	57	16
Fyles, Glace Bay	30	22	52	59
Gray, Ch'town	25	26	51	22
Trainor, Ch'town	11	40	51	39

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl	Moy.
Defelice, Sydney	41	143	2	3.48
Hicks, Glace Bay	20	72	2	3.48
McMeekin, Halifax	48	174	2	3.62
Bessette, Ch'town	45	207	0	4.51
Dion, Glace Bay	17	85	0	4.81

PUNITIONS PAR CLUB

Charlottetown, 493; Sydney, 499; Glace Bay 634; Halifax, 703.

Chez nos amateurs

Dans la ligue juvénile Québec-District hier soir, le Giffard a vaincu le Montcalm par 2-1, alors que Jean-Louis Garon eut deux buts pour les gagnants. Yves Morency compta pour le Montcalm.

Un tournoi de badminton, devenu trop populaire, sera abandonné

Toronto, 19. (PC) Tout peut se produire dans le monde du sport. Ainsi, en fin de semaine, à Toronto, il s'est produit un événement pour le moins étrange. Alors qu'un peu partout, l'horizon sportif est assombri par des faillites ou par le spectacle lamentable de clubs, ou d'équipes, ou de tournois devant mettre fin à leurs activités à cause de l'apathie du public, voici qu'un tournoi majeur de badminton a dû quitter la scène parce qu'il connaissait trop de succès.

Ce paradoxe s'est produit au club de badminton Strathgowan, où plus de 1,000 personnes, entassées comme des sardines, venaient de batailler pour des billets de $3, pour assister aux finales du 10e tournoi annuel international par invitation.

La bombe a éclaté après que le tournoi de cinq jours eut pris fin et que les organisateurs eurent compté des recettes rendues extrêmement intéressantes par la présentation des meilleurs joueurs de badminton au monde.

Stuart Lawson, le président du club Strathgowan et celui qui a conçu l'idée du tournoi — classé au premier rang parmi ceux présentés en Amérique du Nord — a déclaré que le tournoi de cette année était le dernier.

"Nous avons obtenu trop de succès, "déclara-t-il aux spectateurs. Le tournoi a pris des proportions trop grandes. Nous sommes physiquement incapables de le présenter une autre année."

Lawson a déclaré que le club ne pouvait accommoder toutes les épreuves auxquelles plus de 300 inscrits, du Canada, des Etats-Unis et de la Malaisie ont pris part cette année.

Le badminton, longtemps classé un sport de second ordre, a fleuri au cours des dernières années pour devenir un sport d'envergure très considérable au Canada.

Il a atteint son point culminant en 1939, puis a été relégué aux oubliettes durant la guerre. Vers 1946 il a commencé à reprendre de sa popularité, à tel point qu'actuellement, il y a plus de 5,000 joueurs enregistrés auprès de la Canadian Badminton Association et des milliers de jeunes gens participent aux cliniques de la CBA.

L'enthousiasme pour ce sport a été mis en lumière lors du tournoi international de la semaine dernière. A cause de son ampleur, le tournoi a dû être disputé sur les courts de trois clubs de Toronto. Les épreuves commençaient à 10 heures chaque matin et quelques épreuves ne finissaient pas avant quatre heures du matin. Quelques participants ont même attendu jusqu'aux petites heures pour jouer une seule partie.

Ted Elliott, de St-Jean, N.-B., le président de la CBA, venu à Toronto pour le tournoi, a déclaré qu'il est vraiment pitoyable que l'événement ne puisse plus être présenté. Il n'était nullement au courant de la décision que les directeurs du club Strathgowan allaient prendre à l'issue du tournoi. Il ne savait pas non plus ce que la CBA est en mesure de faire pour empêcher que le tournoi prenne fin.

Le Strathgowan de Toronto est un club canadien typique. Ses 270 membres doivent payer une contribution annuelle de $50, plus des frais de vestiaire.

Le club, avec un capital autorisé de $150,000, s'est avéré un succès dès ses débuts. Les membres doivent faire la queue pour attendre leur tour de jouer. On a même dû installer des chronomètres spéciaux pour indiquer aux membres que le temps qui leur est alloué sur les courts est écoulé, qu'ils doivent céder leur place à d'autres.

Des clubs de ce genre existent à Montréal, à Campbellton, à St-Jean, N.-B., à Halifax, à Peterborough, à Bowmanville, à Niagara Falls, Stratford, Kitchener, Fort William, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Lethbridge, Vancouver et Victoria.

Les représentants des Etats-Unis et de la Malaisie, à Toronto pour le tournoi international, n'ont pas tari d'éloges à l'endroit du Canada; d'après eux, notre pays vient au tout premier rang dans le monde pour les facilités et les opportunités qu'il offre aux jeunes de se perfectionner au badminton.

Richmond achète des joueurs

Baltimore, 19 (PC) Les Orioles de Baltimore de la ligue Américaine de baseball ont annoncé hier qu'ils ont vendu 14 joueurs de baseball au club Richmond de la ligue Internationale pour $50,000.

Les Orioles ont hérité des joueurs de l'ancien club de la ligue Internationale. Neuf sont sur la liste active et cinq sur la liste des joueurs inactifs.

Ceux sur la liste active sont les lanceurs Dick Starr, Ken Heintzelman, Joes Ares et Wimpy Nardella; le receveur Marty Tabacheck; les intérieurs Russ Kerns et Eddie Kasko; les voltigeurs Marv Rackley et Roy Weatherly.

Sur la liste inactive on remarque Blix Donnelly, Ray Poat, Gordon Mueller, George Byam et Butch Wolt. Tous étaient en dehors du baseball l'été dernier.

SEUL LE BRAS DU CERBERE AL ROLLINS apparait sous le corps de son coéquipier LARRY ZEIDEL pendant que BOB ARMSTRONG, des Leafs, (à droite) profite d'un filet désert pour compter le premier but de son club lors de la récente victoire de 2-1 remportée au Maple Leafs Garden. GUS MORTSON, des Hawks (à gauche), LOU JANKOWSKI, à l'arrière et TOD SLOAN, des Leafs, apparaissent également sur la photo. (Central Press)

Les grosses quilles

Dimanche prochain, à la salle des Chevaliers de Colomb, 113 rue Fleurie, il y aura une assemblée importante à 10 heures a.m. pour faire connaitre un champion de grosses quilles de la section de Québec.

Voici quelques détails. La Brunswick Bowling Calender organise un grand tournoi dans tout le Canada et voudrait que chaque section de grosses quilles fasse connaitre son champion pour le faire jouer contre d'autres champions de diverses parties du Canada. Le grand gagnant de cette classique serait envoyé au tournoi mondial de grosses quilles à Seattle, Washington.

A cette assemblée, un comité sera nommé et tous les règlements pour décider d'un champion dans le district seront mis sur tapis avec les idées de tous.

Défi aux juvéniles

Les As du Manoir St-Jean-Baptiste lancent un défi à tout club de hockey de calibre juvénile dans un rayon de 35 milles de la ville de Québec et spécialement aux clubs suivants: St-Emile, Notre-Dame des Laurentides, Ile d'Orléans, St-Charles de Bellechasse. Pour informations, communiquer avec Léo Bouchard, tél.: 3-6743.

Bourse de $120,000 au vainqueur de l'Hambletonian 1954 à Goshen

Goshen, N.Y. 19 (PC) La course "Hambletonian" de 1954, fameux derby trot, aura tout probablement une bourse-record de $120,000 pour sa 29ième édition à la piste Good Time, le 4 août prochain.

La Hambletonian Society a annoncé hier que 87 trotteurs sont éligibles pour la classique des chevaux de trois ans avec le paiement de $250 le 1er janvier. Le dernier paiement et le droit d'entrée est $1,000 et doit être payé à midi, deux jours avant la classique.

L'an dernier, 83 furent gardés éligibles avec le paiement du 1er janvier, et un total-record de 23 partants se firent la lutte pour la bourse la plus élevée de toute l'histoire de la classique, $117,117. La gagnante fut Helicopter, une jument à deux frères de Brampton, Ont., J. Elgin et C.E. Armstrong, qui reçurent $63,126.

Deux trotteurs appartenant à des Canadiens, Rotary Hanover et Our Scotchman, propriété des Ecuries Rimouski de Rimouski, Qué, restent éligibles pour le derby de 1954.

Le favori de la première heure pour la classique de cette année est Newport Dream, de Newport Stock Farm à Octave Blake, South Plainfield, N.J. Son frère, Newport Star, était favori à 6 contre 5 pour gagner la course de 1953, mais termina troisième, quatrième et sixième dans les trois épreuves qui furent nécessaires pour décider du vainqueur.

Newport Dream, un fils de Miss Key-Axomite, gagna 20 de ses 22 départs chez les chevaux de deux ans.

Il a gagné ses 16 dernières courses en ligne, établi deux records mondiaux, et a gagné $94,396, un nouveau record pour coursiers de deux ans. Son temps de 2:01 1/5 l'an dernier à Duquoin, Illinois, est un record mondial pour les deux ans.

Amende de $1,000 aux Islanders

Glace Bay, N.-E., 19, (PC) — Les Islanders de Charlottetown ont jusqu'à demain pour payer une amende de $1,000.00 qui leur a été imposée pour n'avoir pas été jouer à Glace Bay samedi soir dans une partie régulière de la ligue de hockey Majeure des Maritimes.

S'ils ne la paient pas, ils seront suspendus, a dit dimanche soir le président. Les Islanders doivent aussi payer $150 en même temps pour couvrir les dépenses de la patinoire.

Les Miners ont gagné la partie par défaut, ce qui les placent en troisième position un point en avant du Charlottetown. Ce changement fut un dur coup parce que cette partie avait été marqué de la plus grosse vente de billets de la saison.

Bucko Trainor, instructeur du Charlottetown, a fait savoir au président MacDonald que son club était à l'aéroport quand on leur a dit que leur envolée à Sydney était contremandée à cause de mauvaises conditions atmosphériques.

La Chrysler Windsor DeLuxe a des ailes nouvelles complément de son roulement ouaté

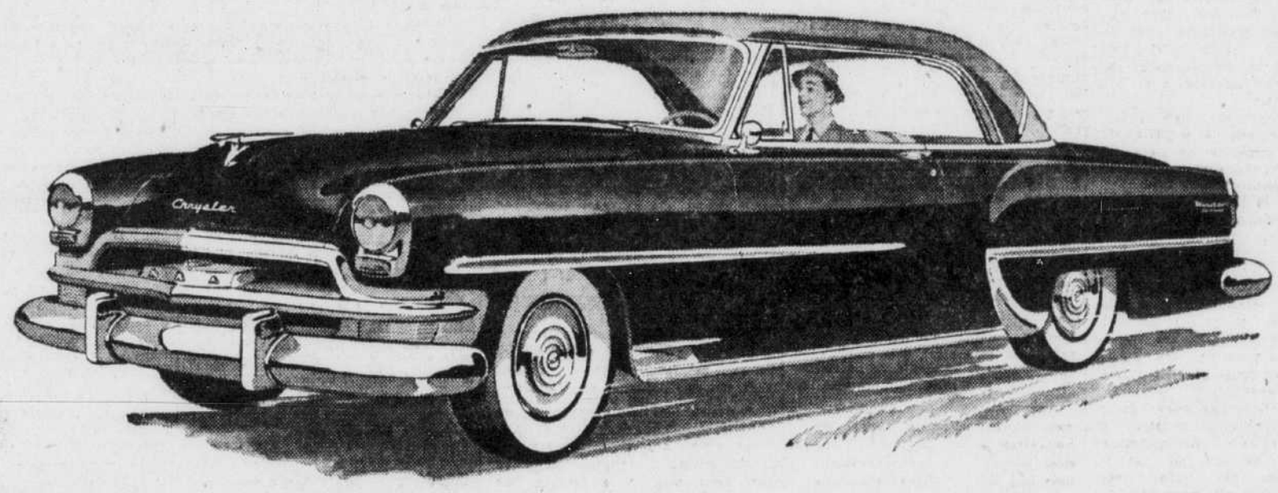

VOUS SEREZ ÉMERVEILLÉ PAR LA PROMPTE ACCÉLÉRATION DE LA TRANSMISSION ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE PowerFlite

Vous vous sentez comme porté sur les ailes du vent, quand vous accélérez la Windsor de luxe 1954 équipée de PowerFlite.

PowerFlite est la meilleure et la plus douce de toutes les transmissions entièrement automatiques; elle vous libère de toute fatigue, de toute tension en vous dispensant de changer les vitesses. Elle vous permet de doubler en toute sécurité, de vous faufiler dans la circulation avec une confiance nouvelle, de grimper à coup sûr les côtes les plus raides.

Vous aimerez conduire la nouvelle Windsor de luxe pour maintes raisons. Grâce au système de suspension perfectionné, vous jouissez d'un roulement ouaté doublé d'une stabilité exceptionnelle dans les courbes. La servo-direction à effet constant, facultative, assume les quatre-cinquièmes de l'effort et facilite la manoeuvre, surtout pour parquer.

Et vous serez séduit par l'indéniable prestige de la nouvelle Windsor. Dans sa silhouette gracieuse et allongée, dans les détails luxueux de son intérieur exquis en deux tons, il y a une élégance et une classe qui affirment que vous possédez une voiture supérieure.

Vous aurez de bonnes raisons d'être fier quand vos amis s'exclameront:

"JE VOIS QUE VOUS CONDUISEZ UNE CHRYSLER!"

*La servo-direction à effet constant s'obtient moyennant léger supplément sur toutes les Chrysler 1954.

CONDUISEZ L'UNE DES SPLENDIDES Chrysler en 1954

ET CONSTATEZ LA DIFFÉRENCE

En vedette chez votre dépositaire Chrysler-Plymouth-Fargo

CONSTRUITE AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

RIP LE DETECTIVE

LE SAINT par Leslie Charteris

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.
Henri Gagnon, directeur général.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
coût minimum .65
2 ins consécutives, la lig. comptée .22
6 ins. consécutives, la lig. comptée .20
Minimum : 2 lignes comptées par ins.
24 ins. consécutives, la lig. comptée .17
Titre individuel, par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50 cts. Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche : 1 an, $8.50, 6 mois, $4.50, 3 mois, $2.50. 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00, 6 mois, $5.25, 3 mois, $2.75 et 1 mois, $1.00.

Etats-Unis : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00, 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

33 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc, Tél. : 5-6050
BHERER, G., 138 Avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency Tél.: MO-3-5107
BLAIS DAMASE, épicier, 825 rue Ste-Thérèse, Tél. : 7-9935
BIGAOUETTE, 1251B St-Vallier, Tél. : 4-0431
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier, Tél. : 7-9436
Mme CHENARD WILFRID, 77 ave Plamie, Québec-Ouest, Tél. : 7-7007
JOS. COTE (Ltée):
Succ. No 2, 36 St-Jean Tél. : 4-0574
Suc. No 3, 232 St-Jean Tél. : 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade, Tél. : 2-0288
Suc. No 5, 459 St-Jean Tél. : 4-0922
Suc. No 8, 103 St-Joseph Tél. : 4-0484
Suc. No 15, Carré d'Youville Tél. : 2-0994
C.-A. GAGNON, 101, Ave Royale, Giffard, Tél.: MO-3-6753
DELISLE ALEX., 121 de la Couronne, Tél. : 3-0376
DION RENE, 786, St-Vallier, Tél. : 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 269, St-Joseph, Tél. : 4-3428
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blvd Sir Wilf. Laurier Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph, Tél. : 3-0738
397, St-Joseph, Tél. : 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne, Tél. : 2-0523
GIROUX ADELARD, 900, 3e Avenue, Tél. : 2-0191
LANGEVIN, L. Club des Marchands coin Blvd Charest et de la Couronne Tél. : 2-0442
PARENT, EUG. 29 du Collège, Beauport, Tél. : MO-3-3463
PHARMACIE BERNIER 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue, Tél. : MA 3-3129
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue. Tél. : MA-3-1474
ROGER, RENE 1219, 1ère Ave Tél. : 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean Tél. : 5-8301
RHEAUT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard Tél.: MO-3-6981
SOUCY, PAUL-H., pharmacien 65 Ave Cartier, coin St-Cyrille, Tél. : 2-1236
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean Tél. : 2-5923
TABAGIE CARTIER, Enrg., 111 Ave Cartier Tél. : 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. : 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph.
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis. Tél. : TE 7-4863
Bienville, Lévis. Tél : TE 7-4031
PARE, J.-E., 237, rue St-Joseph, Lauzon Tél. : TE 7-5936

6 AGENTS

"FAITES $100.00 PAR SEMAINE"

ETES-VOUS INTERESSE à gagner $2.50 de l'heure tout en étant votre propre maître, en distribuant 200 produits domestiques garantis tels que : Thé, Café, Epices, Essences, Remèdes, Cosmétiques de Luxe, Bijoux, Cartes toutes occasions etc., etc. Avons un système de primes irrésistible. Distribuerons plus de $4.500.00 en prix aux détaillants et clients. Expérience non requise. Demandez notre proposition sans engagement aujourd'hui même. La Cie PAULA Ltée, 21 rue ST-PAUL Est, Montréal, P.Q.

8 ANIMAUX A VENDRE

2 CHIENS chihuhaa et Blackand, tan, Ages 1 mois, passant à l'Age adultes 6 lbs. Information 7-7237. J.-M. Michaud.

10 APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, luxueux appartement, une pièce meublée, chauffage électrique Glassheat, réfrigérateur, poêle électrique 327 ST-JOSEPH.

APPARTEMENTS chauffés et bien meublés pour dame ou demoiselle. MO-3-6553.

CHAMBRES et suite de chambres, meublées ou non, avec permis cuisine, chauffées, éclairées, eau chaude année. 1091 BEGIN TEL.: 7-0036.

FLAT à louer, 4 pièces, chambre bain, meublé et chauffé. 39 Avenue Ste-Geneviève. 2-3296.

FLAT 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé eau chaude. 65 ST-REAL.

PETIT flat permis cuisine, eau chaude à l'année. 12 Garneau.

2 GRANDES pièces, bien meublées, chauffées, entrée seule, couple sans enfant. Information. Téléphone. 3-8779.

APPARTEMENT 1 pièce, meublé, chauffé, entrée, chambre bain privées. 7-4377.

11 APPARTEMENTS DEMANDES

APPARTEMENT 2 pièces, meublé ou non à Québec ou environ. Ecrire Case 451 Le Soleil.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT obtenu première hypothèque taux raisonnable. Ecrire 3478 Ave du Parc, Montréal.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau, notaires, 281 Boulevard Charest. TEL.: 3-1531.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?
$20. à $1,500.
Sur votre propre signature
Téléphone: 5-7144
37 rue de la Couronne
(édifice Guillemette)
M. Georges Leclerc, gérant
COMMUNITY FINANCE Corporation
(Edifice Guillemette)

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU Enrg 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991.

20 A VENDRE OU A LOUER

PARDESSUS
STATION DE L'ARMEE ANGLAISE

doublés en peau de mouton. Toile imperméable, extra résistante. Légèrement usagées, mais en parfaite condition. Très grande valeur.

10.95

COMMANDEZ PAR MALLE OU VENEZ CHOISIR
Catalogue gratis sur demande.
MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENR.
637 GROS ET DETAIL OUEST ST-VALLIER — QUEBEC.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEUR A L'HUILE. Vente et service Spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie LAPIERRE ENR. — 1178, 4e AVENUE 3-9661.

Nettoyage sans poussière
BRULEUR LYNN, Victor, A.B.C., Boston Breese, etc. L. PARENT .198, 3ième AVENUE. TEL.: 4-4990.

BRULEURS
DE TOUTES marques. Gros et détail CARILLON ELECTRIQUE INC., 315 CARILLON, G. Coulombe, président. TEL.: 3-7049

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW
DISTRIBUTEURS Eug. Desrochers & Fils Enr. 569 St-Vallier Ouest, Québec. 3-8014.

R. DUBOIS, "BRULEUR"
BRULEURS A.B.C., Victor, Lynn, Champion. Vendeur autorisé des brûleurs Atlas pour chauffage central. Conditions faciles. Installation et nettoyage. Ouvrage garanti. Estimés gratis. 256 DE L'ESPINAY. TEL.: 2-9016.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer, service d'ascenseur S'adr.: L. Cassulo, 130 ST-JEAN.

BUREAU, environ 4,000 pds de plancher, situé rue de la Couronne, pour espace de bureau. S'adresser: 7-3110.

AVOCAT, médecin, dentiste, arpenteur etc. Trouverait bon bureau à 70 Avenue Cartier. TEL.: 5-6083 — 4-8848.

ATTENTION
BUREAUX à louer. S'adresser Informations Gare Autobus St-Roch Ltée. 95 St-Roch, Québec. TEL.: 2-7911 — 4-3305.

BUREAUX A LOUER: 14, Place d'Aiguillon, Edf. Cimon., deux magnifiques bureaux avec antichambres, pouvant se louer séparément si désiré.

H. P. CIMON
14-16 PLACE D'AIGUILLON

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE avec pension si désiré. Bon chez soi. TEL.: 3-3955.

BELLE grande chambre avec pension si désiré, 1225 Canardière, 2-0029.

CHAMBRE, pension, usage bain, téléphone, famille sans enfant. 19 SCOTT.

LIMOILOU, un ou deux messieurs. 399, 3e RUE. TEL.: 3-6123.

ST-SACREMENT, chambres avec pension, chambre bain, entrée seule. TEL.: MU-3-8566.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES propres, bien chauffées, raisonnable, lavabo, eau chaude. 32 STE-ANNE.

CHAMBRE meublée, chauffée, éclairée, eau chaude année. 130 la Couronne.

CHAMBRE à louer, dans famille privée 187 Crémazie, TEL.: 4-9268.

PRES CHATEAU, belles chambres, propres, bien chauffées, lavabo, eau chaude, endroit tranquille. S'adr.: 24 STE-ANNE.

BELLE chambre avec eau courante, permis petit déjeuner. 48 STE-URSULE.

HAUTE-VILLE, central, près St-Roch, rue St-Jean, propre, tranquille. 34 Latourelle.

CHAMBRE A LOUER, 132 Goupil, St-Pascal, TEL.: 3-8690.

AVENUE MURRAY, grande chambre, eau courante, monsieur distingué. TEL 7-8782.

CHAMBRE meublée, à l'année, 10 avenue St-Denis, 2-0603.

CHAMBRE maison privée, $4.00 semaine, 141½ CREMAZIE, près Cartier, 5-6434.

GRANDE-ALLEE, grande chambre, eau courante, pour couple. TEL.: 2-5961.

BELLE grande chambre boudoir, eau courante pour 1-2 étudiants. Grande-Allée, TEL.: 5-9798.

SUITE meublée, chambre boudoir, cuisinette, poêle à gaz, eau chaude, 8 Couillard. 3-4172, soir seulement.

ST-ROCH près de la Couronne, chambre simple, fille ou femme. 228 de la Salle. 3-2566.

CHAMBRE, permis cuisine, avec gaz, eau chaude année. 20 GARNEAU.

CHAMBRE à louer avec chambre bain. 34 LA CHAPELLE, 2-9290.

CHAMBRE à louer, bon chez soi, 2e étage. 103 Petit Champlain.

GRANDE chambre chauffée, eau chaude à l'année. 19 FRASER. 2-3520.

ST-ROCH CHAMBRE pour 1 personne, meublée, chauffée. TEL.: 5-6883.

ST-ROCH, chambre double, meublée, chauffée, eau chaude, 9 de l'EGLISE.

GRANDE chambre, non meublée, très bien éclairée, droit au frigidaire, TEL.: 4-8567 180 St-Olivier.

SUITE 2 pièces, sur rue, 1er, entrée seule calorifère, lavabo, téléphone. 391, 5e RUE.

GRANDE-ALLEE, confortable, monsieur distingué. TEL.: 3-8887 après 5 heures

CHAMBRE-BOUDOIR, étage bain, téléphone, famille privée. 524 ST-JEAN.

CHAMBRE, bain, eau chaude année, téléphone. 14 FRASER, TEL.: 3-1172.

GRANDE CHAMBRE avec eau courante, 1er plancher, 39 AVE STE-GENEVIEVE.

ST-PASCAL, boudoir moderne, chauffé, dans maison seule, dame, demoiselle. 2-1369.

CHAMBRE et suite à louer à 148 AVENUE CARTIER.

GRANDE CHAMBRE, conviendrait pour 1-2 personnes, avec pension si désirée. 12 CALIXA-LAVALLEE, appt 1. 7-2919.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

FORTIN, marchand de bois et d'huile à brûleurs. 15 MARIE INCARNATION 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

DEVENEZ propriétaire de votre clavigraphe pour prix de location. 2-8945. Imperial Typewriter. 37 la CHAPELLE.

CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusifs d'Underwood. 311 Blvd Charest. Téléphone 2-1422. Location vente, réparation clavigraphes.

E. LACOULINE agent exclusif clavigraphe Royal. 146 COTE D'ABRAHAM. Téléphone 4-1869. Location clavigraphe, $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU 93 ST-PIERRE. 5-5150.

53 COMMERCE A LOUER

COMMERCE à louer, cause santé, magasin général, loyer libre. MO 3-6291.

COMMERCE de fourrures à louer, en pleine opération avec voûte. Ecrire Casier 453 Le Soleil.

54 COMMERCES A VENDRE

RUE ST-JOSEPH, coin de rues, marchandise générale. TEL.: 5-8027.

RESTAURANT, gros chiffre d'affaire, cause santé. TEL.: 2-0566, 367 Masmod.

CORDONNERIE bien outillée, bonne clientèle aucune offre raisonnable refusée. Ecrire à Casier 449 Le Soleil.

EPICERIE licenciée à vendre. Bonne clientèle. TEL.: 4-0160.

COMMERCE laînage, toile, rue St-Jean, près Côte Palais, en opération, loyer $124. Ecrire CASE 452 LE SOLEIL.

EMPLACEMENT pour construction de cabines ou motel. Route Québec-Montréal, 200 x 200 avec propriété 5 pièces et chambre bain. Prix $5,000. TEL.: 7-8380.

RESTAURANT avec stock, équipement, centre de la ville. Prix $7,000. Conditions à désiré. TEL.: 7-8380.

MAISON chambres meublées, 15 chambres modernes. Comptant $12,000. Balance facile. TEL.: 7-8380.

54 COMMERCES A VENDRE

COMTE Charlevoix, plusieurs gros hôtels de 20 à 50 chambres, grosse clientèle. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

ROUTE Québec-Montréal, hôtel 18 chambres, meublés, chauffés, prix $36,000.00. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

RUE ST-PAUL, grosse tabagie avec grosse clientèle. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

3ième AVENUE. Epicerie licenciée, très gros chiffre d'affaires. J.-A. TURMEL, 90 L'Espinay. 3-4567.

RUE ST-FRANCOIS, 16 chambres meublées, revenu $130.00 par semaine. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

RUE ST-LOUIS, 17 chambres, meublées, chauffées, revenu $7,400.00 par année. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

STATION service avec logement 6 pièces prix $4,500.00. TURMEL. 3-4567.

RUE DORCHESTER, épicerie, sacrifier pour $1,500.00. TURMEL, 90 l'Espinay, 3-4567.

ST-SAUVEUR, épicerie, restaurant avec logement 5 pièces, TURMEL. 3-4567.

GROSSE RUN transport général, Beauce, Montréal. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

COMTE Lotbinière, boulangerie, propriété 8 pièces, TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

STE-CLAIRE D'ASSISE, gros restaurant, cause maladie, TURMEL, 3-4567.

55 COMMERCES DEMANDES

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. Lamothe, 35 Rue Caron, Loretteville, VI 2-3105.

POUR VENDRE votre commerce, CANTIN, 96 ST-JOSEPH, Ouest. TEL: 2-6910.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN, 5-7688.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE, 4-3836.

61 DEMENAGEMENTS

Québec Transport, tél.: 3-0760
DEMENAGEMENT tous genres. N'importe ou. Outillage moderne. Assurances. La plus vieille du genre. 450 ARAGO.

62 DIVERS

LES ENCHERES MARCEAU
Tél.: 5-9309 et 2-1278
MEUBLES MARCEAU Inc. prop. Département de meubles usagés et échange: Vendons, achetons toutes sortes de meubles et autres effets, divers. 110 RUE ST-PAUL.

GRATIS
Montres bracelets pour hommes ou dames données gratis pour la vente de 39 bouteilles de Parfum de 10 cts à 30 cts. Ou encore kodak, coutelleries couvertes, fer à repasser, toaster. Prime spéciale gratis.
Demandez nos feuillets
LES UTILITES PRIMEES
116M Blvd Charest, Québec

63 DIVERS A LOUER

LOUER trousseau baptême, robe mariée, chapeau, voile, cape fourrure. 5-6434.

64 DIVERS A VENDRE

POELE combiné huile, laveuse, set chambre, chesterfield, machine à tricoter CROTEAU Limitée. 327 St-Joseph, Québec.

BALANCE, poêle électrique 220 v., poêles, laveuses, set cuisine, chesterfield. L.-J.-A. DEMERS, 183 Couronne. TEL.: 2-2685.

75 MANTEAUX de fourrures de toutes sortes, récent modèle, à sacrifier au prix coûtant, aucune offre raisonnable refusée. Henri DION, 576 de Mazenod. Tél.: 5-9702.

VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS Pianos, poêles, divan, foyer, bureau. MARCEAU MEUBLE USAGE, 79 MGR GAUVREAU. 3-5625

MATELAS neufs et réparation JOBIN 761 St-Vallier Ouest. 7-0744.

PARFAITEMENT neufs, 35 manteaux fourrure, $95 plus rat-musqué, mouton Persan, seal brun, fourrure nylon. TEL.: 5-6434.

MANTEAU seal court garni mouton persé gris, écharpe tricoter à la main. Dîners, tricots, 7-1653.

BAINS ET LAVABOS usagés à vendre S'adresser 88 St-Vallier, 2-7216.

DIRECTEMENT du MANUFACTURIER à tous: Chesterfield, Devanport, set cuisine, poêles des marques les plus connues, set chambre, bicyclette 3 vitesses, motos, pièces Jawa. Agents demandés, termes si désirés. Revelation Furniture Enr., 82 ST-JOSEPH-OUEST, Québec. TEL.: 5-7340.

POELE électrique neuf, 4 feux, 220 volts sacrifier. TEL.: 7-2376.

JOLIES GARDE-ROBES, finis noyer ou naturel. TEL.: 2-3105.

MACHINE coudre Pfaff, bobines rondes, partir $139.50. 419 ST-JEAN, 4-5724.

MACHINE A COUDRE Singer à vendre $35.00. 419 ST-JEAN, 4-9724.

POELE, fournaise, réfrigérateur, chesterfield studio, set chambre, cuisine, laveuse ménage complet. 35 ouest ST-VALLIER. 3-3760.

SALLE A MANGER en acajou, Plate-glass Sheraton neuf. MU 3-5324.

CAUSE mortalité, frigidaire marque Admiral, lessiveuse, set chambre coucher, set chesterfield, coach, set salle dîner, poêle électrique 220, set cuisine, etc. TEL.: 5-6374 — 2-7246.

CALORIFERES Electro-Maid, Ray-Diar, Glass-Heater, chaise-lit, lampe torchère, petite laveuse Monitor. 7-1062.

SET CUISINE, huit morceaux, bois naturel, état neuf. TEL.: 2-6184.

POELE McClary avec brûleurs Lynn, presque neuf, aussi articles de maison. S'adr.: 152 Carillon.

SOUFFLEUR à neige servi quelques fois S'adr.: soir 315 NICOLET.

MANTEAU mouton perse $50, chinchilla 12 ans, lapin d'enfant. 2-7785.

POELE, laveuse, brûleur à l'huile, 175 de la Chapelle. 4-3979.

3 ROBES POUR $1.00
Crêpes laine, 32 à 40, choix considérables. Modèle, couleurs, très peu usagés. Commande postale, satisfaction assurée. Bazar St-Malo Enrg. 642 Ouest St-Vallier, — QUEBEC.

CROTEAU LIMITEE
VENDONS, échangeons, meubles, poêles, etc. Plus haut prix payé. 327 St-Joseph, Québec. TEL.: 5-9426.

RESTAURATEURS
PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, tables à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS, 634 ST-VALLIER OUEST.

HENRI TURCOTTE LTEE
MAGASIN D'AUBAINES
AVEZ-VOUS des meubles usagés à vendre? Poêles, radios, lessiveuses, réfrigérateurs. Téléphonez-nous, notre évaluateur vous offrira le plus haut prix en ville et vous paiera comptant. Nous achetons, vendons, échangeons. Termes faciles si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE. 181 rue St-Paul, Québec. TEL.: 2-1279.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs
SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 609 rue ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: 5-9321.

CENTRE DES AUBAINES
MENAGE COMPLET NEUF ET USAGE
Achetons — Vendons — Echangeons
TERMES SI DESIRES — 3-3760
33 et 35 ST-VALLIER-OUEST,

POUR REGLEMENT DE SUCCESSION
1 Machine électrique de marque Woods, pour laver et polir les planchers, avec brosse 15 pouces de diamètre en très bonne condition.
Valeur de $200.00 pour $90.00
1 Palan à chaines (Chaines block) $25.00
1 Refrigérateur commercial 2 portes Kelvinator, en parfaite condition, acier émaillé blanc.
Valeur de 575.00 pour $275.00
MEUBLES MARCEAU INC.
110 rue Saint-Paul
Tél.: 2-1278 — 5-9309

64 DIVERS A VENDRE

AMEUBLEMENT cuisine, chambre, réfrigérateur, lessiveuse. TEL.: 3-1320. 87 Fleury.

MACHINES à coudre Singer usagées, à vendre à très bas prix. Ces deux machines ont été reconditionnées par des experts et sont garanties en parfait état. Premier arrivé premier servi. Prix $28.75 — $32.00. Singer Sewing Machine, 258 St-Joseph, Québec.

67 ENTREPOT A LOUER

130,000 pi. car. disponible dans quartier St-Malo pour manufacture ou entreposage chauffé, "springler" voie ferrée privée. Les taux sont aussi peu que .03c du pi. car. par mois. Location immédiate. Nous subdiviserons. Ecrire à M. Wragge, 6772 Iberville, Montréal. TEL.: Montréal Raymond 1-3414 ou Québec TEL.: MU-3-3339.

ENTREPOT ou espace pour manufacture situé rue de la Couronne environ 16,000 pds, chauffé, avec élévateur de marchandises. S'adresser 7-5110.

70 ECOLE

COURS CLASSIQUE, reprises examens, cours réguliers. Professeur BELLEAU. 77 D'Aiguillon. 3-3764.

PASSEZ fructueusement vos soirées d'hiver. Apprenez à parler l'anglais. Méthod. rapide. Adultes. Cours exclusif et privé J.-OSCAR BOULANGER, M.A., 22 rue Couillard. TEL.: 2-9364, soir seulement.

INSTITUT DENYS : jour-soir, cours commercial-classique-scientifique — conversation anglaise cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois), cours comptabilité ultra-rapide (4 mois) cours spécial 7e et 8e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 RUE ST-JEAN, Qué. TEL.: 2-5147 — 2-8382.

INSTITUT THOMAS — 96 St-Jean. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés sténographie, dactylo, comptabilité. TEL.: 2-7490 ou 7-4853.

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité, conversation anglaise. Cour commercial anglais, français. Pour entrevue. TEL.: 2-5889 — 7-6412 — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

ATTENTION. Nous désirons 2 dames distinguées pour compléter notre personnel de conseillère pour compagnie importante de cosmétique français. TEL.: 2-2828.

MESDAMES, joignez nos rangs, forte commission, boni, produits incomparables DORALDINA COSMETICS, 170 la Salle 5-5771.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

FEMME de journée demande travail. TEL. 7-9714. Mme Lewski.

FEMME demande emploi à la journée. TEL.: 2-7837.

CUISINIERE avec expérience, ira à domicile, faire déjeuner, hors d'oeuvre ou dîner. Références. TEL.: 4-5487.

GARDIENNES A DOMICILE
AVEZ-VOUS besoin d'une gardienne, fiable, honnête. Appelez 3-8572.

Baby-Sitters Service Reg'd
VOUS OFFRE gardiennes d'enfants, gardes bébés, gouvernantes, ménagères compétentes. 7-1711.

77 FILLES DEMANDEES

FILLES campagne, bonne santé, références, bon salaire. 435 RUE ST-JEAN.

FILLE DE CHAMBRE demandée. Bon salaire. S'adresser 38 HENDERSON.

STENOGRAPHE bilingue expérimentée, position immédiate. Ecrire mentionnant âge, expérience, no. tél., Casier 458 Le Soleil.

FILLE de table, bilingue, avec expérience restaurant Normandie. 204 ST-JEAN.

FILLES de table bilingues et expérimentée. S'adr.: en personne. Chicken Barbecue. 22 Côte du Palais.

FILLE pour ouvrage général dans maison chambres. S'adr.: 71 ST-ROCH.

COUTURIERE demandée, 1-2 ans d'expérience. S'adr. LEON RONDEAU, 401 de la Reine. TEL.: 5-7835.

78 FINANCE

AVEZ-VOUS DES DETTES ?
CONSULTEZ Finance Canadienne et Crédit Enr. 379 ST-JOSEPH. TEL.: 3-9876 ou 2-8656

AVIS AUX MARCHANDS
Finançons vos ventes à termes et ventes privées.
GENERAL FINANCE Corp. Ltd.
Compagnie Québécoise "28 ans"
61 D'AUTEUIL, Tél.: 2-6488

80 FOURRURES

FOURRURES luxe louer ou vendre. Réparations, remodelages, prix réduits. J.-H. L'HEUREUX, 84 Chemin Ste-Foy. MU-3-7412.

81 GARAGES A LOUER

GARAGE à louer, non chauffé. TEL. 5-7260.

PLACE de garage, chauffé, ou non, 275, 2e Avenue. TEL.: 4-2191.

83 GARAGES DEMANDES

GARAGE pour char privé demandé, chauffé ou non, quartier St-Roch. TEL.: 2-5901.

88 Hommes demandent emploi

FERAIS lavage plafond, plancher, soir ou jour. R. Fournier. 5-8061.

JEUNE HOMME - 23 ANS
STAGE universitaire, pouvant présenter références 1er ordre, s'offre pour enseigner classe privée, garder enfants ou conduire auto, etc, au pays ou à l'étranger. TEL.: 2-6546.

89 HOMMES DEMANDES

HOMME ACTIF, de bonne réputation pour servir territoire RAWLEIGH. Se présenter l'avant-midi. 37, DE LA COURONNE, chambre 509.

AVONS BESOIN de vendeurs ambitieux pour vendre nos 250 produits garantis dans votre entourage. Si vous aimez le public, n'hésitez pas à écrire pour connaître nos conditions. FAMILEX, 1600 DELORIMIER, Dept. A., MONTREAL.

SPOTTER d'expérience pour nettoyeur de vêtements. Ecrire Case 425 Le Soleil.

ON DEMANDE un commis avec expérience dans mercerie pour homme. Bon salaire. 7 ST-JOSEPH.

HOMMES: pensez à votre avenir, apprenez à bon marché, métier, soudeurs, mécanique, machiniste, débossage, radiateur. Gagnez gros salaire. Demandez prospectus. ECOLE METIERS MELOCHE, 451 3e AVENUE, Québec.

RICHE OCCASION pour hommes ambitieux. Vendez chemises "STETSON" faites sur mesure directement aux clients. Facile à gagner $10 à $15 par jour. Ecrivez Stetson Shirt Company, Casier Postal "C" Montréal.

PHARMACIE, étudiant avec au moins un an d'expérience. S'adresser Pharmacie Pasteur, 178 ST-JEAN.

VOYAGEUR demandé pour le Lac St-Jean autre pour la Gaspésie pour ligne de cercueils. Ecrire P. O. Box 114 Outremont. Cashets Distributors Inc.

HOMME demandé avec camion panel pour visiter épiciers, marchandises variées, route établie 5 territoires de libres. Région Lac St-Jean, Rivière du Loup, Victoriaville, Sherbrooke, Québec. S'adresser ou écrire Trans-Canada Premiums, 49 de la Normandie.

ELECTRICITE
VOYAGEUR bilingue pour visiter industries Québec et environs. Expérience préférée. FRANKLIN ELECTRIC, 133 DU PONT.

VENDEUR PASSE 30 ANS
Grand programme d'expansion au Canada offre à hommes actifs excellente occasion, de devenir gérants susceptibles de gagner commissions à partir de $7500 par année. Avons besoin homme local pour prendre contact avec fabriques, industries, écoles, institutions et toutes sortes de maisons d'affaire. Fabricants bien quotés établis depuis 35 ans de produits d'entretien bâtisses, stock au Canada. Aucune paperasserie d'importation. Pour cette situation permanente, donner détails complets, concernant éducation, expérience antérieure. Ecrire à Canadian Division, Box 392, Dallas, Texas.

VENDEUR DE PREMIER ORDRE
Une grande société d'ingénieurs commerciaux est en frais d'agrandir son champs de ventes pour répondre à la demande sans cesse croissante, de notre genre de service. Nous avons besoin d'un représentant.

Bilingue
expérience des ventes
caractère sérieux
caution de garantie
dernier modèle d'automobile
bonne éducation et bon motif

Le candidat devra avoir plus de 30 ans.
Voyages limités. (Fournissons leçon pratique).
Compensation sur base de salaire excellente et commission.
Avancement à qui donnera des résultats.
Pour entrevue, écrivez à boîte numéro 435 Le Soleil.

89 HOMMES DEMANDES

FAITES DE L'ARGENT. Devenez notre représentant. Profit intéressant. 250 produits à vendre en usage dans tous les foyers. Prix populaires. Avantages de Spéciaux avec gratis. Ecrivez et nous vous dirons comment procéder pour faire des $$$. FAMILEX, 1600 Delorimier, Dept. C., Montréal.

REPRESENTANT demandé pour vendre des fenêtres d'aluminium. Bonne commission, automobile nécessaire. S'adresser FENETRE SECURITE, 3-4495.

93 HOTEL A VENDRE

HOTEL 12 chambres. Route No 3, aubaine à $5,000 comptant. Balance facile. TEL.: 7-8380.

HOTEL touristes avec cabines, meublé, clientèle distinguée, belle plage, route Lévis — Rivière du Loup. Marie-Rose-Blais. C. P. 548 Montmagny.

HOTEL des Deux Lanternes près de la Station de Sayabec. 20 chambres. Eau chaude et froide. Puit en cas d'urgence. Gros chiffre d'affaire. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Cause de la vente: départ pour un autre commerce S'adresser à l'Hôtel des Deux Lanternes à Sayabec Station. TEL.: 38 S 3. Monsieur Isidore Piola, propriétaire.

97 Instituteurs — Institutrices

PROFESSEUR français donnerait leçons particulières. Ecrire Case 457 Le Soleil.

98 INFORMATION

PRESENTATION de votre idéal. Appointement. AGENCE MATRIMONIALE ENREGISTREE. 3-7458 — 5-6787.

M. BENOIT DUBE, de St-André, N. Brunswick, avise qui de droit, qu'il ne se tient nullement responsable de toutes dettes contractées en son nom par son épouse, Mme Benoit Dubé, née Lajrette Pelletier, qui s'est enfuie du domicile conjugal avec l'automobile appartement à la communauté depuis le 6 janvier dernier.

105 LOCAL A LOUER

LOCAL chauffé à louer. S'adresser 595 de la Canardière. 3-2734.

LOCAL situé 92 L'Eglise, faisant coin St-François. S'adr.: 53 ST-JOSEPH. Tél.: 4-7474; soir, MU 3-7605.

2000 pi. PLANCHER pour bureau ou salle d'échantillons chauffé, très bien éclairé, stationnement facile, centre d'affaires rue St-Jean. 2-5147.

LOCAL à louer pour maison d'affaires. Téléphone 4-2877.

LOCAL pour commerce ou entrepôt, chauffé, $25 mois. 76 L'Espinay.

107 LOGEMENTS A LOUER

SUR LES REMPARTS, 5 pièces, plus chambre bain, poêle et réfrigérateur électrique, $75 par mois. TEL.: 3-9573.

5 GRANDES CHAMBRES plus chambre bain, chauffé. S'adresser 140 3ème Rue Ouest. St-Rodrigue. TEL.: MA-3-2365.

LOGEMENT 4 appts, semi-chauffé, face église, plus belle place quartier St-Pascal. 1880 CANARDIERE. MO-3-7745.

STE-FOY Logement 5 pièces plus chambre bain, sur Chemin Ste-Foy, près église Libre immédiatement. MU 3-7938.

AVE DES ERABLES, 3 pièces, conviendraient pour médecin ou couple. TEL.: MU 3-7744.

3 PIECES, plus bain, chauffées, éclairées eau chaude, couple, concierge. 200, 12e RUE. TEL.: 3-6778.

LOGEMENT chauffé, 5 pièces, plus bal. d'entrée et chambre bain, possession 1er février, situé 12½ Calixa Lavallée, 3e étage. $83.00 par mois. S'adresser 1235 Ave Joseph Vezina, Sillery. TEL.: MU 3-8746

LOGEMENT 40, Blvd Bastien, Loretteville, 5 pièces, plus chambre bain, libre 15 janvier. TEL.: 3-3234.

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer en ville, et banlieue. L'AIDE aux LOCATAIRES, 102 Côte d'Abraham. 3-6997.

LOGEMENTS à louer dans toute la ville, 94 DE LA COURONNE, chambre 10. 3-6730.

ST-SACREMEN

AUTOS USAGES

SPECIAL!

No 2073 A

MERCURY sedan 1953 automatique, radio, chaufferette, pneus blancs, 13,000 milles, millage certifié. Voici une voiture qui vous donnera beaucoup de confort. Emmenez votre famille et retournez à la maison en Mercury 53.

$2,600.00

Plusieurs autres modèles avec garantie. 12 mois

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"
901, 1ère Avenue. Tél.: 2-5676

SNOWMOBILE "Bombardier" 18 passagers, moteur Chrysler pratiquement neuf. S'adr.: 130 la Couronne.

MERCURY convertible 1940 radio, chaufferette très bonne ordre. 4-0242 2-4354.

$125.00 HUDSON 1938 parfait ordre, très propre. Bons pneus. 3-8394.

PONTIAC 1953, modèle Laurentien Catellina, Powerglide, pneus blancs, millage 6,000 milles. Prix $2,750.00. Appeler Mme S. L. Pollack. TEL.: 7-8093.

CAMION FORD 3 tonnes, avec dompeuse, permis transport. TEL.: VI 9-4402.

A VENDRE, Auto-neige Bombardier 1948, en très bonne condition, peu de millage. SIMON WILSON, TEL.: 610-W, Boîte 595 Lachute, Québec.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE, parties d'automobiles neuves usagées. LUDGER FERLAND 661, 1ère AVENUE. 4-2920.

CARRIER AUTO PARTS LTD
PIECES D'AUTO neuves et usagées. Gros et détail. 475, 1ère AVENUE. TEL.: 4-1535.

KING AUTO PARTS REG'D
CHARS ou PIECES neuves et usagées, carrosserie, moteur, outillage, batterie, hoist 337, 3e RUE. 3-1557.

MAURICE POIRIER
PIECES neuves, usagées, toutes marques d'automobiles. Radiateurs. 539, 1ère AVENUE.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

PAUL MAHEUX
ACHETONS AUTO
POUR ARGENT COMPTANT. 597 BOULEVARD CHAREST. TEL.: 3-4167.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1953, $5 par jour $0.10 mille, assurance $20.000 et $40.000 gratuites. ROMPRE & FRERES DRIVE YOURSELF. 1272 MAGUIRE. 7-8575.

C'est le moment le plus propice pour l'achat d'une

AUTOMOBILE USAGEE

Nous avons à vous offrir différents modèles 1947 à 1952 en BONNE CONDITION

Un dépôt vous réservera une automobile à votre choix, pour livraison au printemps.

AUCUN FRAIS D'ENTREPOSAGE NI D'ASSURANCE

EGALEMENT, quelques modèles CHEVROLET ET OLDSMOBILE 1953 ayant servi de démonstrateurs ces automobiles portent notre GARANTIE

VOICI POUR VOUS UNE REELLE OCCASION :

346A 1952 Chevrolet sedan, air conditionné. Parfaite condition **$1560**

Nous avons un personnel courtois et bien renseigné pour vous servir

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450, Boul. Charest, Québec
Tél.: 4-3591
votre vendeur
Chevrolet - Oldsmobile
Camions Chevrolet
depuis 24 ans.

PLYMOUTH, Oldsmobile, Pontiac, Chevrolet sedan 1948. Meteor, Mercury, Ford sedan ou coach, 1952-1951-1948. Station Wagon, Panel, Pick-Up et autres Camions ½ à 7 tonnes. Dodge 7 pass 1948. Austin et Morris sedan et convertible. PAUL MAHEUX, 597 BLVD CHAREST. TEL.: 3-4167.

HENRY J 1953, conditions faciles. S'adresser 5-5648.

CAMION Pick-Up, ¾ de tonne International 48, Station Shell, coin Franklin, Aqueduc. TEL.: 2-0505.

MERCURY 1947, coupé opéra $475. TEL.: 5-5590.

SPÉCIAL
Démonstrateur 1953
Chevrolet, Oldsmobile
Peu de millage
Avec la même garantie d'un char neuf
Choix de 40 autres modèles, autos et camions.
Ouvert le soir.
Avec entreposage gratuit si désiré.
Terme facile.

Albert BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE
1095 DE LA CANARDIERE
TELEPHONE : 2-8264

Bas prix et qualité
Dans la vente d'autos neuves et usagées
chez BEAULIEU & SIMARD
AUTOMOBILES LTEE
2650, 1ère Avenue Tél.: MA 3-3487

AUBAINES

1951	Chrysler sedan équipé	
1950	Oldsmobile sedan équipé	
1948	Jeep 4 Wheel Drive	$695
1953	Morris Oxford	$1495
1951	Plymouth équipé	
1949	Morris Oxford	$875
1947	Buick sedan équipé	
1951	Vanguard sedan	$995
1947	Packard sedanette	$695
1938	Ford sedan	$295
1950	Packard sedan équipé	
1950	Station Wagon avec force motrice sur 4 roues	$1395
1951	Packard sedan de Luxe ultramatique, radio, air conditionné.	$2195

Packard, Morris neufs
Jeep neuf avec pouvoir sur 4 roues.

AUTO MODERNE
25 de la Couronne
TEL.: 5-8188

Usines fermées à la Chrysler

Windsor, Ont. (PC) Le froid et le silence, surtout le froid, ont régné hier aux usines de Chrysler Corporation of Canada, à Windsor.

Une grève de 27 ingénieurs de la centrale électrique, qui réclament une majoration de salaire, a entraîné l'arrêt des appareils de chauffage et des compresseurs d'air vers minuit dimanche. Des piqueteurs ont formé des lignes devant la centrale électrique au moment où les compresseurs émettaient leurs derniers grondements.

L'équipe du matin, affectée à la production, s'est présentée au travail. Elle n'a cependant pas été longtemps à l'usine puisqu'il était évident que l'activité y cesserait. Une température frisant le zéro a sévi durant la nuit et les immeubles se sont transformés en d'immenses réfrigérateurs.

Vers 11 heures hier matin, les employés de bureau avaient cessé de travailler tout simplement parce que le froid les empêchait de taper à la machine. Certains employés ayant des postes-clé ont travaillé à domicile.

Les quelque 6,000 ouvriers affectés à la production, membres du syndicat des ouvriers-unis de l'automobile (COI-CCT), ont reçu ordre de quitter l'usine lors du manque d'air comprimé servant aux machines et la présence du froid ont fait cesser toute activité.

—Divers aspects

(Suite de la dernière page)

jeunes aux avantages de l'utilisation des appareils électriques, diminuant le travail manuel pour accélérer la production, tout en l'améliorant. En favorisant le développement des talents naturels en électricité.

Le dernier point fut débattu par M. Oscar Houde, du département des relations extérieures à Montréal, qui parla dans son exposé, de l'expérience de la Cie Shawinigan Water and Power, sur sa collaboration avec les Clubs 4-H, par une donation régulière de bourses, d'arbres à planter, organisation de concours sur l'usage de l'électricité dans les campagnes et sur les fermes, et comment grâce à ces diverses initiatives, s'ensuivrait le développement des jeunes, appartenant au Club 4-H.

La 2ième section à se réunir fut celle que présidait M. E.-M. Haacke, de J.A. Wilson Lighting & Display de Montréal, sur l'éclairage commercial, industriel et moderne, ainsi que sur l'éclairage des rues et des grandes routes.

—Les possibilités

(Suite de la dernière page)

"Intégrer aussi rapidement que possible dans notre économie les Esquimaux qui vivent dans les régions rapprochées des établissements oragnisés. Comme exemple on peut ici citer les postes de la Baie Frobisher, de Churchill et d'Aklavik.

"Faire participer autant que possible à notre économie les Esquimaux des régions intermédiaires, sans cependant chambarder leur propre mode de vie. Souvent il faudra prendre soin de ne leur procurer que des emplois à courts termes, afin de ne pas les rendre inaptes à la chasse qu'ils devront recommencer à pratiquer lorsque leur emploi aura pris fin. Il faudra aussi transférer dans d'autres régions les Esquimaux qui vivent dans des secteurs ne pouvant plus leur assurer une existence normale.

Enfin dans toutes les régions nous entendons bien aider les Esquimaux par toutes les mesures possibles et particulièrement au moyen de prêts à établir eux-mêmes des entreprises rémunératrices qui peuvent leur convenir."

—L'assuré n'encourt

(Suite de la dernière page)

véhicule, il y aurait lieu de conclure à la complicité de l'assuré, propriétaire et occupant de la voiture, mais la preuve est à l'effet que le conducteur avait traversé une partie de la ville et s'était rendu jusqu'au lieu de l'accident sans le moindre accident, les trois autres occupants, témoins de la compagnie d'assurance, étant d'accord pour dire qu'il conduisait très bien. La négligence criminelle reprochée au conducteur se serait produite entre le moment de son arrivée à l'intersection et le moment de la collision, soit l'espace d'une centaine de pieds, l'affaire de quelques secondes. La Cour ne peut conclure à la complicité du propriétaire Delisle dans cette négligence du conducteur.

La Cour ordonne donc que The Travelers Indemnity Company contestée, au nom et en faveur de l'assuré Delisle, l'action en dommages intentée contre lui par M. et Mme Speer. A défaut de ce faire par la compagnie d'assurance, celle-ci devra acquitter et indemniser M. Delisle de toute condamnation qui pourrait être prononcée contre lui en marge des réclamations en dommages jusqu'à concurrence des maxima prévus dans le contrat d'assurance.

Me Frédéric Dorion, c.r., occupait pour le demandeur en garantie Delisle.

Blessés en glissant

Deux enfants, de St-Henri du Lac-aux-Sables, ont été blessés dont l'un gravement vendredi dernier lorsqu'en glissant leur traîne est venu s'arrêter sur une automobile. Les victimes sont Guy Beaupré, 8 ans, fils de M. et Mme Wilson Beaupré et son compagnon, fils de M. Philippe Cloutier. Le jeune Beaupré souffre de fracture du crâne et d'autres blessures.

Les garçonnets glissaient dans la même traîne, lorsqu'une bonne fois ils parvinrent au chemin, au moment où M. Maurice Dupuis, hôtelier du Lac aux Sables, passait avec son automobile et les heurta. Tandis que le garçon Cloutier subissait une simple foulure à une jambe, on dut creuser avec une pelle dans la neige pour déprendre le jeune Beaupré, qui était accroché sous le véhicule.

Le bambin gravement blessé fut transporté à l'hôpital Laflèche, de Grand-Mère, où son état est encore considéré comme sérieux.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal. (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montreal.

Lots formant une tonne. — Etain $89.75; zinc prime western, $10.50; zinc de haute qualité, $11.00; zinc de qualité spéciale, $12.35; antimonet de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cent, $25.50; plomb, $14.00; cuivre, $31.16.

Lots en charges de wagons. — Zinc prime westernn, $9.50; zinc de haute qualité, $10.85; zinc de qualité spéciale, $11.00; cuivre, $29.16; plomb, $12.50.

Lots formant cinq tonnes: —Etain $86.75; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Tendance des marchés

Séance du 18 janvier 1954
Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
3,633	Canadian Brew	22½	+ ⅛
2,503	Power Corp	35½	inc.
2,185	Abitibi	17	inc.
2,130	Aluminium	48	+ ½
1,625	Massey Harris	7¾	inc.
1,620	Cons Smelters	22¼	— ⅛
1,300	Fleet	1.50	— 0.10
1,450	Brit Col Forest	6⅜	+ ⅛
1,320	Great Lakes	20¾	+ ⅛
1,323	Dom Textiles	67¼	+ ⅛

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
120,000	Ameranium	0.29	+ 0.16
27,500	N Santiago	0.05	+ 0.01
16,315	Arnora	0.09	— ½
13,200	Belville	0.51¼	+0.03¼
12,000	Taxin	0.15	inc.

Ventes totales: 431,500 actions, comprenant 59,600 industrielles et 371,900 minières.

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Uti.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Or
Lundi	36.82	94.4	185.1	154.9	783.35	51.12
Vendredi	36.96	94.4	185.4	155.1	779.67	51.16
Sem der	36.70	93.5	186.7	155.6	767.09	51.07
Mois der	35.61	92.4	184.2	153.9	768.97	49.69
1953	32.80	92.8	210.3	171.1	717.36	64.29
Haut 1954	36.96	94.4	187.3	156.1	785.35	51.19
Bas 1954	36.13	92.4	184.4	153.7	767.09	48.69
Haut 1953	36.28	96.6	212.5	173.9	782.46	66.32
Bas 1953	32.18	91.5	174.6	147.2	639.76	48.49

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang
281,800	Roche	0.15	+ ¾
205,500	Sweet Grass	0.285	+ 0.04
198,200	Lorado	1.09	+ 0.10
182,100	Parbec	0.19	+ 0.03
178,300	New Mosher	0.71	+ 0.03
138,500	Pacific East	0.35	+ 0.03
110,300	Cons Howey	2.82	+ 0.12
88,100	New Bidiamaque	0.56	— 0.04½
72,900	Sudbury Contact	0.275	— 0.015
62,150	Landover	0.13	+ 0.015

Volume des ventes: 3,808,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	15 Mét.	15 Huile
Lundi	319.13	71.53	141.17	91.13
Vendredi	318.15	71.94	141.49	91.36
Semaine der	315.69	70.94	140.80	90.79
Mois dernier	313.70	66.67	140.14	85.36
1953	332.39	83.85	184.11	127.41
Haut 1953-54	326.81	87.01	185.69	128.51
Bas 1953-54	298.79	66.01	137.81	82.78
Haut 1952	343.50	95.54	203.30	157.56
Bas 1952	309.34	79.62	168.18	111.28

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Lundi	147.3	81.0	56.1	110.8
Vendredi	147.7	81.0	56.1	110.9
Semaine der	143.9	77.8	55.5	108.0
Mois dernier	145.4	79.5	55.6	109.2
1953	148.1	90.8	54.7	113.8
Haut 1953-54	151.8	93.6	56.3	116.2
Bas 1953-54	130.2	73.5	50.5	99.5
Haut 1952	150.9	94.8	54.8	115.7
Bas 1952	131.2	66.7	50.7	97.0

Cours moyens de Dow-Jones

Titres	Ferm.	Chang
30 industries	286.03	— 0.69
20 chemins de fer	98.07	— 0.01
15 services publics	53.74	+ 0.20
65 titres	108.72	— 0.06

Volume des ventes: 1,580,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté de 0.1 point à 133.8.

Les obligations à New-York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Uti.	10 V.e.	10 H.c.
Lundi	94.9	98.2	97.8	81.3	104.1
Vendredi	94.9	97.9	97.8	81.0	104.0
Semaine der	94.6	97.8	97.4	80.6	103.8
Mois dernier	94.2	96.8	96.2	80.4	102.6
1953	93.4	98.1	97.3	76.8	103.8
Haut 1953-54	95.7	98.6	98.0	81.3	104.2
Bas 1953-54	90.6	94.3	92.4	76.5	97.9
Haut 1952	96.4	99.2	99.4	77.7	105.8
Bas 1952	92.1	97.5	97.4	74.6	103.1

Fonds mutuels

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.
Séance du 18 janvier 1954

Titres	Off.	Dem.
x Affiliated Fund Inc. Com	4.95	5.36
x Amn Business Shares	4.05	4.33
Balanced Fund	3.82	4.20
x Boston Fund Inc.	23.85	25.78
x Bullock Fund Ltd	23.37	25.82
Cdn Invest Fund xd	5.98	6.56
Canafund Co Ltd	23.18	24.22
Commonwealth Inter Corp.	4.89	5.37
Corporate Invest	5.37	6.05
x Dividend Shares xd	1.86	2.04
x Eaton & Howard Bal Fund	31.73	33.93
x Fundamental Invest Inc.	19.88	21.44
x Group Secs - Auto Shares	7.13	7.82
x Group Secs - Steel Shares	6.97	7.64
x Group Secs - Rail Shares	7.66	8.40
x Incorporated Invest	10.43	11.28
Inter-Amn Invest	10.68	11.74
Invest Mutual of Canada	6.47	7.00
x Keystone Custodian B-1	26.52	27.68
x Do B-2	24.42	26.64
x Do B-3	17.78	19.40
x Do B-4	10.52	11.49
x Do K-1	17.23	18.79
x Do K-2	8.01	8.75
x Do S-1	11.78	12.86
x Do S-2	8.79	9.60
x Do S-3	8.00	8.74
x Do S-4	6.25	6.83
Leverage Fund	3.57	3.92
x Mass Invest Trust	19.79	21.39
x Mass Invest Growth Stock	17.34	18.96
Mutual Accumulating Fund	3.73	4.05
Mutual Income Fund	3.39	3.68
Resources of Canada	4.90	5.38
Supervised Growth Fund	1.94	1.96
Supervised Income Fund	3.90	3.94
Timed Invest Fund	A-4.30	B-4.30
x Wellington Fund Inc.	20.33	22.17
Compagnies de placement		
Diversified Inc Shs Series B	2.35	2.55
x North Amer Trust Sha (1955)	5.72	..
x Do (1956)	2.70	..
United Bond & Share	16	..

A-moins et B-plus commission de la Bourse
x en monnais américaine.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.
Séance du 18 janvier 1954

Titres	Off.	Dem.
Algoma Cent & Hud B Rly Co	10½	11⅝
Ang Can Tel A	10½	11½
Banque d'Economie	24	..
Banque d'Epargne Mtl	43½	45
Banque Prov. du Canada	15	16
Beauharnois L & Power	31	..
Cdn Arena	65	..
Canada Life Ass	78	80
Citadel Brick Com	5	..
City Brick Com $5 Pfd	1	..
City Gas & Elec Com	¼	1
Dupuis Frères Pfd	14½	16
Guarantee Co of Na	385	..
Hud Bay Co	12	12¾
La Laurentienne Cie Ass Vie	35	..
La Prévoyance Cie d'Ass.	19	..
La Sauvegarde Ass	25	..
Les Prévoyants du Canada	105	..
La Solidarité Cie Ass.	29	..
Prudential Trust	15	..
Quebec Apartments	14	..
St Law Brick	40	..
Sun Life Ass Co	155	160
Soc d'Assmin & Fiducie	39	43

L'abbé A. Dumont à Vallée Jonction

Vallée Jonction, (DNC) Par décision de S. Exc. Mrg Maurice Roy, archevêque de Québec, M. l'abbé Armand Dumont, ancien curé de Valcartier, a été nommé aumônier du Pensionnat de l'Enfant-Jésus de Vallée Jonction. Il succède à feu l'abbé André Pomerleau.

M. l'abbé Dumont compte 30 années de prêtrise. Il a aussi été, durant un an, aumônier militaire. Il est ex-président de la Société des Poètes canadiens-français. Avant sa nomination, l'abbé Dumont était en repos au couvent des SS. de la Charité de St-Louis, au Lac Noir.

Le nouvel aumônier a été accueilli au pensionnat par les autorités de la maison. Il était accompagné de M. l'abbé L.-Philippe Bégin, aumônier du Pensionnat du Lac Noir, et d'un Frère du collège.

Automobile volée retrouvée à Lévis

Le chef Beaudet, de la police d'Arvida, au Lac St-Jean, signalait, hier matin, à la Sûreté provinciale, qu'un de ses concitoyens s'était fait voler son automobile et aussitôt la description dû véhicule volé était donnée à tous les agents provinciaux

Les recherches ne tardèrent pas à porter fruit, car, dès hier après-midi, la voiture impliquée était localisée à Lévis, ayant apparemment été abandonnée par son ravisseur dans un terrain vague, où très bientôt l'on doit procéder à l'excavation du futur édifice d'un bureau de poste.

L'auto n'a subi aucun dommage et fut logé en lieu sûr, en attendant qu'on puisse la remettre à son propriétaire.

Au Richelieu-Montmagny

Montmagny, (DNC) Le Club Richelieu de Montmagny aura le plaisir de recevoir comme conférencier invité à son dîner-causerie de lundi le 25 janvier, au Manoir St-Louis, à six heures, M. Louis-Philippe Audet, surintendant de la culture populaire au ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, professeur à l'Ecole universitaire de commerce et à l'Ecole de pédagogie et d'orientation à l'université Laval. Le conférencier a choisi comme sujet de causerie: "La Vie commence à quarante ans".

M. Audet sera présenté par M. Jean-Paul Thibault, président de la Fonderie de l'Islet Ltée, et remercié par le Dr Albert Dumas, M.D., directeur de l'Unité sanitaire et président de la Commission scolaire de Montmagny.

A Trois-Pistoles

Trois-Pistoles, (DNC) Selon les chiffres communiqués par la Station Météorologique de Trois-Pistoles, il est tombé 25 pouces de neige dans la région depuis le début de l'hiver, sans compter la dernière bordée. Par contre, il serait tombé, au cours de l'année écoulée, 21.85 pouces de pluie comparativement à 24 pouces en 1952.

Mort de monsieur Albert-P. Tessier

New-Canaan, Connecticut, 19 (PC) M. Albert-Pierre Tessier, 63 ans, ingénieur à sa retraite, autrefois de New-York, est décédé chez lui, ici, lundi. Natif des Trois-Rivières, Québec, M. Tessier avait suivi des cours particuliers puis ceux de l'université McGill à Montréal. Associé à la Rerry and Trench Construction Company, il vint à New-York à titre de trésorier de l'entreprise.

En tant qu'ingénieur, il avait participé aux premiers travaux du métro de New-York. Il appartenait au club Canadien de New-York. Il laisse sa veuve et deux frères.

Recherches en Méditerranée

Porto, Azzurro, Italie, 19 (Reutres) Les navires de sauvetage de la Marine britannique ont commencé aujourd'hui de fouiller les eaux de la Méditerranée, au large du port de Porto Azzurro, dans l'île d'Elbe, afin d'y retrouver l'aérobus "Comet" qui s'est écrasé la semaine dernière. L'accident a fait 35 morts. M. Alan Lennox-Boyd, ministre britannique des Transports et de l'Aviation civile, a déclaré ce matin à Porto-Azzurro que cette tâche sera probablement extrêmement longue, difficile et onéreuse.

"Mais elle est entièrement justifiée par l'importance du "Comet" et la fierté que nous entretenons à son égard", a-t-il déclaré.

Offre à Winnipeg

Winnipeg, 19 (Spéciale) Au cours d'une réunion de représentants de la ville et du C.P.R. tenue la semaine dernière, une contribution annuelle de vingt-cinq mille dollars a été offerte à la ville pour les dix prochaines années par le Pacifique Canadien. M. G.-N. Curley, vice-président de la région des Prairies au C.P.R., a fait cette offre à la délégation de la ville dirigée par le maire Garnet Coulter.

En faisant cette offre, le vice-président du C.P.R. a déclaré: "Le Pacifique Canadien avait depuis 1881 avec la ville de Winnipeg une entente qui l'exemptait du paiement de taxes. Mais la ville fournit au Pacifique Canadien certains services qui sont nécessaires au chemin de fer, et c'est pourquoi, en vue d'aider au maintien de ces services, le C.P.R. est prêt à verser annuellement, au cours des 10 prochaines années, la somme de $25,000, soit en tout $250,000.

La police poursuit un nègre meurtrier

Lexington, Mississippi (PA) Eddie Noel, nègre de 28 ans qui a tué trois Blancs, est toujours en liberté en dépit d'une chasse à l'homme qui se poursuit depuis neuf jours. Noel perdit la tête et abattit d'une balle un marchand de la campagne environnante le 9 janvier et avant de disparaître dans les collines boisées, il avait tué un shérif adjoint et un membre du groupe qui le poursuivait. Plus de 400 officiers et volontaires ont fouillé les bois et les maisons pour le retrouver, mais en vain.

Services spécialisés
JOS. ROBITAILLE ENRG.
Manufacturier et marchand de fourrures. Choix de manteaux et capes manufacturés. Transformation et manteau fait sur mesures.
108 Richelieu — Tél.: 2-3288

RÉDUCTIONS

15 à 25%
Pour janvier en faisant votre achat de manteau de fourrure
Confectionné avec
Des peaux de 1ère qualité
Mouton de Perse gris, mouton de Perse noir, Rat Musqué naturel, Rat musqué teint, etc.

Léo Bernard
234 St-Vallier Ouest Tél.: 3-1329

Timbre évoquant la déportation

Washington (PA) Le sénateur Allen Ellender, démocrate de la Louisiane, a présenté hier un bill pour autoriser l'impression de timbres commémorant le deuxième centenaire de la déportation des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et de leur odyssée pour s'établir en Louisiane.

Les Lacordaire de Saint-Roch

Sous la présidence de M. Marcel Lapointe, président régional des Cercles Lacordaire des Jeunes, M. Alfred Moisan, président des Lacordaire de St-Malo, et de M. Thomas Ferland, président des Lacordaire de Jacques-Cartier, le nouveau comité directeur des Lacordaire de St-Roch a été formé hier soir: Yvon Keable, président; Roland Poirier vice-président; Léo Vaillancourt, secrétaire; Clermont Bourgault, trésorier; Adjutor Cloutier, propagandiste; Antoine Huot, Jean-Luc Blouin et C.-E. Lapointe, conseillers. Le nouveau comité directeur des Ste-Jeanne d'Arc de St-Roch se compose de: Mme Ildége Sauvé, présidente; Mlle Bernadette Génois, vice-présidente; Mme Dominique Roy, secrétaire; Mme L.-P. Fortier, trésorière; Mme Roland Poirier et Mme Paul-Emile Turbide, conseillères.

Un incendie à Rimouski

Rimouski (DNCL) Les Rimouskois ont pu évoquer les horreurs de la nuit rouge du 6 mai 1950, samedi soir dernier, lorsque la grange de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski a été entièrement consumée par le feu. Les pompiers de la ville furent appelés vers 9 h. 30 et ils n'ont pu quitter les lieux que vers quatre heures, dimanche matin, alors que la situation était maîtrisée.

La grange de l'Ecole d'Agriculture était une immense bâtisse en forme de T qui avait été construite en 1920, au coût de plus de $20,000, par le Séminaire de Rimouski. Vu la hausse des valeurs depuis cette date, on peut dire aujourd'hui que la grange détruite constitue une perte d'au moins $60,000. Lorsque l'Ecole Moyenne d'Agriculture fut fondée par le Gouvernement, en 1925, d'après une entente entre le Séminaire et l'Ecole d'Agriculture, la grange fut mise à la disposition de la dernière institution.

Quant le feu fut découvert, le feu l était déjà envahi sur toute son étendue, ainsi qu'un hangar à bois. On se hâta donc d'évacuer les 60 bêtes à cornes et les 7 chevaux logés au premier étage, en ciment, de l'étable. Les employés de l'Ecole, les élèves et les voisins se constituèrent pompiers volontaires pour ce sauvetage. Les fermes de l'Archevêché et du St-Rosaire, les écuries de MM Moreau et Emile St-Pierre donnèrent refuge aux bêtes chassées par les flammes.

On a réussi à sauver les récoltes engrangées de même que plusieurs instruments aratoires et une forte partie de l'outillage de ferme. Pans et toit de tôle de la bâtisse se sont effondrés l'un après l'autre, en lançant vers le ciel d'énormes gerbes d'étincelles.

Le directeur de l'Ecole, M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, a déclaré que l'origine du feu était totalement inconnue.

Député fédéral de l'Ontario décédé

Straffordville, Ontario, 19. (PC) M. Charles Delmar Coyle, député progressiste-conservateur au Parlement pour le comté d'Elgin, a succombé chez lui à une crise cardiaque aujourd'hui. Il était âgé de 66 ans. Il fut d'abord élu aux Communes en 1945, puis réélu en 1949 et 1953. Natif de Kinglake, Ontario, en 1887, M. Coyle appartenait à l'Eglise-Unie du Canada. Lui survivent : sa veuve, née Clarece Garnham, et trois enfants : Lyle, Max et Mme William Graham.

Chute mortelle dans un escalier

M. J.-Ernest Lamb, 65 ans, domicilié 274, rue d'Aiguillon, a fait une chute dans un escalier intérieur du restaurant Monaco, hier soir, et il a succombé vers 7 heures ce matin à l'hôpital St-Sacrement où il avait été transporté.

Le Dr Georges Foy, coroner du district, a été prévenu de cette mort tragique et il tiendra une enquête après que les détectives municipaux auront complété leurs recherches.

Les restes mortels de M. Lamb ont été transportés à la morgue au cours de la matinée.

DÉCÈS

BRETON — A Québec, le 17 janvier 1954, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie Bégin, épouse de M. Cléophas Breton.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, chez sa belle-sœur, Mademoiselle Joséphine Breton, à 9 heures 15, pour l'église Ste St-Michel de Bellechasse, et de là au cimetière paroissial.
18janv-2fs—784079

DION — A Château-Richer, le 17 janvier 1954, à l'âge de 79 ans 4 mois, est décédé Alme Dion, C.R., shérif du district de Québec, époux de dame Louise Audet.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 45.
Départ de la maison mortuaire, No 3 Côte de la Chapelle, à 9 heures 30, pour l'église de Château-Richer, et de là au cimetière St-Charles, à Quebec.
18janv-3fs—784087

DUBUC — A Deschaillons, le 17 janvier 1954, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Marie-Louise Dumont, épouse de feu Damase Dubuc.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à Deschaillons.
18janv-2fs—784059

GAGNE — A Québec, le 17 janvier 1954, à l'âge de 64 ans, est décédé Adonia Gagné, époux en 1ères noces de feu Mathilda Fortier et en 2es noces de Clara Breton.
Les funérailles auront lieu mercredi à 8 h. 30.
Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Inc., No 224 Ouest St-Vallier à 8 h. 15 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
18 jan—2ra—784063

HAMEL — A Québec, le 18 janvier 1954, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Gérard Hamel, époux de dame Marguerite Trottier, demeurant 11, rue Lalouvelle.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Charles Cloutier Enr., No 176 rue d'Aiguillon, à 8 heures 45, pour l'église St-Vincent Paul, et de là au cimetière Belmont.
18janv-2fs—784220

JULIEN — A Pont-Rouge, cté Portneuf, le 18 janvier 1954, à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédé M. Rosaire Julien, époux de dame Rosanna Cantin.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 30, pour l'église de Pont-Rouge, et de là au cimetière paroissial.
18janv-2fs—784113

LAFORCE — A Québec, le 18 janvier 1954, à l'âge de 69 ans 11 mois, est décédé M. Adélard Laforce, époux de feu dame Anna Moisan.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 44 rue Scott, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et l'inhumation au cimetière Belmont.
18janv-3fs—784085

LAMB — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Joseph-Ernest Lamb, employé des Douanes, époux de dame Marie-Anne Gagnon, demeurant 274 d'Aiguillon.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 146 Boul. St-Cyrille, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.
19janv-3fs—784224

LAMONTAGNE — A Québec, le 18 janvier 1954, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Lamontagne, fils de feu Damase Lamontagne et de feu dame Marie Lapierre, demeurant 1725½ rue Richelieu.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.
Départ des salons mortuaires de la maison Charles Cloutier Enr., No 176 rue D'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière St-Charles.
19janv-2fs—784216

RHEAUME — A Québec, le 17 janvier 1954, à l'âge de 58 ans est décédé M. Xavier Rhéaume, époux de dame Clara Isabelle, demeurant No 9 Lavigueur.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ des salons de la maison Sylvio Marceau Inc., No 224 Ouest St-Vallier à 8 h. 45 pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière Belmont.
18 janv—2fs—784062

SAMSON — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 54 ans 4 mois, est décédée dame Berthe Benoit, épouse en premières noces de feu M. Delphis Cardinal, en secondes noces de feu M. Alfred Samson, demeurant à 76 Lasarre.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église St-François

Appartements DEUVILLE
3 pièces - 4 pièces
● Chauffé ● Concierge ○ Eau chaude à l'année ● Incinérateur ● Toutes taxes payées ● Terrains de jeux pour enfants ● Terrains de stationnement ● Cuisine moderne ● Chambre de bain en tuile ● Service de Bendix ● Autobus à la porte ● Ecole ● Eglise etc.
Informations :
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand
Ste-Foy-Tél.: 7-7668

Un homme occupé

Moscou (PA) Le premier ministre Malenkov a averti hier sept rédacteurs de journaux universitaires américains qu'il ne pouvait pas leur accorder une entrevue parce qu'il était trop occupé.

$500 COMPTANT
Maison de $3,500. Maison de 5 pièces située 400 Colombière Ouest.
S'adresser à : M. Simard ou 337 Dorchester, M. John Tremblay.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS
Tout le monde, de temps en temps, se sent un peu fatigué, épuisé, avec la tête lourde et peut être aussi un mal de dos. Il n'y a probablement rien de grave, mais simplement un état toxique causé par l'excès d'acidité et les déchets. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins, les aidant ainsi à reprendre leur fonctionnement normal qui consiste à enlever l'excès d'acidité et les déchets organiques. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge chez tous les pharmaciens. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 52F

FER ORNEMENTAL
intérieurs, extérieurs, boites de camions d'acier, ouvrage sur plan.
EXECUTION RAPIDE PAR TOUTE LA PROVINCE
membre de l'association des constructeurs de Québec et Montréal.
Raymond CLICHE
434 VITRE, QUEBEC, Tél. : 3-7913

$5000.00 COMPTANT
balance comme loyer
MAISON 3 LOGEMENTS
dont un de 5 pièces, un de 6 pièces et un de 8 pièces plus 2 garages chauffés. Situé à 1028 - 1030 - 1032 Demontigny. S'adresser à 337 Dorchester, JOHN TREMBLAY.

"Vite, avant qu'il change d'idée et qu'il encaisse les chèques de voyageurs!"
Nous vous assurons d'un service prompt et courtois
IMPÉRIALE
"grandir à bien servir"
BANQUE IMPÉRIALE DU CANADA
16-3F

2 GRANDS SPÉCIAUX
POUR HOMMES

250 PAIRES
de souliers de marque SLATER. Lignes désassorties. Toutes les pointures, mais pas dans tous les modèles.
SLATER ARDOISE
Des valeurs de 17.95 à 22.95
SPÉCIAL **9.95**
500 PAIRES Echantillons RITCHIE
NOIR, BRUN, ROUGE VIN, TAN
des valeurs de 10.95 à 14.95
PRIX SPECIAL **6.95**

LES MAGASINS
EUG. DUBOIS Inc.
187-199 St-Vallier-Ouest — Tél.: 3-0283 — 2-3223

NE FAITES PAS CECI... VOUS N'AUREZ PAS CELA : La brigade volante de la Sûreté municipale, sous les ordres de l'inspecteur Gérard Racine, inaugure demain une active campagne préventive en faveur de l'enfance oublieuse. En effet, le sergent-détective Maurice Bruneau dirigera les policiers chargés spécialement de sévir contre les jeunes qui s'agrippent aux véhicules-moteurs et contre les cyclistes qui utilisent les autobus comme appui surtout pour monter les côtes. Les jeunes ne devraient pas oublier que ce geste est une infraction à l'article 80 du règlement municipal 721 et un manque de civisme qui peut coûter cher. Si l'enfant ne fait pas le geste démontré par la photo du haut, il n'aura pas les désagréments de l'enfant que l'on voit sur un lit d'hôpital comme dans la photo du bas. Les enfants qui seront pris en flagrant délit seront conduits aux postes de police. Les membres de la brigade volante espèrent que les parents seront les premiers à collaborer avec la police dans l'accomplissement de son travail préventif.
(Photos de la Cité de Québec)

L'assuré n'encourt la déchéance du bénéfice que s'il est complice

L'automobiliste dont la voiture est mêlée à un accident au moment où elle est conduite par un tiers, ne saurait être privé du bénéfice de son assurance par suite de la négligence criminelle de ce tiers, à moins que sa complicité dans cette négligence n'ait été prouvée.

Cette décision rendue par l'hon. juge Fernand Choquette, de la Cour Supérieure, oblige The Travelers Indemnity Company à contester deux réclamations en dommages au total de plus de $100,000 intentées contre M. Gédéon Delisle, à la suite d'un accident de la route dans lequel furent grièvement blessés, M. et Mme Leonard Speer, de Montréal, le 21 juillet 1952, sur le chemin du Lac Beauport.

La compagnie d'assurance, liée par un contrat à M. Delisle, propriétaire de l'auto qui frappa la motocyclette montée par M. et Mme Speer, refusait de se porter en garantie en alléguant que l'automobile de M. Delisle n'était pas conduite par lui-même et que d'autre part, le conducteur avait fait preuve de négligence criminelle.

En assumant que cette négligence criminelle a été prouvée (ce qui n'est pas le cas), dit l'hon. juge Choquette, l'assuré ne saurait pour cette raison être privé du bénéfice de son assurance, sans la preuve de la complicité de l'assuré dans cette négligence. En l'espèce, si, avant l'accident, le conducteur avait donné quelque signe d'imprudence ou d'incompétence dans la conduite du

(Suite à la page 23, 4e col.)

Philibert Maranda réélu président

M. Philibert Maranda a été réélu président de la Ligue des Propriétaires de Giffard Inc. au cours d'une assemblée générale tenue hier soir.

Les autres officiers élus sont: 1er vice-président, M. Aimé Tétu; 2e vice-président, M. René Lévesque; secrétaire réélu, M. Rosaire Tremblay; trésorier, M. Georges-Henri Duberger; directeurs: MM. Georges Gravel, Jean-Léon Roy, Alph. Lemelin, Thomas Cauchon, Jules Huot, Georges Morel et Félix Turbide.

Le comité de nomination pour les élections à la ligue en 1955 comprend trois membres: MM. C.-A Vachon, Rosaire Carrier et Gilbert Côté.

Bien que son recrutement pour 1954 soit seulement commencé, la Ligue compte déjà quelque 200 membres inscrits.

Le président Maranda a remercié tous les propriétaires présents pour sa réélection. Il demande à tous les membres d'assister plus nombreux aux assemblées de la ligue.

Immunisation de 500,000 écoliers contre la polio

New-York (PA) La Fondation nationale contre la paralysie infantile a exprimé l'espoir qu'elle pourra obtenir suffisamment de sérum pour immuniser au moins 500,000 écoliers avant le début de la période de poliomyélite. Les directeurs ont conclu une entente à cet effet avec cinq importantes maisons pharmaceutiques.

Les possibilités du nord du pays décrites par l'hon. Jean Lesage

Montmagny, 19. (Spéciale) Depuis quelque temps le peuple et le gouvernement canadiens ont réellement pris conscience de l'existence et des possibilités du nord de leur pays et, selon l'honorable Jean Lesage, le premier Canadien à remplir les fonctions de ministère du Nord canadien et des ressources nationales, cela provient de trois raisons principales.

Dans une causerie qu'il a prononcée, hier soir, à une réunion conjointe des clubs sociaux de cette localité de la rive sud du Saint-Laurent, située au coeur même de la circonscription qu'il représente à la Chambre des Députés, monsieur Lesage a ainsi défini les principales causes de cette évolution:

"Premièrement, l'instabilité de la situation internationale nous a rendus plus conscients de la présence des Soviets à nos portes. Nous constatons en regardant le globe terreste qu'à part les Etats-Unis notre voisin le plus proche est la Russie. Avec les progrès de l'aviation et la découverte des engins modernes de destruction, notre ligne de défense continentale est dans l'Arctique.

"Deuxièmement, la connaissance que nous avons acquise des richesses minérales et hydrauliques du nord nous a fait songer qu'il était possible, en étendant nos lignes de communication dans cette direction, de corriger, du moins en partie, les difficultés que nous cause la concentration de notre activité économique sur une étroite et très longue bande de territoire juste au nord du 45e degré de latitude.

"Troisièmement, notre souveraineté sur le nord du continent et l'archipel arctique exige que nous occupions effectivement et physiquement ces terres.

"Pour ces raisons et beaucoup d'autres, M. St-Laurent a fait voter par les Chambres une loi qui a pour effet de changer le nom et l'orientation du ministère dont j'ai maintenant la direction," a déclaré monsieur Lesage.

En plus de situer le grand nord canadien dans son cadre géographique propre, le conférencier, qui s'est surtout attaché à décrire le mode de vie et les progrès réalisés par la population esquimaude avec l'aide du gouvernement fédéral, a signalé les principaux buts que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales entend atteindre en collaboration avec le comité permanent sur les affaires des Esquimaux. Ils peuvent se résumer comme suit:

"Laisser les Esquimaux primitifs des régions éloignées relativement libres de contact avec la civilisation de façon à ne pas chambarder leur économie qui repose essentiellement sur la chasse.

(Suite à la page 23, 4e col.)

AVIS DIVERS

Ligue Electrique de Québec — Première assemblée au Château Frontenac à 5 heures p.m.
Cercle Dante Alighieri — Réunion hebdomadaire à la faculté de droit, 17 rue Ste-Famille, chambre 2, à 8 heures p.m.
Club Vente-Publicité — Dîner-causerie chez Marino, à 5 heures 30 p.m. Cinq conférenciers au programme.
Comité culturel de l'A.E.C. — Causerie au Chalet des Employés civils, 2 Grande-Allée, à 8 heures 30 p.m. Conférencier: M. Rodolphe Laplante; sujet: Masques ou vrais visages.

Le centenaire de Roberval

Roberval, (DNC) — Un grand concours d'histoire religieuse, municipale et judiciaire de Roberval, auquel pourront prendre part les adultes et les étudiants de langue française du Canada, est maintenant ouvert à tous, afin d'inciter les intellectuels et plus spécialement les anciens et les amis de Roberval, à se pencher sur le passé de cette ville, qui célèbre cette année son centenaire.

Le président du Comité d'Histoire de Roberval, M. Thomas-Xavier Cimon nous a fourni quelques précisions que voici :

Tout étudiant ou adulte de langue française du Canada peut participer à l'un ou l'autre des concours suivants :

Histoire religieuse : résumer en mille mots ou moins, l'histoire religieuse de Roberval. Le vainqueur recevra un prix de $50.00.

Histoire municipale : résumer en mille mots ou moins l'histoire municipale de Roberval. Un prix de $50.00 sera décerné au vainqueur de ce concours.

Histoire judiciaire : résumer en mille mots ou moins, l'histoire judiciaire de Roberval. Prix de $50 au vainqueur.

Les juges de ce concours seront : Les Dames Ursulines de Roberval, M. Antoine Marcotte, M. P. P., Me Ths-Ls Bergeron, avocat.

Tous ces travaux, sur l'histoire de Roberval, devront parvenir avant le 15 mai prochain, au président du Comité d'histoire, M. Ths-X. Cimon. Tous les textes devront être signés, avec mention bien en vue, du concours auquel l'on participe et enfin, donner bien clairement les noms et adresse.

Tous les vainqueurs recevront leurs récompenses, lors d'une cérémonie spéciale qui aura probablement lieu le jour même de notre fête nationale, le 24 juin prochain.

Divers aspects de la vente étudiés au congrès de Canadian Electrical

Le Congrès de la Canadian Electrical Association, se poursuivait hier soir au Château Frontenac, par un banquet sous la présidence de M. M.-A. Perry, président de la division de la vente, (C.E.A.), pour l'est du Canada.

Le conférencier invité, M. W. Butts, de l'Ohio Edison Co., avait intitulé sa causerie, "c'est le temps de l'action". Il parla de la nécessité d'améliorer les produits électriques et de pousser la vente en entraînant des vendeurs, afin d'obtenir des résultats satisfaisants. Se reportant 75 ans en arrière, il relata les débuts difficiles de la vente, alors que les produits électriques n'étaient pas connus.

M. Butts fut présenté par M. Perry, et remercié par M. E.-M. Haacke, de J.A. Wilson Lighting & Display de Montréal.

La journée des congressistes commença par une réunion de la section du service domiciliaire et rural, sous la présidence de M. J.-H. Bussières, Southern Canada Power Co., pour étudier certains problèmes se rapportant à ce service.

4 points importants furent traités, dont la coordination du matériel d'annonces avec la Edison Electrical Institute. (E.E.I.).

Une décision unanime a été prise, pour qu'une recommandation soit faite à la section des relations publiques, que le programme d'annonces dans son entier, tel que soumis par l'Association American Electrical, soit accepté et mis en vigueur, par Canadian Electrical Association.

Le 2ième point traitait de l'entrainement des vendeurs. M. S.-W. Lavigne, donna ensuite rapport à l'assemblée, de la campagne de vente, de poêles électriques, ainsi que des chauffe-eau, de la Shawinigan Water and Power Co. Ltd.

Le secrétaire général de l'Association forestière de la province de Québec, M. Jules Breton parla des Clubs 4-H, et les services que pouvaient rendre ces organismes à l'industrie de l'électricité. M. Breton fit l'historique des Clubs 4-H, et démontra les méthodes pédagogiques employées, et les résultats obtenus dans le domaine de la conservation des ressources naturelles, tant que dans celui de la formation des jeunes ruraux, en formant de meilleurs citoyens. M. Breton démontra de quelles façons, les Clubs 4-H, peuvent aider l'électricité en insistant sur 4 points.

Créer chez les jeunes un état d'esprit, favorable à l'industrie, en les formant de façon à éloigner les idées subversives menaçant les démocraties. En aidant à la conservation de l'eau par la plantation de milliers d'arbres. En initiant les

(Suite à la page 23, 4e col.)

A LA CANADIAN ELECTRICAL ASSOCIATION : Les membres de la Canadian Electrical Association se sont réunis en congrès annuel d'hiver au Château Frontenac. Hier matin, la section du service domiciliaire et rural a siégé sous la présidence de M. J.-H. Bussières, de la Southern Canada Power Co., pour étudier certains problèmes se rapportant à cette partie du service. Dans l'après-midi, plusieurs congressistes se sont rassemblés, sous la présidence de M. E. M. Haacke, de J. A. Milon Lighting and Display. On y a présenté des mémoires sur l'éclairage industriel, commercial et domestique ainsi que des travaux sur l'éclairage des rues. La photo ci-dessus fut prise à cette occasion et on y remarque MM. E. M. HAACKE, GEORGES WATTERS, vice-président du comité d'éclairage, et GILLES SARRAULT. (Photo du "Soleil")

Un accidenté a gain de cause

M. Léo Mercier, écuyer de Saint-Emile gravement blessé le 22 août 1951, lorsque sa motocyclette vint en collision près du village de St-Emile, avec une automobile conduite par M. Donat Careau, de Québec, a obtenu hier en Cour supérieure, des dommages au montant de $3,236.55.

Le jugement a été rendu par l'honorable juge Eugène Marquis.

Le demandeur réclamait $6,974.55 en représentant qu'il dut subir deux interventions chirurgicales, faire un séjour de trois mois à l'hôpital et rester sans travailler durant près d'un an.

Le tribunal relève de la preuve l'admission du défendeur qu'il circulait au centre du chemin, à un endroit où il ne pouvoit voir les véhicules qui pouvaient se diriger en sens inverse au delà de la côte dont il faisait l'ascension. L'accident survint au sommet de cette pente. Le défendeur dit qu'il n'a pas vu la motocyclette du demandeur avant de heurter, ce qui, dit l'hon. juge Marquis, ne peut être attribuable qu'à un défaut inexcusable d'attention ou à une faiblesse de la vue.

La Cour en vient à la conclusion que, suivant la preuve, le défendeur ne possédait pas la capacité et l'adresse propres à un chauffeur prudent et normal, que l'accident est imputable à sa faute exclusive.

Le tribunal maintient l'action pour $3,236.55, Me Lazarovitz et Me Veilleux étant les avocats du demandeur.

Taxe foncière laissée au même taux à Giffard

La municipalité de Giffard n'élèvera pas le taux des taxes foncières en 1954, ce qui ne manquera pas de réjouir les résidents de cette ville de la banlieue. En effet, dans sa séance du 11 janvier, le conseil a adopté le règlement No 171 prévoyant les dépenses pour l'année courante et les taxes adéquates.

La taxe foncière pour 1954 sera de $0.60 le cent, soit une taxe générale de $0.30 le cent et une taxe spéciale de $0.30 le cent. Tel que promis par les autorités municipales lors de la confection du rôle d'évaluation la taxe a été baissée de moitié puisqu'en 1953 elle était de $1.20 du cent, ceci dû à l'évaluation qui a été doublée pour l'année courante.

Les revenus les plus importants sur le budget proviennent de la taxe de vente qui se chiffre à $85,000, la taxe foncière qui rapportera $39,000 et l'abonnement à l'aqueduc et le service des vidanges $38,500. Une première tranche de ces revenus sera affectée au service de la dette, soit une somme de $69,669, et la balance a été répartie selon les besoins des différents départements de la municipalité.

Au cours de l'année 1954 le conseil procédera à l'ouverture de nouvelles rues dans les limites de la municipalité. On verra également à faire l'installation des services d'aqueduc et d'égouts; ce qui facilitera le développement de constructions résidentielles qui connait déjà un très grand essor.

M. l'échevin Henri Parent a été nommé pro-maire pour les trois prochains mois, en remplacement de M. Roger Dumas.

MARCEL TURGEON
B.A.L.L.L.
AVOCAT
89, St-Joseph-Est, Québec.
Tel. : Bur. : 4-3261 Rés. : MU 3-3388

FIXTURE ET EQUIPEMENT À VENDRE
pour chaine de magasins, comprenant comptoir, tablettes, supports pour étalage, coffre-fort, etc. Possession par arrangement, aussi installation complete de fontaine pour vente immédiate. S'adresser au gérant : United $0.05 to $1.00 Store of Canada Ltd., 308 rue St-Joseph.

VOUS TOUSSEZ?
PASTILLES **VALDA**
et
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans

RENÉ MARCOUX
37 DE LA COURONNE, 2e étage, Ch. 215
EDIFICE GUILLEMETTE
— TEL. : 4-8722
IMPORTATEUR DE DIAMANTS
Montres — chapelets cristaux de roche — bijoux, etc . . .
MARCHANDS DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE
OUVERT LE VENDREDI SOIR

Du soleil en bouteille !
Votre highball, cocktail ou Old Fashioned vous ravira d'aise s'il est fait au
rhum de la Jamaïque
"le trésor des tropiques"
Pour vos soirées d'hiver, c'est une riche idée que de servir des grogs ou des punchs à base de rhum de la Jamaique. Marques nombreuses . . . même arome pareillement délicat.
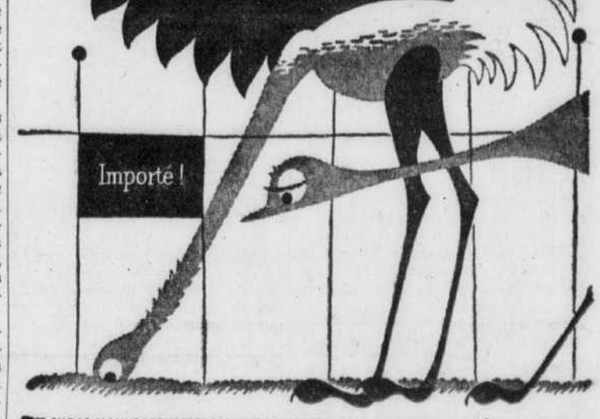
Importé !
THE SUGAR MANUFACTURERS' ASS'N (OF JAMAICA) LTD., KINGSTON, JAMAÏQUE (ANTILLES)

MOZART
GRAND BALAYAGE DE MANTEAUX !

MOINS QUE ½ PRIX !
VAL. JUS. $35.
$15.
VAL. JUS. $59.50
$29.50
VAL. JUS. $89.50
$45.
Choix de 3 superbes groupes différents. Vous trouverez des matériels tels que : "Fleece" hollandais, "Wool and Fur", "Rabbit hair", "Koala-Paca", "Elysian", "Molaine" "Rep diagonal" et autres beaux tissus 100% laine. Styles amples avec manches à pagodes larges ou ajustées. Doublure de taffetas avec entredoublure et chamois jusqu'à la taille. Grandeurs : 9 à 19, 10 à 20, 38 à 44.
AUCUN DEPOT
Livraison immédiate
$1.00 PAR SEMAINE
310-312, ST-JOSEPH